Guide du propriétaire Chevrolet Corvette 2011

En bref 1-1
Tableau de bord 1-2
Informations initiales relatives à la conduite 1-4
Fonctions du véhicule 1-17
Performances et maintenance 1-22

Clés, portes et glaces 2-1
Clés et serrures 2-2
Portes 2-12
Sécurité du véhicule 2-15
Rétroviseurs extérieurs 2-17
Rétroviseur intérieur 2-19
Glaces 2-20
Toit 2-22

Sièges et dispositifs de protection 3-1
Appuis-têtes 3-2
Sièges avant 3-2
Ceintures de sécurité 3-9
Système de sac gonflable 3-23
Sièges pour enfant 3-38

Remisage 4-1
Compartiments de rangement 4-1
Caractéristiques de rangement supplémentaires 4-3

Instruments et commandes 5-1
Commandes 5-2
Témoins, jauges et indicateurs 5-9
Écrans d'informations 5-30
Messages du véhicule 5-41
Personnalisation du véhicule 5-65
Système de télécommande universelle 5-76

Éclairage 6-1
Éclairage extérieur 6-1
Éclairage d'habitacle 6-8
Fonctions d'éclairage 6-9

Système Infoloisirs 7-1
Introduction 7-1
Radio 7-6
Lecteurs audio 7-14
Phone (téléphone) 7-22

Commandes de climatisation 8-1
Systèmes de climatisation 8-1
Ouvertures d'aération 8-7
Entretien 8-8

Conduite et fonctionnement 9-1
Information sur la conduite 9-2
Démarrage de fonctionnement 9-21
Échappement du moteur 9-30
Boîte de vitesses automatique 9-31
Boîte de vitesses manuelle ... 9-37
Freins 9-40

Guide du propriétaire Chevrolet Corvette 2011

Systèmes de commande de suspension 9-42
Régulateur de vitesse automatique 9-52
Carburant 9-56
Remorquage 9-63
Conversions et compléments 9-63

Entretien du véhicule 10-1
Informations générales 10-3
Vérifications du véhicule 10-7
Réglage de la portée des phares 10-50
Remplacement d'ampoules 10-50
Réseau électrique 10-53
Roues et pneus 10-61
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-88
Remorquage 10-92
Entretien de l'apparence 10-93

Entretien et maintenance . . . 11-1
Informations générales 11-1
Entretien prévu 11-2
Liquides, lubrifiants et pièces recommandées 11-7
Enregistrement des travaux d'entretien 11-11

Données techniques 12-1
Identification du véhicule 12-1
Données sur le véhicule 12-2

Information client 13-1
Information client 13-2
Signalement des défauts de sécurité 13-19
Enregistrement des données du véhicule et vie privée . . . 13-20

Index i-1



Les noms, logos, emblèmes, slogans, noms des modèles de véhicules et conceptions de carrosserie de véhicule apparaissant dans ce manuel, y compris, sans toutefois s'y limiter, GM, le logo de GM, CHEVROLET, l'emblème CHEVROLET, CORVETTE, CORVETTE GRAND SPORT, Z06 et ZR1 sont des marques de commerce et/ou des marques de service de General Motors LLC, ses filiales, ses affiliés ou ses concédants de licence.

Ce manuel décrit les fonctions qui peuvent ne pas exister sur votre véhicule, soit parce qu'il s'agit d'options que vous n'avez pas achetées, soit suite à des changements intervenus après l'impression de ce guide du propriétaire. Veuillez vous reporter à la documentation d'achat relative à votre véhicule spécifique pour confirmer chacune des options du véhicule. Pour les véhicules vendus la première fois au Canada, substituer le nom « General Motors du Canada Limitée » à « Chevrolet Motor Division » à chaque apparition dans ce manuel.

Conserver ce guide dans le véhicule pour vous y référer rapidement.

Propriétaires Canadiens

A French language copy of this manual can be obtained from your dealer or from:

On peut obtenir un exemplaire de ce guide en français auprès du concessionnaire ou à l'adresse suivante :

Helm, Incorporated
P.O. Box 07130
Detroit, MI 48207

1-800-551-4123
Numéro de poste 6438 de langue française
www.helminc.com

Imprimé aux États-Unis
Numéro de pièce 25961341 FR

©2010 General Motors LLC. Tous droits réservés.

Utilisation de ce manuel

L'index, à la fin du guide, permet de trouver rapidement des renseignements sur le véhicule. Il s'agit d'une liste alphabétique des articles du guide, avec le numéro de la page comportant l'article en question.

Danger, avertissement et attention

Les messages d'avertissement des étiquettes du véhicule signalent des dangers et les précautions à prendre.

Danger signale un danger présentant un risque élevé pouvant entraîner des graves blessures ou la mort.

Avertissement ou **Attention** signale un danger pouvant entraîner des blessures ou la mort.

⚠ AVERTISSEMENT

Ceci signifie que quelque chose peut vous blesser ou blesser d'autres personnes.

Remarque: **Les propriétés ou le véhicule risqueraient des dégâts non couverts par la garantie.**



Une ligne diagonale en travers d'un cercle est un symbole de sécurité signifiant « Interdiction », « Interdiction de faire ceci » ou « Ne pas laisser ceci se produire. »

Symboles

Le véhicule peut être équipé de composants et d'étiquettes sur lesquels apparaissent des symboles plutôt qu'un texte. Les symboles apparaissent avec le texte fournissant des renseignements sur un composant, une commande, un message, une jauge ou un témoin précis ou décrivant le fonctionnement de ceux-ci.

: Ce symbole est présent lorsque vous devez consulter le guide de l'automobiliste pour des instructions ou informations supplémentaires.

: Ce symbole est présent lorsque vous devez consulter un manuel de réparation pour des instructions ou informations supplémentaires.

Tableau des symboles du véhicule

Voici certains autres symboles que l'on peut trouver dans le véhicule et leur signification. Pour de plus amples renseignements sur ces symboles, se reporter à l'index.

: Témoin de disponibilité de sac gonflable

: Climatisation

: Système de freinage antiblocage (ABS)

: Commandes audio au volant ou OnStar[MD]

: Témoin du système de freinage

: Système de charge

: Régulateur de vitesse automatique

: Température du liquide de refroidissement du moteur

: Éclairage extérieur

: Phares antibrouillard

: Jauge de carburant

: Fusibles

: Commande de feux de route et feux de croisement

: Sièges pour enfant à système LATCH

: Témoin d'anomalie

: Pression d'huile

: Alimentation

: Démarrage à distance du véhicule

: Rappels de ceinture de sécurité

: Surveillance de la pression des pneus

: Traction asservie

: Liquide de lave-glace

✍ NOTES

En bref

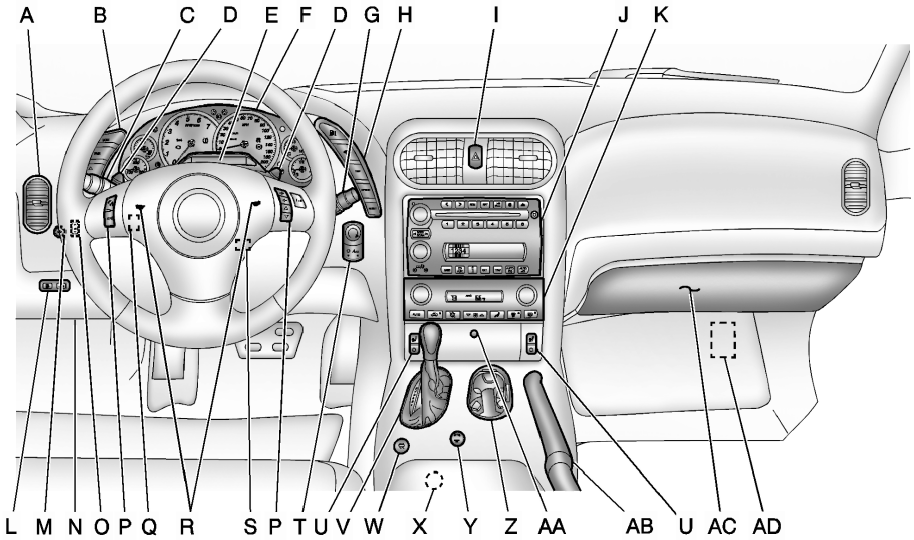
Tableau de bord
Tableau de bord 1-2

Informations initiales relatives à la conduite
Informations initiales relatives à la conduite 1-4
Système de télédéverrouillage (RKE) 1-4
Serrures de porte 1-5
Déverrouillage du coffre 1-6
Glaces 1-6
Réglage du siège 1-7
Fonctions de mémorisation . . . 1-9
Ceintures de sécurité 1-10
Système de détection pour le sac gonflable du passager 1-11
Réglage du rétroviseur 1-11
Réglage du volant 1-12
Éclairage intérieur 1-13
Éclairage extérieur 1-13
Essuie-glace/lave-glace 1-14
Commandes de climatisation 1-15
Transmission 1-15

Fonctions du véhicule
Radio(s) 1-17
Radio satellite 1-18
Appareils audio portatifs 1-18
Bluetooth[MD] 1-18
Commandes au volant 1-19
Régulateur de vitesse automatique 1-19
Système de navigation 1-20
Centralisateur informatique de bord (CIB) 1-20
Prises de courant 1-21
Panneau de pavillon 1-21
Cabriolet 1-22

Performances et maintenance
Système de traction asservie (TCS) 1-22
Remorquage 1-22
Surveillance de la pression des pneus 1-23
Caractéristiques des modèles Z06, Z16 et ZR1 1-23
Indicateur d'usure d'huile à moteur 1-24
Conduite pour une meilleure économie de carburant 1-25
Batterie 1-25
Programme d'assistance routière 1-26
OnStar[MD] 1-26

Tableau de bord



A. *Bouches d'air à la page 8-7*.

B. *Affichage tête haute (HUD) à la page 5-37* (selon l'équipement).

C. Levier des clignotants. Se reporter à *Feux de direction et de changement de voie (Auto Signal) à la page 6-6*.

Régulateur de vitesse à la page 9-52.

Feux antibrouillard à la page 6-7.

Commandes d'éclairage extérieur à la page 6-1.

D. Manettes de changement de vitesse manuel (si montées). Se reporter à la rubrique *Boîte de vitesses automatique à la page 9-31*.

E. *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30*.

F. *Groupe d'instruments du tableau de bord à la page 5-10*.

G. *Essuie-glace/Lave-glace avant à la page 5-5*.

H. Boutons du centralisateur informatique de bord. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30*.

I. *Feux de détresse à la page 6-6*.

J. *Radio AM-FM à la page 7-6*.

K. *Système de double climatisation automatique à la page 8-1*.

L. Bouton de dégagement du volet d'accès au réservoir à essence. Se reporter à la rubrique *Remplissage du réservoir à la page 9-60*.

Bouton d'ouverture du hayon/coffre. Se reporter à la rubrique « Ouverture du hayon/coffre », sous *Hayon à la page 2-12*.

M. *Commande d'éclairage du tableau de bord à la page 6-8*.

N. Connecteur de liaison de données (DLC). Voir *Témoin d'anomalie à la page 5-20*.

O. Commande de capote électrique (si montée). Se reporter à la rubrique *Toit décapotable à la page 2-27*.

P. *Bluetooth à la page 7-22* (selon l'équipement).

Commandes au volant à la page 5-3 (selon l'équipement).

Q. *Réglage du volant à la page 5-2*.

R. *Avertisseur sonore à la page 5-4*.

S. Bouton de colonne de direction télescopique (le cas échéant). Se reporter à la rubrique *Réglage du volant à la page 5-2*.

T. *Positions de contact à la page 9-22*.

U. *Sièges avant chauffants à la page 3-8* (selon l'équipement).

V. Levier de vitesses (automatique illustré). Se reporter à *Boîte de vitesses automatique à la page 9-31* ou *Boîte de vitesses manuelle à la page 9-37*.

W. *Système de gestion active à la page 9-43*.

X. *Prises de courant à la page 5-7*.

Y. *Commande d'amortissement sélectif à la page 9-50*.

Z. *Porte-gobelets à la page 4-1*.

AA. *Cendriers à la page 5-9*.

Allume-cigare à la page 5-8.

AB. *Frein de stationnement à la page 9-41*.

AC. *Boîte à gants à la page 4-1*.

AD. *Bloc-fusibles du tableau de bord à la page 10-58*.

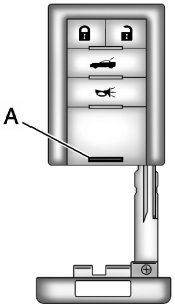
Informations initiales relatives à la conduite

Cette section présente brièvement d'importantes caractéristiques qui peuvent ou non faire partie de votre véhicule.

Pour des informations plus détaillées, se reporter à chacune des caractéristiques décrites plus loin dans ce guide du propriétaire.

Système de télédéverrouillage (RKE)

L'émetteur de télédéverrouillage (RKE) s'utilise pour verrouiller et déverrouiller les portes à une distance pouvant atteindre 30 m (100 pi) du véhicule.



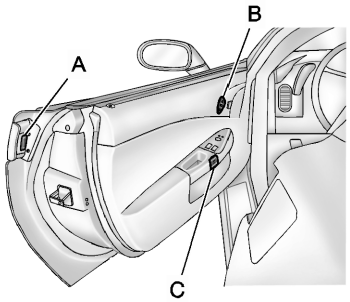
1. Appuyer sur pour déverrouiller la porte du conducteur. Appuyer à nouveau dans les cinq secondes pour déverrouiller les deux portes.
2. Presser pour verrouiller toutes les portes.
3. Maintenir enfoncé pendant une seconde environ pour ouvrir le hayon/le coffre.

4. Appuyer sur pour faire retentir le klaxon. Appuyer sur une autre touche de l'émetteur de télédéverrouillage pour arrêter le klaxon.
5. Appuyer sur le bouton (A) pour retirer la clé. La clé peut être utilisée pour verrouiller et déverrouiller la boîte à gants et pour ouvrir le hayon ou le couvercle du coffre en cas de panne électrique. Se reporter à *Hayon à la page 2-12* pour plus d'informations.

Se reporter à *Clés à la page 2-2* et à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-4*.

Serrures de porte

De l'extérieur, appuyer sur le bouton ou de l'émetteur de télédéverrouillage.



Lorsque vous avez l'émetteur de télédéverrouillage avec vous, vous pouvez également déverrouiller ou ouvrir la porte en pinçant le capteur (A) de la poignée de porte.

Depuis l'intérieur, utiliser le commutateur (B) de serrure de porte à commande électrique, placé au sommet du panneau de porte, près des deux glaces.

(déverrouillage): Presser pour déverrouiller les portes.

(verrouillage): Presser pour verrouiller les portes.

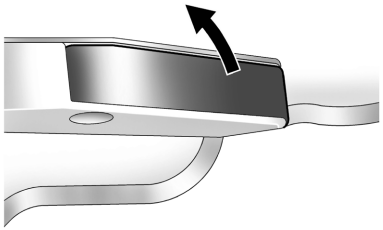
Pour ouvrir une porte de l'intérieur après son verrouillage, appuyer sur le bouton (C) de l'avant de la poignée de porte et pousser sur la porte pour l'ouvrir.

Voir *Serrures de porte à commande électrique à la page 2-11*.

Panne d'alimentation électrique

Si la batterie du véhicule est déchargée, la porte du conducteur peut être ouverte manuellement.

À l'intérieur du véhicule



Tirer la poignée d'ouverture de la porte située sur le plancher à côté du siège.

Déverrouillage du coffre

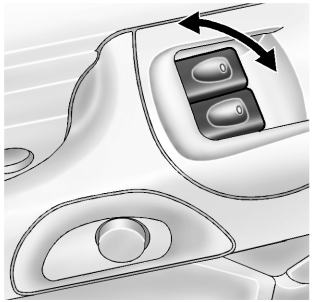
Ouverture et fermeture du hayon/du coffre

Il existe trois manières d'ouvrir le hayon/coffre.

- Appuyer sur le bouton situé au-dessus de la plaque d'immatriculation. L'émetteur d'accès sans clé doit être à moins de 3 pieds du bouton.
- Appuyer sur le bouton situé à gauche du volant.
- Appuyer sur le bouton de l'émetteur d'accès sans clé.

Pour de plus amples informations, se reporter à *Hayon à la page 2-12*.

Glaces



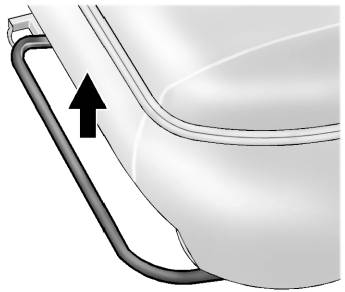
Les commandes des lève-glaces électriques se trouvent dans chaque porte.

Tirer ou presser l'avant du commutateur pour lever ou abaisser la glace.

Pour de plus amples informations, se reporter à *Glaces à commande électrique à la page 2-20*.

Réglage du siège

Sièges à commande manuelle

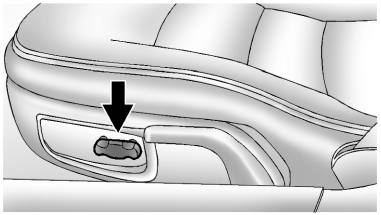


Pour régler un siège à commande manuelle :

1. Lever la barre située sous l'avant du siège pour le déverrouiller.
2. Glisser le siège à la position désirée et relâcher la barre.
3. Essayer de déplacer le siège vers l'arrière et vers l'avant pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Se reporter à *Réglage du siège à la page 3-2* pour de plus amples informations.

Sièges à commande électrique

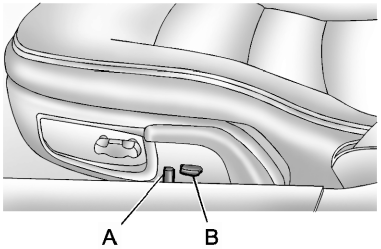


Pour régler un siège à commande électrique, selon l'équipement :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.
- Lever ou abaisser la partie avant ou arrière du coussin de siège en déplaçant la partie avant ou arrière de la commande vers le haut ou vers le bas.

Se reporter à *Réglage de siège à commande électrique à la page 3-3* pour de plus amples informations.

Support lombaire et appuie latéral électriques

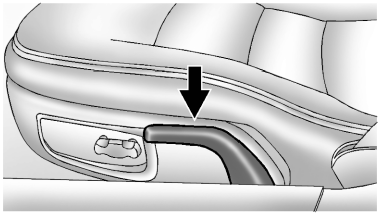


Pour régler le soutien lombaire (si disponible) :

- Déplacer la commande (A) vers l'avant ou l'arrière pour régler le support lombaire.
- Déplacer la commande (B) vers le haut ou le bas pour régler les appuis latéraux.

Se reporter à *Réglage du soutien lombaire à la page 3-6* pour de plus amples informations.

Sièges à dossier inclinable

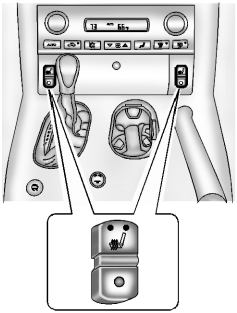


Pour incliner un dossier manuel :

1. Lever le levier du côté extérieur du siège.
2. Déplacer le dossier de siège à la position désirée, puis relâcher le levier pour verrouiller le dossier de siège en place.
3. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Se reporter à *Inclinaison des dossiers de siège à la page 3-6* pour de plus amples informations.

Sièges chauffants



S'ils sont disponibles, les boutons se trouvent sur la console centrale. Le contact doit être mis.

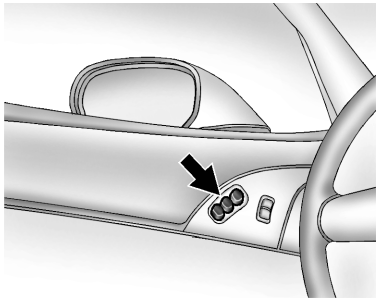
: Appuyer pour allumer le siège chauffant à la température maximale.

Réappuyer pour sélectionner une température inférieure.

◯ : Presser pour désactiver le système.

Se reporter à *Sièges avant chauffants à la page 3-8* pour de plus amples informations.

Fonctions de mémorisation



Sur les véhicules équipés de la fonction de mémorisation, les commandes se trouvant sur la porte du conducteur sont utilisées pour programmer et rappeler les réglages mémorisés du siège du conducteur, des rétroviseurs extérieurs et de la colonne de direction télescopique.

Enregistrement des positions mémorisées

Pour enregistrer en mémoire :

1. Régler le siège du conducteur, les deux rétroviseurs extérieurs et la colonne de direction télescopique.
2. Maintenir enfoncé « 1 » jusqu'à ce que deux bips retentissent.
3. Recommencer en utilisant « 2 », pour la position d'un second conducteur.

Rappel :

- Sur les véhicules à boîte de vitesses automatique, presser et relâcher « 1 » ou « 2 ».

  Si le véhicule est en position de stationnement (P), un signal sonore unique retentit et la position mémorisée est rappelée après un bref délai.

  Si le véhicule n'est pas en position de stationnement (P), trois signaux sonores retentissent et la position mémorisée n'est pas rappelée.
- Sur les véhicules à boîte de vitesses manuelle, si le contact est mis, le frein de stationnement doit être serré pour pouvoir rappeler la position mémorisée. Presser et relâcher « 1 » ou « 2 ».

  Un signal sonore unique retentit et la position mémorisée est rappelée après un bref délai.

  Si le contact est mis et que le frein de stationnement n'est pas serré, trois signaux sonores retentissent et la position mémorisée n'est pas rappelée.

Voir « Siège, rétroviseurs et volant à mémoire » sous *Réglage de siège à commande électrique à la page 3-3* pour plus d'informations.

Siège du conducteur à recul automatique

Cette fonction permet de reculer le siège et de déplacer la colonne de direction télescopique pour dégager plus d'espace et faciliter la sortie du conducteur.

: Appuyer pour enregistrer et rappeler la position de recul automatique du siège conducteur.

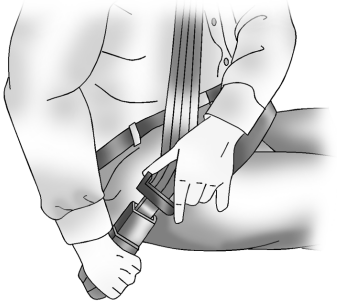
Pour enregistrer en mémoire :

1. Rappeler la position de conduite désirée en appuyant sur « 1 ».
2. Placer le siège et la colonne de direction télescopique dans la position de sortie souhaitée.
3. Maintenir enfoncé jusqu'à ce que deux bips retentissent.
4. Recommencer en utilisant « 2 », pour la position d'un second conducteur.

Pour rappeler un réglage enregistré, appuyer et relâcher . Le véhicule doit être en position P (stationnement) en cas de transmission automatique ou le frein de stationnement doit être serré en cas de transmission manuelle. Un bip unique retentit. Le siège et la colonne de direction télescopique se déplacent jusqu'à la position enregistrée antérieurement pour ce conducteur.

Voir « Siège, rétroviseurs et volant à mémoire » sous *Réglage de siège à commande électrique à la page 3-3* pour plus d'informations.

Ceintures de sécurité



Se reporter aux sections suivantes pour une importante information sur l'utilisation correcte des ceintures de sécurité.

- *Ceintures de sécurité à la page 3-9*.
- *Comment porter correctement les ceintures de sécurité à la page 3-13*.

- *Ceinture baudrier à la page 3-19*.
- *Dispositif d'ancrages inférieurs pour siège d'enfant (système LATCH) (modèles coupés et décapotables uniquement) à la page 3-45* ou *Dispositif d'ancrages inférieurs pour siège d'enfant (système LATCH) (modèles Z06 et ZR1 uniquement) à la page 3-46*.

Système de détection pour le sac gonflable du passager

Dans certaines circonstances, le système de détection du passager désactive le sac gonflable frontal et le sac gonflable latéral intégré au siège du passager avant droit. Les sacs gonflables du conducteur et de longeron de toit ne sont pas concernés.

Le témoin d'état de sac gonflable de passager est visible dans le rétroviseur au démarrage.



États-Unis

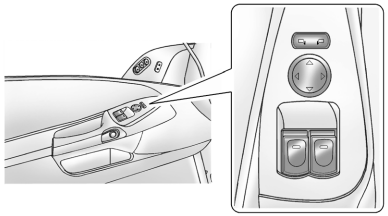


Canada et Mexique

Se reporter à *Système de détection de passager à la page 3-31* pour d'importantes informations.

Réglage du rétroviseur

Rétroviseurs extérieurs



Les commandes électriques des rétroviseurs extérieurs se trouvent sur la porte du conducteur.

1. Déplacer la commande supérieure vers la gauche ou la droite pour choisir le rétroviseur côté conducteur ou passager.
2. Déplacer le rétroviseur dans la direction désirée à l'aide des flèches du pavé de commande.

Laisser le commutateur du sélecteur en position centrale si aucun ajustement des rétroviseurs extérieurs n'est effectué.

Voir *Rétroviseurs à commande électrique à la page 2-18*.

Rabattre manuellement les rétroviseurs pour éviter qu'ils soient endommagés dans les lave-autos automatiques. Tirer le rétroviseur vers le véhicule. Pour les ramener à leur position d'origine, les repousser vers l'extérieur.

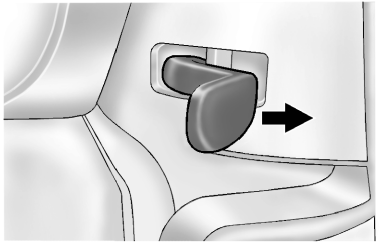
Voir *Rétroviseurs rabattables à la page 2-18*.

Rétroviseur intérieur

Les véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur à assombrissement automatique réduisent automatiquement l'éblouissement des phares des véhicules qui suivent.

Voir *Rétroviseur à atténuation automatique à la page 2-19*.

Réglage du volant

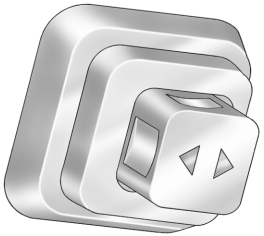


Le levier se trouve sur le côté gauche de la colonne de direction.

Pour régler le volant de direction :

1. Tirer le levier vers soi.
2. Déplacer le volant vers le haut ou vers le bas.
3. Relâcher le levier pour verrouiller le volant en place.

Colonne de direction télescopique



Le commutateur de colonne de direction télescopique (option) se trouve du côté droit de la colonne de direction.

Pour régler la colonne de direction télescopique :

1. Pousser le commutateur vers l'avant pour éloigner le volant.
2. Tirer le commutateur vers vous pour rapprocher le volant.

La position de la colonne de direction télescopique peut être enregistrée avec vos réglages de mémoire. Pour plus d'informations, se reporter à « Siège, rétroviseurs et volant à mémoire », sous *Réglage de siège à commande électrique à la page 3-3*.

Éclairage intérieur

Éclairage d'accueil

Quand l'une des portes ou le hayon/le coffre est ouvert, l'éclairage intérieur s'allume, à moins qu'il ne fasse clair à l'extérieur.

L'éclairage d'accueil peut également être allumé ou éteint en appuyant sur le bouton de réglage de l'intensité d'éclairage du tableau de bord.

Lampes de lecture

Le rétroviseur intérieur comprend deux liseuses. Elles s'allument lorsqu'une porte est ouverte. Lorsque les portes sont fermées, appuyer sur les boutons des lampes pour allumer chaque lampe.

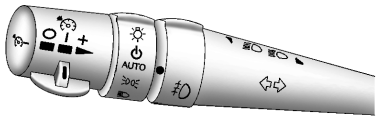
Commande de l'éclairage intérieur

Pour régler l'intensité des lumières intérieures, tourner et maintenir enfoncé le bouton de commande d'intensité situé sur le côté gauche du tableau de bord. Appuyer sur le bouton pour allumer ou éteindre les lumières.

Pour plus d'informations sur l'éclairage, se repporter à :

- *Commande d'éclairage du tableau de bord à la page 6-8*.
- *Éclairage d'accès/de sortie à la page 6-9*.

Éclairage extérieur



Éclairage extérieur

La commande d'éclairage extérieur se trouve sur le levier multifonction à gauche du volant.

☼ **:** Tourner l'anneau marqué de ce symbole pour allumer ou éteindre l'éclairage extérieur.

⏻ **:** Extinction de l'éclairage extérieur.

AUTO: Placer les feux extérieurs en mode automatique. Le mode AUTO allume ou éteint les feux extérieurs en fonction du niveau de lumière à l'extérieur du véhicule.

: Allume les feux de stationnement, les feux de gabarit, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord.

: Allume les phares, les feux de stationnement, les feux de gabarit, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord.

Feu de direction et de changement de voie

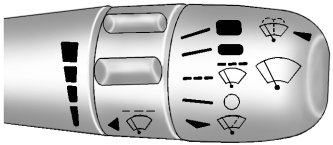
Le levier de feu de direction possède deux positions vers le haut et vers le bas, pour signaler un changement de voie ou de direction.

- Pour changer de voie, lever ou abaisser le levier. Le feu clignote automatiquement trois fois.
- Pour tourner, lever ou abaisser le levier à fond. Le feu s'éteint lorsque le changement de direction est terminé.

Pour plus d'informations, se reporter à :

- *Commandes d'éclairage extérieur à la page 6-1*.
- *Feux de direction et de changement de voie (Auto Signal) à la page 6-6*.

Essuie-glace/lave-glace



Le levier d'essuie-glace est placé à droite du volant.

: Balayages rapides.

: Balayages lents.

: Permet de déterminer un délai entre les balayages.

: S'utilise pour l'essuie-glace intermittent. Faire tourner la bande de réglage de fonctionnement intermittent vers le bas pour allonger les interruptions ou vers le haut pour les raccourcir.

: Désactive les essuie-glaces.

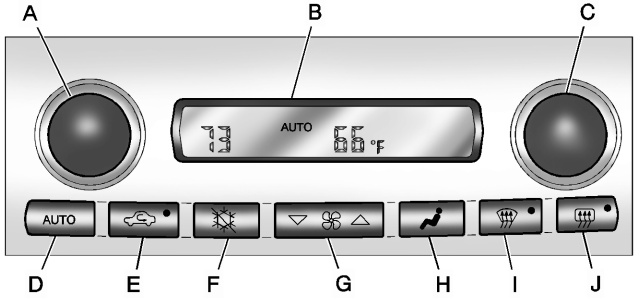
: S'utilise pour un seul cycle de balayage. Pour plusieurs cycles, maintenir la bande plus longtemps.

Lave-glace: Appuyer sur le bouton à l'extrémité du levier jusqu'à ce que le lave-glace se mette en fonction.

Voir *Essuie-glace/Lave-glace avant à la page 5-5*.

Commandes de climatisation

Grâce à ce système, le chauffage, la climatisation et la ventilation du véhicule peuvent être contrôlés.

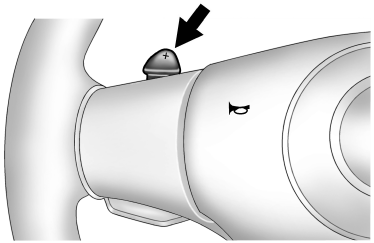


A. Commande de la température côté conducteur
B. Affichage
C. Climatisation à deux zones
D. AUTO
E. Recyclage d'air
F. Climatisation
G. Commande du ventilateur
H. Bouton de mode de distribution d'air
I. Dégivrage
J. Désembueur de lunette arrière

Voir *Système de double climatisation automatique à la page 8-1*.

Transmission

Changement de vitesse manuel par palettes (boîte automatique)



Pour utiliser le système de changement de rapport manuel par palettes, le sélecteur de la boîte automatique doit être en mode sport (S). Le système est activé en appuyant sur la palette placée au-dessus des rayons du volant,

pour passer manuellement au rapport supérieur, ou en tirant sur la palette placée derrière les rayons du volant pour rétrograder manuellement. Le rapport en cours s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB) ou à l'affichage tête haute (HUV) (options).

Le système de changement de rapport manuel par palettes peut être désactivé en quittant le mode Sport (S) ou en repassant en marche avant (D), ou encore en maintenant le bouton de passage au rapport supérieur pendant plus d'une seconde.

Le système de changement de rapport manuel par palettes ne permet pas de changer de rapport si la vitesse du véhicule est trop élevée ou trop basse. Il ne permet pas non plus de démarrer en quatrième (4) ou dans un rapport supérieur.

Voir *Boîte de vitesses automatique à la page 9-31*.

Témoin de changement de vitesse de la première à la quatrième (boîte de vitesses manuelle)

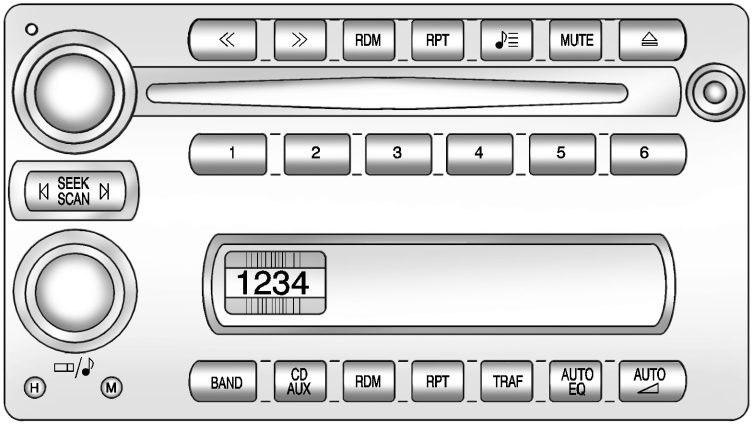


En cas de boîte de vitesses manuelle, lorsque ce témoin s'allume, on ne peut passer que de la première (1) à la quatrième (4), plutôt que de la première (1) à la deuxième (2).

Pour plus d'informations au sujet de la conduite économisant le carburant, se reporter à *Boîte de vitesses manuelle à la page 9-37*.

Fonctions du véhicule

Radio(s)



Radio avec lecteur de CD

Bouton supérieur (puissance/ volume): Presser pour mettre le système en/hors fonction. Tourner pour augmenter ou diminuer le volume.

BAND (bande): Appuyer pour commuter entre FM1, FM2, AM et XM1 ou XM2 (option).

**: Tourner pour sélectionner les stations.

SEEK (recherche) : Appuyer pour rechercher des émetteurs.

SCAN (exploration) : Maintenir enfoncé pour balayer les émetteurs.

i : Appuyer pour modifier l'information qui s'affiche en écoutant la radio.

Pour plus d'informations à ce sujet et sur les autres caractéristiques de la radio, se reporter à *Introduction à la page 7-1* et à *Fonctionnement à la page 7-3*.

Programmation des stations

Jusqu'à 30 émetteurs peuvent être programmés : 6 FM1, 6 FM2, et 6 AM, ainsi que 6 XM1 et 6 XM2 (option).

Pour programmer les présélections :

1. Mettre en fonction la radio.
2. Appuyer sur le bouton BAND pour choisir la bande FM1, FM2, AM, XM1 ou XM2.
3. Syntoniser la station voulue.
4. Appuyer sur AUTO EQ (réglage automatique de la tonalité) pour sélectionner l'égalisation.
5. Presser et maintenir l'un des six boutons-poussoirs numérotés jusqu'à ce que la radio émette un bip.
6. Répéter ces étapes pour chacune des touches.

Voir *Fonctionnement à la page 7-3*.

Réglage de l'horloge

Pour régler l'heure :

1. Presser et maintenir H jusqu'à ce que l'heure correcte s'affiche.
2. Presser et maintenir M jusqu'à ce que la minute correcte s'affiche.

Voir *Horloge à la page 5-7*.

Radio satellite

XM est un service de radiodiffusion par satellite couvrant les 48 États contigus des États-Unis et 10 provinces canadiennes. Les radios satellites XM proposent, avec un son de qualité numérique, un vaste éventail de programmes et musiques exempts de coupures publicitaires, et ce, d'une côte à l'autre.

Des frais de service sont requis pour bénéficier du service XM.

Pour plus d'informations, se reporter à :

- www.xmradio.com ou appeler le numéro 1-800-929-2100 (États-Unis)
- www.xmradio.ca ou appeler le numéro 1-877-438-9677 (Canada)

Se reporter à « Service de radio satellite XM » sous *Radio satellite à la page 7-9*.

Appareils audio portatifs

Ce véhicule peut être équipé d'une prise d'entrée auxiliaire placée sur la façade de la radio. Des appareils extérieurs tels que des iPod^{MD}, des lecteurs MP3, etc. peuvent être connectés à la prise d'entrée auxiliaire en utilisant un câble de prise d'entrée de 3,5 mm (1/8 po).

Se reporter à la description de l'utilisation de la prise d'entrée auxiliaire, sous *Appareils auxiliaires à la page 7-21*.

Bluetooth^{MD}

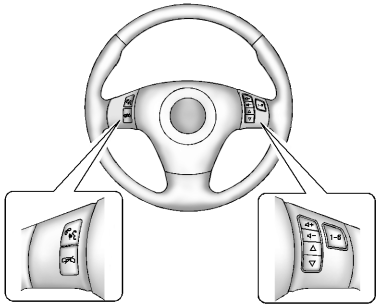
Sur les véhicules qui en sont équipés, le système Bluetooth permet aux utilisateurs possédant un téléphone cellulaire compatible Bluetooth de lancer et de recevoir des appels mains libres en utilisant le système audio du véhicule et les commandes du véhicule.

Le téléphone compatible Bluetooth doit être jumelé avec le système Bluetooth avant d'être utilisé dans le

véhicule. Certains téléphones sont incompatibles. Pour plus d'informations, visiter le site www.gm.com/bluetooth.

Pour de plus amples informations, se reporter à *Bluetooth à la page 7-22*.

Commandes au volant



Sur les véhicules à commandes au volant, certaines commandes audio peuvent être réglées au volant.

: Appuyer pour activer ou désactiver les haut-parleurs du véhicule. Appuyer pendant plus de deux secondes pour interagir avec le système OnStar[MD] ou Bluetooth.

: Presser pour rejeter un appel entrant ou mettre fin à un appel en cours.

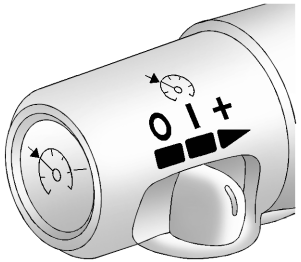
+ / - : Augmente ou diminue le volume

/ : Presser pour changer les stations de radio ou pour sélectionner les pistes du CD.

1 à 6 boutons poussoirs de présélection: Appuyer sur ce bouton pour écouter les stations mémorisées sur les boutons-poussoirs.

Pour de plus amples informations, se reporter à *Commandes au volant à la page 5-3*.

Régulateur de vitesse automatique



Les commandes du régulateur de vitesse à commande adaptative se trouvent à l'extrémité du levier multifonction.

: Désactive le système.

: Active le système.

+ : Utiliser pour faire accélérer le véhicule ou revenir à une vitesse préalablement réglée.

: Presser le bouton à l'extrémité du levier multifonction pour régler la vitesse.

Voir *Régulateur de vitesse à la page 9-52*.

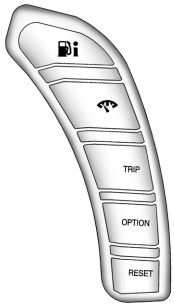
Système de navigation

Le système de navigation du véhicule (si le véhicule en est équipé) fournit des cartes détaillées de la majorité des grandes autoroutes et routes. Après avoir programmé une destination, le système fournit des instructions de changement de direction qui permettent d'atteindre la destination. En outre, le système peut contribuer à localiser de nombreux points d'intérêts (POI), tels que les banques, les aéroports, les restaurants, etc.

Se reporter au mode d'emploi du système de navigation pour plus d'informations.

Centralisateur informatique de bord (CIB)

L'écran CIB se trouve à la base du tableau de bord. Il indique le statut de nombreux systèmes du véhicule et permet d'accéder au menu de personnalisation.



Les boutons du CIB sont placés sur le tableau de bord, à droite du bloc d'instruments.

: Appuyer pour afficher l'information relative au carburant comme l'économie et la consommation de carburant.

: Appuyer pour afficher l'information relative aux indicateurs comme la pression et la température de l'huile, la température du liquide de refroidissement ou du liquide de boîte de vitesses automatique (le cas échéant), la tension de la batterie et la pression de gonflage des pneus avant ou arrière.

TRIP (totalisateur partiel): Appuyer pour afficher le kilométrage total et celui du trajet, la fonction de temps écoulé, votre vitesse moyenne et la durée de vie utile de l'huile moteur.

OPTION (option): Appuyer pour choisir des options personnelles dont le véhicule peut être doté, comme le verrouillage des portes, sièges à accès facile et la langue.

RESET (réinitialisation): Appuyer sur ce bouton, ainsi que sur les autres boutons pour réinitialiser des fonctions du système, sélectionner des options personnelles et les désactiver ou pour indiquer au centralisateur informatique de bord (CIB) que vous avez pris connaissance des messages affichés.

Pour de plus amples informations, se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30*.

Personnalisation du véhicule

Certaines fonctions du véhicule peuvent être programmées en utilisant les boutons du CIB placés à gauche du volant. Ces fonctions comprennent :

- Unités
- Fonctions de mémorisation
- Fonctions d'éclairage
- Confirmation de verrouillage et de déverrouillage
- Paramétrage de verrouillage et de déverrouillage de porte.
- Langue
- Personalization Name (nom de la personnalisation)

Voir *Personnalisation du véhicule à la page 5-65*.

Prises de courant

Vous pouvez utiliser la prise de courant auxiliaire pour brancher des appareils électriques comme un téléphone cellulaire ou un lecteur MP3.

La prise électrique pour accessoires est située dans le compartiment de rangement de la console centrale, côté avant gauche.

Retirer le couvercle pour y accéder, le remettre en place lorsque vous ne l'utilisez pas.

Voir *Prises de courant à la page 5-7*.

Panneau de pavillon

En cas de toit amovible, il existe trois loquets de déverrouillage. Deux loquets se trouvent sur l'avant du panneau de toit et le troisième au dos du panneau du toit. Se reporter à la rubrique d'ouverture du panneau de toit, sous *Panneau de toit à la page 2-22*.

Les premières fois, se faire aider pour retirer le panneau du toit. Le panneau de toit retiré doit toujours être rangé correctement dans le compartiment de rangement arrière.

Pour de plus amples informations :

- Se reporter à la rubrique sur le rangement du panneau de toit, sous *Panneau de toit à la page 2-22*.
- Se reporter à la rubrique sur l'installation du panneau de toit, sous *Panneau de toit à la page 2-22*.

Cabriolet

Le toit amovible (option) peut être abaissé et rangé derrière le siège. Pour le mode d'emploi, se reporter à *Toit décapotable à la page 2-27*.

Performances et maintenance

Système de traction asservie (TCS)

Le système de traction asservie limite le patinage des roues. Le système est activé automatiquement au démarrage.

- Pour désactiver la traction asservie, appuyer et relâcher sur la console. s'allume et le message adéquat s'affiche au CIB. Se reporter à *Messages du système de correction d'assiette à la page 5-52*.
- Presser et relâcher à nouveau le bouton pour réactiver la traction asservie.

Voir *Système de traction asservie (TCS) à la page 9-42*.

Le véhicule est équipé d'un système de contrôle de la stabilité qui contribue à maintenir le contrôle directionnel du véhicule dans les situations difficiles. Se reporter à *Système de gestion active à la page 9-43*.

Le véhicule peut être équipé du mode de conduite sportive (sauf ZR1), de la gestion de traction de performance (ZR1) et du contrôle de lancement conçu pour favoriser le rendement en accélération et en virage. Se reporter à *Mode de conduite sportive à la page 9-45*.

Remorquage

Le véhicule n'a pas été conçu et n'est pas destiné à être remorqué avec l'une des roues en contact avec le sol.

Se reporter à *Remorquage du véhicule à la page 10-92* et à *Remorquage derrière un véhicule de plaisance à la page 10-93*.

Surveillance de la pression des pneus

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).



Le pictogramme d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) vous signale une perte importante de pression de l'un des pneus du véhicule. Si le pictogramme d'avertissement s'allume, arrêtez-vous le plus tôt possible et gonflez le pneu à la pression recommandée, figurant dans l'étiquette d'information sur les des pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*.

Le pictogramme d'avertissement demeure allumé tant que la pression du pneu n'a pas été corrigée.

Par temps froid, le pictogramme d'avertissement de basse pression des pneus peut s'afficher quand le véhicule démarre pour la première fois puis s'éteint. Ceci peut être un indicateur précoce d'abaissement de la pression des pneus et qu'il convient de les gonfler à la pression correcte.

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne remplace pas l'entretien mensuel normal des pneus. Il incombe au conducteur de maintenir la pression correcte des pneus.

Voir *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-73*.

Caractéristiques des modèles Z06, Z16 et ZR1

Vérification de l'huile moteur

Les modèles ZO6, ZR1 et Z16 coupé à transmission manuelle (Grand Sport) possèdent un circuit de graissage pour carter sec haute performance. Ce système fonctionne autrement qu'un système ordinaire. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-14*.

Avant de vérifier le niveau d'huile, le moteur doit être réchauffé et arrêté depuis au moins cinq minutes. Ceci permet d'obtenir une indication précise du niveau d'huile.

Démarrage par batterie auxiliaire

La batterie des modèles ZO6, ZR1 et Z16 coupé à transmission manuelle (Grand Sport) se trouve à l'arrière du véhicule. Il est superflu d'accéder à la batterie pour un démarrage par batterie auxiliaire.

Il existe des bornes à distance positive (+) et négative (-) dans le compartiment moteur à cet effet. Se reporter à *Batterie à la page 10-44* et *Démarrage à l'aide de câbles à la page 10-88*.

Bruit de frein

Dans certaines conditions atmosphériques ou de fonctionnement, il est possible que le système de freinage émette des bruits. Le système de freinage est conçu pour une excellente résistance au fading et un fonctionnement cohérent grâce à l'utilisation des plaquettes de freins hautes performances. Il est normal que les freins émettent un bruit et cela n'affecte pas les performances du système. Se reporter à *Freinage à la page 9-4*.

Lavage du véhicule

Les lave-autos automatiques ne sont pas recommandés pour ce véhicule. Certains lave-autos automatiques risquent d'endommager le véhicule, les roues et la capote (en option).

Si vous entrez dans un lave-auto automatique qui ne présente pas suffisamment d'espace sous le châssis et/ou pour les pneus/roues larges, vous risquez d'endommager le véhicule. Vérifier avec le directeur du lave-auto que le véhicule n'est pas trop gros avant d'y entrer ou utiliser un lave-auto manuel. Se reporter à la rubrique sur le lavage du véhicule, sous *Entretien extérieur à la page 10-93*.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Le système de durée de vie de l'huile moteur calcule la durée de vie de l'huile sur base de l'utilisation du véhicule et affiche un message au CIB lorsqu'il est nécessaire de vidanger l'huile moteur et de remplacer le filtre. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé à 100 % après une vidange.

Réinitialisation du système de durée de vie de l'huile

1. Appuyer sur le bouton TRIP (compteur kilométrique journalier) jusqu'à ce que le pourcentage OIL LIFE (durée de vie utile de l'huile) s'affiche.
2. Appuyer sur RESET (réinitialisation) pendant deux secondes. Le message OIL LIFE REMAINING 100% (durée de vie de l'huile moteur) s'affiche.

Voir *Indicateur d'usure de l'huile moteur à la page 10-21*.

Conduite pour une meilleure économie de carburant

Les habitudes de conduite peuvent affecter la consommation. Voici quelques conseils de conduite permettant de diminuer au mieux la consommation.

- Éviter les départs rapides et accélérer en douceur.
- Freiner progressivement et éviter les arrêts brusques.
- Éviter de faire tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes.
- Lorsque les conditions routières et météorologiques le permettent, utiliser le régulateur de vitesse, si le véhicule en est doté.
- Respecter toujours les limitations de vitesse ou rouler plus lentement lorsque les conditions l'exigent.
- Maintenir les pneus à la pression correcte.
- Combiner plusieurs trajets en un seul.
- Remplacer les pneus du véhicule par des pneus de même spécification TPC, qui figure sur la paroi du pneu, à côté de la taille.
- Respecter les programmes d'entretien préconisés.

Supercarburant

Le moteur du véhicule a été conçu pour fonctionner à l'essence super sans plomb. Se reporter à *Carburant recommandé à la page 9-56*.

Batterie

Ce véhicule est équipé d'une batterie sans entretien. Se reporter à *Batterie à la page 10-44* et à *Démarrage à l'aide de câbles à la page 10-88*.

Pour les modèles ZO6, ZR1 et Z16 coupé à transmission manuelle (Grand Sport), la batterie se trouve dans la zone de hayon/coffre arrière. Il est superflu d'accéder à la batterie pour faire démarrer le véhicule au moyen d'une batterie auxiliaire. Il existe dans des bornes positive (+) et négative (-) dans le compartiment moteur.

Programme d'assistance routière

États-Unis : **1-800-243-8872**

Utilisateurs TTY (États-Unis) : **1-888-889-2438**

Canada : **1-800-268-6800**

Mexique : **01-800-466-0800**

En tant que propriétaire d'un véhicule Chevrolet neuf, vous êtes automatiquement inscrits au programme d'assistance routière.

Pour de plus amples informations, se reporter à *Programme d'assistance routière (É.-U. et Canada) à la page 13-9* ou *Programme d'assistance routière (Mexique) à la page 13-12*.

Assistance routière et OnStar (États-Unis et Canada)

Si vous êtes abonné à OnStar, appuyer sur le bouton : votre emplacement GPS est envoyé à un conseiller OnStar qui vous aidera à résoudre votre problème, contactera l'assistance routière et signalera votre emplacement exact afin que vous puissiez obtenir l'aide nécessaire.

Centre d'aide en ligne à la clientèle (États-Unis et Canada)

Le centre d'aide en ligne à la clientèle est un service gratuit qui inclut les rappels d'entretien, des conseils d'entretien, le guide du propriétaire en ligne, des privilèges spéciaux, etc.

Abonnez-vous aujourd'hui sur le site **www.chevyownercenter.com** (États-Unis) ou **www.gm.ca** (Canada).

OnStar^{MD}



OnStar^{MD} utilise des technologies novatrices et des conseillers pour offrir une large gamme de services de sûreté, sécurité, navigation, diagnostic et appel.

Réaction automatique en cas de collision

En cas de collision, des capteurs intégrés peuvent automatiquement alerter un conseiller OnStar, qui est immédiatement connecté au véhicule pour savoir si vous avez besoin d'assistance.

Comment fonctionne le service OnStar

: Ce bouton bleu vous relie à un conseiller OnStar spécialement formé pour vérifier votre information de compte et répondre à vos questions.

: Appuyer sur ce bouton rouge d'urgence pour obtenir une aide en priorité des conseillers d'urgence OnStar spécialement formés.

: Appuyer sur ce bouton pour un appel mains libres activé vocalement et pour donner des commandes vocales de navigation virage après virage.

Les services suivants sont disponibles sur la plupart des véhicules : assistance en cas de crise, assistance en cas de vol du véhicule, diagnostics du véhicule, assistance routière pour le déverrouillage à distance des portes, navigation virage après virage et appel mains libres. Tous les services OnStar ne sont pas disponibles sur tous les véhicules.

Pour plus d'informations, consulter le guide du propriétaire OnStar ou visiter le site Internet www.onstar.com (aux États-Unis) ou www.onstar.ca (au Canada). Vous pouvez également contacter OnStar par téléphone au numéro 1-888-4-ONSTAR (1-888-466-7827) ou par TTY au 1-877-248-2080, ou appuyer sur pour parler à un conseiller OnStar 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Pour une description complète des services OnStar et des limitations du système, consulter le guide du propriétaire OnStar placé dans la boîte à gants.

Les services OnStar sont soumis aux termes et conditions OnStar figurant dans l'information de l'abonné OnStar.

Le service OnStar ne fonctionne que dans les zones où OnStar a conclu un accord avec un fournisseur de service sans fil local.

Le service OnStar ne fonctionne également que si le fournisseur de service sans fil choisi par OnStar possède la couverture, le réseau et les capacités de réception nécessaires au service, ainsi que la technologie compatible avec le service OnStar. Tous les services ne sont pas disponibles partout, particulièrement dans les zones distantes ou enfermées, ni en permanence.

Le système OnStar peut enregistrer et transmettre des informations au sujet du véhicule. Ces informations sont envoyées automatiquement à un centre d'appel OnStar lors d'une pression sur ou sur , ou si les sacs gonflables ou le système ACR se déploient. Les informations sur le véhicule incluent habituellement l'emplacement GPS du véhicule et, en cas de collision, une information supplémentaire au sujet de l'accident dans lequel le véhicule a été impliqué (p.ex. la direction de la collision).

Lorsque l'appel mains libres OnStar est utilisé, le véhicule envoie également à OnStar l'emplacement GPS du véhicule afin de pouvoir offrir les services nécessaires sur le lieu de l'accident.

Les informations de position du véhicule ne sont disponibles que si les signaux des satellites GPS sont disponibles et ne rencontrent pas d'obstacle.

Le véhicule doit posséder un circuit électrique en état de marche, y compris l'alimentation de batterie nécessaire, pour le fonctionnement de l'équipement OnStar. Il existe d'autres problèmes qu'OnStar ne peut contrôler et qui peuvent empêcher OnStar d'offrir ce service dans un lieu ou un temps particulier. Exemples : dégâts à des organes importants de votre véhicule dans un accident, zone montagneuse, bâtiments élevés, tunnels, conditions météo défavorables ou congestion du réseau de téléphone sans fil.

Voir *Déclaration de fréquence radio à la page 13-23* pour de l'information sur la partie 15 des réglementations de la commission fédérale des communications (FCC) et sur les normes industrielles canadiennes RSS-210/220/310.

Commandes OnStar au volant

Ce véhicule peut être équipé d'un bouton Talk/Mute (parler/sourdine) permettant d'interagir avec la fonction mains-libres OnStar. Se reporter à *Commandes au volant à la page 5-3* pour plus d'informations.

Sur certains véhicules, le bouton de sourdine peut être utilisé pour composer les numéros dans les systèmes de messagerie vocale ou pour saisir les extensions de numéro de téléphone. Voir le guide d'emploi OnStar pour plus d'informations.

Votre responsabilité

Augmenter le volume de la radio si le conseiller OnStar ne peut être entendu.

Si le témoin placé à côté du bouton OnStar est rouge, le système peut ne pas fonctionner correctement.

Appuyer sur et demander un diagnostic du véhicule. Si le témoin est transparent (éteint), l'abonnement OnStar a expiré et tous les services ont été désactivés.

Appuyer sur pour confirmer que l'équipement OnStar est actif.

Clés, portes et glaces

Clés et serrures
Clés 2-2
Système de télédéverrouillage (RKE) 2-3
Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) 2-4
Serrures de porte 2-8
Serrures de porte à commande électrique 2-11
Verrouillage central 2-11
Dispositif antiverrouillage 2-12

Portes
Hayon 2-12

Sécurité du véhicule
Sécurité du véhicule 2-15
Système d'alarme antivol 2-15
Dispositif antidémarrage 2-16
Fonctionnement du dispositif antidémarrage 2-16

Rétroviseurs extérieurs
Rétroviseurs convexes 2-17
Rétroviseurs à commande électrique 2-18
Rétroviseurs rabattables 2-18
Rétroviseurs chauffants 2-18
Rétroviseur à atténuation automatique 2-19

Rétroviseur intérieur
Rétroviseur à gradation automatique 2-19

Glaces
Glaces 2-20
Glaces à commande électrique 2-20
Pare-soleil 2-21

Toit
Panneau de pavillon 2-22
Toit décapotable 2-27

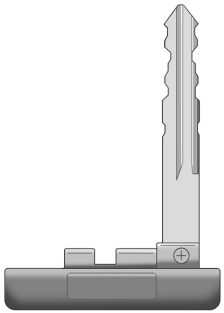
Clés et serrures

Clés

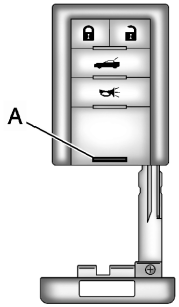
⚠ AVERTISSEMENT

Abandonner des enfants dans un véhicule avec émetteur d'accès sans clé est dangereux pour plusieurs raisons. Les enfants ou d'autres occupants peuvent être grièvement blessés, voire tués. Ils risquent d'actionner les lève-glaces électriques ou d'autres commandes ou même de déplacer le véhicule. Les glaces fonctionneront avec l'émetteur d'accès sans clé dans le véhicule et les occupants peuvent être grièvement blessés ou tués s'ils sont happés par une glace se fermant. Ne pas laisser l'émetteur d'accès sans clé dans un véhicule occupé par des enfants.





La clé, intégrée à l'émetteur d'accès sans clé, permet de verrouiller et de déverrouiller la boîte à gants et d'ouvrir le hayon/couvercle de coffre en cas de panne de courant. Se reporter à *Hayon à la page 2-12* pour plus d'informations.



Appuyer sur le bouton (A) placé près du bas de l'émetteur d'accès sans clé pour retirer la clé. Ne jamais tirer sur la clé sans appuyer sur le bouton.

Votre véhicule est équipé d'un système d'accès sans clé avec démarrage par bouton-poussoir.

Pour de plus amples renseignements sur le démarrage du véhicule, se reporter à *Positions de contact à la page 9-22*.

Remarque: **Si vous perdez votre émetteur ou votre clé, il pourrait s'avérer difficile d'entrer dans votre véhicule. Vous pourriez même devoir endommager votre véhicule pour y entrer. S'assurer d'avoir un autre émetteur et une autre clé.**

Si vous avez verrouillé votre véhicule avec les clés à l'intérieur, s'adresser à l'Assistance routière. Se reporter à *Programme d'assistance routière (É.-U. et Canada) à la page 13-9* ou *Programme d'assistance routière (Mexique) à la page 13-12*.

Système de télédéverrouillage (RKE)

Se reporter à *Déclaration de fréquence radio à la page 13-23* pour les informations relatives à la Partie 15 des règlements de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS-210/220/310 d'Industrie Canada.

Si de la portée de l'émetteur RKE diminue :

- Vérifier la distance. L'émetteur peut être trop loin du véhicule.
- Vérifier l'emplacement. D'autres véhicules ou objets pourraient bloquer le signal.
- Contrôler la pile de l'émetteur. Se reporter à « Remplacement de pile » plus loin dans cette section.

- Si l'émetteur ne fonctionne toujours pas bien, consulter votre concessionnaire ou un technicien qualifié pour le faire réparer.

Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)

L'émetteur d'accès sans clé fonctionne jusqu'à une distance de 30 m (100 pi) du véhicule.

Déverrouillage sans clé

Presser le capteur de poignée de porte pour déverrouiller et ouvrir les portes si l'émetteur d'accès sans clé est à portée. Se reporter à *Serrures de porte à la page 2-8* et à « Déverrouillage passif des portes » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-65* pour de plus amples informations.

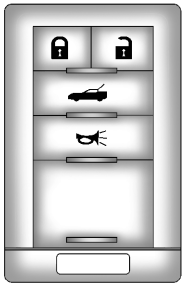
Verrouillage sans clé

Le verrouillage des portes se produit après quelques secondes si toutes les portes sont fermées et qu'au moins un émetteur d'accès sans clé a été retiré de l'habitacle du véhicule. Pour personnaliser le verrouillage automatique des portes à la sortie du véhicule, se reporter à « Verrouillage passif des portes » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-65* pour de plus amples informations.

Ouverture du coffre sans clé

Presser le bouton de déverrouillage de coffre/hayon, situé à l'arrière du couvercle de coffre/hayon, au-dessus de la plaque d'immatriculation, pour ouvrir le coffre si l'émetteur d'accès sans clé est à portée. Se reporter à *Hayon à la page 2-12* pour de plus amples informations.

D'autres circonstances peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur. Voir *Système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.



Ce véhicule est livré avec deux émetteurs.

(verrouillage): Appuyer une fois pour verrouiller les portes. Lorsque vous appuyez sur deux fois, les feux clignotent et le klaxon retentit afin de confirmer le verrouillage.

(déverrouillage): Presser une fois pour déverrouiller la porte du conducteur. Presser deux fois dans les cinq secondes pour déverrouiller les deux portes. L'éclairage intérieur s'allume.

Une pression sur rappelle également les réglages en mémoire. Pour plus d'informations, voir « Siège, rétroviseurs et volant à mémoire » sous *Réglage de siège à commande électrique à la page 3-3*.

(hayon/coffre): Presser et maintenir pendant environ une seconde pour déverrouiller le coffre/hayon. Si le moteur tourne, le levier de sélection doit être en position de stationnement (P) s'il s'agit d'une boîte de vitesses automatique. S'il s'agit d'une boîte de vitesses manuelle, le levier de changement de vitesse doit occuper la position de point mort et le frein de stationnement doit être serré.

(urgence): Presser pour faire retentir le klaxon. Presser un autre bouton de l'émetteur d'accès sans clé pour arrêter le klaxon.

Deux émetteurs sont fournis avec le véhicule. Chacun porte un numéro sur le dessus, « 1 » ou « 2 ». Ces numéros correspondent au conducteur du véhicule. Par exemple, la position de siège du conducteur 1 sera rappelée par l'utilisation de l'émetteur « 1 », si la fonction est activée par le CIB. Pour plus d'informations, se reporter à « Siège, rétroviseurs et volant à mémoire » sous *Réglage de siège à commande électrique à la page 3-3* et *Personnalisation du véhicule à la page 5-65*.

Programmation d'émetteurs pour le véhicule

Seuls les émetteurs d'accès sans clé programmés pour ce véhicule fonctionneront. Si un émetteur est perdu ou volé, un émetteur de remplacement peut être acheté et programmé par le concessionnaire. Le véhicule peut être reprogrammé de manière à ce que les émetteurs perdus ou volés ne fonctionnent plus. Jusqu'à quatre émetteurs peuvent être programmés pour chaque véhicule.

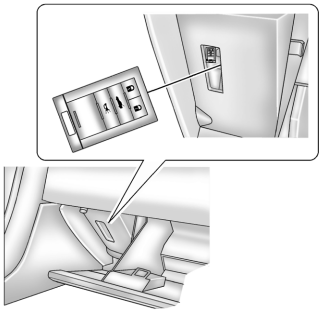
Programmation à partir d'un émetteur reconnu

Un nouvel émetteur peut être programmé pour le véhicule lorsqu'il y a un émetteur reconnu. Pour les véhicules vendus au Canada, deux émetteurs reconnus sont requis pour programmer un nouvel émetteur.

1. Le véhicule doit être éteint.
2. L'émetteur reconnu et le nouvel émetteur doivent être avec vous.
3. Insérer la clé du véhicule dans le barillet de serrure situé au-dessus de la plaque d'immatriculation.
4. Ouvrir le coffre/hayon.

2-6 Clés, portes et glaces

5. Tourner cinq fois la clé en moins de cinq secondes.
6. Le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche READY FOR FOB #2, 3 or 4 (prêt pour l'émetteur numéro 2, 3 ou 4).



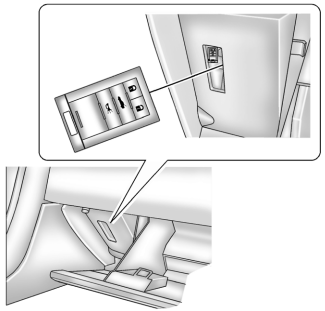
7. Placer le nouvel émetteur dans le réceptacle de la boîte à gants, boutons orientés vers le côté passager.
8. Un bip retentit lorsque la programmation est terminée. Le CIB affiche READY FOR #3 or 4 (prêt pour numéro 3 ou 4), ou MAXIMUM NUMBER OF FOBS LEARNED (nombre max. d'émetteurs appris).
9. Pour programmer des émetteurs supplémentaires, répéter l'étape 7. Presser Acc. au commutateur d'allumage si la programmation est terminée.
10. Presser sur chaque émetteur nouvellement programmé pour terminer le processus.

Programmation sans émetteur reconnu

Cette procédure requiert trois cycles de dix minutes pour effectuer tout le processus de programmation. Les propriétaires américains peuvent programmer un nouvel émetteur pour leur véhicule si un émetteur reconnu n'est pas disponible.

La norme d'immobilisation canadienne requiert des propriétaires canadiens qu'ils se rendent chez le concessionnaire pour programmer de nouveaux émetteurs lorsque deux émetteurs reconnus ne sont pas disponibles.

1. Le véhicule doit être éteint.



2. Placer le nouvel émetteur dans le réceptacle de la boîte à gants, boutons orientés vers le côté passager.

3. Insérer la clé du véhicule dans le barillet de serrure situé au-dessus de la plaque d'immatriculation.
4. Ouvrir le coffre/hayon.
5. Tourner cinq fois la clé en moins de cinq secondes.
6. Le CIB affiche le message OFF-ACCESSORY TO LEARN (arrêt/accessoires pour programmer).
7. Presser Acc. au commutateur d'allumage.
8. Le CIB affiche WAIT 10 MINUTES (attendre dix minutes) et effectue un décompte jusqu'à zéro.
9. Le CIB affiche à nouveau OFF-ACCESSORY TO LEARN.
10. Presser Acc. au commutateur d'allumage.
11. Les étapes 8, 9 et 10 seront répétées deux fois de plus.
12. Un bip est émis et le CIB annonce READY FOR FOB #1 (prêt pour l'émetteur n°1). Tous les émetteurs précédemment connus sont effacés.
13. Un bip retentit lorsque la programmation est terminée. Le CIB affiche READY FOR FOB #2 (prêt pour émetteur n°2).

    Pour programmer des émetteurs supplémentaires, retirer l'émetteur 1 du réceptacle à émetteur et le remplacer par l'émetteur 2. Jusqu'à quatre émetteurs peuvent être programmés.

    Le CIB affiche alors MAXIMUM NUMBER OF FOBS LEARNED (nombre maximal d'émetteurs appris) et sort du mode de programmation.

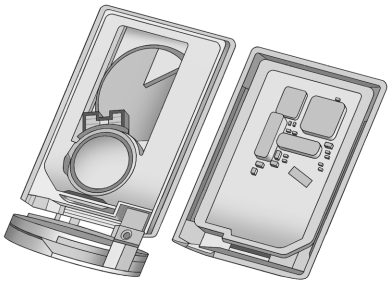
    Presser Acc. au commutateur d'allumage pour terminer le processus.
14. Presser Acc. au commutateur d'allumage si la programmation est terminée.
15. Presser sur chaque émetteur nouvellement programmé pour terminer le processus.

Démarrage du véhicule avec une pile d'émetteur faible

Si la pile de l'émetteur est faible, le CIB peut afficher le message NO FOBS DETECTED (pas d'émetteur détecté) lors d'une tentative de démarrage du véhicule. Pour démarrer, placer l'émetteur dans le réceptacle de la boîte à gants, boutons orientés vers le côté passager. Puis, le véhicule étant en position de stationnement (P) s'il s'agit d'une boîte de vitesses automatique, presser la pédale de frein et . S'il s'agit d'une boîte de vitesses manuelle, appuyer sur la pédale d'embrayage et sur . Remplacer aussi rapidement que possible la pile de l'émetteur. Changer la pile de l'émetteur si le CIB affiche FOB BATTERY LOW (pile d'émetteur faible).

Remplacement de la batterie

Remarque: **Lors du remplacement de la pile, ne pas toucher les circuits de la télécommande. L'électricité statique du corps pourrait endommager la télécommande.**



1. Séparer les deux moitiés de l'émetteur à l'aide d'un objet plat et fin inséré dans la fente latérale ou à l'arrière de l'émetteur.
2. Retirer l'ancienne pile sans utiliser d'objet métallique.
3. Introduire la pile neuve, côté positif vers le bas. Utiliser une pile CR2032 ou l'équivalent.
4. Assembler l'émetteur.

Serrures de porte

⚠ AVERTISSEMENT

Des portes non verrouillées peuvent être dangereuses.

- Des passagers, et spécialement des enfants, peuvent facilement ouvrir les portières et tomber à l'extérieur du véhicule en train de rouler. Lorsqu'une portière est verrouillée, la poignée ne permet pas de l'ouvrir. Vous augmentez vos chances d'être éjecté hors du

... /

AVERTISSEMENT (suite)

véhicule lors d'une collision si les portières ne sont pas verrouillées. Par conséquent, ajuster correctement vos ceintures de sécurité et verrouiller les portières chaque fois que vous roulez.

- De jeunes enfants se trouvant dans des véhicules déverrouillés peuvent se trouver dans l'impossibilité d'en sortir. Un enfant peut avoir à subir une chaleur extrême et souffrir de blessures définitives ou même mourir d'un coup de chaleur. Toujours verrouiller votre véhicule chaque fois que vous le laissez.

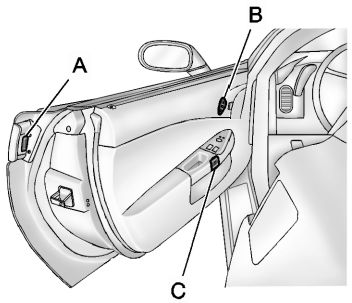
... /

AVERTISSEMENT (suite)

- Des gens de l'extérieur peuvent facilement pénétrer dans un véhicule dont les portes ne sont pas verrouillées lorsque celui-ci ralentit ou s'arrête. Le verrouillage des portes peut empêcher que cela ne se produise.

Il existe plusieurs façons de verrouiller et de déverrouiller votre véhicule.

De l'extérieur, appuyer sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage situé sur l'émetteur d'accès sans clé.



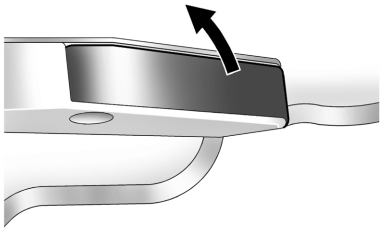
Lorsque vous avez l'émetteur avec vous, vous pouvez également déverrouiller et ouvrir la porte en serrant le capteur de la poignée de porte (A). Il n'est pas nécessaire d'appuyer sur le bouton de déverrouillage situé sur l'émetteur. Vous pouvez ouvrir la porte en appuyant sur le capteur de la poignée de porte et le véhicule identifiera votre émetteur d'accès sans clé. Lorsque la porte du passager est ouverte en premier, la porte du conducteur se déverrouille également.

2-10 Clés, portes et glaces

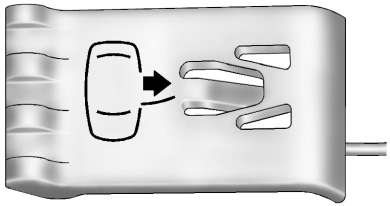
Depuis l'intérieur, utiliser le commutateur (B) de verrouillage électrique des portes situé en haut du panneau de porte, près des deux glaces. Se reporter à la rubrique *Serrures de porte à commande électrique à la page 2-11*.

Pour ouvrir une porte de l'intérieur, appuyer sur le bouton (C) devant la poignée de porte et pousser sur la porte. Une tonalité retentira lorsque vous appuyerez sur le bouton.

Si l'alimentation électrique du véhicule est coupée ou si un émetteur d'accès sans clé est perdu, il y a deux façons d'ouvrir la porte.



1. Depuis l'intérieur du véhicule, utiliser la poignée de porte située sur le plancher près de chacun des sièges. Tirer sur la poignée pour déverrouiller et ouvrir la porte.



2. De l'extérieur du véhicule, introduire la clé dans le barillet de serrure situé au-dessus de la plaque d'immatriculation pour ouvrir le hayon. Ensuite, utiliser l'onglet de déverrouillage de porte (A) placé sur la moquette, dans le coffre, côté conducteur du véhicule. Tirer sur l'onglet pour déverrouiller et ouvrir la porte du conducteur. Se reporter à *Clés à la page 2-2* pour des informations sur l'ouverture du hayon en cas de perte d'alimentation.

Serrures de porte à commande électrique

Les boutons de verrouillage électrique de portes sont situés sur les portes.

Un témoin lumineux est situé à l'arrière de la porte à côté de la glace.

(déverrouillage): Presser pour déverrouiller les portes.

À la pression, un bip retentit. Si la porte est déjà fermée, le témoin clignote deux fois. Si la porte est ouverte, le témoin clignote.

(verrouillage): Presser pour verrouiller les portes.

À la pression, un bip retentit. Si la porte est fermée, le témoin s'allume pendant quelques secondes. Si la porte est ouverte, le témoin reste allumé.

Verrouillage central

Le véhicule est programmé de telle sorte que toutes les portes se verrouillent lorsqu'elles sont fermées, que le contact est mis et que le levier de boîte de vitesses est déplacé de la position de stationnement (P) si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, ou lorsque la vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h) s'il est équipé d'une boîte de vitesses manuelle.

Si un passager doit sortir du véhicule lorsque le levier de sélection n'est pas en position de stationnement (P), ce passager doit utiliser le commutateur de déverrouillage de porte à commande électrique. Lorsque la porte est à nouveau fermée, les portes se bloquent dès que vous retirez votre pied de la pédale de frein ou que la vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mph).

Déverrouillage automatique de porte

Votre véhicule est programmé de telle manière que, lorsque le levier de boîte de vitesses est mis en position de stationnement (P) pour les boîte de vitesses automatiques, ou lorsque le contact est coupé ou en position de prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) pour les boîte de vitesses manuelles, les deux portes se déverrouilleront.

Lorsque le véhicule est arrêté et que le moteur est en marche, le déverrouillage des portes peut être programmé à partir des messages affichés au centralisateur informatique de bord (CIB). Ces messages permettent au conducteur de choisir différents modes de déverrouillage. Pour plus de renseignements sur la programmation, se reporter à la rubrique *Personnalisation du véhicule à la page 5-65*.

Dispositif antiverrouillage

Votre véhicule peut être programmé pour faire retentir le klaxon trois fois et pour déverrouiller la porte du conducteur lorsque les deux portes sont refermées et qu'un 'émetteur d'accès sans clé est resté à l'intérieur. Lorsque la porte du conducteur est ouverte, un carillon de rappel sonne continuellement. Le véhicule restera verrouillé uniquement si au moins un des émetteurs a été retiré du véhicule et que les deux portes sont fermées. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-65*.

Portes

Hayon

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer dans le véhicule s'il est conduit avec le hayon ou le coffre ouvert, ou avec un objet qui traverse le joint entre la carrosserie et le coffre ou le hayon. L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO), gaz invisible et inodore. Celui-ci peut provoquer une perte de conscience et même la mort.

Si le véhicule doit être conduit avec le hayon ou le coffre ouvert :

- Fermer toutes les glaces.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord

... /

AVERTISSEMENT (suite)

- Régler le système de climatisation de sorte qu'il n'amène que de l'air extérieur et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Voir Système de climatisation dans l'index.
- Si le véhicule est équipé d'un hayon à commande électrique, désactiver le fonctionnement électrique du hayon.

Pour plus d'informations sur le monoxyde de carbone, voir *Échappement du moteur à la page 9-30*.

Remarque: **La fermeture avec force du hayon/couvercle de coffre, ou par les côtés, peut endommager la glace, le désembueur ou le caoutchouc d'étanchéité. S'assurer que les objets peuvent être insérés dans la section du hayon/coffre avant de fermer le hayon/couvercle de coffre. Lors de la fermeture du couvercle du hayon/coffre, l'abaisser délicatement en appuyant sur le centre.**

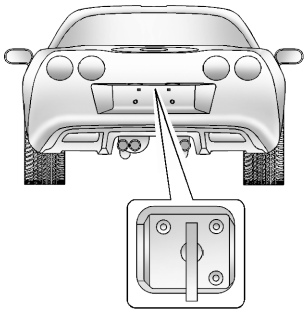
Remarque: **Ne pas ranger des objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement arrière situés dans la section du hayon/coffre. Ces objets pourraient endommager le soubassement.**

Ouverture du couvercle de hayon/coffre

Vous pouvez ouvrir le hayon/coffre de plusieurs manières. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, vous devez placer le levier de vitesses en position de stationnement (P). Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, vous devez serrer le frein de stationnement après avoir mis le contact pour que l'ouverture du hayon/coffre fonctionne. Vous n'avez pas besoin de serrer le frein de stationnement lorsque le contact est coupé pour que l'ouverture du hayon/coffre fonctionne. Se reporter à la rubrique *Frein de stationnement à la page 9-41*.

(hayon/coffre) : Appuyer sur ce bouton situé sur le tableau de bord, à gauche du volant. Le système antivol ne doit pas être armé.

(hayon/coffre) : Presser ce bouton sur l'émetteur d'accès sans clé. Voir *Système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.



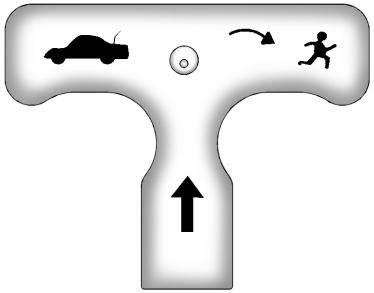
Appuyer sur le bouton d'ouverture du coffre/hayon situé à l'arrière du coffre/hayon, au-dessus de la plaque d'immatriculation, pourvu que vous ayez l'émetteur avec vous.

Si l'alimentation électrique de votre véhicule est coupée, ouvrir le coffre/hayon à l'aide de la clé du véhicule. Se reporter à *Clés à la page 2-2* pour plus de renseignements. Le barillet de serrure est situé à l'arrière du coffre/hayon, au-dessus de la plaque d'immatriculation. Insérer la clé dans le barillet de serrure et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

Fermer le compartiment arrière (sauf pour les modèles décapotables)

Pour fermer le couvercle du compartiment arrière de votre coupé, appuyer sur le rebord arrière du couvercle. Appuyer dessus jusqu'à ce que la fonction d'abaissement électrique du loquet s'active, ferme complètement le coffre et le verrouille automatiquement.

Poignée de déverrouillage d'urgence du coffre (coupé)



Remarque: **Ne pas utiliser la poignée de dégagement d'urgence du coffre comme point d'ancrage ou de fixation lorsque vous placez des objets dans le coffre car vous risquez d'endommager la poignée. La poignée de dégagement d'urgence du coffre est conçue uniquement pour aider une personne enfermée dans un coffre verrouillé, il faut l'activer afin d'ouvrir ce dernier de l'intérieur.**

La poignée lumineuse de déverrouillage d'urgence du coffre se trouve sur la paroi arrière du coffre, sous le loquet. Cette poignée sera illuminée après une exposition à la lumière. Tirer la poignée de déverrouillage vers le bas pour ouvrir le coffre de l'intérieur du véhicule.

Sécurité du véhicule

Ce véhicule comporte des fonctions antivol; toutefois, elles ne le rendent pas impossible à voler.

Système d'alarme antivol

Ce véhicule est doté d'un dispositif antivol.



Le témoin de sécurité clignotera lorsque la porte est ouverte et verrouillée avec le commutateur de verrouillage électrique des portes.

Si ce témoin reste allumé pendant que le moteur tourne, faire réparer votre véhicule.

Armement du système

Pour armer le système :

- Presser sur l'émetteur d'accès sans clé.
- Ouvrir et verrouiller la porte avec le commutateur de verrouillage électrique des portes. Le témoin de sécurité devrait clignoter. Retirer l'émetteur d'accès sans clé de l'intérieur du véhicule et fermer la porte. Le témoin de sécurité arrêtera de clignoter et restera allumé. Au bout de 30 secondes, le témoin devrait s'éteindre.

  Le véhicule peut être programmé pour verrouiller automatiquement les portes et armer le dispositif antivol lorsque vous sortez du véhicule. Se reporter à la rubrique *Personnalisation du véhicule à la page 5-65*.

Si une porte, le coffre ou le hayon est ouvert sans l'émetteur d'accès sans clé, l'alarme se déclenche. Le klaxon résonne pendant deux minutes, puis s'arrête pour ne pas décharger la batterie. Le véhicule ne démarre pas sans la présence d'un émetteur d'accès sans clé.

Le système antivol ne s'armera pas si vous verrouillez la porte du conducteur à l'aide du commutateur de verrouillage électrique des portes après avoir fermé les portes.

Si l'émetteur d'accès sans clé est retiré du véhicule alors qu'un passager reste à l'intérieur, celui-ci doit verrouiller les portes après qu'elles soient fermées. L'alarme ne s'armera pas et le passager ne la déclenchera donc pas.

Vérification de l'alarme

Pour tester le système :

1. S'assurer que le couvercle du coffre/hayon est bien verrouillé.
2. Baisser la glace de la porte du conducteur.
3. Armer le dispositif manuellement.
4. Fermer les portes et attendre 30 secondes.
5. Atteindre la glace ouverte et tirer manuellement le levier de dégagement sur le plancher.
6. Appuyer sur le bouton de déverrouillage de l'émetteur pour désactiver l'alarme.

Si l'alarme ne se déclenche pas, vérifier si le klaxon fonctionne bien. Le fusible du klaxon est peut-être grillé. Se reporter à *Fusibles et disjoncteurs à la page 10-54*. Si le klaxon fonctionne, mais que l'alarme ne se déclenche pas, consulter votre concessionnaire.

Désarmement du système

Appuyer sur le bouton de déverrouillage de l'émetteur d'accès sans clé ou appuyer sur le capteur de la poignée de porte lorsque l'émetteur se trouve près du véhicule pour déverrouiller une porte. Déverrouiller une porte d'une autre manière déclenchera l'alarme. Si l'alarme retentit, presser sur l'émetteur d'accès sans clé pour la désarmer.

Ne pas abandonner dans le véhicule la clé ou le dispositif qui désarme ou désactive le système antivol.

Dispositif antidémarrage

Se reporter à *Déclaration de fréquence radio à la page 13-23* pour les informations relatives à la Partie 15 des règlements de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS-210/220/310 d'Industrie Canada.

Fonctionnement du dispositif antidémarrage

Le véhicule est équipé d'un antivol passif.

Le système est armé automatiquement lorsque le contacté est coupé.

Le système d'immobilisation est désarmé quand le commutateur d'allumage passe en position OFF/ACCESSORY (hors fonction/accessoires) ou START (démarrage) et qu'une télécommande valide se trouve dans le véhicule.

Vous n'avez pas à armer ou désarmer manuellement le système.

Le témoin de sécurité s'allume en cas de problème d'armement ou de désarmement de l'antivol.

Le système possède un ou plusieurs émetteurs d'accès sans clé associés à une unité de commande antidémarrage dans le véhicule. Seul un émetteur correctement apparié permettra de faire démarrer le véhicule. Le véhicule peut ne pas démarrer si l'émetteur d'accès sans clé est endommagé.

Si le moteur ne démarre pas et que le témoin de sécurité s'allume, il s'agit peut-être d'un problème de système antivol. Presser à nouveau le bouton START (démarrage).

Si le véhicule ne démarre pas et si l'émetteur d'accès sans clé ne semble pas endommagé, essayer un autre émetteur. Ou placer l'émetteur dans sa pochette. Consulter « PAS DE DÉTECTION D'ÉMETTEUR »sous *Messages de clé et de verrouillage à la page 5-50* pour plus d'informations. Contrôler le fusible. Voir *Fusibles et disjoncteurs à la page 10-54*.

Si le moteur ne démarre toujours pas avec l'autre émetteur, le véhicule exige une intervention. Si le moteur démarre, le premier émetteur peut être défectueux. Consulter le concessionnaire qui peut intervenir sur l'antivol et disposer d'un nouveau émetteur programmé pour le véhicule.

Le système antidémarrage peut apprendre de nouveaux émetteurs d'accès sans clé. Jusqu'à quatre émetteurs peuvent être programmés pour le véhicule. Pour programmer des émetteurs supplémentaires, consulter « Appariement d'émetteur(s) à votre véhicule » sous *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-4*.

Ne pas abandonner dans le véhicule la clé ou le dispositif qui désarme ou désactive le système antivol.

Rétroviseurs extérieurs

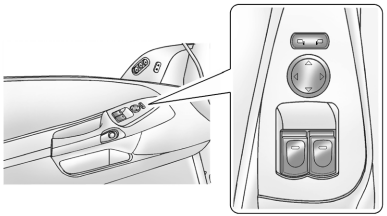
Rétroviseurs convexes

⚠ AVERTISSEMENT

Un rétroviseur convexe peut faire paraître les objets, comme d'autres véhicules, plus éloignés qu'ils ne le sont. Si l'on s'engage sur la voie de droite trop brusquement, on peut heurter un véhicule roulant à droite. Regarder dans le rétroviseur intérieur ou par dessus son épaule avant de changer de voie.

Le rétroviseur du côté passager est convexe. Sa surface est courbée de façon à élargir le champ de vision du conducteur.

Rétroviseurs à commande électrique



Les commandes électriques des rétroviseurs extérieurs se trouvent sur la porte du conducteur.

Pour régler les rétroviseurs :

1. Déplacer le commutateur du sélecteur vers la gauche ou la droite pour choisir le rétroviseur côté conducteur ou passager.
2. Déplacer le rétroviseur dans la direction désirée à l'aide des flèches du pavé de commande.
3. Régler chaque rétroviseur extérieur de manière à voir un peu les côtés du véhicule et la zone derrière celui-ci.

Laisser le commutateur du sélecteur en position centrale si aucun ajustement des rétroviseurs extérieurs n'est effectué.

Si le véhicule est équipé de la fonction de mémorisation, il est possible de mémoriser une position de rétroviseur favorite.Se reporter à la rubrique *Réglage de siège à commande électrique à la page 3-3*.

Rétroviseurs rabattables

Rabattre manuellement les rétroviseurs pour éviter qu'ils soient endommagés dans les lave-autos automatiques. Tirer le rétroviseur vers le véhicule. Pour les ramener à leur position d'origine, les repousser vers l'extérieur.

Rétroviseurs chauffants

Pour les véhicules à rétroviseurs chauffés :

(désembueur de lunette arrière): Appuyer pour chauffer les rétroviseurs.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique « Désembueur de lunette arrière » sous *Système de double climatisation automatique à la page 8-1*.

Rétroviseur à atténuation automatique

Si le véhicule est équipé de cette caractéristique, le rétroviseur extérieur du côté conducteur se règle afin de réduire l'éblouissement provenant des phares des véhicules se trouvant derrière vous. Cette caractéristique est contrôlée par les réglages de mise en fonction et hors fonction du rétroviseur intérieur.

Rétroviseur intérieur

Rétroviseur à gradation automatique

Le véhicule peut être équipé d'un rétroviseur intérieur à assombrissement automatique avec boussole, lampes de lecture et OnStar[MD]. L'atténuation réduit l'éblouissement par les phares qui vous suivent. Une temporisation sert à prévenir le changement rapide entre les positions de jour et de nuit sous fort éclairage et en pleine circulation.

Si le véhicule est équipé d'OnStar[MD], il existe trois boutons de commande placés à la base du rétroviseur. Se reporter au guide du propriétaire OnStar[MD] pour plus d'informations sur le service OnStar[MD].

⏻ (en/hors fonction): L'atténuation automatique est activée au démarrage du véhicule. Pour mettre en service ou hors service cette fonction, appuyer jusqu'à 6 secondes sur ce bouton situé au bas du rétroviseur.

(témoin): Ce témoin s'allume lorsque l'atténuation automatique est activée.

Lampes de lecture de carte

Le rétroviseur est équipé de liseuses dans sa partie inférieure. Pour allumer ou éteindre manuellement une de ces lampes, appuyer sur le bouton situé à côté.

Nettoyage du rétroviseur

Ne pas vaporiser directement du produit de nettoyage pour glace sur le rétroviseur. Utiliser un tissu doux humidifié à l'eau.

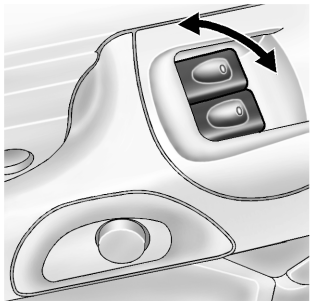
Glaces

⚠ AVERTISSEMENT

Il est dangereux de laisser des enfants, des adultes impotents ou des animaux de compagnie à l'intérieur du véhicule lorsque les glaces sont fermées. Ils peuvent en effet être exposés à une chaleur extrême et subir des troubles de santé permanents ou même mourir d'un coup de chaleur. Ne jamais laisser un enfant, un adulte impotent ou un animal de compagnie seul dans un véhicule, surtout si les glaces sont fermées par temps chaud ou très chaud.



Glaces à commande électrique



Les commandes des lève-glaces électriques se trouvent dans chaque porte.

Tirer ou presser l'avant du commutateur pour lever ou abaisser la glace.

La prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) vous permet d'utiliser les lève-glace électriques après que le contact est coupé. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-26*.

Glace à descente rapide

Pour activer la fonction de descente rapide, appuyer sur le bas de la commande jusqu'à la deuxième position. Si vous désirez arrêter la glace au cours de sa descente, appuyer de nouveau sur la commande.

Indexation des glaces

Cette fonction permet d'abaisser légèrement et automatiquement la glace lorsque la porte est ouverte. Lorsque la porte est fermée, la glace remonte et se ferme complètement. Si aucune des glaces ne se ferme correctement, cela est peut-être dû à une coupure d'alimentation. Avant d'amener votre véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer, effectuer la procédure pour la glace électrique.

Réinitialiser des glaces électriques

Une fois l'alimentation électrique rétablie, par exemple, après avoir remplacé la batterie, la fonction d'indexation des glaces ne fonctionnera pas tant que le système ne sera pas réinitialisé.

Une fois l'alimentation rétablie :

1. Fermer la porte.
2. Lever la glace et maintenir le commutateur relevé pendant trois secondes après la fermeture de la glace.
3. Relâcher le commutateur, puis le maintenir à nouveau relevé pendant trois secondes et le relâcher.

Pare-soleil

Rabattre le pare-soleil vers vous ou le déplacer sur le côté pour réduire l'éblouissement.

Pour utiliser le miroir éclairé, soulever le couvercle.

Toit

Panneau de pavillon

Sur des véhicules équipés d'un panneau de toit ouvrant, suivre les procédures décrites lors du démontage ou de l'installation du panneau.

Dépose du panneau de pavillon

⚠ AVERTISSEMENT

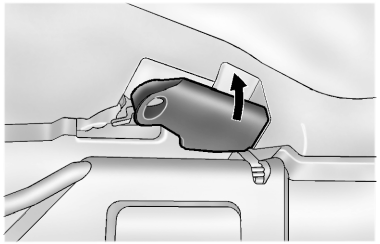
Ne pas tenter de retirer un panneau de toit en roulant, au risque d'accident. Le panneau risque de tomber dans le véhicule, vous en faire perdre le contrôle ou encore s'envoler et heurter un autre véhicule, au risque de blessures. Retirer le panneau de toit uniquement lorsque le véhicule est en stationnement.

Si vous n'êtes pas sûr de pouvoir le faire seul, demander l'aide de quelqu'un pour retirer le panneau de pavillon.

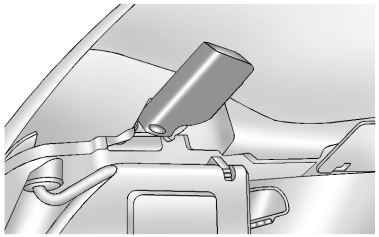
Remarque: **Si le toit tombe ou s'il repose sur ses bords, il peut être endommagé ainsi que sa peinture et/ou ses joints d'étanchéité. Toujours placer le panneau de toit sur son support de rangement après l'avoir déposé du véhicule.**

1. Stationner sur une surface plane, et serrer le frein de stationnement. Mettre la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (P). Pour une boîte manuelle, mettre la boîte de vitesses au point mort (N).
2. S'assurer que le contact soit coupé.
3. Abaisser les deux pare-soleil.
4. Ouvrir le hayon arrière et retirer tous les éléments qui peuvent nuire au rangement correct du panneau de pavillon.
5. Abaisser les glaces.

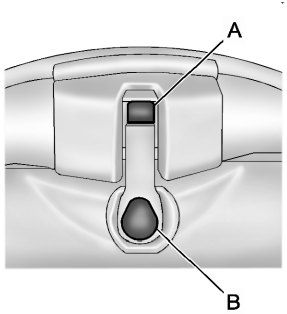
   Il existe deux loquets de déblocage à l'avant du panneau de pavillon et un loquet de déblocage à l'arrière du panneau de pavillon.



6. Pour déverrouiller les loquets de déblocage à l'avant du panneau de pavillon, saisir chaque poignée et la tirer vers l'extérieur.



La poignée du côté conducteur se déplace vers la porte conducteur. La poignée du côté passager se déplace vers la porte passager.



7. Pour déverrouiller l'arrière du loquet de déblocage du panneau de pavillon, appuyer sur l'arrière de la poignée de déblocage (B). Appuyer ensuite avec votre pouce sur le bouton à l'avant de la poignée de déblocage (A).

   Tirer le levier du loquet vers le bas.

8. Se tenir d'un côté du véhicule et, en cas de besoin, demander à quelqu'un de se tenir de l'autre côté. Ensemble, soulever avec précaution le bord avant du panneau de pavillon et vers le haut et vers l'avant.
9. Une fois le panneau dégagé du véhicule, une personne devrait saisir le panneau de pavillon le plus près possible du centre du véhicule et le soulever en l'éloignant du véhicule.

2-24 Clés, portes et glaces

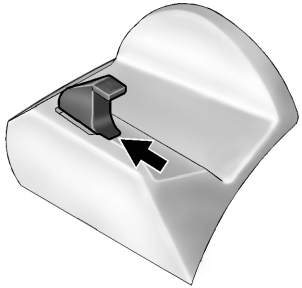
Rangement du panneau de pavillon

⚠ AVERTISSEMENT

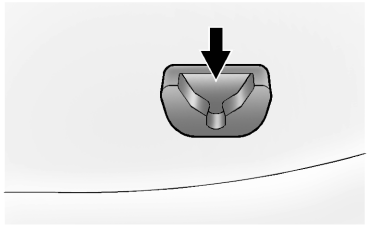
Si le panneau de toit n'est pas rangé correctement, il peut être projeté dans une collision ou une manœuvre brusque. Des occupants du véhicule peuvent être blessés. Chaque fois que vous rangez le panneau de toit dans le véhicule, s'assurer de son rangement sûr à l'endroit correct.

Remarque: **Si le toit tombe ou s'il repose sur ses bords, il peut être endommagé ainsi que sa peinture et/ou ses joints d'étanchéité. Toujours placer le panneau de toit sur son support de rangement après l'avoir déposé du véhicule.**

1. Tourner le panneau de pavillon de sorte que le côté avant du panneau soit orienté vers le compartiment de rangement.



2. Insérer le panneau de pavillon de sorte que les bords extérieurs avant soient alignés avec les protections des récepteurs. Pousser le panneau de pavillon vers l'avant jusqu'à ce qu'il s'arrête.



3. Abaisser doucement le panneau de pavillon de sorte que les axes arrière du panneau de pavillon se mettent en place dans les récepteurs du fond du compartiment de rangement.

Enfoncer fermement pour engager les axes dans les récepteurs.

Installation du panneau de pavillon

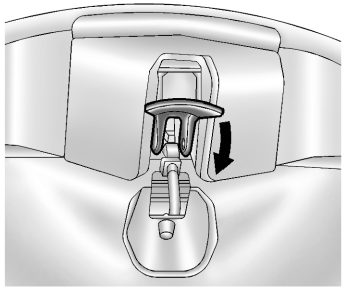
⚠ AVERTISSEMENT

Un panneau de toit mal fixé peut tomber dans le véhicule ou s'en échapper. Ceci pourrait blesser. Après l'installation du panneau du toit, toujours vérifier sa fixation en appuyant sur le dessous du panneau. S'assurer de la fixation du panneau en place.

Remarque: **Si le toit tombe ou s'il repose sur ses bords, il peut être endommagé ainsi que sa peinture et/ou ses joints d'étanchéité. Toujours placer le panneau de toit sur son support de rangement après l'avoir déposé du véhicule.**

Dans la plupart des cas, il est plus aisé d'être à deux pour remettre en place le panneau de pavillon.

1. Stationner sur une surface plane, et serrer le frein de stationnement. Mettre la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (P). Pour une boîte manuelle, mettre la boîte de vitesses au point mort (N).
2. Vérifier que les loquets de déblocage avant et arrière d'ouverture du toit du véhicule soient en position ouverte avant d'essayer d'installer le panneau de pavillon.
3. Pour retirer le panneau de pavillon du compartiment de rangement arrière du véhicule, soulever le rebord arrière et le retirer du compartiment de rangement.
4. Placer soigneusement le panneau de pavillon sur le dessus du véhicule.
5. Placer l'arrière du panneau de pavillon sur le profilé d'étanchéité à l'arrière de l'ouverture du toit. Ensuite, aligner et mettre en place les axes à l'arrière du panneau de pavillon dans les ouvertures des profilés d'étanchéité arrière. Abaisser doucement la partie avant du panneau de pavillon sur le devant de l'ouverture du toit.



6. Tourner les poignées avant de déblocage vers l'intérieur pour qu'elles s'enclenchent en position fermée.
7. Appuyer sur la poignée arrière de déblocage du toit pour enclencher son crochet en position fermée.
8. Saisir le panneau de pavillon et le tirer vers le haut, vers le bas et latéralement pour s'assurer qu'il est solidement installé.

Panneau de toit ouvrant

Remarque: **Si vous utilisez un produit de traitement et/ou d'entretien pour glace contenant du sulfate d'éthyle sur le panneau de toit, cela peut l'endommager. Les réparations ne sont pas couvertes par la garantie. Pour le panneau de toit, utiliser uniquement un produit nettoyant pour glace approuvé par GM.**

Pour nettoyer, enlever ou ranger le panneau de pavillon, il est nécessaire de faire particulièrement preuve de prudence.

- Rincer avec de l'eau pour enlever la poussière et la saleté, puis faire sécher le panneau.
- Nettoyer le panneau de toit transparent à l'aide d'un nettoyant pour glace GM. Laisser agir le nettoyant sur le panneau pendant une minute, puis essuyer le panneau à l'aide d'un chiffon doux non pelucheux. Ne pas utiliser de nettoyant pour glace sur un panneau de toit peint.
- Ne pas utiliser de produit de nettoyage abrasif sur l'un ou l'autre des types de panneaux.

Si vous laissez trop souvent des gouttes d'eau sécher sur le panneau de toit, les impuretés de l'eau adhéreront au toit. Ces impuretés risquent d'attaquer ou de rayer la finition. Lorsque le panneau est mouillé, l'assécher.

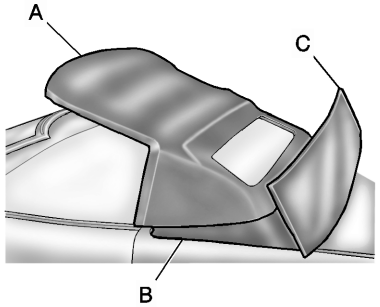
Toit décapotable

Fonctionnement manuel

Pour l'entretien et le nettoyage du toit, se reporter à « Nettoyage du toit décapotable » dans cette section. Les lavages de voitures à haute pression peuvent engendrer des entrées d'eau dans le véhicule.

Si le véhicule est équipé de cette caractéristique, les procédures qui suivent expliquent le fonctionnement approprié du toit décapotable manuel.

Les parties du toit décapotable manuel utilisées pour son ouverture et sa fermeture sont :



A. Bord avant de la capote

B. Bord arrière de la capote

C. Couvercle du compartiment de rangement de toit

Remarque: **Le toit décapotable abaissé et l'exposition de l'habitacle de votre véhicule aux conditions externes peuvent endommager le véhicule.**

Fermer toujours le toit décapotable si vous laissez votre véhicule à l'extérieur.

Remarque: **Abaisser le toit décapotable lorsque des objets se trouvent dans le compartiment de rangement peut l'endommager ou briser la glace de lunette arrière. Toujours vérifier qu'aucun objet ne se trouve dans le compartiment de rangement avant d'abaisser le toit décapotable.**

Remarque: **Abaisser le toit lorsqu'il est humide ou sale peut provoquer des taches, de la moisissure et endommager l'intérieur du véhicule. Sécher le toit avant de l'abaisser.**

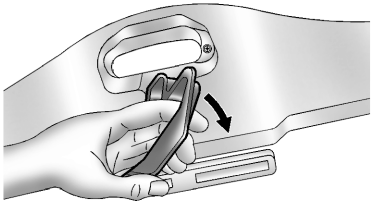
Remarque: **Si vous ouvrez le toit de votre véhicule par temps froid (-18°C/0°F ou moins), vous risquez d'endommager les composants du toit. Ne pas ouvrir le toit lorsqu'il fait froid.**

2-28 Clés, portes et glaces

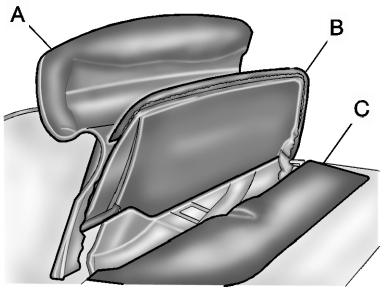
Remarque: **Si vous ouvrez ou fermez le toit décapotable lorsque le véhicule est en mouvement, vous risquez d'endommager le toit ou le mécanisme du toit. Dans ce cas, les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie. Avant d'ouvrir ou de fermer le toit décapotable, toujours embrayer la boîte de vitesses automatique à la position de stationnement (P) ou la boîte de vitesses manuelle à la position de point mort (N).**

Abaissement du toit décapotable manuel

1. Stationner le véhicule sur une surface plane. En cas de boîte de vitesses automatique, placer le levier en position de stationnement (P) et serrer le frein de stationnement. En cas de boîte de vitesses manuelle, placer le levier au point mort (N) et serrer le frein de stationnement.
2. S'assurer que le contact soit coupé.
3. Vérifier si le coffre est fermé.

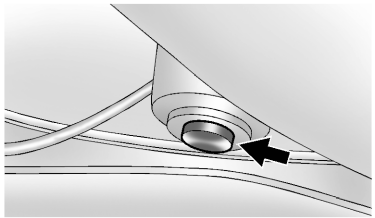


4. Le loquet supérieur du toit, situé au-dessus de rétroviseur intérieur, doit être déverrouillé. Tirer vers le bas le loquet supérieur du toit, et le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour le déverrouiller.



5. Soulever le bord avant (A) du toit décapotable de l'encadrement du pare-brise. Soulever ensuite le bord arrière (B) du toit décapotable de manière à ce qu'il soit à la verticale par rapport au couvercle du compartiment de rangement (C). Les bords avant (A) et arrière (B) doivent être droits.

6. Le loquet avant du toit décapotable doit être tourné et fermé après avoir poussé le toit vers le haut. Si le loquet n'est pas fermé, le cache-caisse peut être empêché de se fermer complètement.



7. Incliner vers l'avant le dossier du siège conducteur et appuyer sur le bouton d'ouverture du couvercle du compartiment de rangement situé au-dessous du couvercle du compartiment de rangement (C) derrière le siège conducteur. Soulever ensuite le couvercle du compartiment de rangement (C). Si le couvercle du compartiment de rangement ne s'ouvre pas et que trois carillons se font entendre, s'assurer que le couvercle du coffre soit bien fermé. De même, le couvercle du compartiment de rangement ne s'ouvrira pas si l'alarme est mise.

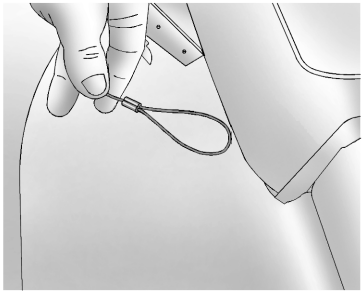
   Après avoir appuyé sur le bouton de déblocage, les glaces des portes du conducteur et du passager devraient se baisser complètement.

   Si la batterie est faible, le couvercle du compartiment de rangement (C) pourra toujours s'ouvrir au moyen du câble d'ouverture manuelle.

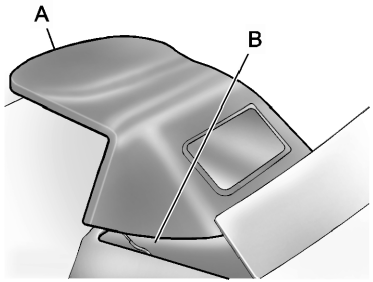
   Le câble d'ouverture manuelle d'urgence du couvre-toit se trouve sous le tapis, derrière l'appuie-tête du siège passager, sous le rebord avant du couvre-toit. Pour accéder au câble, soulever et retirer le tapis. Pour plus d'informations sur la poignée de déverrouillage d'urgence du coffre, se reporter également à la rubrique *Hayon à la page 2-12*.

Remarque: **Si vous abaissez le toit décapotable dans le compartiment de rangement et que le bord arrière du toit ne se trouve pas en position complètement abaissée, vous risquez d'endommager le toit. Toujours vérifier que le bord arrière du toit décapotable se trouve en position complètement abaissée avant d'abaisser le toit dans le compartiment de rangement.**

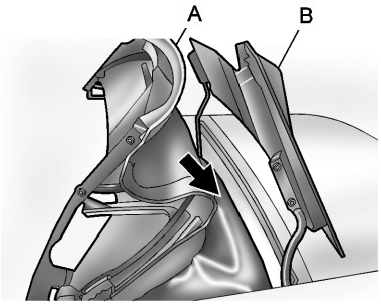
2-30 Clés, portes et glaces



8. Tirer sur le câble pour ouvrir le couvre-toit.



9. Pousser vers l'avant sur le bord avant (A) de la capote afin de pouvoir déplacer le bord arrière (B) de la capote en position complètement abaissée.



10. Mettre ensuite la partie arrière de la capote à sa position entièrement rangée.
11. Une fois la capote rangée, appuyer uniformément sur le centre du bord avant (A) de la capote pour vous assurer que la capote est bien rentrée.
12. Fermer le couvercle du compartiment de rangement (B) en appuyant dessus d'un mouvement ferme et rapide.

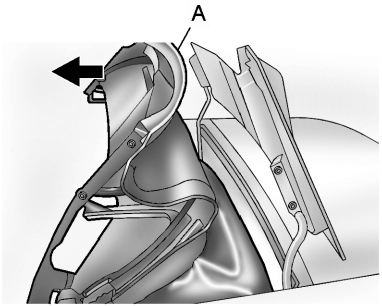
Relèvement du toit décapotable manuel

1. Stationner le véhicule sur une surface plane. En cas de boîte de vitesses automatique, placer le levier en position de stationnement (P) et serrer le frein de stationnement. En cas de boîte de vitesses manuelle, placer le levier au point mort (N) et serrer le frein de stationnement.
2. Abaisser les deux glaces.
3. S'assurer que le contact soit coupé.
4. Incliner vers l'avant le siège conducteur et appuyer sur le bouton d'ouverture du compartiment de rangement, ou utiliser le câble d'ouverture manuelle si la batterie est faible.

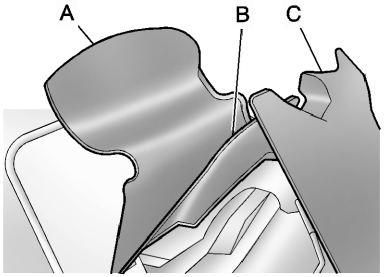
Se reporter l'étape 6 de la rubrique « Ouverture du toit décapotable manuel » dans cette section.

Quand on appuie sur le bouton de déblocage, les glaces des portes du conducteur et du passager doivent descendre complètement, si elles n'étaient pas déjà descendues.

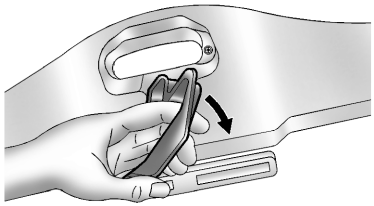
5. Soulever le couvercle du compartiment de rangement.



6. Tirer vers le haut le toit décapotable en saisissant fermement le bord avant (A) près du centre et en donnant un mouvement ferme et rapide vers le haut et vers l'avant de façon à redresser entièrement le toit.



7. Soulever le bord arrière (B) de la capote jusqu'au maximum de sa course, en soulevant d'abord le bord avant (A).
8. Fermer le couvercle du compartiment de rangement (C) en appuyant dessus d'un mouvement ferme et rapide.
9. Abaisser le bord arrière (B) de la capote en poussant d'abord légèrement sur le bord avant (A) de la capote vers l'avant.
10. Abaisser le bord avant (A) de la capote de l'extérieur du véhicule ou tirer le bord avant (A) de la capote vers le bas avec la poignée centrale qui se trouve à l'intérieur du véhicule.



11. Tirer vers le bas le loquet supérieur du toit, et le tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le verrouiller.

Fonctionnement électrique

Pour l'entretien et le nettoyage du toit, se reporter à « Nettoyage du toit décapotable » dans cette section. Les lavages de voitures à haute pression peuvent engendrer des entrées d'eau dans le véhicule.

Pour faire fonctionner le toit décapotable électrique, suivre les étapes suivantes.

Remarque: **Le toit décapotable abaissé et l'exposition de l'habitacle de votre véhicule aux conditions externes peuvent endommager le véhicule. Fermer toujours le toit décapotable si vous laissez votre véhicule à l'extérieur.**

Remarque: **Abaisser le toit décapotable lorsque des objets se trouvent dans le compartiment de rangement peut l'endommager ou briser la glace de lunette arrière. Toujours vérifier qu'aucun objet ne se trouve dans le compartiment de rangement avant d'abaisser le toit décapotable.**

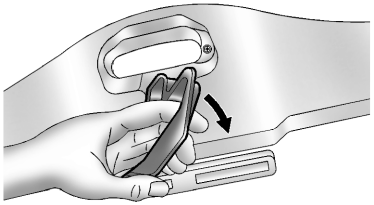
Remarque: **Abaisser le toit lorsqu'il est humide ou sale peut provoquer des taches, de la moisissure et endommager l'intérieur du véhicule. Sécher le toit avant de l'abaisser.**

Remarque: **Si vous ouvrez le toit de votre véhicule par temps froid (-18°C/0°F ou moins), vous risquez d'endommager les composants du toit. Ne pas ouvrir le toit lorsqu'il fait froid.**

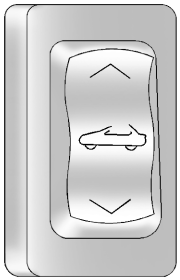
Remarque: **Si vous ouvrez ou fermez le toit décapotable lorsque le véhicule est en mouvement, vous risquez d'endommager le toit ou le mécanisme du toit. Dans ce cas, les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie. Avant d'ouvrir ou de fermer le toit décapotable, toujours embrayer la boîte de vitesses automatique à la position de stationnement (P) ou la boîte de vitesses manuelle à la position de point mort (N).**

Abaissement du toit décapotable électrique

1. Stationner le véhicule sur une surface plane. Démarrer le moteur. En cas de boîte de vitesses automatique, placer le levier en position de stationnement (P) et serrer le frein de stationnement. En cas de boîte de vitesses manuelle, placer le levier au point mort (N) et serrer le frein de stationnement.
2. S'assurer que le coffre est fermé, que la cloison du compartiment de rangement arrière est fixée en position verticale et qu'aucun objet ne se trouve devant la cloison. Se reporter à la rubrique « Séparation du coffre arrière » dans la section *Compartiment de rangement arrière à la page 4-1*.



3. Dégager le loquet avant du toit décapotable, situé au-dessus du rétroviseur intérieur, en le tirant et en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre vers la porte du conducteur. Pousser le rebord avant vers le haut. Les glaces s'abaissent automatiquement.
4. Remettre le loquet avant de toit décapotable en position fermée.



5. Appuyer sur la partie inférieure du bouton du toit décapotable électrique, situé à gauche du volant de direction sur le tableau de bord, et la maintenir enfoncée.

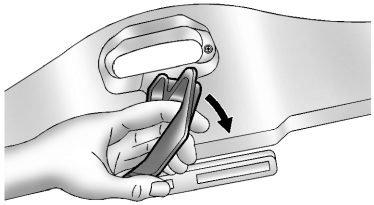
Le toit décapotable se rétractera à l'arrière du véhicule. Un carillon retentira lorsque le toit décapotable sera complètement baissé. Si la radio est allumée, le son pourra être mis en sourdine pendant un bref moment pendant le chargement d'un nouveau réglage d'égalisation du système audio.

Si vous faites fonctionner le toit décapotable à plusieurs reprises, le moteur doit tourner pour éviter que la batterie du véhicule ne s'épuise. Dans certaines conditions, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message au sujet du toit décapotable électrique. Se reporter à la rubrique *Messages du toit décapotable à la page 5-44* pour plus de renseignements.

Relèvement du toit décapotable électrique

***Remarque:* Si vous ouvrez ou fermez le toit décapotable lorsque le véhicule est en mouvement, vous risquez d'endommager le toit ou le mécanisme du toit. Dans ce cas, les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie. Avant d'ouvrir ou de fermer le toit décapotable, toujours embrayer la boîte de vitesses automatique à la position de stationnement (P) ou la boîte de vitesses manuelle à la position de point mort (N).**

1. Stationner le véhicule sur une surface plane. Démarrer le moteur. En cas de boîte de vitesses automatique, placer le levier en position de stationnement (P) et serrer le frein de stationnement. En cas de boîte de vitesses manuelle, placer le levier au point mort (N) et serrer le frein de stationnement.
2. S'assurer que le coffre est fermé, que la cloison du compartiment de rangement arrière est fixée en position verticale et qu'aucun objet ne se trouve devant la cloison. Se reporter à la rubrique « Séparation du coffre arrière » dans la section *Compartiment de rangement arrière à la page 4-1*.
3. Appuyer sur la partie supérieure du bouton du toit décapotable électrique et la maintenir enfoncée. Le toit se fermera et les glaces s'abaisseront si elles étaient montées. Un carillon retentira lorsque le toit sera complètement fermé.
4. Après avoir ouvert complètement le toit décapotable, relâcher le bouton du toit décapotable électrique.



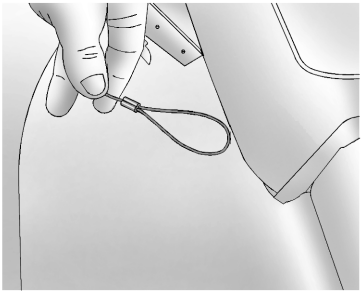
5. Abaisser le loquet avant du toit décapotable et le tourner vers la gauche pour verrouiller le toit décapotable.

Si la radio est allumée, le son pourra être mis en sourdine pendant un bref moment pendant le chargement d'un nouveau réglage d'égalisation du système audio.

Si votre véhicule n'est plus alimenté, vous pouvez néanmoins fermer le toit décapotable en relâchant la pression de la pompe hydraulique, située sous le couvre-toit, côté passager. Pour ce faire, procéder comme suit. Vous devez replier le tapis côté passager pour accéder à la pompe hydraulique.

Ne jamais tenter d'ouvrir ou de fermer le toit à commande électrique manuellement sans relâcher la pression en premier lieu.

Une manipulation manuelle du toit décapotable assisté ne peut être tentée pendant les cinq minutes suivant la dernière pression sur le bouton de la capote si celle-ci n'était pas entièrement abaissée et rangée, couvre-toit verrouillé, ou relevée, loquet supérieur avant en place, au moment où le bouton de la capote a été relâché.



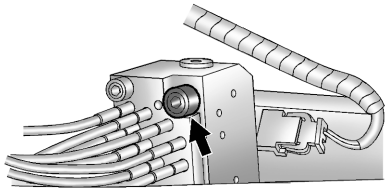
1. Ouvrir le couvre-toit en tirant le câble d'ouverture d'urgence.

   Le câble d'ouverture d'urgence du couvre-toit se trouve derrière l'appuie-tête du siège passager, sous le bord avant du couvre-toit. Pour plus d'informations sur la poignée de déverrouillage d'urgence du coffre, se reporter également à la rubrique *Hayon à la page 2-12*.

2-36 Clés, portes et glaces

Être prudent lors de l'ouverture manuelle du couvre-toit. Si vous ouvrez rapidement le couvre-toit, vous risquez d'endommager le mécanisme des charnières et ainsi empêcher le bon fonctionnement du toit décapotable.

2. Tirer la doublure du tapis du côté du passager pour accéder à la pompe hydraulique.



3. Repérer le boulon de décharge à l'avant de la pompe hydraulique.
4. À l'aide de la clé située dans la console, tourner le boulon de décharge d'un tour vers la gauche pour relâcher la pression sur la pompe hydraulique. Cela vous permet de fermer manuellement le toit décapotable.
5. Ensuite, suivre les étapes de relevage manuel du toit décapotable. Voir « Fonctionnement manuel » ou « Fonctionnement électrique » dans cette section.

Lorsque le véhicule est de nouveau alimenté, le boulon de la pompe hydraulique doit être serré en le tournant vers la droite. Le bouton du toit décapotable électrique peut par la suite être utilisé pour ouvrir ou fermer le toit décapotable.

Si vous faites fonctionner le toit décapotable à plusieurs reprises, le moteur doit tourner pour éviter que la batterie du véhicule ne s'épuise.

Dans certaines conditions, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message au sujet du toit électrique. Se reporter à la rubrique *Messages du toit décapotable à la page 5-44* pour plus de renseignements.

Si la batterie est débranchée, vous devez initialiser les glaces électriques pour que le toit électrique fonctionne. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique *Glaces à commande électrique à la page 2-20*.

Nettoyage du toit décapotable

Vous devez nettoyer fréquemment le toit décapotable du véhicule. Toutefois, les lave-autos utilisant des systèmes à haute pression pourraient faire pénétrer de l'eau dans votre véhicule.

Lors du lavage de la capote à la main, le faire dans un endroit mi-ombragé. Utiliser un savon doux, de l'eau tiède et une éponge douce. Une peau de chamois ou un chiffon peuvent laisser des peluches sur la capote et une brosse peut user les fils du tissu de la capote. Ne pas utiliser de détergents, de nettoyants abrasifs, de solvants ou de javellissants.

Mouiller le véhicule au complet et laver le toit de façon régulière pour éviter les taches ou les auréoles. Laisser le savon sur le tissu pendant quelques minutes. Si le toit est très sale, utiliser un nettoyant doux de type mousse. Rincer abondamment le véhicule au complet, puis laisser le toit sécher au soleil.

Afin de protéger la capote de votre cabriolet:

- Après avoir lavé le véhicule, s'assurer que la capote est complètement sèche avant de l'abaisser.
- Veiller à ce qu'aucun produit de nettoyage ne soit laissé sur la surface peinte du véhicule; cela pourrait laisser des traînées.
- Si l'on va dans un lave-auto automatique, demander au gérant si son lavage risque d'endommager la capote.

✍ NOTES

Sièges et dispositifs de protection

Appuis-têtes
Appuis-têtes 3-2

Sièges avant
Réglage du siège 3-2
Réglage de commande électrique de siège 3-3
Réglage du support lombaire 3-6
Sièges à dossier inclinable 3-6
Loquets pour dossier de siège 3-8
Sièges avant chauffants 3-8

Ceintures de sécurité
Ceintures de sécurité 3-9
Port adéquat des ceintures de sécurité 3-13
Ceinture-baudrier 3-19
Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse 3-21
Rallonge de ceinture de sécurité 3-22
Vérification du système de sécurité 3-22
Entretien des ceintures de sécurité 3-22
Remplacement des pièces du système de ceintures de sécurité après une collision 3-23

Système de sac gonflable
Système de sac gonflable . . . 3-23
Où se trouvent les sacs gonflables? 3-25
Quand un sac gonflable doit-il se déployer? 3-27
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable? 3-28
De quelle façon le sac gonflable retient-il? 3-28
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable? 3-29
Système de détection des occupants 3-31
Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables 3-35
Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables 3-36
Vérification du système de sac gonflable 3-37
Remplacement des pièces du système de sac gonflable après une collision 3-38

Sièges pour enfant
Enfants plus âgés 3-38
Bébés et jeunes enfants 3-40
Appareils de retenue pour enfant 3-43
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (système LATCH) (modèles Coup et Convertible uniquement) . . . 3-45
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (système LATCH) (modèles Z06 et ZR1 uniquement) 3-46
Remplacement des pièces du système LATCH après une collision 3-50
Installation de sièges pour enfant 3-50

Appuis-têtes

Les sièges avant du véhicule sont équipés d'appuie-têtes non réglables aux positions d'assise extérieures.

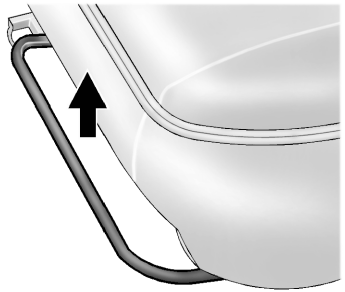
Les appuie-têtes extérieurs du siège avant ne sont pas conçus pour pouvoir être retirés.

Sièges avant

Réglage du siège

⚠ AVERTISSEMENT

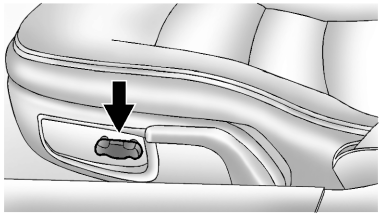
Si vous essayez de régler le siège du conducteur à commande manuelle lorsque le véhicule est en mouvement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule. Le déplacement brusque du siège pourrait en effet vous faire sursauter, vous dérouter ou vous faire actionner une pédale sans le vouloir. Il faut donc régler le siège du conducteur seulement quand le véhicule est immobile.



Pour régler le siège :

1. Lever la barre pour déverrouiller le siège.
2. Glisser le siège à la position désirée et relâcher la barre.
3. Essayer de déplacer le siège en tous sens pour s'assurer qu'il est verrouillé.

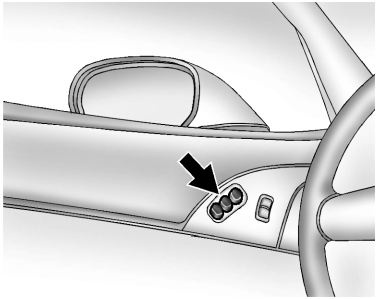
Réglage de commande électrique de siège



Pour régler un siège à commande électrique, selon l'équipement :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.
- Lever ou abaisser la partie avant ou arrière du coussin de siège en déplaçant la partie avant ou arrière de la commande vers le haut ou vers le bas.

Siège, rétroviseurs et volant de direction à mémoire



Dans les véhicules munis des fonctions de mémorisation, les commandes sur la porte du conducteur sont utilisées pour programmer et conserver les réglages pour le siège du conducteur, les miroirs extérieurs et la colonne de direction télescopique, selon l'équipement.

Les chiffres au dos des émetteurs de télédéverrouillage correspondent aux nombres qui se trouvent sur les boutons de mémorisation.

Enregistrement des positions mémorisées

Pour mémoriser :

1. Ajuster le siège du conducteur, les deux rétroviseurs extérieurs et la colonne de direction télescopique, selon l'équipement.
2. Presser et maintenir « 1 » jusqu'à ce que deux signaux sonores retentissent.
3. Répéter pour la position du second conducteur à l'aide du bouton « 2 ».

Pour rappeler une position mémorisée :

- Sur les véhicules à boîte de vitesses automatique, presser et relâcher « 1 » ou « 2 ».

Si le véhicule est en position de stationnement (P), un signal sonore unique retentit et la position mémorisée est rappelée après un bref délai.

Si le véhicule n'est pas en position de stationnement (P), trois signaux sonores retentissent et la position mémorisée n'est pas rappelée.

- Sur les véhicules à boîte de vitesses manuelle, si le contact est mis, le frein de stationnement doit être serré pour pouvoir rappeler une position mémorisée. Presser et relâcher « 1 » ou « 2 ».

  Un signal sonore unique retentit et la position mémorisée est rappelée après un bref délai.

  Si le contact est mis et que le frein de stationnement n'est pas serré, trois signaux sonores retentissent et la position mémorisée n'est pas rappelée.

Personn. par télécommande (boîte de vitesses automatique)

Cette fonction peut rappeler les positions enregistrées du siège du conducteur, des miroirs extérieurs et de la colonne de direction télescopique, selon l'équipement, au moment de l'entrée dans le véhicule.

Pour activer, entrer dans le véhicule et démarrer le moteur. Le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs et la colonne de direction télescopique se déplacera jusqu'à la position en mémoire associée à l'émetteur utilisé pour déverrouiller le véhicule.

Cette fonction est activée ou désactivée en utilisant le menu de personnalisation du véhicule. Se reporter à « Rappel de mémoire automatique » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-65* pour plus d'informations.

Pour interrompre le mouvement de rappel, appuyer sur l'un des boutons de siège à commande électrique, de rétroviseurs à commande électrique ou de mémorisation, ou sur le commutateur de la colonne de direction télescopique.

Si quelque chose a bloqué le siège du conducteur pendant le rappel de la position mémorisée, le rappel peut s'arrêter de fonctionner. Éliminer l'obstruction, puis appuyer et maintenir la commande manuelle adéquate pour l'article de la mémoire qui n'est pas rappelé dans les deux secondes. Tenter de rappeler la position mémorisée en appuyant sur le bouton de mémorisation adéquat. Si la position mémorisée n'est toujours pas rappelée, consulter votre concessionnaire.

Siège du conducteur à recul automatique

Cette fonction peut déplacer le siège vers l'arrière et la colonne de direction télescopique (selon l'équipement) à l'écart afin de laisser plus d'espace pour sortir du véhicule.

(Easy Exit Driver Seat) (siège du conducteur à recul automatique): Appuyer pour sauvegarder et rappeler la position de sortie du siège.

Pour mémoriser :

1. Rappeler la position de conduite désirée en appuyant sur « 1 ».
2. Placer le siège et la colonne de direction télescopique dans la position de sortie désirée.
3. Presser et maintenir jusqu'à ce que deux signaux sonores retentissent.
4. Répéter pour la position du second conducteur à l'aide du bouton « 2 ».

Pour rappeler, appuyer et relâcher . Le véhicule doit être en position de stationnement (P) dans le cas d'une boîte de vitesses automatique ou le frein de stationnement doit être serré dans le cas d'une boîte de vitesse manuelle. Un seul signal sonore se fera entendre. Le siège et la colonne de direction télescopique se déplaceront vers la position enregistrée auparavant pour le conducteur identifié.

Si la fonction sortie facile du siège est programmée sur le menu de personnalisation du véhicule, un rappel automatique se produit lorsqu'une des conditions suivantes est satisfaite :

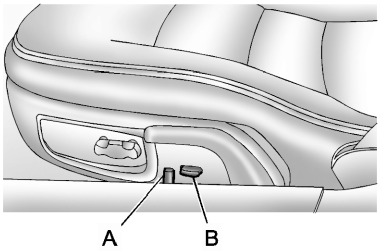
- Le contact du véhicule est coupé, la prolongation de l'alimentation des accessoires est active ou le contacteur d'allumage est à la position accessory (accessoires) et la porte du conducteur est ouverte.
- Le véhicule est désactivé ou en mode de prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) et le bouton de déblocage de l'émetteur d'accès sans clé est enfoncé.

Si quelque chose a bloqué le siège du conducteur pendant le rappel de la position mémorisée, le rappel peut s'arrêter de fonctionner. Éliminer l'obstruction, puis appuyer et maintenir la commande du siège à commande électrique vers l'arrière pendant deux secondes. Tenter de rappeler la position mémorisée de nouveau. Si la position mémorisée n'est toujours pas rappelée, consulter votre concessionnaire.

Se reporter à « Rappel de position de sortie automatique » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-65* pour plus d'informations.

Réglage du support lombaire

Support lombaire et appuie latéral électriques



Pour régler le support, le cas échéant :

- Déplacer la commande (A) vers l'avant ou l'arrière pour ajuster le support lombaire.
- Déplacer la commande (B) vers le haut ou le bas pour ajuster les appuis latéraux.

Sièges à dossier inclinable

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous essayez de régler le siège du conducteur à commande manuelle lorsque le véhicule est en mouvement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule. Le déplacement brusque du siège pourrait en effet vous faire sursauter, vous dérouter ou vous faire actionner une pédale sans le vouloir. Il faut donc régler le siège du conducteur seulement quand le véhicule est immobile.

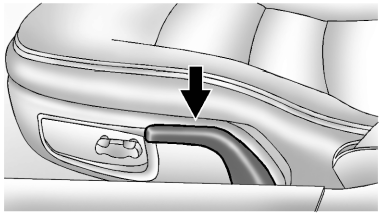
⚠ AVERTISSEMENT

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de

... /

AVERTISSEMENT (suite)

blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.



Pour incliner le dossier de siège :

1. Soulever le levier.
2. Déplacer le dossier de siège à la position désirée et relâcher le levier pour verrouiller le dossier de siège en place.

3. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Pour redresser le dossier de siège en position verticale :

1. Soulever complètement le levier sans appliquer de pression sur le dossier de siège et le dossier de siège reviendra en position verticale.
2. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

⚠ AVERTISSEMENT

Il peut être dangereux de s'asseoir en position inclinée lorsque le véhicule est en mouvement. Même attachées, les ceintures de sécurité ne sont pas efficaces lorsque l'on se tient dans une telle position.

... /

AVERTISSEMENT (suite)

La ceinture épaulière ne pourra pas être efficace, car elle ne sera pas placée contre votre corps, mais plutôt devant vous. Lors d'une collision, vous risquez d'être projeté contre la ceinture et de vous blesser à la nuque ou ailleurs.

La ceinture ventral ne sera pas efficace non plus. Lors d'une collision, elle pourrait exercer sa force sur l'abdomen et non pas sur les os du bassin. Ceci pourrait entraîner de graves blessures internes.

... /

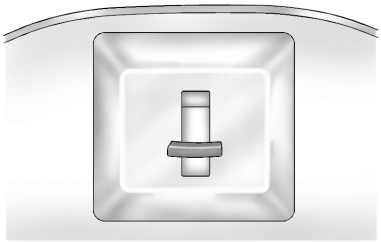
AVERTISSEMENT (suite)

Pour être bien protégé quand le véhicule est en mouvement, placer le dossier en position verticale. Il faut aussi se caler dans le siège et porter convenablement la ceinture de sécurité.



Ne pas conduire avec le dossier de siège incliné.

Loquets pour dossier de siège



Pour rabattre le dossier de siège vers l'avant, tirer le levier à l'arrière du siège. Pousser le dossier vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille en place.

⚠ AVERTISSEMENT

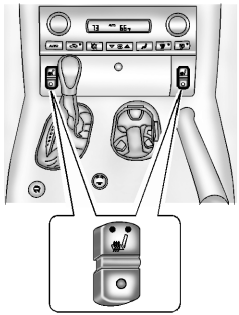
Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

Pour retourner le dossier en position assise, soulever le loquet, soulever le siège et pousser le siège vers l'arrière. Pousser et tirer sur le siège afin de s'assurer qu'il est bien enclenché.

Sièges avant chauffants

⚠ AVERTISSEMENT

En l'absence de perception de changement de température ou de souffrance pour la peau, le chauffage de siège risque de vous brûler, même à basse température. Pour réduire le risque de brûlure, le chauffage de siège doit être utilisé avec prudence, spécialement en cas d'utilisation longue. Ne rien placer sur les sièges qui isolerait de la chaleur, comme une couverture, un coussin, un recouvrement quelconque ou un autre objet. Ceci risque de causer une surchauffe du siège. Une telle surchauffe peut brûler et endommager le siège.



Sur les véhicules dotés de sièges chauffants, les boutons se trouvent sur la console centrale.

Le contact doit être mis pour que ce dispositif fonctionne.

(siège chauffant) : Appuyer pour activer le siège chauffant à la température maximale.

Réappuyer pour passer à la température la plus basse.

(hors fonction) : Appuyer pour désactiver le siège chauffant.

Ceintures de sécurité

Cette partie du guide explique comment utiliser correctement les ceintures de sécurité. Elle indique également les choses à ne pas faire avec les ceintures de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser une personne prendre place là où il est impossible de porter correctement une ceinture de sécurité. En cas de collision, si vous ou vos passagers ne portez pas de ceinture de sécurité, les blessures peuvent être beaucoup plus graves. Vous risquez de heurter plus fortement certains objets à l'intérieur du véhicule ou d'en être éjecté. Vous ou vos passagers pouvez être gravement blessés ou même tués. Vous pourriez sortir indemne de la même collision si vous aviez

... /

AVERTISSEMENT (suite)

attaché votre ceinture. Attacher toujours votre ceinture de sécurité et s'assurer que vos passagers sont attachés correctement.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est extrêmement dangereux de s'asseoir dans le compartiment utilitaire, à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Lors d'une collision, les passagers assis à ces endroits risquent d'être blessés gravement ou même d'être tués. Ne permettre à personne de prendre place dans le véhicule là où il n'y a pas de sièges ni de ceintures de sécurité. S'assurer que tous les passagers du véhicule ont un siège et qu'ils utilisent leur ceinture de sécurité convenablement.

3-10 Sièges et dispositifs de protection

Ce véhicule est doté de témoins destinés à vous rappeler d'attacher les ceintures de sécurité. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité à la page 5-18* pour plus d'informations.

Dans la plupart des états et dans toutes les provinces canadiennes, la loi exige le port des ceintures de sécurité. Voici pourquoi :

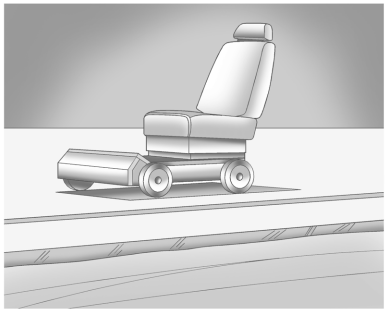
Il est impossible de prévoir une collision et sa gravité.

Certains accidents ne sont pas graves. D'autres sont si graves que même les personnes attachées ne survivraient pas. Cependant, la plupart des collisions se situent entre ces deux extrêmes. Dans de nombreux cas, les personnes attachées peuvent survivre et parfois s'en sortir indemnes. Sans ceinture de sécurité, elles risquent d'être gravement blessées ou même tuées.

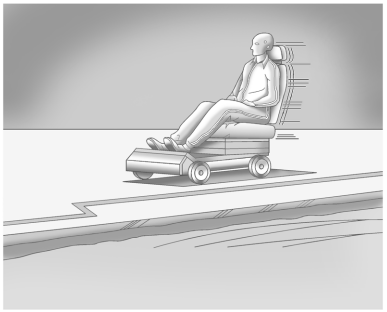
Après plus de 40 ans d'utilisation des ceintures de sécurité dans les véhicules, les résultats sont clairs. Dans la plupart des collisions, les ceintures de sécurité font ... toute la différence!

Efficacité des ceintures de sécurité

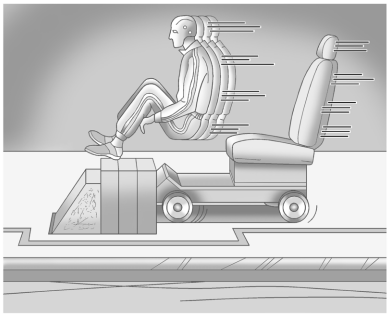
Quand vous êtes passager d'un véhicule quel qu'il soit, vous vous déplacez à la même vitesse que celui-ci.



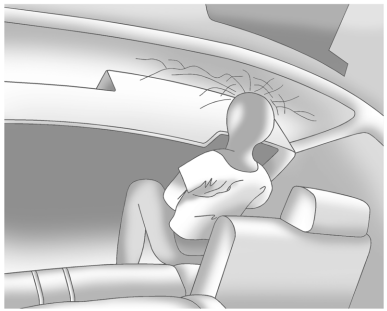
Prenons le véhicule le plus simple. Supposons qu'il s'agisse simplement d'un siège sur roues.



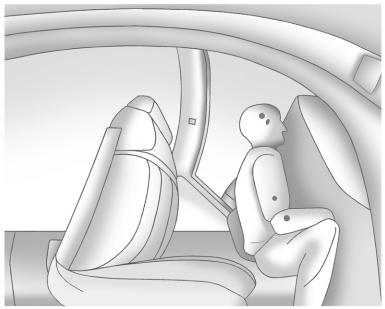
Supposons que quelqu'un prend place sur le siège.



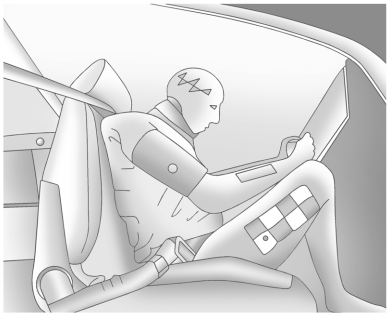
Le véhicule prend de la vitesse. Tout à coup, le véhicule s'arrête. Le passager, lui, ne s'arrête pas.



Ce passager poursuivra sa course jusqu'à ce qu'il soit arrêté par quelque chose. Dans un vrai véhicule, cela pourrait être le pare-brise...



ou le tableau de bord...



ou les ceintures de sécurité!

Avec les ceintures de sécurité, vous ralentissez en même temps que le véhicule. Vous avez plus de temps pour vous arrêter. Vous vous arrêtez sur une distance plus longue et les os les plus solides de votre corps amortissent le choc. Il est donc logique de porter les ceintures de sécurité.

Questions et réponses au sujet des ceintures de sécurité

Q: Ne vais-je pas rester coincé dans le véhicule après un accident si je porte une ceinture de sécurité ?

A: Vous *pourriez* l'être que vous portiez une ceinture de sécurité ou non. Mais si vous êtes attaché, vous avez *plus* de chances de rester conscient pendant et après un accident, ce qui vous *permettra* de déboucler votre ceinture et de sortir du véhicule. Et vous pouvez déboucler votre ceinture de sécurité même si vous vous trouvez la tête en bas.

Q: Si mon véhicule est équipé de sacs gonflables, pourquoi devrais-je porter une ceinture de sécurité ?

A: Les sacs gonflables ne sont que des systèmes complémentaires. Ainsi, ils ne sont efficaces *qu'avec* les ceintures de sécurité et ne les remplacent pas. Qu'un sac gonflable soit présent ou non, toues les occupants doivent boucler leur ceinture de sécurité pour bénéficier du maximum de protection. Ceci est vrai non seulement en cas de collision frontale, mais particulièrement en cas de collision latérale ou autre.

Q: Si je suis un bon conducteur et que je ne vais jamais loin de chez moi, pourquoi devrais-je porter une ceinture de sécurité ?

A: Vous êtes peut-être un excellent conducteur, mais si vous êtes impliqué dans un accident — même si vous n'en êtes pas responsable — vous et vos passagers serez peut-être blessés. Être un bon conducteur ne vous protège pas des faits que vous ne contrôlez pas, comme des mauvais conducteurs.

La plupart des accidents se produisent à moins de 40 km (25 milles) de la maison. De plus, le plus grand nombre de blessures graves et de morts se produisent à des vitesse inférieures à 65 km/h (40 mph).

Les ceintures de sécurité sont pour tout le monde.

Port adéquat des ceintures de sécurité

Cette section ne concerne que les personnes de taille adulte.

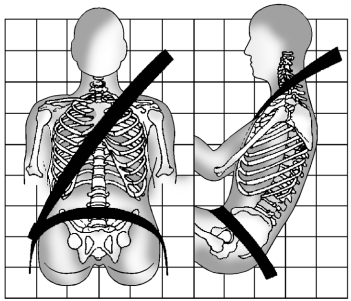
Se tenir compte qu'il y a des renseignements spécifiques sur le bouclage des ceintures de sécurité des enfants. De plus, les renseignements sont différents pour les petits enfants et les bébés. Si un enfant voyage à bord du véhicule, se reporter à la rubrique *Enfants âgés à la page 3-38* ou *Bébés et jeunes enfants à la page 3-40*. Suivre les directives pour assurer la protection de tout le monde.

Il est très important que tous les occupants bouclent leur ceinture de sécurité! Les statistiques des accidents indiquent que les personnes ne portant pas de ceintures de sécurité sont plus souvent blessées lors d'une collision que celles qui en portent une.

3-14 Sièges et dispositifs de protection

Les occupants qui ne bouclent pas leur ceinture peuvent être éjectés du véhicule lors d'une collision ou heurter ceux dans le véhicule qui portent des ceintures de sécurité.

Avant de boucler la ceinture de sécurité, vous et vos occupants devez savoir ceci.

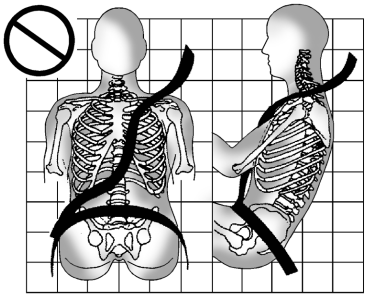


S'asseoir droit et garder toujours les pieds au sol devant vous. La ceinture ventrale doit être ajustée le plus bas possible sur le bassin, juste au-dessus des cuisses.

Cette position permet de répartir la force de la ceinture sur les os solides du bassin en cas de collision; ainsi, les risques de glisser sous la ceinture ventrale sont diminués. Si vous glissiez sous la ceinture, l'abdomen absorberait la pression de la ceinture, ce qui pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles. La ceinture épaulière doit passer par-dessus l'épaule et sur la poitrine. Ce sont ces parties du corps qui peuvent le mieux absorber les forces de retenue de la ceinture.

La ceinture épaulière se bloque lors d'un arrêt soudain ou d'une collision.

Q: Qu'est-ce qui ne va pas?

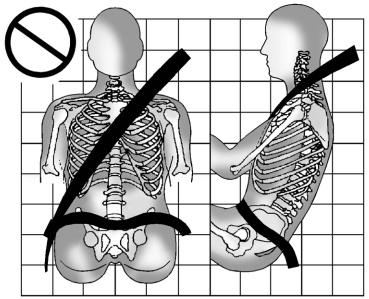


A: La ceinture épaulière n'est pas assez serrée. De cette façon, elle n'assure pas la protection voulue.

⚠ AVERTISSEMENT

Vous risquez d'être grièvement blessé si votre ceinture épaulière est trop lâche. Lors d'une collision, votre corps se déplacerait trop vers l'avant, ce qui pourrait augmenter la gravité des blessures. La ceinture épaulière devrait reposer contre votre corps.

Q: Qu'est-ce qui ne va pas?

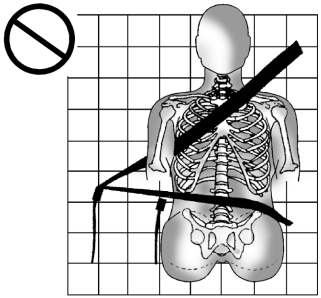


A: La ceinture ventrale n'est pas assez serrée. De cette façon, elle n'assure pas la protection voulue.

⚠ AVERTISSEMENT

Vous risquez d'être grièvement blessé si votre ceinture ventrale n'est pas serrée. Dans une collision, vous pourriez glisser sous la ceinture et appliquer de la force à votre abdomen. Ceci pourrait vous blesser grièvement ou même vous tuer. La ceinture ventrale doit être portée bas et serrée sur les hanches, en touchant les cuisses.

Q: Qu'est-ce qui ne va pas?

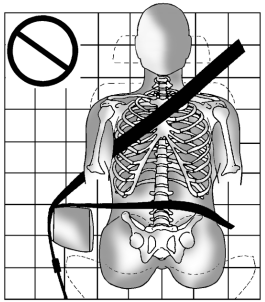


A: La ceinture est raccordée à la mauvaise boucle.

⚠ AVERTISSEMENT

Vous risquez d'être grièvement blessé si votre ceinture est attachée à la mauvaise boucle, tel qu'illustré. Lors d'une collision, la ceinture pourrait exercer sa force sur l'abdomen et non pas sur les os du bassin. Ceci pourrait entraîner de graves blessures internes. Vous devez toujours attacher votre ceinture dans la boucle la plus proche de vous.

Q: Qu'est-ce qui ne va pas?

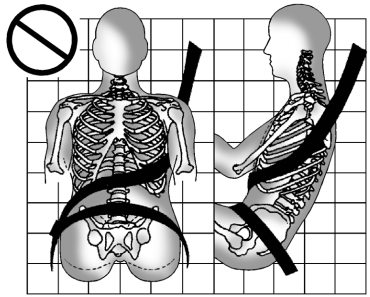


A: La ceinture passe par-dessus un accoudoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Vous risquez d'être gravement blessé si votre ceinture passe par-dessus un accoudoir, tel qu'illustré. La ceinture serait beaucoup trop haute. Lors d'une collision, vous pouvez glisser sous la ceinture. La force de la ceinture serait alors exercée sur votre abdomen, et non pas les os du bassin, ce qui pourrait causer des blessures internes graves ou fatales. S'assurer que la ceinture passe sous les accoudoirs.

Q: Qu'est-ce qui ne va pas?

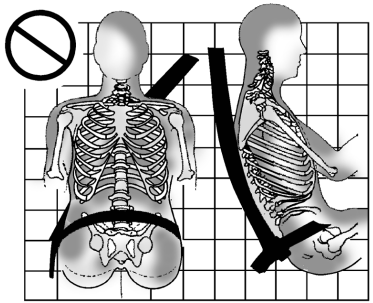


A: La ceinture épaulière passe sous le bras. Elle doit toujours passer par-dessus l'épaule.

⚠ AVERTISSEMENT

Le risque de blessure grave est accru si la ceinture épaulière est portée sous le bras. Lors d'une collision, le corps se déplacerait trop vers l'avant, ce qui augmenterait le risque de blessures à la tête et au cou. De plus, ceci exercerait trop de force sur les côtes, qui ne sont pas aussi solides que les os des épaules. Le risque de graves blessures aux organes internes comme le foie ou la rate est également accru. La ceinture épaulière doit passer au-dessus de l'épaule et en travers de la poitrine.

Q: Qu'est-ce qui ne va pas?

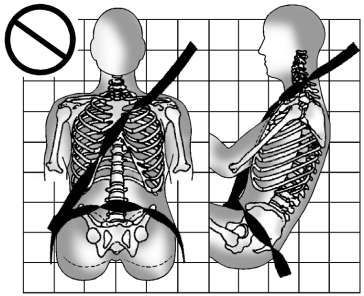


A: La ceinture se trouve derrière le corps.

⚠ AVERTISSEMENT

Un port incorrect de la ceinture baudrier peut être source de graves blessures. En cas d'accident, vous pourriez ne pas être retenus par la ceinture de sécurité. Votre corps pourrait se déplacer trop vers l'avant, augmentant les risques de blessures à la tête et au cou. Vous pourriez également glisser sous la ceinture ventrale. La force de la ceinture s'appliquerait alors directement sur l'abdomen, causant des lésions graves, voire fatales. La ceinture baudrier doit passer au-dessus de l'épaule et en travers de la poitrine.

Q: Qu'est-ce qui ne va pas?



A: La ceinture est vrillée.

⚠ AVERTISSEMENT

Vous risquez d'être grièvement blessé par une ceinture tordue. Lors d'une collision, les forces d'impact ne seraient pas réparties sur toute la largeur de la ceinture. Si une ceinture est tordue, vous devez la détordre pour qu'elle fonctionne convenablement ou demander à votre concessionnaire de la réparer.

Ceinture-baudrier

Toutes les positions d'assise du véhicule sont dotées d'une ceinture-baudrier.

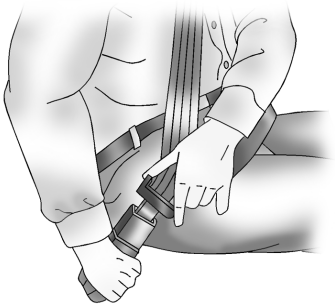
Les instructions suivantes expliquent comment porter correctement la ceinture-baudrier.

1. Régler le siège, si celui-ci est réglable, de façon à être assis droit. Pour plus de détails, se reporter à « Sièges » dans l'index.
2. Prendre la plaque de blocage et dérouler la ceinture en la ramenant sur vous. Veiller à ce qu'elle ne soit pas vrillée.

   La ceinture-baudrier peut se bloquer si vous la tirez très rapidement. Si cela se produit, laisser la ceinture revenir légèrement vers l'arrière pour la débloquer. Tirer ensuite la ceinture plus lentement.

Si la ceinture-baudrier d'une ceinture de sécurité de passager est entièrement étirée, le dispositif de blocage de siège pour enfant peut être engagé. Si ceci se produit, laisser la ceinture s'enrouler complètement et recommencer.

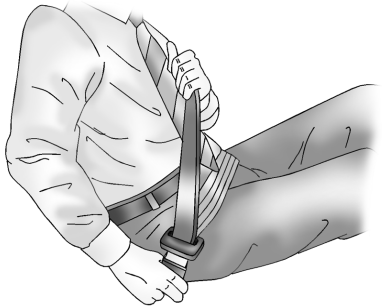
L'engagement du dispositif de blocage de siège enfant à la position avant droite peut affecter le système de détection de passager. Se reporter à *Système de détection du passager à la page 3-31* pour de plus amples informations.



3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

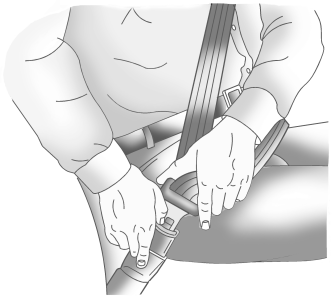
   Tirer sur la languette pour s'assurer qu'elle est bien en place. Si la ceinture n'est pas assez longue, se reporter à *Rallonge de ceinture de sécurité à la page 3-22*.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.



4. Pour serrer la ceinture abdominale, tirer la ceinture épaulière vers le haut.

   Il peut s'avérer nécessaire de tirer la couture de la ceinture de sécurité à travers la plaque de blocage pour serrer complètement la ceinture ventrale sur les occupants de petite taille.



Pour détacher la ceinture, appuyer sur le bouton situé sur la boucle. La ceinture devrait revenir en position de rangement.

Avant de fermer une porte, vérifier si la ceinture ne se trouve pas dans le chemin. Si une porte est claquée contre une ceinture, la ceinture et le véhicule peuvent être endommagés.

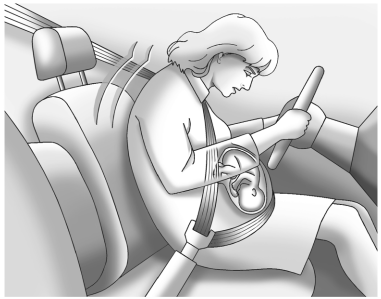
Prétendeurs de ceinture de sécurité

Le véhicule est équipé de prétendeurs de ceintures de sécurité aux places extérieures avant. Bien qu'ils soient invisibles, ils font partie de l'ensemble de ceinture de sécurité. Ils peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité lors des premiers instants d'un impact frontal ou quasi frontal modéré à fort si les conditions d'activation des prétendeurs sont rencontrées. Et, sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux, les prétendeurs de ceintures de sécurité peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité en cas d'impact latéral.

Les prétendeurs ne fonctionnent qu'une seule fois. S'ils sont activés lors d'une collision, ils doivent être remplacés, probablement avec d'autres pièces du système. Se reporter à *Remplacement des pièces du système de ceintures de sécurité après une collision à la page 3-23*.

Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse

Les ceintures de sécurité sont efficaces pour tout le monde, y compris les femmes enceintes. Comme tous les autres occupants du véhicule, elles risquent d'être gravement blessées si elles n'en portent pas.



Une femme enceinte devrait porter une ceinture-baudrier et la ceinture ventrale devrait être portée sous le ventre aussi bas que possible tout au long de la grossesse.

La meilleure façon de protéger le foetus est de protéger la mère. Quand la ceinture de sécurité est portée comme il faut, il est vraisemblable que le foetus ne sera pas blessé lors d'une collision. Pour les femmes enceintes, comme pour tout le monde, le secret de l'efficacité des ceintures de sécurité est de les porter comme il faut.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité du véhicule peut s'attacher autour de vous, la utiliser.

Mais si la ceinture de sécurité n'est pas assez longue, votre concessionnaire vous commandera une rallonge. Lorsque vous passez votre commande, porter le plus gros manteau que vous ayez pour être certain que la ceinture sera adaptée à vous. Pour éviter les blessures, ne laisser personne d'autre s'en servir et l'utiliser seulement sur le siège pour lequel elle a été commandée. Les rallonges sont conçues pour les adultes; ne jamais l'utiliser pour fixer un siège d'enfant. Pour l'utiliser, fixer la rallonger à la ceinture de sécurité ordinaire. Pour plus de renseignements, se reporter au mode d'emploi de la rallonge.

Vérification du système de sécurité

De temps en temps, contrôler le fonctionnement correct du témoin de rappel de bouclage des ceintures de sécurité, des ceintures de sécurité, des boucles, des plaques de blocage, des enrouleurs et des ancrages. Vérifier l'absence de pièces du système de ceintures de sécurité desserrées ou endommagées pouvant entraver leur fonctionnement correct. Contacter le concessionnaire pour les faire réparer. Les ceintures déchirées ou effilochées ne vous protégeront peut-être pas lors d'une collision. Elles peuvent se déchirer complètement en cas d'impact. Remplacer immédiatement toute ceinture déchirée ou effilochée.

S'assurer que le témoin de rappel des ceintures de sécurité fonctionne. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité à la page 5-18* pour de plus amples informations.

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches. Se reporter à *Entretien des ceintures de sécurité à la page 3-22*.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

⚠ AVERTISSEMENT

Il convient de ne pas blanchir ou teindre les ceintures de sécurité. Cela risquerait de les affaiblir considérablement. Lors d'une collision, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer les ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède.

Remplacement des pièces du système de ceintures de sécurité après une collision

⚠ AVERTISSEMENT

Le système de ceinture de sécurité peut être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de ceinture de sécurité endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger la personne qui l'utilise en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que le système de ceinture de sécurité fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Après un accident mineur, il ne faudra peut pas remplacer les ceintures de sécurité. Mais les ensembles de ceinture utilisés au cours d'un accident peuvent avoir été soumis à de fortes tensions ou endommagés. Consulter votre concessionnaire pour faire inspecter ou remplacer les ensembles de ceinture de sécurité.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système de ceintures de sécurité n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Faire vérifier les prétendeurs de ceinture de sécurité si le véhicule a été impliqué dans un accident, ou si le témoin de disponibilité de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou en roulant. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable à la page 5-18*.

Système de sac gonflable

Le véhicule est doté des sacs gonflables suivants :

- Un sac gonflable frontal pour le conducteur.
- Un sac gonflable frontal pour le passager avant droit.
- Un sac gonflable latéral intégré au siège pour le conducteur.
- Un sac gonflable latéral intégré au siège pour le passager avant droit.

Tous les sacs gonflables du véhicule portent le mot AIRBAG incrusté dans la garniture ou sur une étiquette collée près de la zone de déploiement.

Sur les sacs gonflables frontaux, le mot AIRBAG figure au milieu du volant, pour le conducteur, et sur le tableau de bord, pour le passager avant droit.

Sur les sacs gonflables latéraux intégrés aux sièges, le mot AIRBAG figure sur le côté du dossier de siège le plus proche de la porte.

Les sacs gonflables sont conçus pour compléter la protection apportée par les ceintures de sécurité. Même si les sacs gonflables d'aujourd'hui sont conçus pour réduire les risques de blessures causées par leur force de déploiement, tous les sacs gonflables doivent se déployer très rapidement pour être efficaces.

Voici ce que vous devez savoir à propos des sacs gonflables :

⚠ AVERTISSEMENT

Même si votre véhicule est équipé de sacs gonflables, si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité lors d'une collision, vous risquez d'être blessé grièvement ou tué.

... /

AVERTISSEMENT (suite)

Les sacs gonflables sont conçus pour fonctionner avec les ceintures de sécurité, mais ne les remplacent pas. En outre, les sacs gonflables ne sont pas conçus pour se déployer dans tous les cas d'accidents. Dans certains cas seules les ceintures de sécurité vous protègeront. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se déployer ? à la page 3-27*.

Le port d'une ceinture de sécurité lors d'une collision aide à réduire les risques de heurter les objets à l'intérieur du véhicule ou d'en être éjecté. Les sacs gonflables sont des « dispositifs supplémentaires de protection » aux ceintures de sécurité. Tous les occupants doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

⚠ AVERTISSEMENT

Les sacs gonflables se déploient avec une grande pression, plus rapidement qu'en un clin d'oeil. Toute personne reposant contre ou se trouvant très proche d'un coussin gonflable qui se gonfle peut être gravement blessée, voire tuée. Ne pas se placer sans raison à proximité d'un sac gonflable, comme par exemple en vous asseyant au bord du siège ou en vous penchant vers l'avant. Les ceintures de sécurité contribuent à vous maintenir dans une bonne position avant et pendant une collision. Porter toujours votre ceinture de sécurité, même si le véhicule est doté de sacs gonflables. Le conducteur devrait s'asseoir le plus en arrière possible tout en gardant la maîtrise du véhicule.

... /

AVERTISSEMENT (suite)

Les occupants installés aux positions d'assise avec sacs gonflables de siège ne peuvent ni s'appuyer ni s'assoupir contre la porte ou la glace latérale.

⚠ AVERTISSEMENT

Les enfants assis contre ou très près d'un sac gonflable lorsqu'il se déploie peuvent être grièvement blessés ou tués. La combinaison du sac gonflable et de la ceinture-baudrier offre une protection aux adultes et aux enfants plus âgés, mais pas pour les jeunes enfants ou les bébés, car ni les ceintures de sécurité ni les sacs gonflables ne sont conçus pour eux. Les bébés et

... /

AVERTISSEMENT (suite)

les jeunes enfants ont besoin de la protection que leur offre un dispositif de retenue pour enfant. Il faut toujours attacher convenablement les enfants dans un véhicule. Pour connaître la bonne façon de le faire, se reporter aux rubriques *Enfants âgés à la page 3-38* et *Bébés et jeunes enfants à la page 3-40*.



Le tableau de bord comprend un témoin de mise en état de fonctionnement de sacs gonflables qui montre le symbole de sac gonflable.

Le système électrique des sacs gonflables est vérifié. Le témoin vous avertit en cas de défaillance. Se reporter à la rubrique *Témoin de disponibilité de sac gonflable à la page 5-18* pour plus d'informations.

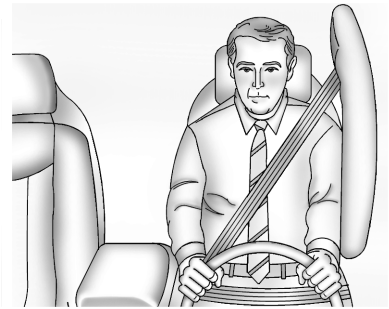
Où se trouvent les sacs gonflables?



Le sac gonflable frontal du conducteur se trouve au milieu du volant de direction.



Le sac gonflable frontal du passager avant droit se trouve dans le tableau de bord du côté passager.



Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges du conducteur et du passager avant droit se trouvent sur le côté du dossier de siège le plus proche de la porte.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un objet quelconque se retrouve entre un occupant et le sac gonflable, il risque de nuire au déploiement ou le déploiement peut projeter l'objet sur cette personne. La trajectoire de déploiement d'un sac gonflable doit être libre. Ne pas fixer ou placer quoi que ce soit sur le moyeu du volant ou sur ou près d'un couvercle de sac gonflable.

Ne pas utiliser d'accessoires de siège pouvant empêcher le déploiement correct d'un sac gonflable latéral monté dans un siège.

Quand un sac gonflable doit-il se déployer?

Les sacs gonflables frontaux sont conçus pour se déployer en cas d'impact frontal ou quasi-frontal modéré à fort afin de réduire le risque de blessures graves pouvant être principalement infligées à la tête et à la poitrine du conducteur ou du passager avant droit. Cependant, ils sont conçus pour se déployer uniquement si l'impact dépasse un seuil de déploiement prédéterminé. Les seuils de déploiement sont utilisés pour prédire la gravité probable d'un impact et donc le moment où les sacs gonflables doivent se déployer pour protéger au mieux les occupants.

La détermination du moment où les sacs gonflables frontaux se déploieront ne repose pas sur la vitesse de votre véhicule. Elle dépend principalement de ce que vous heurtez, de l'orientation de l'impact et de la vitesse de décélération de votre véhicule.

Les sacs gonflables avant peuvent se déployer à différentes vitesses de collision. Par exemple :

- La vitesse de déploiement des sacs gonflables dépend de la mobilité de l'objet heurté.
- Si le véhicule heurte un objet, la vitesse de collision à laquelle les sacs gonflables se déploient peut ne pas être la même selon que l'objet heurté se déforme ou non.
- Si le véhicule heurte un objet étroit (comme un poteau), les sacs gonflables vont se déployer à une vitesse différente que si l'objet est large (comme un mur).
- Si le véhicule heurte un objet de biais, les sacs gonflables vont se déployer à une vitesse différente que si le véhicule heurte l'objet frontalement.

Les seuils peuvent également varier en fonction de la conception spécifique du véhicule.

Les sacs gonflables frontaux ne sont pas conçus pour se déployer lors des tonneaux, des collisions arrière et dans de nombreux cas de collisions latérales.

De plus, votre véhicule est doté de sacs gonflables frontaux à deux étapes, qui ajustent la protection en fonction de la gravité de la collision. Votre véhicule est doté de capteurs électroniques frontaux qui permettent au système de détection de différencier un impact frontal modéré d'un impact frontal plus important. Pour les impacts frontaux modérés, les sacs gonflables ne se déploient pas complètement alors que pour les impacts frontaux graves, il y a déploiement complet.

Votre véhicule peut être doté de un ou deux capteurs de position de siège, en fonction du modèle. Les capteurs de position de siège permettent au système de détection de contrôler la position du siège du conducteur (tous les modèles sauf Z06 et ZR1) et du passager avant (tous les modèles). Les capteurs fournissent des informations utilisées pour déterminer si le déploiement des sacs gonflables doit être partiel soit complet.

Votre véhicule peut être ou non équipé de sacs gonflables latéraux montés sur les sièges. Se reporter à la rubrique *Système de sac gonflable à la page 3-23*. Les sacs gonflables latéraux montés sur les sièges sont conçus pour se déployer en cas de collision latérale modérée ou forte. Les sacs gonflables latéraux montés sur les sièges ne se déploient que si la gravité de la collision est supérieure au seuil prévu. Ce seuil peut varier en fonction de la conception particulière du véhicule.

Les sacs gonflables latéraux intégrés aux sièges ne sont pas conçus pour se déployer lors de collisions frontales ou quasi frontales, de tonneaux ou de collisions arrière. Un sac gonflable latéral intégré au siège est conçu pour se déployer du côté où le véhicule a été heurté.

Lors d'une collision, il ne peut pas être établi qu'un sac gonflable aurait dû se déployer simplement en raison des dommages causés au véhicule ou des frais de réparation. Dans le cas des sacs gonflables latéraux intégrés aux sièges, le déploiement est déterminé par l'emplacement et la gravité de l'impact.

Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?

Au cours d'un déploiement, le système de détection envoie un signal électrique déclenchant la libération d'un gaz par l'inflateur. Ce gaz remplit le sac gonflable, ce qui provoque le bris du couvercle et le déploiement du sac. L'appareil de gonflage, le sac gonflable et les éléments connexes font tous partie du module de sac gonflable.

Les modules de sacs gonflables frontaux se trouvent dans le volant et le tableau de bord. Sur les véhicules comportant des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges, des modules de sacs gonflables se trouvent sur le côté des dossiers de siège avant le plus proche des portes.

De quelle façon le sac gonflable retient-il?

En cas de collision frontale ou quasi-frontale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter le volant ou le tableau de bord. En cas de collision latérale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter l'intérieur du véhicule.

Les sacs gonflables renforcent la protection offerte par les ceintures de sécurité. Les sacs gonflables frontaux répartissent la force de l'impact de manière plus uniforme sur la partie supérieure du corps des occupants, arrêtant plus progressivement le déplacement de l'occupant. Les sacs gonflables latéraux intégrés aux sièges répartissent plus uniformément la force de l'impact sur la partie supérieure du corps des occupants.

Mais les sacs gonflables ne seront pas utiles dans de nombreux types de collisions, principalement parce que l'orientation du déplacement des occupants ne correspondra pas à l'emplacement de ces sacs gonflables. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se déployer ? à la page 3-27* pour plus d'informations.

Les sacs gonflables doivent toujours n'être considérés que comme un dispositif de protection complémentaire des ceintures de sécurité.

Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?

Après s'être déployé, les sacs gonflables frontaux et les sacs gonflables latéraux intégrés aux sièges se dégonflent rapidement - si rapidement que certaines personnes ne se rendent même pas compte que les sacs se sont déployés. Certaines parties des modules de sacs gonflables peuvent rester très chauds pendant un certain temps. Pour l'emplacement des modules de sacs gonflables, se reporter à *Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable ? à la page 3-28*.

Les pièces du sac gonflable qui entrent en contact avec l'occupant peuvent être chaudes, mais pas trop chaudes au toucher. De la fumée et de la poussière peuvent sortir des évents des sacs dégonflés. Le déploiement des sacs gonflables n'entrave pas la vision du conducteur à travers le pare-brise ou sa capacité de diriger le véhicule, ni n'empêche les occupants de quitter le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors du déploiement d'un sac gonflable, il y a peut être des particules de poussière dans l'air. Les personnes souffrant d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires auront peut-être de la difficulté à respirer. Pour éviter ceci, tous les occupants devraient sortir du véhicule dès qu'ils peuvent le faire en toute sécurité. Si vous souffrez de problèmes respiratoires et que vous ne pouvez pas sortir du véhicule après le déploiement du sac, vous pouvez ouvrir une glace ou une porte pour laisser entrer de l'air frais dans le véhicule. En cas de problèmes de respiration après le déploiement d'un sac gonflable, il faut consulter un médecin.

Après le déploiement des sacs gonflables, les portes peuvent être déverrouillées, les plafonniers peuvent être allumés, les feux de détresse peuvent être actionnés et l'alimentation en carburant peut être coupée, automatiquement. Vous pouvez verrouiller les portes, éteindre le plafonnier ainsi que les feux de détresse en utilisant les commandes prévues à cet effet.

⚠ AVERTISSEMENT

Une collision suffisamment sévère pour déployer les sacs gonflables risque d'avoir endommagé des fonctions importantes du véhicule, comme le circuit d'alimentation en carburant, le circuit de freinage et la direction, etc. Même si le véhicule peut rouler après une collision modérée, des dégâts

... /

AVERTISSEMENT (suite)

peuvent être dissimulés alors qu'ils réduisent la sécurité du véhicule.

Agir avec prudence en tentant de faire redémarrer le moteur après une collision.

Lors de collisions assez graves pour déployer le sac gonflable, le pare-brise se brise habituellement à cause de la déformation du véhicule. S'il y a un sac gonflable à la place du passager avant droit, le pare-brise peut se briser davantage.

- Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer une seule fois. Après le déploiement d'un sac gonflable, vous devez vous procurer certaines pièces de remplacement. Si vous ne changez pas ces pièces, les sacs gonflables ne pourront pas vous protéger lors d'une autre collision. Un nouveau système comprend des modules de sacs gonflables et probablement d'autres pièces. Le manuel d'entretien de votre véhicule porte sur la nécessité de remplacer les autres pièces.
- Le véhicule est équipé d'un module de détection de collision et de diagnostic qui enregistre les données après une collision. Se reporter à *Enregistrement des données du véhicule et vie privée à la page 13-20* et *Enregistreurs de données d'événement à la page 13-21*.
- Seuls des techniciens qualifiés devraient réparer ou entretenir les sacs gonflables. Un mauvais entretien peut empêcher le bon fonctionnement du sac gonflable. Consulter le concessionnaire pour tout service d'entretien.

Système de détection des occupants

Le véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant droit. Le témoin de statut du sac gonflable de passager est visible au rétroviseur lors du démarrage du véhicule.



États-Unis



Canada et Mexique

Les mots ON (marche) et OFF (arrêt) ou le symbole correspondant sont visibles pendant la vérification du système. Lorsque la vérification du système est terminée, seul le mot ON ou OFF ou le symbole correspondant, demeure visible. Se reporter à *Témoin d'état du sac gonflable du passager à la page 5-19*.

Le système de détection du passager désactive le sac gonflable frontal et le sac gonflable latéral intégré au siège du passager avant droit dans certaines circonstances. Les sacs gonflables du conducteur ne sont pas affectés par le système de détection de passager.

Le système de détection de passager fonctionne avec des capteurs incorporés au siège de passager avant droit. Les capteurs sont conçus pour détecter la présence d'un passager correctement assis sur son siège et déterminer si le sac gonflable frontal et le sac gonflable latéral intégré au siège du passager avant droit doivent être activés (déploiement possible) ou non.

Selon les statistiques d'accident, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont attachés à l'arrière dans le siège d'enfant correspondant à leur poids et leur âge. Nous préconisons que les sièges d'enfant orientés vers l'arrière ne soient pas transportés dans le véhicule, même si les sacs gonflables sont désactivés.

Une étiquette sur le pare-soleil indique « Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant ». Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ AVERTISSEMENT

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager avant droit se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté

... /

AVERTISSEMENT (suite)

vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. S'assurer que le sac gonflable est désactivé avant d'utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant droit.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal de passager avant droit et le sac gonflable latéral intégré au siège du passager avant extérieur (selon l'équipement), aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière, même si le(s) sac(s)

... /

AVERTISSEMENT (suite)

gonflable(s) sont hors fonction. S'il est nécessaire d'attacher un siège pour enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant droit, toujours reculer au maximum le siège du passager. Il est préférable d'attacher un siège pour enfant sur un siège arrière.

Le système de détection de passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager avant droit et le sac gonflable latéral intégré au siège dans les cas suivants :

- Le siège du passager avant droit est inoccupé.
- Le système détermine qu'un bébé est assis dans un siège pour bébé orienté vers l'arrière.
- Le système détermine qu'un petit enfant est installé dans un siège pour enfant.
- Le système détermine qu'un petit enfant est installé dans un siège d'appoint.
- Le passager qui occupe le siège avant droit se lève, et son poids ne pèse plus sur le siège pendant un certain temps.
- Le siège du passager avant droit est occupé par une personne de petite taille, par exemple un enfant qui n'est plus en âge de s'asseoir sur un siège d'enfant.
- Le système de sacs gonflables ou le système de détection de passager présente une défectuosité importante.

Lorsque le système de détection de passager désactive le sac gonflable frontal du passager avant droit et le sac gonflable latéral intégré au siège, le témoin de désactivation s'allume et reste allumé pour vous rappeler que le(s) sac(s) gonflable(s) est(sont) désactivé(s). Se reporter à *Témoin d'état du sac gonflable du passager à la page 5-19*.

Le système de détection du passager est conçu pour activer (déploiement autorisé) le sac gonflable frontal et le sac gonflable latéral intégré au siège du passager avant droit chaque fois qu'il détecte qu'une personne de taille adulte est correctement assise sur le siège du passager avant droit.

Lorsque le système de détection du passager active le(s) sac(s) gonflable(s), le témoin d'activation s'allumera et restera allumé pour vous rappeler que les sacs gonflables sont activés.

Dans le cas de certains enfants qui sont trop grands pour les appareils de retenue, ou dans le cas d'adultes de très petite taille, il est possible que le système de détection du passager désactive, ou non, le sac gonflable frontal du passager et son sac gonflable latéral. Cela dépend de la posture et de la stature de la personne assise. Tout passager du véhicule qui est trop grand pour les appareils de retenue pour enfant doit porter une ceinture de sécurité correctement ajustée — que la protection par sac gonflable soit assurée ou non.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable à la page 5-18* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Si le témoin d'activation est allumé avec un siège pour enfant

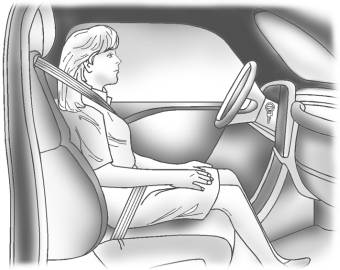
Si un siège pour enfant a été installé et que le témoin d'activation est allumé :

1. Couper le contact.
2. Enlever le siège pour enfant du véhicule.
3. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
4. Reposer le siège d'enfant en suivant les instructions du fabricant du siège d'enfant et se référer à *Fixation d'un appareil de retenue pour enfant à la page 3-50*.

5. Si, après la réinstallation du siège pour enfant et le redémarrage du véhicule, le témoin d'activation est toujours allumé, couper le contact. Incliner ensuite légèrement le coussin du siège, s'il est réglable, pour vérifier si le dossier de siège ne pousse pas le siège pour enfant dans le coussin de siège.
6. Démarrer le véhicule.

   Si le témoin reste allumé, ne pas installer de siège d'enfant dans le véhicule et consulter votre concessionnaire.

Si le témoin de désactivation est allumé en présence d'un occupant de taille adulte



Si une personne de taille adulte est assise sur le siège du passager avant droit mais que le témoin de désactivation est allumé, il se peut que la personne ne soit pas correctement assise sur le siège.

Si tel est le cas, exécuter les étapes suivantes pour permettre au système de détecter la personne et activer le sac gonflable frontal et le sac gonflable latéral intégré au siège :

1. Couper le contact.
2. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
3. S'assurer que le dossier de siège est totalement redressé.
4. Faire s'asseoir la personne droite sur le siège, centrée sur le coussin de siège, les jambes confortablement étendues.
5. Redémarrer le véhicule et laisser cette personne assise dans cette position pendant deux ou trois minutes après l'allumage du témoin d'activation.

Facteurs additionnels affectant le fonctionnement du système

Les ceintures de sécurité contribuent à maintenir le passager en position dans le siège pendant les manoeuvres du véhicule et le freinage. Ceci aide le système de détection de passager à maintenir le statut de sac gonflable de passager. Se reporter à « Ceintures de sécurité » et « Sièges pour enfant », dans l'index, pour plus d'informations au sujet de l'importance de l'utilisation correcte du siège pour enfant.

Si la ceinture épaulière est complètement tirée, le dispositif de verrouillage de siège d'enfant sera engagé. Ceci peut amener par erreur le système de détection de passager à désengager les sacs gonflables destinés aux occupants de taille adulte. Dans ce cas, laisser la sangle se rembobiner complètement et recommencer l'opération.

Une couche épaisse de matériau supplémentaire tel qu'une couverture ou un coussin, ou un équipement d'après-vente tel qu'une housse de siège, un dispositif de chauffage ou de massage peut entraver le bon fonctionnement du système de détection de passager. Nous vous recommandons de ne pas utiliser de housses de sièges ou équipements d'après-vente à l'exception de ceux approuvés par GM pour votre véhicule. Consulter *Ajout d'équipement à un véhicule doté de sacs gonflables à la page 3-36* pour plus d'informations au sujet des modifications qui peuvent affecter le fonctionnement du système.

⚠ AVERTISSEMENT

Le fait de ranger certains articles sous le siège du passager ou entre le coussin de siège du passager et le dossier du siège

... /

AVERTISSEMENT (suite)

peut entraver le fonctionnement adéquat du système de détection de passager.

Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables

Les sacs gonflables modifient les conditions d'entretien du véhicule, car leurs éléments son répartis en divers endroits du véhicule. Votre concessionnaire et le manuel d'entretien vous fourniront des renseignements sur l'entretien du véhicule et des sacs gonflables. Pour acheter un manuel d'entretien, se reporter à la rubrique *Renseignements sur la commande de guides de réparation à la page 13-18*.

⚠ AVERTISSEMENT

Un sac gonflable peut encore se déployer au cours d'un entretien mal effectué jusqu'à 10 secondes après que le contact et la batterie ont été coupés. Vous pouvez être blessé si vous êtes près d'un sac gonflable lorsqu'il se déploie. Éviter les connecteurs jaunes. Ils font probablement partie du système de sacs gonflables. S'assurer que les méthodes appropriées d'entretien sont suivies et que le travail est effectué par une personne dûment qualifiée.

Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables

Q: Existe-t-il un risque de bloquer le fonctionnement des sacs gonflables ?

A: Oui, vous pouvez ajouter des éléments qui modifient le châssis, le système de pare-chocs, la hauteur, l'avant ou les côtés de la carrosserie et peuvent empêcher le fonctionnement correct du système de sacs gonflables. Le fait de remplacer ou de déplacer une pièce des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic des sacs gonflables, du volant, du tableau de bord, du rétroviseur arrière intérieur, des capteurs avant, ou du câblage des sacs gonflables peut altérer le fonctionnement du système de sacs gonflables.

En outre, le véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant droit, qui comprend des capteurs intégrés au siège du passager. Le système de détection de passager peut ne pas fonctionner correctement si la garniture originale du siège est remplacée par une housse ou un revêtement non GM ou d'une garniture ou d'un revêtement GM conçu pour un véhicule différent. Tout élément, comme par exemple un chauffage de siège ou un coussin ou dispositif d'amélioration du confort, installé par après sur ou sous le revêtement du siège, peut également interférer avec le fonctionnement du système de détection de passager. Cet élément peut empêcher le déploiement correct du(des) sac(s) gonflable(s) du passager

ou empêcher que le système de détection de passager ne désactive correctement le(s) sac(s) gonflable(s) du passager. Se reporter à *Système de détection du passager à la page 3-31*.

Pour tout renseignement, contacter le Centre d'assistance à la clientèle avant de modifier votre véhicule. Les numéros de téléphone et les adresses du Centre d'assistance à la clientèle sont indiqués dans ce manuel, à la Deuxième étape de la Procédure de satisfaction du client. Se reporter à *Procédure de satisfaction de la clientèle (États Unis et Canada) à la page 13-2* ou *Procédure de satisfaction de la clientèle (Mexique) à la page 13-5*.

Q: Mon véhicule doit être modifié en raison de mon invalidité. Comment puis-je savoir si les modifications altéreront le système de sacs gonflables ?

A: Pour tout renseignement, contacter le Centre d'assistance à la clientèle. Les numéros de téléphone et les adresses du Centre d'assistance à la clientèle sont indiqués dans ce manuel, à la Deuxième étape de la Procédure de satisfaction du client. Se reporter à *Procédure de satisfaction de la clientèle (États Unis et Canada) à la page 13-2* ou *Procédure de satisfaction de la clientèle (Mexique) à la page 13-5*.

Les informations relatives à l'emplacement des capteurs des sacs gonflables, du module de détection et de diagnostic et du câblage des sacs gonflables sont disponibles auprès de votre concessionnaire et dans le manuel de réparation.

Vérification du système de sac gonflable

Le système de sacs gonflables n'a pas besoin d'entretien régulier ou de remplacement. S'assurer que le témoin de disponibilité de sac gonflable fonctionne. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable à la page 5-18* pour plus d'informations.

Remarque: **Si un recouvrement de sac gonflable est endommagé, ouvert ou brisé, le sac gonflable peut ne pas fonctionner correctement. Ne pas ouvrir ou briser les recouvrements de sac gonflable. En cas de recouvrement de sac gonflable ouvert ou brisé, faire remplacer le recouvrement et/ou le module de sac gonflable. Pour l'emplacement des modules de**

sac gonflable, se reporter à *Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable ? à la page 3-28*. Consulter votre concessionnaire pour la réparation.

Remplacement des pièces du système de sac gonflable après une collision

⚠ AVERTISSEMENT

Les systèmes de sacs gonflables peuvent être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de sac gonflable endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger les occupants d'un véhicule en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que les

... /

AVERTISSEMENT (suite)

systèmes de sacs gonflables fonctionnent de manière adéquate après un accident, les faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si un sac gonflable se déploie, il vous faudra remplacer certaines pièces du système de sacs gonflables. Consulter votre concessionnaire pour une intervention.

Si le témoin de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en cours de route, il se peut que le système de sacs gonflables ne fonctionne pas correctement. Faire réparer immédiatement le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable à la page 5-18* pour de plus amples informations.

Sièges pour enfant

Enfants plus âgés



Les enfants qui sont trop grands pour des sièges d'appoint devraient porter les ceintures de sécurité du véhicule.

Les instructions du fabricant accompagnant le siège d'appoint indiquent les limites de poids et de taille de ce siège. Utiliser un siège d'appoint et une ceinture-baudrier jusqu'à ce que l'enfant passe le test d'ajustement ci-dessous :

- L'asseoir en le reculant complètement sur le siège. Ses genoux se plient-ils au bord du siège? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- Boucler la ceinture-baudrier. La ceinture épaulière repose-t-elle sur l'épaule? Si oui, continuer. Si non, revenir au siège d'appoint.
- La ceinture abdominale s'ajuste-t-elle le plus bas possible sur le bassin, juste au-dessus des cuisses ? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- L'ajustement correct de la ceinture de sécurité peut-il être maintenu pendant tout le trajet? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.

Q: Quelle est la façon appropriée de porter une ceinture de sécurité?

A: Un enfant plus âgé devrait porter une ceinture-baudrier et bénéficier de la protection supplémentaire d'une ceinture épaulière. La ceinture épaulière ne devrait pas passer devant le visage ou le cou. La ceinture ventrale devrait être portée bas sur les hanches, bien ajustée et touchant à peine les cuisses. Ceci applique la force de la ceinture sur le bassin de l'enfant en cas d'accident. Elle ne devrait jamais être portée sur l'abdomen. Ceci pourrait causer des blessures graves et même des blessures internes fatales lors d'une collision.

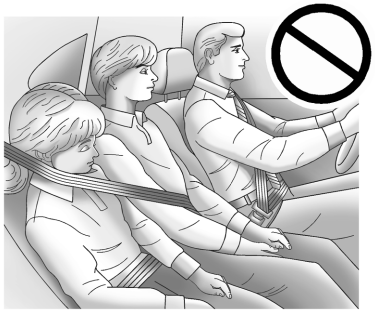
Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière.

Lors d'une collision, les enfants qui ne sont pas attachés peuvent heurter d'autres occupants qui le sont ou peuvent être éjectées du véhicule. Les enfants plus âgés doivent bien porter les ceintures de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

À ne jamais faire.

Deux enfants ne peuvent partager la même ceinture. La ceinture ne peut pas bien répartir les forces d'impact. Lors d'une collision, les deux enfants peuvent s'écraser l'un contre l'autre et être grièvement blessés. Chaque ceinture ne doit servir qu'à une personne à la fois.



⚠ AVERTISSEMENT

À ne jamais faire.

Un enfant ne peut porter la ceinture de sécurité avec la ceinture épaulière derrière son dos au risque de blessure par manque de retenue par la ceinture épaulière. L'enfant risque de se déplacer trop loin et de se blesser la tête et le cou.

... /

AVERTISSEMENT (suite)

Il risque aussi de glisser sous la ceinture abdominale. La force de la ceinture s'appliquerait directement sur l'abdomen, causant une blessure grave ou fatale. La ceinture épaulière doit passer par-dessus l'épaule et à travers la poitrine.



Bébés et jeunes enfants

Tout le monde dans un véhicule a besoin de protection y compris les bébés et les enfants! Ni la distance parcourue, ni l'âge ni la taille de l'occupant ne changent le besoin, pour tout le monde, d'utiliser les dispositifs de protection. En effet, la loi de chaque province canadienne et de chaque État américain exige que les enfants, jusqu'à un certain âge, soient attachés dans un véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si la ceinture épaulière s'enroule autour de leur cou et qu'elle continue à se serrer. Ne jamais laisser d'enfant sans surveillance dans un véhicule et ne jamais laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité.

La combinaison du sac gonflable avec la ceinture-baudrier offre la meilleure protection possible pour les adultes et les grands enfants, mais pas pour les jeunes enfants ou les bébés. Ni les ceintures de sécurité ni les sacs gonflables ne sont conçus pour eux. Les bébés et les jeunes enfants qui prennent place dans le véhicule doivent être protégés par des dispositifs de retenue pour enfants adéquats.

Les enfants qui ne sont pas attachés correctement peuvent heurter d'autres personnes ou être éjectés du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

À ne jamais faire.

Une personne ne devrait jamais tenir un bébé ou un enfant dans ses bras quand elle prend place à bord d'un véhicule. En effet, lors d'une collision, le poids d'un bébé est tel qu'il sera impossible de le

... /

AVERTISSEMENT (suite)

retenir. Par exemple, lors d'une collision à une vitesse de 40 km/h (25 mi/h) seulement, le poids d'un bébé de 5,5 kg (12 lb) exercera soudainement une force de 110 kg (240 lb) sur les bras de la personne qui le transporte.
Un bébé devrait être attaché dans un siège d'enfant adéquat.



⚠ AVERTISSEMENT

À ne jamais faire.

Les enfants proches d'un coussin gonflable qui se déploie peuvent être grièvement blessés ou même tués. Ne jamais placer un siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans le siège avant droit. Le placer dans un siège arrière. Un siège d'enfant dirigé vers l'avant doit aussi être placé dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager.



Q: Quels sont les différents types de sièges d'enfant supplémentaires?

A: Quatre types élémentaires de sièges d'enfant supplémentaires, achetés par le propriétaire du véhicule, sont disponibles. Pour la sélection d'un siège d'enfant spécifique, il faut tenir compte non seulement du poids, de la taille et de l'âge de l'enfant, mais aussi de la compatibilité du siège avec le véhicule automobile dans lequel il sera utilisé.

Pour la plupart des types de sièges d'enfant, différents modèles sont disponibles. Lors de l'achat d'un siège d'enfant, s'assurer qu'il est conçu pour être utilisé dans un véhicule automobile. Si tel est le cas, le siège d'enfant portera une étiquette de conformité aux normes fédérales de sécurité des véhicules automobiles.

Les directives du fabricant accompagnant le siège d'enfant indiquent les limites de poids et de grandeur d'un siège d'enfant spécifique. De plus, il existe de nombreux types de sièges pour les enfants ayant des besoins particuliers.

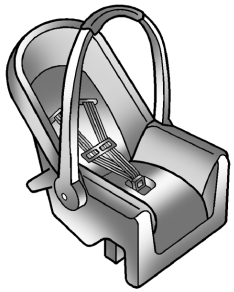
⚠ AVERTISSEMENT

Les nouveau-nés ont besoin d'un soutien complet, y compris le soutien de la tête et du cou, notamment parce que le cou d'un nouveau-né est faible et sa tête est très lourde comparativement au reste de son corps. Lors d'une collision, un bébé dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière s'immobilise dans l'ensemble de retenue, de sorte que les forces de la collision sont distribuées sur les parties les plus solides du corps du bébé, soit le dos et les épaules. Un bébé devrait toujours être attaché dans un siège d'enfant approprié.

⚠ AVERTISSEMENT

Les os du bassin d'un jeune enfant sont encore si petits que la ceinture de sécurité ordinaire du véhicule pourrait ne pas rester sur les os du bassin comme elle le devrait. Au contraire, elle pourrait remonter sur l'abdomen de l'enfant. Lors d'une collision, la ceinture exercerait alors la force de l'impact sur une partie du corps qui n'est pas protégée par aucune ossature, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou fatales. Un jeune enfant devrait toujours être attaché dans un siège d'enfant approprié.

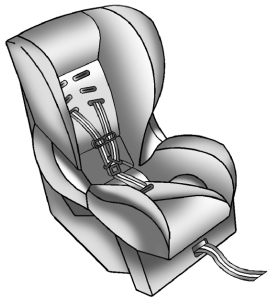
Appareils de retenue pour enfant



(A) Siège pour enfant orienté vers l'arrière

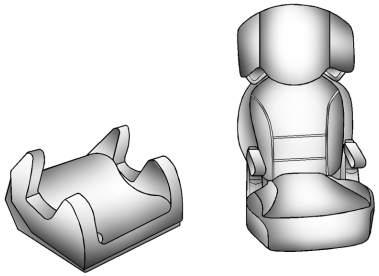
Un siège pour bébé orienté vers l'arrière (A) assure une retenue du dos de l'enfant contre la surface du siège.

Le harnais retient le bébé en place dans le siège lors d'une collision.



(B) Siège pour enfant orienté vers l'avant

Un siège d'enfant orienté vers l'avant (B) permet de retenir le corps de l'enfant par l'intermédiaire du harnais.



(C) Sièges d'appoint

Un siège d'appoint (C) est un dispositif de retenue pour enfant conçu pour permettre un meilleur ajustement du système de ceintures de sécurité du véhicule. Un siège d'appoint peut aussi permettre à un enfant de voir dehors.

Fixation d'un siège d'enfant supplémentaire dans le véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de collision, si le siège d'enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule, un enfant risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer le siège d'enfant correctement dans le véhicule grâce à la ceinture de sécurité ou au système LATCH, selon les instructions fournies avec le siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

Pour réduire les risques de blessure, le siège d'enfant doit être sécurisé à l'intérieur du véhicule.

Les systèmes de siège d'enfant doivent être sécurisés sur les sièges du véhicule au moyen de ceintures ventrales, de la section de la ceinture ventrale d'une ceinture-baudrier ou bien du système LATCH. Pour plus d'informations, se reporter à *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (système LATCH) (modèles Coupe et Convertible uniquement) à la page 3-45* ou *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (système LATCH) (modèles Z06 et ZR1 uniquement) à la page 3-46*. En cas de collision, les enfants peuvent être en danger si le siège d'enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule.

Lors de l'installation d'un siège d'enfant supplémentaire, se reporter aux instructions fournies avec le siège d'enfant et qui se trouvent sur le siège d'enfant et/ou dans une

brochure ainsi que dans le présent manuel. Les instructions fournies avec le siège d'enfant sont importantes. Aussi, si elles ne sont pas disponibles, en obtenir une copie auprès du fabricant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Dans certaines régions des États-Unis et du Canada, des techniciens agréés en matière de sécurité des enfants en voiture (CPST) se tiennent prêts à inspecter les systèmes de retenue pour enfant et à enseigner comment les installer et les utiliser correctement. Aux États-Unis, consulter le site Web de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) pour localiser le poste le plus proche d'inspection des dispositifs de retenue pour enfant. Pour connaître la disponibilité des techniciens agréés au Canada, vérifier auprès de Transports Canada ou du ministère des Transports provincial.

Installation de l'enfant sur le siège d'enfant

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de collision, si l'enfant n'est pas correctement attaché dans le siège d'enfant, il risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer l'enfant correctement selon les instructions fournies avec ce siège d'enfant.

Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (système LATCH) (modèles Coup et Convertible uniquement)

Certains sièges pour enfants possèdent un système LATCH. Avec ce système, votre siège d'enfant peut présenter des fixations inférieures et/ou une attache supérieure. Le système LATCH contribue au maintien du siège d'enfant pendant les trajets et dans une collision éventuelle. Certains véhicules sont équipés d'ancrages d'attache inférieure et/ou supérieure conçus pour assujettir un siège d'enfant.

Certains sièges pour enfants avec attache supérieure sont conçus pour être utilisés avec l'attache supérieure ancrée ou non. D'autres sièges d'enfants exigent l'ancrage de l'attache supérieure. La réglementation peut exiger l'ancrage de l'attache supérieure.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

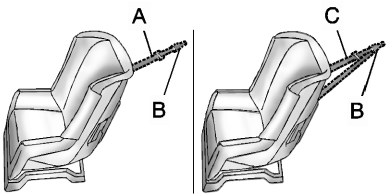
Votre véhicule ne possède ni ancrages inférieurs ni ancrages supérieurs d'attache d'un siège d'enfant avec le système LATCH. Si la réglementation exige que votre attache supérieure soit ancrée, n'utilisez pas de siège d'enfant dans ce véhicule étant donné qu'une attache supérieure ne peut être ancrée correctement. Vous devez utiliser les ceintures de sécurité pour assujettir le siège d'enfant dans ce véhicule, sauf si la réglementation nationale ou locale exige l'ancrage de l'attache supérieure. Se référer aux instructions du siège d'enfant et aux instructions de ce manuel pour assujettir un siège d'enfant au moyen des ceintures de sécurité du véhicule. Se reporter à la rubrique *Fixation d'un appareil de retenue pour enfant à la page 3-50*.

Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (système LATCH) (modèles Z06 et ZR1 uniquement)

Certains sièges pour enfants possèdent un système LATCH. Avec ce système, votre siège d'enfant peut présenter des fixations inférieures et/ou une attache supérieure. Le système LATCH contribue au maintien du siège d'enfant pendant les trajets et dans une collision éventuelle. Certains véhicules sont équipés d'ancrages d'attache inférieure et/ou supérieure conçus pour assujettir un siège d'enfant.

Votre véhicule ne dispose pas d'ancrage inférieur pour accueillir des fixations inférieures. Votre véhicule dispose d'un ancrage de sangle supérieure. Si votre siège d'enfant est équipé d'une sangle supérieure, s'assurer qu'il est correctement installé à l'aide de l'ancrage de sangle supérieure et de la ceinture de sécurité du véhicule. Le siège d'enfant ne doit jamais être installé uniquement à l'aide d'une sangle supérieure et d'un ancrage. Pour connaître les instructions relatives à l'installation de votre siège d'enfant à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule, se reporter aux instructions fournies avec le siège d'enfant et à la rubrique *Fixation d'un appareil de retenue pour enfant à la page 3-50*.

Pour utiliser les ancrages de sangle supérieure dans votre véhicule, vous devez disposer d'un siège d'enfant équipé d'une sangle supérieure. Le fabricant de votre siège d'enfant vous fournira toutes les instructions relatives à l'utilisation du siège d'enfant et de la sangle supérieure. La section suivante explique la procédure de fixation du siège d'enfant à l'aide d'une sangle supérieure dans votre véhicule.



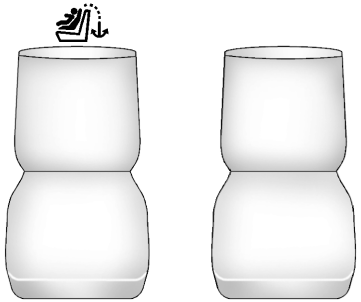
Une sangle supérieure (A, C) retient la partie supérieure du siège d'enfant au véhicule. Un ancrage de sangle supérieure est construit dans le véhicule. La fixation de la sangle supérieure (B) située sur le siège d'enfant est raccordée à l'ancrage de sangle supérieure située dans le véhicule, ce qui permet de réduire le mouvement vers l'avant et la rotation du siège d'enfant pendant la conduite ou en cas de collision.

Il est possible que votre siège d'enfant dispose d'une sangle simple (A) ou d'une sangle double (C). Chacune sera munie d'une seule fixation (B) permettant de fixer la sangle supérieure à l'ancrage.

Certains sièges d'enfant équipés de sangle supérieure sont conçus pour être utilisés avec une sangle supérieure fixée ou non. D'autres exigent la fixation permanente de la sangle supérieure. Au Canada, la loi stipule que les sièges d'enfant orientés vers l'avant doivent disposer d'une sangle supérieure et que la sangle doit être fixée. Veiller à lire et suivre les instructions relatives à votre siège d'enfant.

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière.

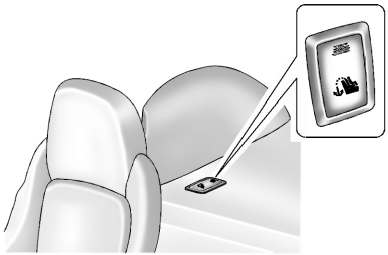
Emplacements des ancrages de sangle supérieure



(ancrage de sangle supérieure) : places assises avec ancrages de sangle supérieure.



Pour vous aider à repérer les ancrages de sangle supérieure, le symbole correspondant se trouve sur le panneau de garniture.



L'ancrage de sangle supérieure se trouve sous le couvercle derrière le siège passager.

Fixation d'un siège d'enfant à l'aide d'une sangle supérieure

⚠ AVERTISSEMENT

Si un siège d'enfant équipé du système LATCH n'est pas fixé aux ancrages, l'enfant risque de ne pas être correctement protégé. En cas d'accident, l'enfant pourrait être sérieusement blessé ou même tué. S'assurer qu'un siège d'enfant équipé du système LATCH est fixé correctement aux ancrages ou bien utiliser les ceintures de sécurité du véhicule pour le fixer, en suivant les instructions fournies avec ce siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

⚠ AVERTISSEMENT

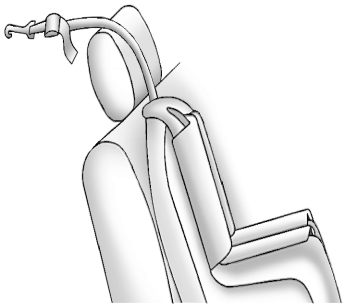
Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si la ceinture épaulière s'enroule autour de leur cou et qu'elle continue à se serrer. Boucler toute ceinture de sécurité inutilisée derrière le siège enfant de manière à ce que l'enfant ne puisse l'atteindre. Tirer complètement la ceinture épaulière hors de l'enrouleur pour engager le système de blocage, si votre véhicule en est équipé, après avoir installé le siège enfant.

Remarque: **Les fixations LATCH ne peuvent frotter contre les ceintures de sécurité au risque de dégâts. Au besoin, déplacer les ceintures pour éviter le frottement.**

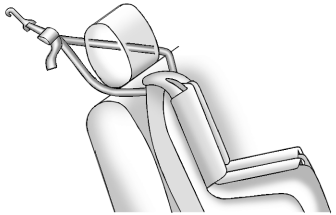
Ne pas replier le siège arrière vide avec une ceinture bouclée au risque d'endommager la ceinture ou le siège. Déboucler la ceinture et la replacer en position de rangement avant de replier le siège.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position dépourvue d'ancrage d'attache supérieure si la loi exige que l'attache supérieure soit fixée, ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être fixée.

1. Fixer le siège d'enfant à l'aide de la ceinture de sécurité du véhicule. Se reporter à la rubrique *Fixation d'un appareil de retenue pour enfant à la page 3-50*.
2. Si le fabricant du siège pour enfant recommande de fixer la sangle supérieure, l'attacher et la serrer à l'ancrage de sangle supérieure, le cas échéant. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux étapes qui suivent :
   2.1. Repérer l'ancrage de sangle supérieure.
   2.2. Presser la zone cannelée du couvercle de garnissage pour ouvrir le couvercle et exposer l'ancrage.
   2.3. Acheminer, fixer et serrer la sangle supérieure conformément aux instructions fournies avec votre siège pour enfant et respecter les consignes suivantes :



Si la position utilisée comporte un appuie-tête fixe et si vous utilisez une sangle simple, faire passer l'attache par-dessus l'appuie-tête.



Si la position utilisée possède un appuie-tête fixe et si vous utilisez une attache double, acheminer l'attache autour de l'appuie-tête.

3. S’assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d’y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire du système LATCH et tenter de le déplacer latéralement et d’avant en arrière. Une installation correcte du siège d’enfant ne devrait pas laisser un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Remplacement des pièces du système LATCH après une collision

⚠ AVERTISSEMENT

Le système LATCH peut être endommagé si le véhicule subit une collision. Or, un système LATCH endommagé peut ne pas retenir adéquatement l'enfant qu'il retient, entraînant des blessures graves ou même la mort en cas de collision. Afin de s'assurer que le système LATCH fonctionne de manière adéquate après une collision, le faire vérifier par votre concessionnaire et procéder à tout remplacement nécessaire dès que possible.

Si le véhicule est équipé du système LATCH et s'il était utilisé au cours d'un accident, certaines pièces du système LATCH devront être remplacées.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système LATCH n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Installation de sièges pour enfant

Ce véhicule est doté de sacs gonflables. De plus, le véhicule est équipé d'un système de détection de passager qui est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager avant droit et son sac gonflable latéral intégré au siège dans certaines conditions.

Se reporter à *Système de détection du passager à la page 3-31* et *Témoin d'état du sac gonflable du passager à la page 5-19* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Une étiquette sur le pare-soleil indique « Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant ». Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ AVERTISSEMENT

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager avant droit se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. S'assurer que le sac

... /

AVERTISSEMENT (suite)

gonflable est désactivé avant d'utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant droit.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager avant droit, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du

... /

AVERTISSEMENT (suite)

passager. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à *Système de détection du passager à la page 3-31* pour obtenir de plus amples renseignements.

Les sièges d'enfant orientés vers l'arrière ne devraient pas être installés dans le véhicule, même si les sacs gonflables sont désactivés.

Si le siège pour enfant est doté d'un système LATCH, se reporter à *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (système LATCH) (modèles Coupe et Convertible uniquement) à la page 3-45* ou *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (système LATCH) (modèles Z06 et ZR1 uniquement) à la page 3-46* pour

connaître la méthode de pose du siège et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle supérieure, se reporter à *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (système LATCH) (modèles Coupe et Convertible uniquement) à la page 3-45* ou *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (système LATCH) (modèles Z06 et ZR1 uniquement) à la page 3-46* pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

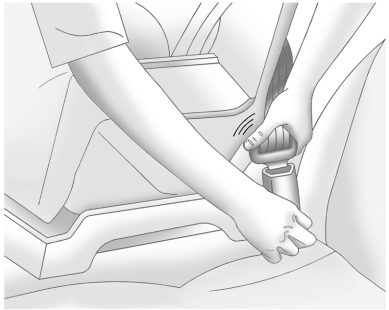
Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Vous utiliserez la ceinture-baudrier pour fixer le siège pour enfant dans cette position. Observer les directives jointes au siège pour enfant.

1. Reculer le siège autant que possible avant de fixer le siège pour enfant dirigé vers l'avant.

   Lorsque le système de détection du passager a désactivé le sac gonflable avant du côté passager et le sac gonflable latéral monté dans le siège (selon l'équipement), le témoin de désactivation du témoin de statut du sac gonflable du passager devrait s'allumer et demeurer allumé lorsque le véhicule démarre. Se reporter à *Témoin d'état du sac gonflable du passager à la page 5-19*.
2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
3. Prendre la plaque de blocage et passer la ceinture épaulière et la ceinture ventrale au travers ou autour du siège d'enfant. Les directives accompagnant le siège d'enfant indiquent la façon de procéder.

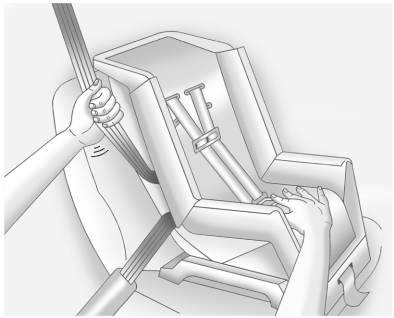


4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.



5. Sortir complètement la ceinture épaulière de l'enrouleur pour le verrouiller. Une fois que l'enrouleur est verrouillé, il est possible de serrer la ceinture, mais non de la sortir de l'enrouleur.



6. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

   Essayer de sortir la ceinture de l'enrouleur en la tirant afin de s'assurer qu'il est verrouillé. Si l'enrouleur n'est pas verrouillé, reprendre les étapes 5 et 6.

7. Si le siège pour enfant est pourvu d'une sangle supérieure, suivre les instructions du fabricant du siège relatives à l'utilisation de la sangle supérieure. Se reporter à *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (système LATCH) (modèles Coupe et Convertible uniquement) à la page 3-45* ou *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (système LATCH) (modèles Z06 et ZR1 uniquement) à la page 3-46* pour plus d'informations.

8. S’assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d’y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire du système LATCH et tenter de le déplacer latéralement et d’avant en arrière. Une installation correcte du siège d’enfant ne devrait pas laisser un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Si le(s) sac(s) gonflable(s) est (sont) désactivé(s), le témoin de désactivation du témoin de statut du sac gonflable du passager s'allume et reste allumé lorsque le véhicule démarre.

Si un siège pour enfant a été installé et que le témoin d'activation est allumé, se reporter à « Si le témoin d'activation est allumé avec un siège pour enfant » sous *Système de détection du passager à la page 3-31* pour de plus amples informations.

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement. Si la sangle supérieure est fixée à un ancrage de sangle supérieure, la décrocher.

Remisage

Compartiments de rangement
Boîte à gants 4-1
Porte-gobelets 4-1
Remisage à l'arrière 4-1
Rangement de la console centrale 4-3

Caractéristiques de rangement supplémentaires
Cache-bagages 4-3
Filet d'arrimage 4-4

Compartiments de rangement

Boîte à gants

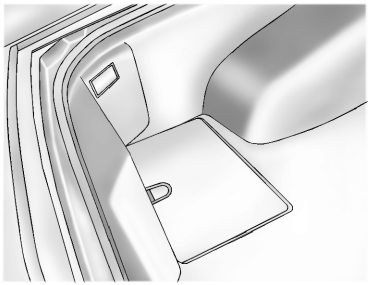
Pour ouvrir la boîte à gants, soulever le levier. Utiliser la clé pour verrouiller ou déverrouiller la boîte à gants.

Porte-gobelets

Deux porte-gobelets se trouvent sur la console centrale à côté du levier de vitesses. Faire glisser la poignée de gauche à droite pour accéder au couvercle.

Remisage à l'arrière

Il y a trois compartiments de rangement dans le plancher du hayon/coffre arrière.



Décapotable illustrée, coupé similaire

Pour accéder à un compartiment de rangement, soulever le couvercle pour l'ouvrir. Les couvercles ne sont pas amovibles.

4-2 Remisage

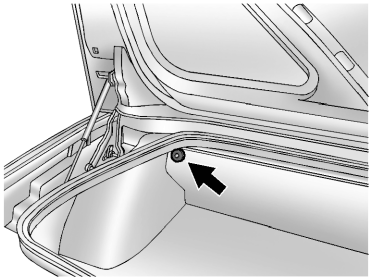
Sur les modèles Z06, ZR1 et coupé Grand Sport avec boîte de vitesses mécanique, le compartiment arrière droit contient la batterie et ne peut être utilisé pour le rangement.

Remarque: **Ne pas ranger des objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement arrière situés dans la section du hayon/coffre. Ces objets pourraient endommager le soubassement.**

Séparation du coffre arrière

Pour les véhicules équipés de l'option de toit décapotable électrique uniquement, le coffre comporte une cloison permettant de séparer le contenu du coffre du toit décapotable. Cette séparation de coffre doit être en place pour que le toit fonctionne. Si la séparation de coffre n'est pas correctement fixée, le message ATTACH TRUNK PARTITION (attacher la cloison du coffre) s'affiche. Pour plus d'informations, se reporter à *Messages concernant le toit décapotable à la page 5-44*.

La séparation de coffre est une planche plate recouverte de moquette avec un rabat horizontal qui peut se fixer au dessus du coffre pour diviser le compartiment de rangement, ou se ranger à l'horizontale quand elle n'est pas utilisée.



Tirer la séparation vers le haut et l'enclencher sur les fixations des deux côtés du coffre.

Rangement de la console centrale

Pour utiliser ce compartiment de rangement, soulever le couvercle du bord avant de la console, côté conducteur, et le pousser du côté passager.

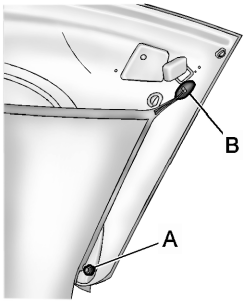
Certains véhicules peuvent également être équipés de prises d'entrée destinées à des dispositifs audio auxiliaires. Voir *Dispositifs auxiliaires à la page 7-21*.

Caractéristiques de rangement supplémentaires

Cache-bagages

Si votre véhicule en est équipé, le panneau de sécurité permet de cacher le contenu de la section arrière du véhicule. Le panneau est également utile pour bloquer les éblouissements produits par le toit amovible lorsqu'il est rangé dans le compartiment arrière.

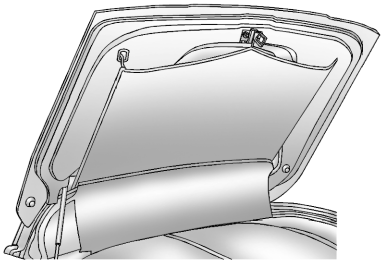
Utilisation de la housse du compartiment utilitaire



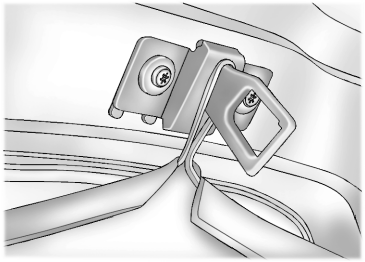
1. Accrocher les anneaux élastiques des coins avant (A) du panneau aux écrous en T situés sur les coins avant du cadre de hayon arrière.

4-4 Remisage

2. Accrocher les anneaux élastiques des coins arrière (B) du panneau aux crochets en retrait à l'intérieur du cadre de hayon arrière, près des coins arrière.



3. Attraper la boucle au centre arrière de l'écran et l'enrouler autour de l'ensemble de butoir.



4. Pousser la boucle vers le haut du butoir (plaque inférieure).

Filet d'arrimage

Utiliser le filet de commodité placé à l'arrière, pour ranger des charges légères le plus en avant possible. Le filet ne doit pas être utilisé pour ranger des charges lourdes

Instruments et commandes

Commandes
Réglage du volant 5-2
Commandes au volant 5-3
Avertisseur sonore 5-4
Essuie-glace/lave-glace 5-5
Boussole 5-6
Horloge 5-7
Prises électriques 5-7
Allume-cigarette 5-8
Cendriers 5-9

Témoins, jauges et indicateurs
Témoins, jauges et indicateurs 5-9
Groupe d'instruments 5-10
Compteur de vitesse 5-12
Compteur kilométrique 5-12
Tachymètre 5-12
Indicateur de niveau de carburant 5-12
Jauge de suralimentation (ZR1) 5-14
Indicateur de pression d'huile moteur 5-15
Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur 5-16
Voltmètre 5-17
Rappels de ceinture de sécurité 5-18
Témoin de disponibilité de sac gonflable 5-18
Témoin de l'état du sac gonflable du passager 5-19
Témoin d'anomalie 5-20
Témoin du système de freinage 5-23
Témoin du système de freinage antiblocage (ABS) 5-24
Témoin de changement de vitesse de la première à la quatrième (boîte de vitesses manuelle) 5-25
Témoin du dispositif d'assistance variable 5-26
Témoin du système de traction asservie 5-26
Témoin de pression des pneus 5-27
Témoin antivol 5-28
Témoin de feux de route 5-29
Témoin de phares antibrouillard avant 5-29
Carillon de rappel des phares 5-29

Écrans d'informations
Centralisateur informatique de bord (CIB) 5-30
Affichage à tête haute (HUD) 5-37

Messages du véhicule
Messages du véhicule 5-41
Messages de tension et de charge de la batterie 5-42
Messages du système de freinage 5-42
Messages du toit décapotable 5-44
Messages du régulateur de vitesse 5-45
Messages de porte entrouverte 5-46
Messages du système de refroidissement du moteur 5-46
Messages d'huile moteur 5-48

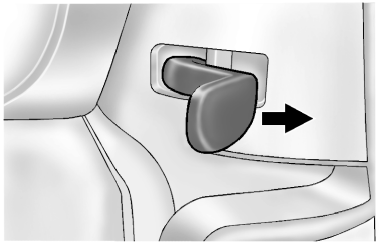
Messages de puissance moteur 5-48
Messages du circuit d'alimentation 5-49
Messages de clé et de serrure 5-50
Messages de lampes 5-52
Messages du système de suspension modifiable 5-52
Messages de ceinture de sécurité 5-58
Messages du système d'alarme antivol 5-58
Messages d'entretien du véhicule 5-59
Messages de démarrage du véhicule 5-59
Messages des pneus 5-60
Messages de la boîte de vitesses 5-63
Messages de rappel du véhicule 5-64
Messages du liquide de lave-glace 5-65

Personnalisation du véhicule
Personnalisation du véhicule 5-65

Système de télécommande universelle
Système de télécommande universelle 5-76
Programmation du système de télécommande universelle 5-76
Fonctionnement de la télécommande universelle 5-83

Commandes

Réglage du volant

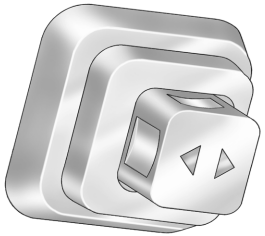


Le levier se trouve sur le côté gauche de la colonne de direction.

Pour régler le volant de direction :

1. Tirer le levier vers soi.
2. Déplacer le volant vers le haut ou vers le bas.
3. Relâcher le levier pour verrouiller le volant en place.

Colonne de direction télescopique



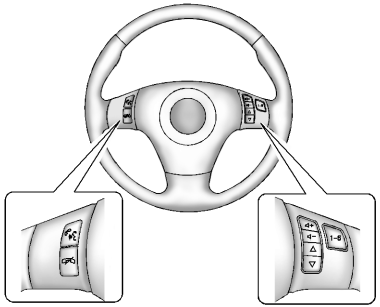
Le commutateur de colonne de direction télescopique (option) se trouve du côté droit de la colonne de direction.

Pour régler la colonne de direction télescopique :

1. Pousser le commutateur vers l'avant pour éloigner le volant.
2. Tirer le commutateur vers vous pour rapprocher le volant.

La position de la colonne de direction télescopique peut être enregistrée avec les réglages en mémoire. Voir « Siège, rétroviseurs et volant à mémoire » sous *Réglage de siège à commande électrique à la page 3-3* pour plus d'information.

Commandes au volant



Sur les véhicules à commandes au volant, certaines commandes audio peuvent être réglées au volant.

(sourdine/presser pour parler): Presser pour couper le son des haut-parleurs du véhicule uniquement. Presser de nouveau pour rétablir le son.

Pour les véhicules équipés de systèmes Bluetooth ou OnStar[MD], maintenir enfoncée la commande pendant plus de 2 secondes pour interagir avec ces systèmes. Se reporter à *Bluetooth à la page 7-22* et au guide du propriétaire OnStar, pour de plus amples informations.

(raccrocher): Presser pour rejeter un appel entrant ou mettre fin à un appel en cours.

△ ▽ **(suivant/précédent) :** Presser pour changer les stations de radio ou pour sélectionner les pistes du CD.

Pour changer de stations radio :

- Appuyer sur △ ou ▽ pour aller à la station de radio suivante ou précédente et y demeurer. La radio ne recherche que les stations présentant un signal puissant compris dans la bande sélectionnée.
- Appuyer sur △ ou ▽ pendant 2 secondes jusqu'à ce que SCAN (exploration) soit affiché et qu'un signal sonore retentisse. La radio passe à une station, la joue pendant quelques secondes, puis passe à la station suivante. Appuyer de nouveau pour mettre fin à l'exploration.
- Appuyer sur △ ou ▽ pendant 4 secondes jusqu'à ce que PRESET SCAN (exploration de présélection) soit affiché et qu'un signal sonore retentisse. La radio passe à une station, la joue pendant quelques secondes, puis passe à la station suivante. Appuyer de nouveau pour mettre fin à l'exploration.

Pour sélectionner les pistes d'un CD :

- Lors de la lecture d'un CD, presser △ ou ▽ pour passer à la piste suivante ou précédente.
- Pour explorer le disque en cours d'écoute, appuyer sur △ ou ▽ et la maintenir enfoncée pendant plus de 2 secondes. Le lecteur passe de piste en piste en lisant les 10 premières secondes de chaque piste. Appuyer de nouveau pour mettre fin à l'exploration.
- Pour explorer le disque en cours d'écoute, appuyer sur △ ou ▽ et la maintenir enfoncée pendant plus de 4 secondes. Le lecteur passe de disque en disque en lisant les 10 premières secondes de chaque piste. Appuyer de nouveau pour mettre fin à l'exploration.

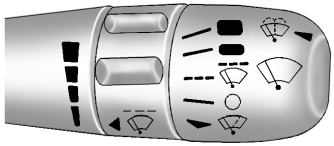
+ 🔊 - 🔊 (volume): Presser pour augmenter ou diminuer le volume de la radio.

1 à 6 boutons poussoirs de présélection: Appuyer sur ce bouton pour écouter les stations mémorisées sur les boutons-poussoirs.

Avertisseur sonore

Appuyer sur ou à côté des symboles de klaxon situés sur le rembourrage du volant pour klaxonner.

Essuie-glace/lave-glace



Le levier d'essuie-glace est placé à droite du volant.

Déplacer le levier dans les positions suivantes :

(vitesse rapide): Balayages rapides.

(vitesse lente): Balayages lents.

(temporisation): Permet de déterminer un délai entre les balayages.

(réglage de la temporisation): Permet de choisir un cycle d'essuyage à temporisation. Tourner l'anneau de réglage d'intermittence vers le bas pour obtenir un intervalle plus long entre les cycles d'essuyage et vers le haut pour obtenir un intervalle plus court. Vous pouvez régler la vitesse des cycles d'essuyage des essuie-glaces seulement quand le levier est à cette position.

(arrêt): Désactive les essuie-glaces.

(bruine): Pour effectuer un seul cycle d'essuyage, abaisser complètement vers le bas jusqu'à la position bruine, puis relâcher. Les essuie-glaces s'arrêteront après un seul cycle. Pour plus de cycles d'essuyage, maintenir l'anneau à la position bruine plus longtemps.

La neige ou la glace lourdes peuvent surcharger les essuie-glaces. Dans ce cas, un disjoncteur arrête le moteur des essuie-glaces jusqu'à ce qu'il refroidisse. Enlever la glace et la neige des raclettes d'essuie-glace avant l'utilisation. Si l'essuie-glace est gelé sur le pare-brise, le desserrer ou le dégeler. Les raclettes endommagées doivent être remplacées. Se reporter à *Remplacement des balais d'essuie-glace à la page 10-48*.

Lave-glace

Le levier du côté droit de la colonne de direction sert également à la commande de lave-glace. Un bouton se trouve à l'extrémité du levier. Pour envoyer un jet de liquide de lave-glace sur le pare-brise, appuyer sur ce bouton et le maintenir enfoncé. Le jet continue jusqu'à ce que vous relâchier le bouton. Les essuie-glace continuent de balayer le pare-brise pendant environ six secondes après que le bouton a été relâché, puis ils s'arrêtent ou reviennent à la vitesse présélectionnée.

⚠ AVERTISSEMENT

Par temps de gel, attendre le réchauffement du pare-brise pour utiliser le lave-glace. Sinon le liquide risque de geler sur le pare-brise et de vous dissimuler la route.

Si le niveau du réservoir de liquide de lave-glace est bas, le message CHECK WASHER FLUID (vérifier le niveau du lave-glace) s'affiche à l'écran du CIB (centralisateur informatique de bord). Ce message s'efface 15 secondes après que le réservoir a été rempli. Pour plus de renseignements sur le type de liquide de lave-glace à utiliser, se reporter à *Liquide de lave-glace à la page 10-38* et *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-7*.

Boussole

Fonctionnement de la boussole

Lorsque la boussole est activée et que le véhicule est démarré, la boussole nécessite quelques secondes pour régler et afficher le cap actuel du véhicule. Par exemple, NE est affiché pour indiquer Nord-Est.

Étalonnage de la boussole

Appuyer une fois sur ⏻ pour activer ou désactiver la boussole.

Si après quelques secondes, la boussole n'indique pas de cap, on est peut-être en présence d'une forte interférence magnétique. Cette interférence peut provenir d'une antenne à fixation magnétique, d'un bloc-notes magnétique ou d'autres objets magnétiques de ce type. Si la lettre C ou les lettres CAL (étalonnage) s'affiche, la boussole doit être étalonnée.

Selon le rétroviseur, les lettres CAL doivent apparaître dans les fenêtres de la boussole du rétroviseur pour étalonner la boussole. Si CAL n'est pas affiché, appuyer sur ⏻ pendant quelques secondes ou jusqu'à ce que CAL s'affiche.

Si la boussole est équipée de liseuses, elle peut être mise en mode de calibrage en appuyant sur et maintenant appuyé le bouton de la lampe de lecture de carte gauche jusqu'à ce qu'un C apparaisse dans l'affichage de la boussole.

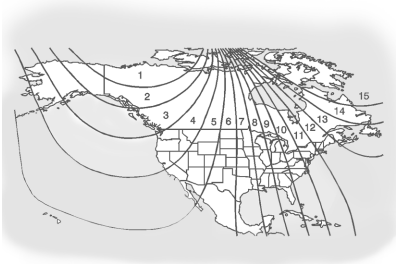
Vous pouvez calibrer la boussole du rétroviseur en conduisant le véhicule en rond à moins de 8 km/h (5 mi/h) jusqu'à ce que l'affichage indique une direction.

Déclinaison magnétique

Le rétroviseur est réglé pour la zone huit. Si vous ne vivez pas dans cette zone ou roulez en dehors de celle-ci, la déclinaison devra être adaptée à la zone appropriée.

Pour régler la déclinaison magnétique, effectuer les étapes suivantes :

1. Repérer votre emplacement actuel et le numéro de zone de déclinaison magnétique sur la carte qui suit.



2. Presser et maintenir ⏻ jusqu'à ce que la lettre Z et qu'un numéro de zone s'affichent. La boussole est maintenant en mode zone.
3. Une fois que le numéro de zone est affiché, appuyez plusieurs fois sur ⏻ jusqu'à atteindre le numéro de zone correct. Relâcher ⏻ et le rétroviseur retournera au fonctionnement normal.

Horloge

Pour régler l'heure :

1. Presser et maintenir H jusqu'à ce que l'heure correcte s'affiche.
2. Presser et maintenir M jusqu'à ce que la minute correcte s'affiche.

Le mode de réglage de l'horloge est automatiquement abandonné lorsque le format d'affichage sélectionné devient le réglage par défaut.

Prises électriques

La prise de courant auxiliaires peut être utilisée pour brancher des appareils électriques tels qu'un téléphone cellulaire ou un lecteur MP3.

La prise électrique pour accessoires est située dans le compartiment de rangement de la console centrale, côté avant gauche.

Retirer le couvercle pour y accéder et le replacer lorsqu'elle n'est pas utilisée.

⚠ AVERTISSEMENT

L'alimentation est fournie en permanence dans les prises. Ne pas laisser les équipements électriques branchés lorsque le véhicule n'est pas utilisé car le véhicule pourrait prendre feu ce qui pourrait entraîner des blessures ou la mort.

Remarque: **Laisser un équipement électrique longtemps branché lorsque le contact est coupé déchargera la batterie. Toujours débrancher les équipements électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés et ne pas brancher un équipement dépassant la valeur maximale de 20 ampères.**

Certains accessoires électriques pourraient être incompatibles avec les prises de courant et surcharger les fusibles du véhicule ou de l'adaptateur. En cas de problème, consulter le concessionnaire.

Lors du branchement d'un appareil électrique, suivre à la lettre les directives d'installation jointes à l'appareil. Voir *Équipement électrique ajouté à la page 9-63*.

Il est recommandé de consulter un technicien qualifié ou un concessionnaire pour l'installation correcte de votre équipement.

Remarque: **L'utilisation de la prise de courant pour de lourds appareils peut entraîner des dommages non couverts pas la garantie du véhicule. Les prises de courant sont conçues seulement pour des fiches d'accessoires, telles que les cordons de chargeur de cellulaire.**

Allume-cigarette

Pour utiliser l'allume-cigarette, l'enfoncer complètement et le relâcher. Dès qu'il est prêt à l'usage, il s'éjecte de lui-même.

Remarque: **Maintenir un allume-cigare enfoncé pendant qu'il chauffe l'empêche de s'éloigner de l'élément chauffant lorsqu'il est chaud. L'allume-cigare ou l'élément chauffant peuvent être endommagés en raison d'une surchauffe, ou bien un fusible peut griller. Ne pas bloquer un allume-cigarette en position enfoncée pendant qu'il chauffe.**

Cendriers

Le cendrier et l'allume-cigarette sont situés sur le tableau de bord, en face du levier de vitesses. Pour utiliser le cendrier, appuyer sur l'encoche sur le dessus de la porte.

Remarque: **Si des papiers, des épingles, ou d'autres objets inflammables sont placés dans le cendrier, des cigarettes chaudes ou autres objets de fumeurs risqueraient de les allumer et éventuellement endommager le véhicule. Ne jamais mettre d'objets inflammables dans le cendrier.**

Les objets lâches, comme les trombones, peuvent se loger derrière et sous le couvercle du cendrier et bloquer son mécanisme. Vous devriez éviter de mettre de petits objets lâches à proximité du cendrier.

Témoins, jauges et indicateurs

Les témoins et les indicateurs peuvent signaler une défaillance avant qu'elle ne devienne assez grave pour nécessiter une réparation ou un remplacement coûteux. Vous pouvez aussi réduire le risque de blessures en portant attention à ces témoins et indicateurs.

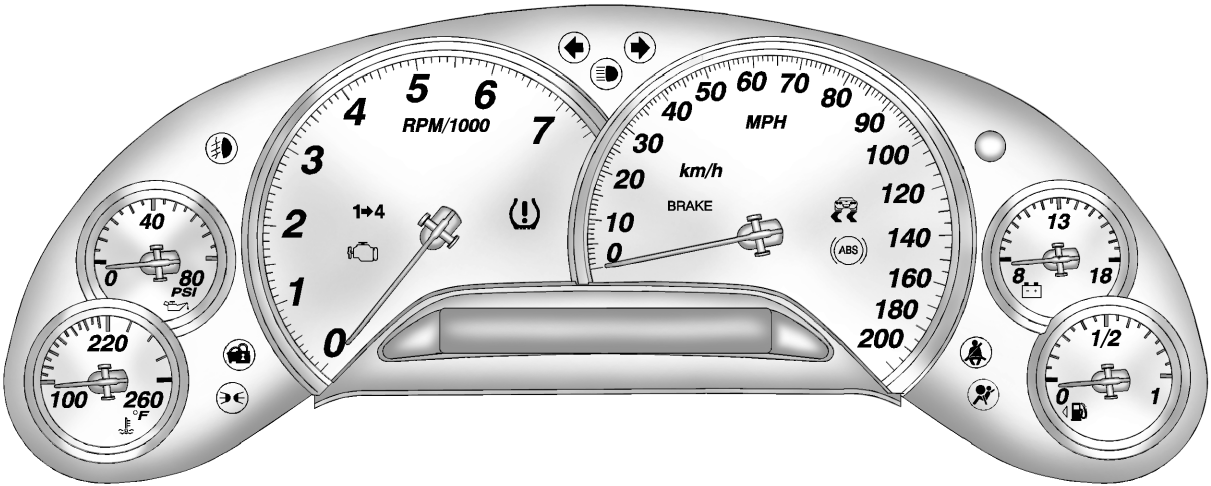
Les témoins d'avertissement s'allument en cas de défaillance potentielle ou réelle d'une des fonctions du véhicule. Certains témoins s'allument brièvement au démarrage du moteur pour indiquer qu'ils fonctionnent.

Les indicateurs peuvent signaler une défaillance potentielle de l'une des fonctions du véhicule. Les indicateurs et les témoins fonctionnent souvent de concert pour vous prévenir d'une défaillance dans le véhicule.

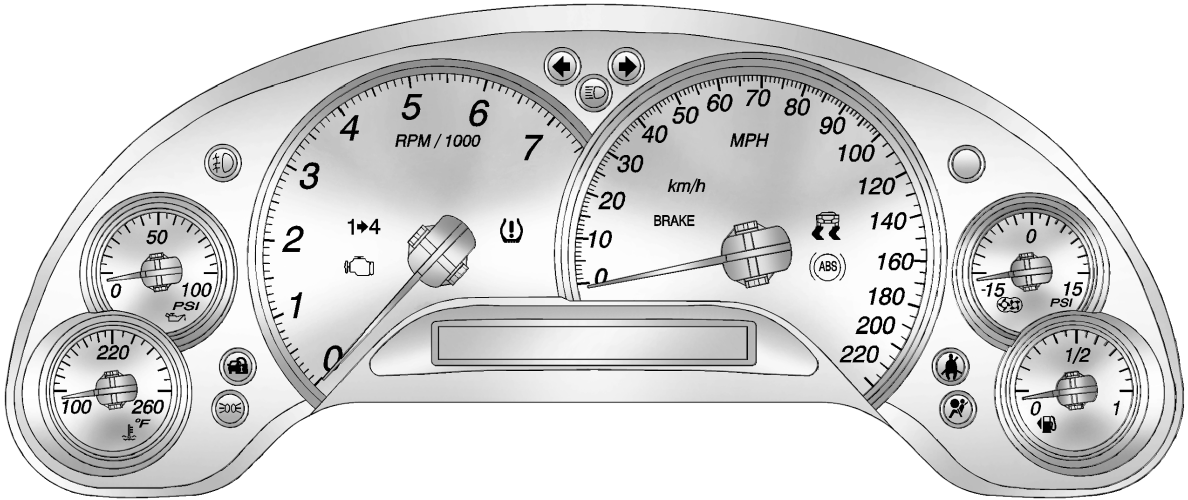
Quand l'un des témoins s'allume et demeure allumé pendant que vous conduisez ou que l'un des indicateurs signale une défaillance possible, se reporter à la rubrique indiquant la marche à suivre pour remédier à la situation. Suivre les conseils de ce manuel. Attendre avant d'entreprendre les réparations peut s'avérer coûteux, voire dangereux.

5-10 Instruments et commandes

Groupe d'instruments



Coupé et cabriolet anglais illustrés, métrique semblable



ZR1 - anglaise illustrée, ZO6 et métrique semblable

Compteur de vitesse

L'indicateur de vitesse affiche la vitesse en kilomètres par heure (km/h) ou en milles par heure (mi/h). Se reporter à la rubrique « Options personnelles » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-65* pour obtenir de plus amples renseignements.

Compteur kilométrique

Pour lire le compteur kilométrique avec le contact coupé, allumer les feux de stationnement.

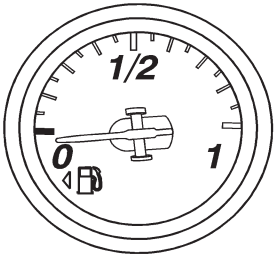
Si un nouveau compteur kilométrique doit être installé dans votre véhicule, le kilométrage total du nouveau compteur kilométrique sera le kilométrage de l'ancien. Consulter votre concessionnaire si le compteur kilométrique de votre véhicule doit être remplacé.

Tachymètre

Le tachymètre affiche le régime du moteur en milliers de tours par minute (tr/min).

Remarque: **L'alimentation en carburant sera coupée à environ 6 500 tr/mn pour le modèle de base, à 7 000 tr/mn pour le modèle Z06 et à 6 600 tr/mn pour le modèle ZR1. Si vous continuez à conduire votre véhicule en régime de coupure de carburant, vous risquez d'endommager votre moteur. Veiller à conduire votre véhicule à des régimes inférieurs au régime de coupure de carburant ou, si l'alimentation en carburant est coupée, veiller à réduire rapidement le régime de votre moteur.**

Indicateur de niveau de carburant



La jauge de carburant indique la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir lorsque le moteur tourne.

Une flèche sur l'indicateur de carburant indique le côté où se trouve la trappe de carburant du véhicule.

Lorsque l'aiguille s'approche du pictogramme de bas niveau de carburant, un carillon retentit et le message LOW FUEL (bas niveau de carburant) s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB). À ce moment, il reste encore une petite quantité de carburant, mais il serait sage de faire l'appoint dès que possible.

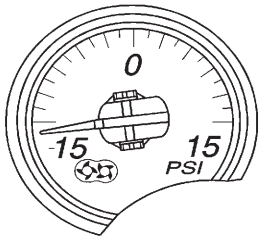
Appuyer sur le bouton RESET (remise à zéro) pour indiquer au centralisateur informatique de bord que vous avez pris connaissance d'un message. Si vous appuyez sur RESET (remise à zéro), vous effacerez un message du centralisateur informatique de bord, mais le message LOW FUEL (bas niveau de carburant) s'affichera de nouveau au bout de 10 minutes si vous n'avez pas ajouté de carburant dans le véhicule.

Voici cinq choses que certains propriétaires nous demandent. Toutes ces situations sont normales et aucune n'indique un problème avec l'indicateur de carburant.

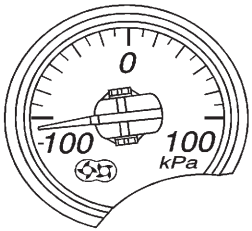
- À la station-service, la pompe s'arrête avant que l'indicateur montre que le réservoir est plein.
- Il faut un peu plus ou un peu moins de carburant pour remplir le réservoir que ce qu'indique l'aiguille. Par exemple, l'aiguille indique que le réservoir est à moitié plein, mais pour faire le plein il faut ajouter un peu plus ou un peu moins de carburant que la moitié de la capacité du réservoir.
- L'aiguille oscille un peu dans les virages, lorsque vous freinez ou lorsque vous accélérez.
- Il est possible que la jauge n'indique pas que le réservoir est vide lorsque le contact est coupé.
- L'indication de la jauge peut changer légèrement au cours des premières minutes après le démarrage.

Pour plus d'informations, voir « Fonctionnement et affichages du CIB » sous *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30*.

Jauge de suralimentation (ZR1)



Unités anglaises



Unités métriques

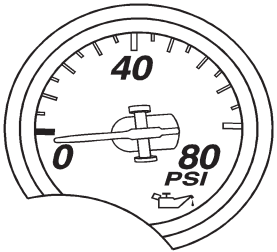
Si le véhicule en est équipé, cette jauge est située près du groupe d'instruments du tableau de bord.

Cet indicateur montre la dépression sous une accélération légère ou modérée et suralimentation sous une accélération avec papillon grand ouvert.

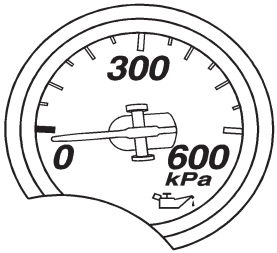
Il affiche le niveau de pression d'air dans le collecteur d'admission avant que l'air n'entre dans la chambre de combustion du moteur.

L'indicateur est automatiquement remis à zéro chaque fois que le moteur démarre. La dépression ou la suralimentation réelle est affichée à partir de ce point zéro. Des changements de pression de l'air ambiant, comme en conduite en montagne et lors de changements de température, feront changer légèrement le relevé.

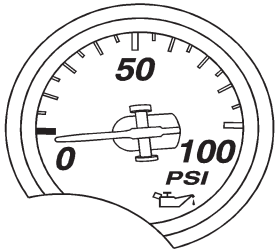
Indicateur de pression d'huile moteur



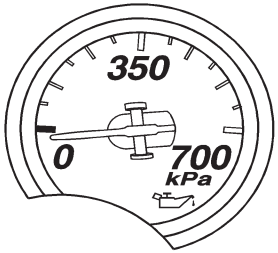
Unités anglaises



Unités métriques



Modèles Z06 et ZR1 anglais



Modèles Z06 et ZR1 métrique

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas continuer à rouler si la pression d'huile est faible. Le moteur peut devenir tellement chaud qu'il peut prendre feu. Quelqu'un pourrait être brûlé. Vérifier l'huile dès que possible et faire réparer le véhicule.

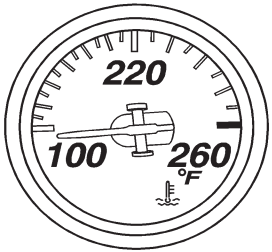
Remarque: **Le manque d'entretien correcte de l'huile moteur peut endommager le moteur. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours respecter le programme d'entretien pour les vidanges d'huile moteur.**

Le manomètre de pression d'huile moteur indique la pression de l'huile moteur en livres par pouce carré (psi) ou en kilopascals (kPa) lorsque le moteur tourne.

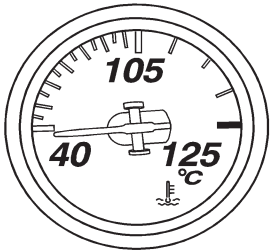
La pression d'huile doit se situer entre 140 et 550 kPa (20 et 80 li/po^2). Dans certains cas, comme lors de ralentis prolongés par journées chaudes, le manomètre peut indiquer une pression aussi basse que 40 kPa (6 li/po^2) et être considérée tout de même normale. La pression d'huile peut dépasser 689 kPa (100 li/po^2) lors du premier démarrage ou en accélération. La pression peut varier en fonction du régime du moteur, de la température extérieure et de la viscosité de l'huile, mais les relevés au-dessus de la partie ombragée se trouvent dans la gamme de fonctionnement normal. Les relevés dans la partie ombragée indiquent un bas niveau d'huile de moteur ou un autre problème relié à l'huile de moteur. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-14*.

La pression d'huile-moteur peut également être affichée au moyen du bouton GAGES (indicateurs) du CIB (centralisateur informatique de bord). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30*.

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur



Unités anglaises



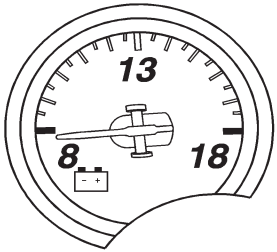
Unités métriques

Cet indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur. Si l'aiguille de l'indicateur passe dans la zone ombrée, le moteur est trop chaud.

Cela signifie que le liquide de refroidissement du moteur a surchauffé. Si le véhicule a fonctionné dans des conditions normales, quitter la route, arrêter le véhicule et le moteur dès que possible.

Se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-34* pour plus de renseignements.

Voltmètre



Base et Z06, anglaises et métriques

Le voltmètre indique la tension électrique de votre batterie. Lorsque le moteur tourne, il affiche le débit électrique du système de charge.

L'indication change en fonction de la variation du taux de charge (selon le régime du moteur, par exemple), mais si le voltmètre indique une valeur de 9 volts ou moins, le groupe d'instruments du tableau de bord ainsi que d'autres systèmes pourraient être désactivés. Le centralisateur informatique de bord (CIB) indique BATTERY VOLTAGE LOW (basse tension) lorsque le véhicule est à 10 volts ou moins. Le faire vérifier immédiatement. La conduite lorsque le voltmètre indique une tension de 10 volts ou moins pourrait décharger la batterie, ce qui entraînerait une panne du véhicule.

Rappels de ceinture de sécurité

Témoin de rappel des ceintures de sécurité

Lorsque le moteur a démarré, un carillon retentit pendant plusieurs secondes pour rappeler au conducteur de boucler sa ceinture de sécurité, à moins que la ceinture ne soit déjà bouclée.



Le témoin de rappel de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et reste allumé pendant quelques secondes, puis clignote pendant quelques secondes de plus.

Le déclenchement du carillon et du témoin se répète si le conducteur ne boucle pas sa ceinture de sécurité alors que le véhicule est en mouvement. Si la ceinture du conducteur est déjà bouclée, ni le carillon ni le témoin ne se déclenchent.

Témoin de disponibilité de sac gonflable

Le système recherche des défaillances sur le circuit électrique des sacs gonflables. Le témoin reste allumé pour vous signaler un problème électrique. Le système vérifie le détecteur de sacs gonflable, les prétendeurs, les modules de sacs gonflables, le câblage et le module de détection d'impact et de diagnostic. Se reporter à *Système de sacs gonflables à la page 3-23* pour plus d'informations sur le système de sacs gonflables



Le témoin de disponibilité de sac gonflable clignote quelques secondes lors du démarrage. Si le témoin ne s'allume pas à ce moment, le faire réparer immédiatement.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le témoin de disponibilité des sacs gonflables reste allumé après le démarrage du véhicule, le système de sac gonflable ne fonctionne peut-être pas de manière correcte. Les sacs gonflables du véhicule risquent de ne pas se gonfler lors d'une collision ou même de se gonfler sans collision. Afin d'éviter toute blessure, faire réparer le véhicule immédiatement.

Si le système de sacs gonflables présente un problème, un message des sacs gonflables peut s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à la rubrique *Messages du véhicule à la page 5-41* pour plus d'informations.

Témoin de l'état du sac gonflable du passager

Le véhicule est équipé du système de détection du passager. Se reporter à *Système de détection du passager à la page 3-31* pour d'importantes informations relatives à la sécurité. Le rétroviseur est doté d'un témoin d'état de sac gonflable du passager.



États-Unis



Canada et Mexique

Quand vous démarrez le véhicule, le témoin de statut ON (actif) et OFF (inactif) de sac gonflable côté passager, ou le symbole correspondant, s'allume et s'éteint à titre de vérification du système. Puis, quelques secondes plus tard, le témoin affiche ON (actif) ou OFF (inactif) ou le symbole correspondant, afin de vous renseigner sur l'état des sacs gonflables frontal et latéral intégré au siège (le cas échéant) du passager avant droit.

Si le mot ON (activé) ou le symbole d'activation est allumé sur le témoin de statut de sac gonflable de passager, ceci veut dire que le sac gonflable frontal de passager avant droit et le sac gonflable latéral intégré au siège (selon l'équipement) sont activés (peuvent se gonfler).

Si la mention ou le symbole OFF (hors fonction) s'allume au témoin d'état de sac gonflable du passager, cela signifie que le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal et le sac gonflable latéral intégré au siège du passager avant (si monté). Se reporter à *Système de détection du passager à la page 3-31* pour plus de détails sur ce sujet, incluant des renseignements importants sur la sécurité.

Si, quelques secondes plus tard, les deux témoins d'état restent allumés ou s'ils sont tous éteints, cela peut indiquer l'existence d'un problème relatif aux témoins ou au système de détection du passager. Consulter le concessionnaire pour tout service d'entretien.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable à la page 5-18* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Témoin d'anomalie

Un système informatisé appelé OBD II (diagnostics embarqués de deuxième génération) surveille le fonctionnement des systèmes de commande d'alimentation, d'allumage et de contrôle des émissions. Il garantit que les niveaux d'émissions sont acceptables pendant toute la durée de vie du véhicule, ce qui contribue à créer un environnement plus propre.



Ce témoin devrait s'allumer brièvement au démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas, le faire réparer.

Si le témoin de panne s'allume et reste allumé alors que le moteur tourne, cela signale un problème d'OBD II et la nécessité d'une intervention.

Les pannes sont souvent signalées par le système avant qu'un problème apparaisse. L'attention que vous portez au témoin peut protéger le véhicule contre des dégâts plus graves. Ce système aide le technicien à diagnostiquer correctement toute défaillance.

Remarque: **Si le véhicule roule continuellement avec ce témoin allumé, au bout d'une certaine période le dispositif antipollution risque de ne plus fonctionner comme il se doit, la consommation de carburant peut augmenter et le moteur risque de ne plus tourner de manière optimale. Ceci pourrait entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas forcément couvertes par la garantie du véhicule.**

Remarque: **Les modifications apportées au moteur, à la boîte de vitesses ou aux systèmes d'échappement, d'admission ou d'alimentation du véhicule, ou le remplacement des pneus d'origine par des pneus dont les caractéristiques (TPC) ne sont pas identiques peuvent avoir un effet sur le dispositif antipollution du véhicule et provoquer l'allumage de ce témoin. Les modifications effectuées sur ces systèmes pourraient entraîner des réparations coûteuses non couvertes par la garantie du véhicule. De plus, ceci peut faire échouer un test obligatoire d'inspection/d'entretien du dispositif antipollution. Se reporter à la rubrique** ***Accessoires et modifications à la page 10-3*****.**

Ce témoin s'allume d'une des deux façons suivantes en cas de défectuosité :

Clignotement du témoin: Des ratés de moteur ont été détectés. Les ratés augmentent les gaz d'échappement du véhicule et peuvent endommager le dispositif antipollution. Le véhicule a peut-être besoin d'un diagnostic et d'un entretien.

Les actions suivantes peuvent prévenir des dommages plus importants au véhicule :

- Réduire la vitesse du véhicule.
- Éviter les accélérations brusques.
- Éviter la montée de pentes raides.

Si le voyant continue de clignoter, arrêter le véhicule lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Rechercher un endroit sûr pour stationner le véhicule. Couper le contact, attendre au moins 10 secondes et redémarrer le moteur. Si le voyant clignote toujours, suivre les étapes précédentes, puis se rendre dès que possible chez votre concessionnaire pour faire réparer votre véhicule.

Le témoin reste allumé: Une défaillance dans le dispositif antipollution a été détectée dans le véhicule. Le véhicule a peut-être besoin d'un diagnostic et d'une réparation.

Il peut être possible de corriger une défaillance du système antipollution de la manière suivante :

- Vérifier si le bouchon du réservoir de carburant est bien en place. Se reporter à la rubrique *Remplissage du réservoir à la page 9-60*. Le système de diagnostic peut déterminer si le bouchon du réservoir n'est plus là ou s'il a été mal posé. Un bouchon de réservoir de carburant manquant ou desserré permet au carburant de s'évaporer dans l'atmosphère. Quelques trajets avec un bouchon bien posé devraient éteindre le témoin.
- S'assurer que le système n'est pas humide. Le système peut être humide si le véhicule est passé dans une flaque profonde. Le problème est généralement résolu lorsque le système électrique a séché. Quelques trajets doivent permettre d'éteindre le témoin.
- S'assurer de faire le plein avec du carburant de qualité. L'utilisation d'un carburant de qualité inférieure entraînera un fonctionnement moins efficace du moteur et peut causer : un calage du moteur après le démarrage ou lors de l'engagement d'un rapport, des ratés du moteur, des hésitations ou des décélérations momentanées au cours des accélérations. Ces conditions peuvent disparaître lorsque le moteur s'est réchauffé.

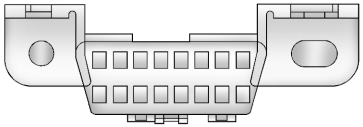
  Si une ou plusieurs de ces conditions se produisent, utiliser un carburant d'une autre marque. La consommation d'un plein réservoir de carburant approprié sera requise pour éteindre le témoin.

  Voir *Carburant recommandé à la page 9-56*.

Si aucune des étapes ci-dessus n'a permis d'éteindre le témoin, votre concessionnaire peut vérifier votre véhicule. Le concessionnaire possède l'équipement d'essai et les outils de diagnostic nécessaires pour réparer toute défaillance électrique ou mécanique pouvant être présente.

Programmes d'inspection de dispositifs antipollution et d'entretien

Certaines autorités étatiques/ provinciales et locales peuvent avoir des programmes d'inspection de dispositifs antipollution embarqués. Pour l'inspection, l'appareil d'essai de contrôle des émissions est raccordé au connecteur de liaison de données du véhicule.



Le connecteur de liaison de données se trouve sous le tableau de bord, à gauche du volant. Consulter le concessionnaire pour obtenir de l'aide.

Le véhicule peut échouer à l'inspection si :

- Le témoin de vérification du moteur est allumé pendant que le moteur tourne ou ne s'allume pas lorsque le contact est mis en position ON/RUN (marche) lorsque le moteur est éteint.
- Les dispositifs antipollution critiques n'ont pas été entièrement diagnostiqués par le système, par exemple si la batterie a été récemment remplacée ou est partiellement déchargée. Le système de diagnostic évalue les dispositifs antipollution critiques durant la conduite normale. Cette évaluation peut nécessiter plusieurs jours de conduite normale. Si elle a eu lieu et que le véhicule échoue encore à l'inspection, le concessionnaire peut le préparer à cette fin.

Témoin du système de freinage

Le système de freinage du véhicule se compose de deux circuits hydrauliques. Si l'un ne fonctionne pas, l'autre permet encore d'arrêter le véhicule. Pour permettre un freinage optimal, les deux circuits doivent fonctionner.

BRAKE 

Unités anglaises Unités métriques

Ce témoin devrait s'allumer brièvement au démarrage du moteur. S'il ne s'allume pas, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système de freinage peut ne pas fonctionner correctement si le témoin du système de freinage est allumé. Conduire avec ce témoin allumé peut causer une collision. Si le témoin est toujours allumé après le rangement et l'arrêt du véhicule, faire remorquer celui-ci pour intervention.

Si ce témoin reste allumé une fois que le moteur tourne, le frein de stationnement peut être encore serré ou il se peut qu'il y ait un problème de freins. Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-41* pour voir si le frein est serré. Si le frein de stationnement est desserré, faire inspecter immédiatement les freins.

Si le témoin s'allume en roulant et que le message CHECK BRAKE FLUID (bas niveau de liquide de frein) s'affiche au CIB, quitter la route et s'arrêter avec prudence. Il est peut-être plus difficile de pousser sur la pédale ou celle-ci peut être plus proche du plancher. S'arrêter complètement peut donc prendre plus de temps. Si le témoin reste allumé, faire remorquer et réparer le véhicule. Se reporter à *Remorquage du véhicule à la page 10-92* et *Messages du système de freinage à la page 5-42* pour plus de renseignements.

Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)



Sur les véhicules équipés du système ABS, ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur.

Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Si le témoin ABS reste allumé, couper le contact. Si le témoin s'allume en roulant, s'arrêter dès que possible et couper le contact. Puis, redémarrer le moteur pour réinitialiser le système. Si le témoin ABS reste encore allumé ou s'allume en roulant, cela signifie que votre véhicule doit être réparé. Si le témoin du système de freinage normal n'est pas allumé, les freins fonctionnent toujours, mais la fonction antiblocage ne peut être utilisée. Si le témoin du système de freinage normal est allumé aussi, les freins antiblocage ne fonctionnent pas et les freins ordinaires présentent une défectuosité. Se reporter à la rubrique *Témoin du système de freinage à la page 5-23*.

Témoin de changement de vitesse de la première à la quatrième (boîte de vitesses manuelle)



Lorsque ce témoin s'allume, on ne peut passer que de la première (1) à la quatrième (4), plutôt que de la première (1) à la deuxième (2).

Vous devez effectuer le passage en quatrième (4) pour désactiver cette fonction. Ceci vous permet d'obtenir la meilleure économie de carburant possible.

Après avoir passé en quatrième (4), vous pouvez rétrograder à une vitesse inférieure.

Remarque: **Déplacer avec force le levier de vitesses à une position quelconque à l'exception de la quatrième (4), quand le témoin 1 TO 4 SHIFT (passer de la première à la quatrième) s'allume, peut endommager la boîte de vitesses. Passer uniquement de la première (1) à la quatrième (4) quand le témoin s'allume.**

Ce témoin s'allume dans le cas suivant :

- La température de liquide de refroidissement est supérieure à 76°C (169°F),
- La vitesse du véhicule est de 24 à 31 km/h (15 à 19 mi/h) et
- l'admission des gaz est inférieure ou égale à 21 pour cent.

Témoin du dispositif d'assistance variable



Le témoin du dispositif d'assistance variable s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Si le témoin reste allumé ou s'allume pendant la conduite, un carillon sonne et le message SERVICE ACTIVE HANDLING SYSTEM (faire réviser le système de contrôle de stabilité) s'affiche au CIB, ce qui signifie que votre véhicule requiert un entretien.

Ce témoin s'allume également lorsque le véhicule fonctionne en mode de conduite sportive.

Sur le modèle ZR1, ce témoin s'allume lorsque le mode de traction de performance est activé, avec le message de CIB pour les cinq modes de traction.

Lorsque le système de contrôle de stabilité est désactivé, le témoin s'allume, un carillon retentit et le message TRACTION SYSTEM AND ACTIVE HANDLING – OFF (systèmes de traction asservie et de contrôle de stabilité désactivés) s'affiche sur le CIB. Le système de traction asservie est désactivé et le système de contrôle de stabilité n'aide pas au contrôle du véhicule.

Lorsque le système de contrôle de stabilité est réactivé, le témoin s'éteint, un carillon retentit et le message TRACTION SYSTEM AND ACTIVE HANDLING – ON (systèmes de traction asservie et de contrôle de stabilité activés) s'affiche sur le CIB.

Se reporter à *Messages du système de suspension modifiable à la page 5-52* pour plus de renseignements.

Témoin du système de traction asservie



Le témoin de traction asservie (TCS), doit s'allumer brièvement au démarrage du moteur.

Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Si le témoin demeure allumé, ou s'allume en roulant, et qu'un message SERVICE TRACTION SYSTEM (rappel d'entretien de la traction asservie) s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB), faire réparer votre véhicule.

Ce témoin s'allume lorsque le TCS (système de traction asservie) est désactivé et un message TRACTION SYSTEM OFF (système de traction désactivé) s'affiche sur le CIB. Lorsque ce témoin est allumé, le système TCS ne limite pas le patinage des roues.

Lorsque le TCS est réactivé, ce témoin s'éteint et un message TRACTION SYSTEM ON (système de traction activé) s'affiche au CIB.

Ce témoin s'allume également lorsque le véhicule fonctionne en mode de conduite sportive.

Se reporter à *Système de traction asservie (TCS) à la page 9-42* et *Messages du système de suspension modifiable à la page 5-52* pour plus de renseignements.

Se reporter à *Dispositif d'assistance variable à la page 9-43* plus d'informations sur le mode de conduite sportive et le mode de traction de performance.

Témoin de pression des pneus



Sur les véhicules dotés d'une surveillance de pression des pneus (TPMS), ce témoin s'allume brièvement lorsque le moteur démarre et fournit des informations sur les pressions des pneus et le TPMS.

Si le témoin reste allumé

Ceci indique qu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Un message de pression des pneus peut accompagner le témoin. Se reporter à *Messages des pneus à la page 5-60* pour de plus amples informations. Arrêter et gonfler les pneus à la pression indiquée sur l'étiquette d'information sur le chargement et les pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-70* pour de plus amples informations.

Lorsque le témoin commence par clignoter puis reste allumé

Ceci indique qu'il pourrait y avoir un problème de système de surveillance de la pression des pneus. Le témoin clignote pendant une minute environ puis reste constamment allumé pour le restant du cycle d'allumage. Cette séquence se répète à chaque cycle d'allumage. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu à la page 10-74* pour de plus amples informations.

Témoin antivol



Pour obtenir des renseignements sur ce témoin et le système antivol du véhicule, se reporter à *Système d'alarme antivol à la page 2-15*.

Témoin de feux de route



Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont utilisés.

Se reporter à *Inverseur de phares à la page 6-3* pour plus de renseignements.

Témoin de phares antibrouillard avant



Les témoins des phares antibrouillard s'allument lorsque ceux-ci sont activés.

Les témoins s'éteignent lorsque les phares antibrouillard sont désactivés. Se reporter à *Phares antibrouillard à la page 6-7* pour plus d'informations.

Carillon de rappel des phares



Ce témoin s'allume avec les feux de stationnement.

Se reporter à *Rappel de désactivation de l'éclairage extérieur à la page 6-2* pour plus de renseignements.

Écrans d'informations

Centralisateur informatique de bord (CIB)

L'écran du centralisateur informatique de bord (CIB) se trouve dans l'ensemble d'instruments et affiche les fonctions de personnalisation du conducteur ainsi que les messages d'avertissement/état. Les boutons du CIB se trouvent sur le tableau de bord, à droite de l'ensemble d'instruments.

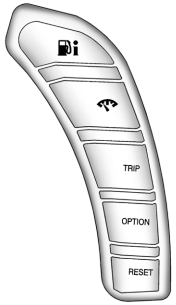
Le CIB se met en fonction lorsque le contact est mis. Après avoir affiché le message CORVETTE BY CHEVROLET (Corvette de Chevrolet), le CIB affiche les données qui étaient affichées avant l'arrêt du moteur.

En cas de détection d'un problème, l'écran du CIB affiche un message d'avertissement. Se reporter à *Messages du véhicule à la page 5-41* pour plus de renseignements.

Fonctionnement et affichages du CIB

En fonction de l'équipement du véhicule, le rapport engagé peut être affiché à l'écran du CIB. Se reporter à « Changement de vitesse manuel aux manettes » sous *Boîte de vitesses automatique à la page 9-31* et « Visualisation tête haute (HUD) » dans l'index du manuel du système de navigation pour plus de renseignements.

Le centralisateur informatique de bord possède différents modes auxquels on peut accéder en appuyant sur les quatre boutons du centralisateur informatique de bord situés sur le tableau de bord, à gauche du volant.



(carburant): Appuyer sur ce bouton pour afficher l'information relative au carburant comme l'économie et la consommation de carburant.

(jauges): Appuyer sur ce bouton pour faire afficher l'information relative aux indicateurs comme la pression et la température de l'huile, la température du liquide de refroidissement ou du liquide de boîte de vitesses automatique, le

cas échéant, la tension de la batterie et la pression de gonflage des pneus avant ou arrière.

TRIP (totalisateur partiel): Appuyer sur ce bouton pour afficher le kilométrage total et celui du trajet, la fonction de temps écoulé, votre vitesse moyenne et la durée de vie utile de l'huile moteur.

OPTION (option): Appuyer sur ce bouton afin de choisir des options personnelles dont le véhicule peut être doté, comme le verrouillage des portes, sièges à accès facile et la langue.

RESET (réinitialisation): Appuyer sur ce bouton, ainsi que sur d'autres boutons, pour réinitialiser des fonctions du système, sélectionner des options personnelles et les désactiver ou pour indiquer au centralisateur informatique de bord (CIB) que vous avez pris connaissance des messages affichés.

Bouton FUEL (accès aux données relatives au carburant)

Le bouton de carburant affiche la consommation moyenne et instantanée de carburant calculée en fonction de la plage et vos conditions de conduite particulières.

Consommation d'essence moyenne: La consommation moyenne de carburant s'affiche pour vous donner une approximation à long terme de vos conditions de conduite en général. Vous devez remettre à zéro l'affichage de la consommation moyenne de carburant chaque fois que vous faites le plein. Si vous appuyez sur le bouton RESET (remise à zéro) lorsque vous conduisez, l'affichage est remis à zéro et le système commence à calculer la consommation de carburant à partir de ce moment.

Appuyer sur le bouton de carburant pour afficher la consommation moyenne de carburant, comme :

- AVERAGE FUEL ECONOMY (consommation moyenne de carburant) 11,7 l/00 km ou
- AVERAGE FUEL ECONOMY (consommation moyenne de carburant) 20,1 MPG

Consommation de carburant immédiate: La consommation immédiate de carburant indique uniquement la consommation de carburant du véhicule en ce moment et change fréquemment en fonction des conditions de conduite. Contrairement à la consommation moyenne de carburant, cette fonction ne peut pas être mise à zéro.

Appuyer à nouveau sur le bouton de carburant pour afficher la consommation immédiate de carburant, par exemple :

- INSTANT FUEL ECONOMY (consommation instantanée de carburant) 11,7 l/00 km ou
- INSTANT FUEL ECONOMY (consommation instantanée de carburant) 20.1 MPG

Autonomie: Cette fonction permet de calculer la distance que vous pouvez effectuer sans refaire le plein de l'essence. Ce calcul est fondé sur la consommation de carburant et le carburant qui reste dans le réservoir.

Appuyer de nouveau sur le bouton de carburant pour afficher l'autonomie, par exemple :

- RANGE (autonomie) 48 km ou
- RANGE (autonomie) 30 MI

Si le message LOW FUEL (bas niveau de carburant) s'affiche ou si l'autonomie est inférieure à 64 km (40 mi), le message RANGE LOW (autonomie faible) s'affiche.

Les données de consommation utilisées pour le calcul de l'autonomie correspondent à une moyenne tenant compte des conditions de conduite les plus récentes. Ces données sont mises à jour automatiquement à mesure que les conditions de conduite évoluent.

Si le véhicule a fonctionné au ralenti pendant longtemps, la gamme affichée au centralisateur informatique de bord peut être anormalement basse. Le véhicule doit rouler 8 à 16 km (5-10 milles) pour afficher une valeur précise.

Bouton GAGES (indicateurs)

Le bouton des indicateurs affiche la pression de l'huile, la température de l'huile, la température du liquide de refroidissement, la température du liquide de la boîte de vitesses pour les véhicules à boîte de vitesses automatique uniquement, la tension de la batterie et des informations relatives à la pression des pneus.

Pression d'huile: Cet affichage indique la pression d'huile.

Appuyer sur le bouton des indicateurs pour afficher la pression d'huile, par exemple :

- OIL PRESSURE (pression d'huile) 276 kPa ou
- OIL PRESSURE (pression d'huile) 40 PSI

Température d'huile: Cet affichage indique la température de l'huile.

Appuyer à nouveau sur le bouton des indicateurs pour afficher la température d'huile, par exemple :

- OIL TEMPERATURE (température d'huile) 112°C ou
- OIL TEMPERATURE (température d'huile) 234°F

Si la température de l'huile est basse, l'affichage indiquera OIL TEMPERATURE LOW (température d'huile basse). Si la température de l'huile est élevée l'affichage indiquera OIL TEMPERATURE HIGH (température d'huile élevée).

Température de liquide de refroidissement: Cet affichage indique la température du liquide de refroidissement du moteur.

Appuyer à nouveau sur le bouton des indicateurs pour afficher la température de liquide de refroidissement, par exemple :

- COOLANT TEMPERATURE (température du liquide de refroidissement) 51°C ou
- COOLANT TEMPERATURE (température du liquide de refroidissement) 123°F

Si la température du liquide de refroidissement est basse, l'affichage indiquera COOLANT TEMPERATURE LOW (température de liquide de refroidissement basse). Si la température de liquide de refroidissement est élevée l'affichage indiquera COOLANT TEMPERATURE HIGH (température de liquide de refroidissement élevée).

Température du liquide de boîte de vitesses: Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, cet affichage indique la température du liquide de la boîte de vitesses.

Appuyer à nouveau sur le bouton des indicateurs pour afficher la température de liquide de boîte de vitesses automatique, par exemple :

- TRANS FLUID TEMP (température du liquide de boîte de vitesses) 51°C ou
- TRANS FLUID TEMP (température du liquide de boîte de vitesses) 123°F

Si la température du liquide de boîte de vitesses est basse, l'affichage indiquera TRANS FLUID TEMP LOW (température de liquide de boîte de vitesses basse). Si la température du liquide de refroidissement est élevée, l'affichage indiquera TRANS FLUID TEMP HIGH (température du liquide de boîte de vitesses élevée).

Tension de la batterie: Cet affichage indique la tension actuelle de la batterie.

Appuyer à nouveau sur le bouton des indicateurs pour afficher la tension de batterie, par exemple :

- BATTERY VOLTAGE 13.5 VOLTS (tension de la batterie de 13,5 volts)

Pression des pneus: Cet affichage indique la pression de chacun des pneus.

Appuyer de nouveau sur le bouton des indicateurs pour afficher la pression de gonflage des pneus avant, par exemple :

- FRONT TIRE PRESSURES L 234 kPa R 228 kPa (pression du pneu avant gauche : 234 kPa, pression du pneu avant droit : 228 kPa) ou
- FRONT TIRE PRESSURES L 34 PSI R 33 PSI (pression du pneu avant gauche : 34 PSI, pression du pneu avant droit : 33 PSI)

Appuyer de nouveau sur le bouton des indicateurs pour afficher la pression de gonflage des pneus arrière, par exemple :

- FRONT TIRE PRESSURES L 234 kPa R 228 kPa (pression du pneu arrière gauche : 234 kPa, pression du pneu arrière droit : 228 kPa) ou
- FRONT TIRE PRESSURES L 34 PSI R 33 PSI (pression du pneu arrière gauche : 34 PSI, pression du pneu arrière droit : 33 PSI

Bouton TRIP (trajet)

Le bouton TRIP (trajet) affiche les renseignements relatifs au compteur kilométrique, à la distance du trajet, au temps écoulé, à la vitesse moyenne et à la durée de vie restante de l'huile.

Compteur kilométrique: Le totalisateur indique la distance parcourue par le véhicule en kilomètres ou en milles. Appuyer sur le bouton TRIP (trajet) pour afficher les relevés du compteur kilométrique :

- ODOMETER (totalisateur) 20 008 km ou
- ODOMETER (totalisateur) 12 345 mi

Vous pouvez aussi afficher le compteur kilométrique en allumant les feux de stationnement.

Totalisateur partiel: Le véhicule est équipé de deux compteurs journaliers. Appuyer sur le bouton TRIP (trajet) pour afficher le compteur journalier A et appuyer de nouveau sur le bouton pour afficher le compteur journalier B, par exemple :

- TRIP ODOMETER (totalisateur partiel) A 209,9 km ou
- TRIP ODOMETER (totalisateur partiel) A 130,5 mi
- TRIP ODOMETER (totalisateur partiel) B 483,5 km ou
- TRIP ODOMETER (totalisateur partiel) B 300,5 mi

Les deux compteurs journaliers peuvent être utilisés simultanément. Les deux compteurs journaliers peuvent être remis à zéro en appuyant sur le bouton RESET (remise à zéro) du centralisateur informatique de bord.

Il existe également une fonction qui permet de connaître le nombre de kilomètres (milles) parcourus depuis que le moteur a été démarré pour la dernière fois. Appuyer sur le bouton RESET et le maintenir enfoncé pendant trois secondes, puis le relâcher. Le nombre de kilomètres (milles) parcourus depuis le dernier cycle d'allumage sera affiché sur le compteur journalier.

Chronomètre du temps écoulé: Appuyer sur le bouton TRIP (trajet) jusqu'à ce que ELAPSED TIMER (chronomètre du temps écoulé) soit affiché, par exemple : ELAPSED TIMER .00 (chronomètre du temps écoulé .00).

Lorsque la clé de contact est mise, le centralisateur informatique de bord peut être utilisé comme chronomètre. Les heures, les minutes et les secondes peuvent être affichées. L'indicateur de temps écoulé enregistre pendant une durée maximale de 23 heures, 59 minutes et 59 secondes, après quoi le chronomètre revient à zéro, puis recommence à compter. Cet affichage indique ELAPSED TIMER .00 (chronomètre de temps écoulé .00) dans la fonction de temps écoulé.

Vous pouvez démarrer ou arrêter le chronomètre du temps écoulé en appuyant sur le bouton RESET (remise à zéro). Pour remettre à zéro le chronomètre du temps écoulé, appuyer sur le bouton RESET (remise à zéro) pendant trois secondes lorsque le chronomètre est affiché.

Appuyer sur le bouton RESET (remise à zéro) et le maintenir enfoncé pendant au moins 10 secondes pour remettre à zéro l'affichage du temps écoulé depuis le dernier cycle d'allumage.

Vitesse moyenne: Appuyer sur le bouton TRIP (trajet) jusqu'à ce que la vitesse moyenne s'affiche, comme :

- AVERAGE SPEED (vitesse moyenne) 100 km/h ou
- AVERAGE SPEED (vitesse moyenne) 62 mi/h

Appuyer sur le bouton RESET (remise à zéro) et le maintenir enfoncé pour remettre l'affichage à 0,0 km/h (mi/h).

Durée de vie utile restante de l'huile moteur: Appuyer sur le bouton TRIP (trajet) jusqu'à ce que la durée de vie de l'huile moteur s'affiche, comme OIL LIFE REMAINING 89% (durée de vie restante de l'huile moteur).

Il s'agit d'une estimation de la durée de vie utile restante de l'huile moteur. L'affichage indique 100% lorsque le système est remis à zéro après une vidange d'huile. Le système vous avertit d'effectuer la vidange d'huile selon un calendrier qui correspond à vos conditions de conduite.

Lorsque la durée de vie utile restante de l'huile moteur est courte, le système vous avertit en affichant le message CHANGE ENGINE OIL (vidange d'huile moteur).

Ne pas oublier de réinitialiser l'indicateur d'usure d'huile à moteur après chaque vidange. Il ne réinitialise pas automatiquement. Pour réinitialiser l'indicateur, se reporter à la rubrique *Système de durée de vie de l'huile moteur à la page 10-21*. Veiller à ne pas réinitialiser l'indicateur d'usure d'huile à moteur par inadvertance à un autre moment que lors de la vidange. L'indicateur ne peut pas être réinitialisé précisément jusqu'à la prochaine vidange.

Se reporter à *Programme d'entretien à la page 11-2* et *Huile moteur à la page 10-14* pour plus de renseignements.

Bouton OPTION (options)

Le bouton OPTION (options) vous permet d'accéder au menu d'options personnelles et d'établir les paramètres de personnalisation de votre véhicule. Se reporter à la rubrique *Personnalisation du véhicule à la page 5-65* pour obtenir de plus amples renseignements.

Bouton RESET (réinitialisation)

Le bouton RESET (réinitialisation), utilisé conjointement avec d'autres, permet de réinitialiser les fonctions du système, de les désactiver ou d'indiquer au centralisateur informatique de bord que vous avez pris connaissance des messages affichés.

Affichage à tête haute (HUD)

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'image HUD est trop brillante ou trop haute dans votre champ de vision, les informations affichées pourraient être difficiles à lire lorsqu'il fait sombre à l'extérieur. L'image HUD doit rester atténuée et placée bas dans votre champ de vision.

Si votre véhicule est équipé du système d'affichage tête haute (HUD), vous pouvez voir certaines informations conducteur affichées sur le groupe d'instruments du tableau de bord.

Les données peuvent être affichées en unités anglaises ou métriques, et elles apparaissent sous forme d'image dont la focalisation se fait à l'avant du véhicule. Le HUD affiche les données suivantes :

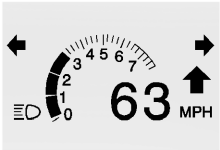
- Compteur de vitesse
- Clignotants
- Symbole des feux de route
- Tachymètre
- Témoin de changement de vitesse manuel aux manettes (si monté)

  Ces écrans du HUD sont utilisés lors du changement de vitesses manuel aux manettes. Se reporter à la rubrique « Changement de vitesses manuel aux manettes » dans la section *Boîte de vitesses automatique à la page 9-31*.
- Témoin de changement de vitesse

  Ce témoin est utilisé pour la conduite sportive. Il indique que le meilleur niveau de performances du véhicule a été atteint pour passer le levier de vitesses en position de vitesse supérieure. Une flèche orientée vers le haut s'allume à l'écran juste avant d'atteindre le mode de coupure de carburant. Cette coupure se produit à environ 6 500 tr/mn pour le moteur LS3, à 6 600 tr/mn pour les moteurs LS9 et ZR1, et à 7 000 tr/mn pour le moteur LS7.
- Avertissement de vérification des indicateurs
- Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur

- Jauge de température du liquide de boîte de vitesses (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique uniquement)
- Indicateur de température d'huile moteur
- Indicateur de pression d'huile moteur
- Indicateur de force d'accélération
- Jauge de surpression (selon l'équipement)
- Fonctions audio, mode rue seulement
- Navigation, seulement avec la radio de navigation, changements de direction successifs

Vous pouvez choisir trois modes différents pour voir l'affichage d'affichage à tête haute. En appuyant sur le bouton MODE, il est possible de faire défiler ces modes dans l'ordre suivant :

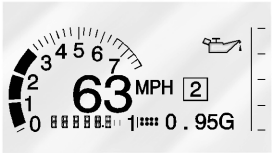


Unités anglaises

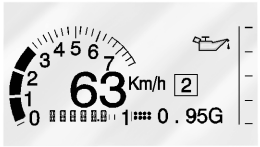


Unités métriques

Le mode rue prend en charge les fonctions audio et navigation avec les réglages de tachymètre de votre choix.



Unités anglaises



Unités métriques

Le mode piste 1 prend en charge l'indicateur d'accélération et les indicateurs mineurs avec un tachymètre circulaire.



Unités anglaises



Unités métriques

Le mode piste 2 prend en charge les indicateurs d'accélération, les jauges de surpression avec ZR1 et les indicateurs mineurs avec un tachymètre linéaire.

Après avoir sélectionné l'affichage HUD désiré, relâcher le bouton MODE.

Dans chaque mode, l'affichage peut être davantage personnalisé en appuyant sur le bouton PAGE. La pression sur ce bouton dans chaque mode activera ou désactivera les fonctions suivantes :

- Mode rue — pas de tachymètre, tachymètre circulaire et tachymètre linéaire.
- Modes piste 1 et 2 - pas d'indicateur mineur, température du liquide de refroidissement, température du liquide de boîte de vitesses, température d'huile moteur, pression d'huile moteur et jauge de suralimentation.

  Lorsque vous vous trouvez en mode piste 1 ou 2, vous pouvez afficher la valeur G maximale atteinte pendant le cycle d'allumage courant en appuyant sur le bouton PAGE et en le maintenant enfoncé. La valeur G maximale s'affiche jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton PAGE. Cette valeur est identique à la valeur G normale affichée, à l'exception des chiffres de la valeur de la jauge G maximale (X.XX G) et la barre de la jauge G correspondante remplace la valeur G courante.



Unités anglaises



Unités métriques

S'assurer de continuer de jeter un coup d'oeil aux affichages, aux commandes et à l'environnement de conduite comme vous le ferez dans un véhicule dépourvu d'un HUD.

En ne regardant jamais le groupe d'instruments du tableau de bord, il est possible de manquer quelque chose d'important, tel que l'allumage d'un témoin. En cas d'urgence, l'avertissement CHECK GAGES (vérification des indicateurs) s'allume sur le HUD. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique Centralisateur informatique de bord (CIB).



Les commandes de l'affichage à tête haute sont situées à gauche du volant de direction.

Pour régler l'affichage à tête haute de manière à bien voir l'affichage, procéder comme suit :

1. Démarrer le moteur et intensifier au maximum le HUD en appuyant sur le bouton (+).

   La luminosité du HUD est fonction des conditions de lumière dans la direction faisant face au véhicule et du réglage du rhéostat du HUD. Si le véhicule fait face à un objet sombre ou à un endroit très ombragé, le HUD peut anticiper qu'on entre dans un endroit sombre et la luminosité peut commencer à s'atténuer.

   Il est possible que la lumière solaire pénètre dans l'affichage à tête haute rendant difficile la visualisation de l'image. L'affichage redeviendra normal lorsque la lumière solaire ne pénètrera plus dans l'affichage à tête haute.

2. Régler le siège à une position de conduite confortable. Si la position du siège change, il se peut que vous deviez régler l'affichage à tête haute à nouveau.
3. Appuyer sur les flèches haut et bas pour centrer l'image de l'affichage à tête haute.

   L'image HUD peut être réglée seulement vers le haut ou vers le bas, et non d'un côté à l'autre.
4. Faire glisser le rhéostat vers le bas jusqu'à ce que l'image de la HUD (affichage à tête haute) paraisse juste assez lumineuse.

Pour couper l'affichage à tête haute, maintenir appuyé le bouton (–) jusqu'à ce que l'affichage de l'affichage à tête haute s'éteigne.

Si le soleil apparaît ou que le temps devient nuageux, il faudra peut-être régler la luminosité à l'aide du rhéostat. Des lunettes de soleil

polarisantes pourraient rendre l'image de la HUD (affichage à tête haute) plus difficile à voir.

Les informations de l'affichage à tête haute peuvent s'afficher dans l'une des six langues comprenant l'Anglais, l'Espagnol, le Français, l'Allemand, l'Italien ou le Japonais. Le compteur de vitesse peut s'afficher en unités anglaises ou métriques.

Pour modifier les sélections de la langue et des unités, voir « OPTIONS » sous « Fonctionnement et affichages » dans *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30*.

Nettoyer l'intérieur du pare-brise au besoin pour enlever toute saleté ou pellicule qui diminue la clarté ou la netteté de l'image du HUD.

Pour nettoyer la HUD (affichage à tête haute), pulvériser du produit de nettoyage sur un chiffon doux et propre. Essuyer soigneusement la lentille de la HUD, puis la sécher.

Ne pas pulvériser de produit de nettoyage directement sur la lentille car le liquide pourrait pénétrer à l'intérieur de l'unité.

Si le contact est établi et que vous n'arrivez pas à voir l'image de l'affichage à tête haute, vérifier si :

- Quelque chose couvre l'unité affichage à tête haute.
- La commande d'intensité de l'affichage à tête haute n'est pas réglée correctement.
- L'image du HUD est réglée à la bonne hauteur.
- La lumière ambiante est faible, dans la direction où se dirige votre véhicule.
- Un fusible est grillé. Se reporter à la rubrique *Fusibles et disjoncteurs à la page 10-54*.

Ne pas oublier que le pare-brise fait partie du système d'affichage à tête haute (HUD). Se reporter à la rubrique *Remplacement du pare-brise à la page 10-50*.

Messages du véhicule

Les messages affichés au CIB indiquent le statut du véhicule ou diverses actions nécessaires pour corriger une situation. Plusieurs messages peuvent apparaître l'un après l'autre.

Les messages n'exigeant pas une action immédiate peuvent être acceptés et effacés en pressant le bouton RESET (réinitialisation).

Les messages exigeant une action immédiate ne peuvent pas être effacés avant que cette action ait été entreprise. Tous les messages doivent être pris au sérieux et l'effacement des messages ne corrige pas le problème.

Messages de tension et de charge de la batterie

BATTERY SAVER ACTIVE (protection contre la décharge de la batterie en fonction)

Ce message s'affiche quand le véhicule a détecté que la tension de batterie baisse trop. Le système de protection de la batterie réduit progressivement, sans que vous le remarquiez, certaines fonctions de votre véhicule. Lorsqu'une de ces fonctions est désactivée, ce message s'affiche. Ceci signifie que le système essaie d'enrayer la décharge de la batterie. Couper tout accessoire inutile pour permettre à la batterie de se recharger.

BATTERY VOLTAGE HIGH (tension de batterie élevée)

Voir *Voltmètre à la page 5-17*.

BATTERY VOLTAGE LOW (faible tension de la batterie)

Voir *Voltmètre à la page 5-17*.

SERVICE CHARGING SYSTEM (faire réviser le système de charge)

Si ce message s'affiche en cours de route, le système de charge électrique pourrait être défectueux. Il pourrait signifier qu'une courroie d'entraînement est desserrée ou rompue ou la présence d'un autre problème électrique. Faire vérifier immédiatement le véhicule par votre concessionnaire. Conduire avec ce message affiché risque de décharger la batterie.

Si on doit conduire une courte distance avec ce message allumé, s'assurer d'éteindre tous les accessoires du véhicule, tels que la radio et le climatiseur.

Un carillon retentit plusieurs fois lorsque ce message est affiché.

Pour accuser réception de ce message, presser le bouton RESET (réinitialisation). Le message réapparaît toutes les 10 minutes jusqu'à ce que cette situation change.

Messages du système de freinage

ABS ACTIVE (système de freinage antiblocage en fonction)

Ce message s'affiche lorsque le système de freinage antiblocage (ABS) règle la pression de freinage pour éviter un dérapage au freinage.

Quand ce message s'affiche, la route peut être glissante, alors régler votre conduite en conséquence. Ce message demeure affiché quelques secondes après que le système cesse de régler la pression de freinage. Se référer à *Système de freinage antiblocage (ABS) à la page 9-40* pour de plus amples informations.

CHANGE BRAKE PADS (changer les plaquettes de freins)

Sur des véhicules équipés de capteurs électroniques d'usure des plaquettes de freins, ce message s'affiche lorsque les plaquettes de freins sont usées. Contacter votre concessionnaire pour les remplacer.

CHECK BRAKE FLUID (vérifier le liquide de freins)

Ce message s'affiche, un son retentit et le témoin du système de freinage s'allume dans le groupe d'instruments du tableau de bord si le contact est mis pour vous informer que le niveau de liquide de freins est bas. Se reporter à la rubrique *Témoin du système de freinage à la page 5-23*. Faire réparer le système de freinage par le concessionnaire dès que possible. Se reporter à la rubrique *Freins à la page 10-39*.

SERVICE ANTILOCK BRAKES (faire réviser l'antiblocage des freins)

Si ce message s'allume en conduisant, s'arrêter dès que possible et couper le contact. Puis redémarrer le moteur pour réinitialiser le système. Si le message subsiste, ou revient encore en conduisant, votre véhicule a besoin d'entretien. Consulter votre concessionnaire. Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) est allumé tandis que le témoin de freinage normal ne l'est pas, vous avez toujours des freins mais pas d'ABS. Si le témoin du système de freinage normal s'allume aussi, vous n'avez pas d'ABS, et les freins ont également un problème. Se reporter à la rubrique *Témoin du système de freinage antiblocage (ABS) à la page 5-24* et *Témoin du système de freinage à la page 5-23*.

Si ce message est affiché, le système de traction asservie (TCS) et le système de contrôle de stabilité seront aussi désactivés. Le CIB fera défiler trois messages : SERVICE ANTILOCK BRAKES (faire vérifier le système des freins antiblocage), SERVICE TRACTION SYSTEM (faire vérifier le système de traction asservie) et SERVICE ACTIVE HANDLING (faire vérifier le contrôle de stabilité) et les témoins du tableau de bord s'allumeront en même temps qu'un signal sonore retentira. Lorsque ces messages sont affichés, les systèmes contrôlés par ordinateur n'assisteront pas le conducteur. Faire réparer le système dès que possible par votre concessionnaire. Ajuster la conduite en conséquence.

Pour accuser réception de ce message, presser le bouton RESET (réinitialisation).

Messages du toit décapotable

ATTACH TRUNK PARTITION (attacher la cloison du coffre)

Si votre véhicule est équipé d'une capote à commande électrique, ce message s'affiche et un son retentit si la cloison du coffre n'est pas en place. Ouvrir le hayon/coffre et s'assurer que la cloison de coffre est bien en place et qu'il n'y a pas d'objet sur la cloison du coffre. Se reporter à la rubrique *Compartiment de rangement arrière à la page 4-1* pour de plus amples renseignements.

CLOSE TRUNK TO MOVE TOP (fermer le coffre pour déplacer la capote)

Ce message s'affiche et un son retentit si le coffre est ouvert et que vous tentez de faire fonctionner la capote. S'assurer que le coffre est fermé avant de faire fonctionner la capote. Se reporter à la rubrique *Toit décapotable à la page 2-27*.

SET PARK BRAKE TO MOVE TOP (mettre le frein de stationnement pour actionner le toit)

Si le véhicule est doté d'une boîte de vitesses manuelle, ce message s'affiche et un son retentit si vous essayez de faire fonctionner le toit décapotable assisté sans avoir d'abord mis le frein de stationnement. Mettre le frein de stationnement avant d'essayer de faire fonctionner le toit décapotable assisté. Se reporter à la rubrique *Toit décapotable à la page 2-27* pour plus de renseignements.

SHIFT TO PARK OR SET PARK BRAKE FOR TOP (passer en position de stationnement ou mettre le frein de stationnement pour le toit)

Si le véhicule est doté d'une boîte de vitesses automatique, ce message s'affiche et un son retentit si vous essayez de faire fonctionner le toit décapotable assisté sans être d'abord passé en position de stationnement (P) ou avoir mis le frein de stationnement. Passer en position de stationnement (P) ou mettre le frein de stationnement avant d'essayer de faire fonctionner le toit décapotable assisté. Se reporter à la rubrique *Toit décapotable à la page 2-27* pour plus de renseignements.

TOO COLD TO MOVE TOP (trop froid pour déplacer le toit)

Ce message s'affiche et un son retentit lorsqu'on appuie sur le bouton du toit décapotable assisté et que la température du moteur de la pompe du toit décapotable assisté est inférieure à -20°C (-4°F). Attendre que le moteur de la pompe du toit décapotable assisté monte avant d'utiliser le toit décapotable assisté.

TOP MOTOR OVER TEMPERATURE (surchauffe du moteur du toit décapotable)

Ce message s'affiche et un son retentit lorsqu'on appuie sur le bouton du toit décapotable assisté et que la température du moteur de la pompe du toit décapotable assisté est supérieure à 105°C (221°F). Attendre que le moteur de la pompe du toit décapotable assisté refroidisse avant d'utiliser le toit décapotable assisté.

TOP NOT SECURE (toit non verrouillé)

Ce message s'affiche et un son retentit lorsqu'on relâche le bouton du toit décapotable assisté avant l'achèvement de l'ouverture ou de la fermeture ou si le toit est fermé sans que le loquet supérieur soit engagé. Appuyer et maintenir la pression sur le bouton du toit décapotable assisté pour l'ouvrir ou le fermer complètement, et s'assurer que le loquet supérieur soit engagé après la fermeture du toit.

UNLATCH HEADER TO MOVE TOP (libérer le loquet pour ouvrir le toit)

Ce message s'affiche et un son retentit si vous essayez d'ouvrir le toit décapotable assisté sans avoir d'abord libéré le loquet supérieur. Manoeuvrer la poignée du loquet pour ouvrir le toit décapotable. Se reporter à la rubrique *Toit décapotable à la page 2-27*.

Messages du régulateur de vitesse

CRUISE DISENGAGED (régulateur automatique de vitesse désactivé)

Ce message s'affichera brièvement lorsque vous libérez le régulateur de vitesse en appuyant sur le frein sur un véhicule à boîte de vitesses automatique, ou sur l'embrayage sur un véhicule à boîte de vitesses manuelle ou en coupant l'interrupteur de régulateur de vitesse. Se reporter à la rubrique *Régulateur de vitesse à la page 9-52* pour plus de renseignements.

CRUISE SET TO XXX MPH (XXX km/h) (vitesse réglée sur XXX km/h (XXX mi/h))

Voir *Régulateur de vitesse à la page 9-52*.

Messages de porte entrouverte

DRIVER DOOR AJAR (porte du conducteur entrouverte)

Ce message s'affiche si la porte du conducteur n'est pas fermée correctement. Vérifier la fermeture complète de la porte du conducteur.

HATCH AJAR (hayon ouvert) (coupé)

Ce message s'affiche quand le hayon n'est pas complètement fermé. Vérifier la fermeture complète du hayon. Se reporter à la rubrique *Hayon à la page 2-12* pour plus d'informations.

PASSENGER DOOR AJAR (porte du passager entrouverte)

Ce message s'affiche si la porte du passager n'est pas fermée correctement. Vérifier la fermeture complète de la porte du conducteur.

TONNEAU AJAR (bâche ouverte) (cabriolet)

Ce message s'affiche quand le toit décapotable n'est pas complètement fermé. Vérifier la fermeture complète du toit. Se reporter à la rubrique *Toit décapotable à la page 2-27* pour plus d'informations.

Coffre ouvert (cabriolet)

Ce message s'affiche lorsque le coffre est mal fermé. Vérifier la fermeture complète du coffre. Se reporter à *Hayon à la page 2-12* pour de plus amples informations.

Messages du système de refroidissement du moteur

CHECK COOLANT LEVEL (vérifier le niveau du liquide de refroidissement)

Ce message s'affiche lorsque le niveau du liquide de refroidissement du moteur est faible. Faire effectuer aussi vite que possible un entretien du système de refroidissement par un concessionnaire. Se reporter à *Liquide de refroidissement du moteur à la page 10-29*.

COOLANT OVER TEMPERATURE (surchauffe du liquide de refroidissement)

Ce message s'affiche et un son retentit si la température du liquide de refroidissement dépasse 124°C (255°F). Si vous avez conduit votre véhicule dans des conditions normales, quitter la route, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.

Vous pouvez surveiller la température du liquide de refroidissement à l'aide du bouton des indicateurs du CIB ou de l'indicateur de température de liquide de refroidissement du moteur du groupe d'instruments du tableau de bord. Se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-34*, *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30* et *Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur à la page 5-16*.

Pour accuser réception de ce message, presser le bouton RESET (réinitialisation). Le message réapparaît et un son retentit chaque minute jusqu'à ce que cette situation change. Si vous ne pressez pas le bouton RESET, le message reste affiché jusqu'à ce que la condition change.

ENGINE OVERHEATED – STOP ENGINE (surchauffe du moteur - arrêter le moteur)

Ce message s'affiche et un son retentit lorsque le moteur a surchauffé. S'arrêter et couper immédiatement le moteur pour éviter de sérieux dégâts. Se reporter à la rubrique *Surchauffe du moteur à la page 10-34*.

ENGINE PROTECTION REDUCE ENGINE RPM (protection du moteur, réduire le régime moteur)

Ce message s'affiche si la température de l'huile du moteur dépasse160°C (320°F). Vérifier la température du liquide de refroidissement du moteur et le niveau d'huile. Si le moteur est trop chaud, se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-34*.
Un entretien pourrait s'avérer nécessaire; consulter votre concessionnaire.

Vous pouvez contrôler la température de l'huile au moyen du bouton des indicateurs du CIB. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30*.

Plusieurs carillons retentissent lorsque ce message est affiché. Ce message reste affiché et actif jusqu'à ce que le problème soit résolu.

HOT ENGINE AIR CONDITIONING OFF (moteur chaud, climatisation coupée)

Ce message s'affiche quand la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la normale. Afin de ne pas imposer une contrainte supplémentaire au moteur chaud, le compresseur de climatiseur s'arrête automatiquement. Quand le liquide de refroidissement revient à sa température normale, le fonctionnement normal du climatiseur revient automatiquement.

Vous pouvez continuer à conduire le véhicule. Si ce message s'affiche continuellement, faire réparer le système par votre concessionnaire dès que possible pour éviter d'endommager le compresseur.

Messages d'huile moteur

CHANGE ENGINE OIL (vidanger l'huile moteur)

Ce message s'affiche lorsque la durée de vie de l'huile moteur est dépassée. Se reporter à la rubrique *Programme d'entretien à la page 11-2*. Une fois la vidange effectuée, l'indicateur de durée de vie de l'huile moteur doit être réinitialisé. Se reporter à la rubrique « Durée de vie de l'huile moteur » sous *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30*. Se reporter aussi à la rubrique *Huile moteur à la page 10-14* et à la rubrique *Système de durée de vie de l'huile moteur à la page 10-21* pour obtenir de plus amples renseignements.

CHECK OIL LEVEL (vérifier le niveau d'huile)

Sur certains véhicules, ce message s'affiche et le carillon retentit deux fois si le niveau d'huile du véhicule est faible. Lorsque le véhicule détecte une modification du niveau d'huile moteur, le témoin reste éteint.

Si ce message s'affiche lorsque vous démarrez le moteur, le niveau d'huile pourrait être trop bas. Il faudra peut-être ajouter de l'huile. Se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-34*.

Pour accuser réception de ce message, presser le bouton RESET (réinitialisation). Le message réapparaît toutes les 10 minutes jusqu'à ce que cette situation change.

LOW OIL PRESSURE (faible pression d'huile)

Ce message s'affiche en cas de basse pression d'huile. Si ce message s'affiche pendant que le moteur tourne, arrêter le moteur et ne pas le faire fonctionner tant que la cause de basse pression n'a pas été rectifiée. Vous risquez d'endommager gravement le moteur. Un son retentit quand ce message s'affiche. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-14*.

Messages de puissance moteur

ENGINE DRAG CONTROL ACTIVE (contrôle du frein moteur activé)

Ce message s'affiche lorsque le contrôle du frein moteur est activé. En conduite dans une vitesse inférieure par temps de pluie, neige ou glace, lors d'une décélération ou d'un rétrogradation, les roues arrière risquent de commencer à patiner, et ce message apparaît. Ce message restera pendant quelques secondes après l'intervention du contrôle du frein moteur.

REDUCED ENGINE POWER (puissance du moteur réduite)

Si ce message s'affiche et que le témoin de vérification du moteur s'allume, une forte réduction de performance du véhicule pourrait se produire. Si le message REDUCED ENGINE POWER (puissance du moteur réduite) sans que vous ne constatiez pour autant une réduction des performances, continuer vers votre destination. Les performances peuvent être réduites à la prochaine utilisation du véhicule.

Il est possible de conduire le véhicule à vitesse réduite lorsque le message REDUCED ENGINE POWER (puissance du moteur réduite) est affiché, mais l'accélération et la vitesse peuvent être limitées. Chaque fois que le témoin de vérification du moteur reste allumé, le véhicule doit être conduit chez votre concessionnaire dès que possible pour diagnostic et réparation. Se reporter à *Témoin d'anomalie à la page 5-20* pour plus de renseignements.

Un carillon retentit plusieurs fois lorsque ce message est affiché.

Pour accuser réception de ce message, presser le bouton RESET (réinitialisation). Le message réapparaît toutes les cinq minutes jusqu'à ce que cette situation change.

Si le message REDUCED ENGINE POWER (puissance du moteur réduite) est combiné au message COOLANT OVER TEMPERATURE (surchauffe du liquide de refroidissement), se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-34*.

Messages du circuit d'alimentation

CHECK GAS CAP (vérifier le bouchon du réservoir)

Ce message s'affiche si le bouchon du réservoir de carburant n'est pas complètement serré. Vérifier si le bouchon de réservoir de carburant est bien en place. Une fois serré, il faudra au moins une nuit de stationnement pour que le message s'efface. Si le message CHECK GAS CAP (vérifier le bouchon de réservoir de carburant) est affiché et si le témoin d'anomalie du groupe d'instruments de tableau de bord est allumé, vous devrez peut-être vous rendre chez un concessionnaire pour une vérification. Se reporter à la rubrique *Témoin d'anomalie à la page 5-20* pour obtenir de plus amples renseignements.

LOW FUEL (bas niveau de carburant)

Ce message s'affiche lorsqu'il reste moins de 10 pour cent dans le réservoir de carburant et que l'affichage est désactivé. Un son retentit aussi à l'affichage de ce message. Remplir dès que possible le réservoir de carburant. Se reporter à la rubrique *Indicateur de niveau de carburant à la page 5-12*.

SERVICE FUEL SYSTEM (faire réparer le système d'alimentation en carburant)

Ce message s'affichera si le module de commande du groupe motopropulseur (PCM) a détecté un problème dans le circuit de carburant. Faire réviser le véhicule par votre concessionnaire. Ce message s'affiche également si l'instrument ne reçoit pas du PCM d'information relative au carburant.

Messages de clé et de serrure

FOB AUTOLEARN WAIT XX MINUTES (autoprogrammation de l'émetteur, attendre XX minutes)

Voir « Jumelage d'émetteur(s) à votre véhicule » sous la rubrique *Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-4*.

FOB BATTERY LOW (pile de l'émetteur faible)

Se reporter à la rubrique « Remplacement de la pile » sous *Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-4*.

KNOWN FOB (émetteur reconnu)

Voir « Jumelage d'émetteur(s) à votre véhicule » sous la rubrique *Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-4*.

MAXIMUM NUMBER OF FOBS LEARNED (nombre maximum d'émetteurs programmés)

Voir « Jumelage d'émetteur(s) à votre véhicule » sous la rubrique *Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-4*.

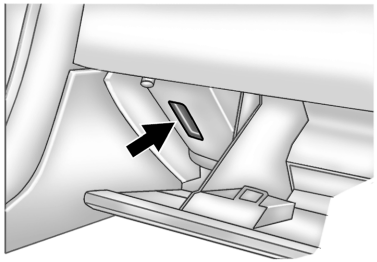
NO FOBS DETECTED (aucun émetteur détecté)

Ce message s'affiche si le véhicule ne détecte pas la présence d'un émetteur d'accès sans clé lorsque vous tentez de démarrer le véhicule ou dès que la porte du véhicule a été fermée. Les conditions suivantes peuvent être à l'origine de ce message :

- Un équipement ajouté par le conducteur branché dans la prise d'alimentation des accessoires de la console centrale cause des interférences. Exemples d'équipement : téléphone cellulaire et chargeur pour téléphone, émetteur récepteur, inverseurs, etc. Tenter d'éloigner l'émetteur de ces équipements au démarrage. En outre, les

dispositifs PDA et des ouvre-porte de garage et de barrière peuvent également générer des interférences électromagnétiques (EMI) qui peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur. Ne pas porter l'émetteur dans la même poche ou le même sac que ces équipements.

- Le véhicule est soumis à des interférences électromagnétiques (EMI). Certains lieux tels que les aéroports, les bornes de péage automatique et certaines stations d'essence, possèdent des champs électromagnétiques qui peuvent interférer avec votre émetteur d'accès sans clé.



Si le déplacement de l'émetteur dans différents points du véhicule ne résout pas le problème, placer l'émetteur dans son logement de la boite à gants avec les boutons orientés vers la droite et appuyer sur le bouton START (démarrage).

- La tension de la batterie du véhicule est faible. La tension de la batterie doit être supérieure à 10 volts pour que l'émetteur soit correctement détecté.

NO FOB OFF OR RUN? (pas d'émetteur arrêt ou marche?)

Ce message s'affiche lorsque l'émetteur d'accès sans clé n'est pas détecté dans le véhicule pendant que vous tentez de couper le contact. Le véhicule peut être proche d'un puissant émetteur radio qui interfère avec le système d'accès sans clé. Le véhicule restera en position ACCESSORY (accessoires) jusqu'à ce que le contact soit coupé ou que le véhicule ait redémarré, ou que cinq minutes se soient écoulées. Si vous coupez le contact et que vous ne pouvez pas trouver l'émetteur d'accès sans clé, vous ne serez pas capable de redémarrer. L'émetteur d'accès sans clé doit se trouver dans l'habitacle pour démarrer. Se reporter à *Démarrage du moteur à la page 9-24* pour plus d'information.

OFF–ACCESSORY TO LEARN (arrêt-accessoires pour programmer)

Voir « Jumelage d'émetteur(s) à votre véhicule » sous la rubrique *Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-4*.

READY FOR FOB #X (prêt pour l'émetteur numéro X)

Voir « Jumelage d'émetteur(s) à votre véhicule » sous la rubrique *Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-4*.

Messages de lampes

HEADLAMPS SUGGESTED (allumage des phares recommandé)

Ce message s'affiche s'il fait sombre dehors et que les phares et le système Twilight Sentinel^{MD} sont hors fonction. Ce message informe le conducteur qu'il est recommandé d'allumer l'éclairage extérieur. Il fait assez sombre dehors pour allumer les phares et/ou d'autres éclairages extérieurs.

TURN SIGNAL ON (clignotant activé)

Ce message s'affiche et un son retentit si un clignotant est maintenu en fonction pendant 1,2 km (trois quarts de mille). Déplacer le levier de clignotant/multifonction en position hors fonction.

Pour accuser réception de ce message, presser le bouton RESET (réinitialisation).

Messages du système de suspension modifiable

ACTIVE HANDLING (contrôle de stabilité actif)

Ce message s'affiche lorsque le contrôle de stabilité fonctionne. Le système de contrôle de stabilité est un système informatisé qui aide le conducteur à contrôler son véhicule lorsque les conditions de conduite sont difficiles. Il est possible que vous ressentiez ou entendiez le système fonctionner et que vous voyiez le message ACTIVE HANDLING (contrôle de stabilité actif) affiché au CIB. Ce message demeure affiché quelques secondes après l'entrée en fonction du système. Ceci est normal lorsque le système fonctionne. Se reporter à *Dispositif d'assistance variable à la page 9-43* et à *Freinage à la page 9-4*.

ACTIVE HANDLING READY (contrôle de stabilité prêt)

Ce message s'affiche lorsque le système a terminé la vérification de fonctionnement du système de contrôle de stabilité. Se reporter à la rubrique *Dispositif d'assistance variable à la page 9-43* pour de plus amples renseignements.

COMPETITIVE DRIVING MODE (mode de conduite sportive)

Ce message s'affiche et un son retentit lorsque le mode de conduite sportive est sélectionné. Le témoin du groupe d'instruments du tableau de bord s'allume lorsque le mode de conduite sportive est sélectionné. En cas de boîte manuelle, le contrôle de lancement est disponible quand ce mode est sélectionné. La traction asservie (TCS) ne fonctionne pas dans ce mode. Nous vous recommandons d'adapter votre conduite en conséquence. Ce système est indisponible sur le modèle ZR1. Voir *Mode de conduite sportive à la page 9-45*, y compris l'information sur le contrôle de lancement.

MAXIMUM SPEED (vitesse maximale) 129 km/h (80 mi/h)

Ce message s'affiche en cas de défaillance dans le système sélectif d'amortissement en temps réel. La vitesse du véhicule sera limitée à une vitesse déterminée par le véhicule lorsque le système d'amortissement est défectueux et que les amortisseurs sont en mode mou. Faire réparer le véhicule par votre concessionnaire le plus rapidement possible.

Pour accuser réception de ce message, presser le bouton RESET (réinitialisation). Le message réapparaît toutes les 10 minutes jusqu'à ce que cette situation change.

PERF TRAC 1 – WET ACTIVE HANDLING ON (mode de traction 1 - contrôle de stabilité activé pour conditions humides)

Ce message s'affiche et un son retentit lorsque le mode de gestion de traction de performance est sélectionné. Le témoin du tableau de bord s'allume lorsque ce mode est sélectionné. La commande de lancement est disponible lorsque ce mode est sélectionné. Dans ce mode, le système de traction asservie et de contrôle de stabilité sont disponibles mais destinés à l'utilisation sur circuit humide. Régler votre conduite en conséquence. Ce système est disponible uniquement sur les modèles ZR1. Se reporter à la description de la gestion de traction des performances et du contrôle de lancement sous *Mode de conduite sportive à la page 9-45* pour plus d'informations au sujet de l'utilisation de ce mode.

PERF TRAC 2 – DRY ACTIVE HANDLING ON (mode de traction 2 - contrôle de stabilité activé pour conditions sèches)

Ce message s'affiche et un son retentit lorsque le mode de gestion de traction de performance est sélectionné. Le témoin du tableau de bord s'allume lorsque ce mode est sélectionné. La commande de lancement est disponible lorsque ce mode est sélectionné. Dans ce mode, le système de traction asservie et de contrôle de stabilité sont disponibles mais destinés à l'utilisation sur circuit sec. Régler votre conduite en conséquence. Ce système est disponible uniquement sur les modèles ZR1. Se reporter à la description de la gestion de traction des performances et du contrôle de lancement sous *Mode de conduite sportive à la page 9-45* pour plus d'informations au sujet de l'utilisation de ce mode.

PERF TRAC 3 – SPORT ACTIVE HANDLING ON (mode de traction 3 - contrôle de stabilité activé pour performance sport)

Ce message s'affiche et un son retentit lorsque le mode de gestion de traction de performance est sélectionné. Le témoin du tableau de bord s'allume lorsque ce mode est sélectionné. La commande de lancement est disponible lorsque ce mode est sélectionné. Dans ce mode, le système de traction asservie et de contrôle de stabilité sont disponibles mais destinés à l'utilisation sur circuit sec. Régler votre conduite en conséquence. Ce système est disponible uniquement sur les modèles ZR1. Se reporter à la description de la gestion de traction des performances et du contrôle de lancement sous *Mode de conduite sportive à la page 9-45* pour plus d'informations au sujet de l'utilisation de ce mode.

PERF TRAC 4 – SPORT ACTIVE HANDLING OFF (mode de traction 4 - contrôle de stabilité desactivé pour performance sport)

Ce message s'affiche et un son retentit lorsque le mode de gestion de traction de performance est sélectionné. Le témoin du tableau de bord s'allume lorsque ce mode est sélectionné. La commande de lancement est disponible lorsque ce mode est sélectionné. Dans ce mode, le système de traction asservie est disponible mais destiné à l'utilisation sur circuit sec. Le système de contrôle de stabilité est désactivé quand ce mode est sélectionné. Ce mode exige plus de compétences de la part du conducteur que les modes 1-3. Régler votre conduite en conséquence. Ce système est disponible uniquement sur les modèles ZR1. Se reporter à la

description de la gestion de traction des performances et du contrôle de lancement sous *Mode de conduite sportive à la page 9-45* pour plus d'informations au sujet de l'utilisation de ce mode.

PERF TRAC 5 – RACE ACTIVE HANDLING OFF (mode de traction 5 - contrôle de stabilité desactivé pour circuit de course)

Ce message s'affiche et un son retentit lorsque le mode de gestion de traction de performance est sélectionné. Le témoin du tableau de bord s'allume lorsque ce mode est sélectionné. La commande de lancement est disponible lorsque ce mode est sélectionné. Dans ce mode, le système de traction asservie est disponible mais destiné à l'utilisation sur circuit sec. Le système de contrôle de stabilité est désactivé quand ce mode est sélectionné. Ce mode exige plus de compétences de la part du conducteur que les modes 1-4. Régler votre conduite en conséquence. Ce système est disponible uniquement sur les modèles ZR1. Se reporter à la description de la gestion de traction des performances et du contrôle de lancement sous *Mode de conduite sportive à la page 9-45* pour plus d'informations au sujet de l'utilisation de ce mode.

SERVICE ACTIVE HANDLING SYSTEM (faire réviser le système de contrôle de stabilité)

Ce message s'affiche s'il y a un problème de contrôle de stabilité et que le véhicule doit être contrôlé. Le témoin du système de contrôle de stabilité du groupe d'instruments du tableau de bord s'allume également et un son retentit. Consulter votre concessionnaire. Lorsque ce message est affiché, le système ne fonctionne pas. Adapter votre conduite en conséquence. Se reporter à *Dispositif d'assistance variable à la page 9-43* pour plus de renseignements.

SERVICE RIDE CONTROL (faire réparer le système de suspension à géométrie variable)

Ce message s'affiche lorsque le système de suspension à géométrie variable a détecté une défaillance et qu'il est nécessaire de procéder à la révision du système. Consulter votre concessionnaire. En cas de défaillance au niveau du système de suspension à géométrie variable mettant les amortisseurs en mode le plus souple, les messages SERVICE RIDE CONTROL, SHOCKS INOPERATIVE (faire réviser la suspension à géométrie variable, amortisseurs hors service) et MAXIMUM SPEED 80 MPH (129 km/h) (vitesse maximale

129 km/h (80 mi/h)) apparaissent simultanément. Se reporter à *Suspension à géométrie variable à la page 9-50* pour plus de renseignements.

SERVICE TRACTION SYSTEM (rappel d'entretien de la traction asservie)

Si ce message s'affiche pendant qu'on conduit, le système de traction asservie (TCS) est défectueux et le véhicule a besoin d'entretien. Consulter votre concessionnaire. Lorsque ce message s'affiche, le système ne limite pas le patinage des roues. Adapter sa conduite en conséquence.

Le témoin du système de traction asservie (TCS) du groupe d'instruments du tableau de bord s'allume également et un son retentit.

Lorsque ce message est affiché, les systèmes contrôlés par ordinateur n'assistent pas le conducteur dans le contrôle du véhicule. Faire réparer le système par votre concessionnaire le plus vite possible. Adapter sa conduite en conséquence. Se reporter à *Système de traction asservie (TCS) à la page 9-42* pour plus de renseignements.

Pour accuser réception de ce message, presser le bouton RESET (réinitialisation).

SHOCKS INOPERATIVE (amortisseurs inopérants)

Ce message s'affiche en cas de défaillance dans le système de suspension à géométrie variable, qui met les amortisseurs en position la plus souple. Il s'agit d'un avertissement au conducteur lui signalant que la tenue de route du véhicule pourrait être affectée.

Faire réviser votre véhicule par le concessionnaire le plus vite possible.

Pour accuser réception de ce message, presser le bouton RESET (réinitialisation). Le message réapparaît toutes les 10 minutes jusqu'à ce que cette situation change.

TRACTION SYSTEM ACTIVE (système de traction activé)

Ce message s'affiche lorsque la traction asservie limite le patinage des roues. La chaussée peut être glissante si ce message est affiché, adapter donc la conduite en conséquence. Le message demeure affiché pendant quelques secondes après l'arrêt de limitation du patinage des roues par le TCS. Se reporter à la rubrique *Système de traction asservie (TCS) à la page 9-42* pour en savoir plus.

TRACTION SYSTEM AND ACTIVE HANDLING – OFF (systèmes de traction asservie et de contrôle de stabilité désactivés)

Ce message s'affiche, le témoin du groupe d'instruments du tableau de bord s'allume et un son retentit lorsque le système de traction asservie (TCS) et le système de contrôle de stabilité sont désactivés en pressant le bouton du système de contrôle de stabilité de la console pendant cinq secondes. Le système de freinage antiblocage (ABS) reste en fonction lorsque le TCS et le système de contrôle de stabilité sont désactivés. Adapter votre conduite en conséquence. Se reporter à *Système de traction asservie (TCS) à la page 9-42* et *Dispositif d'assistance variable à la page 9-43* pour de plus amples informations.

Pour accuser réception de ce message, presser le bouton RESET (réinitialisation).

TRACTION SYSTEM AND ACTIVE HANDLING – ON (systèmes de traction asservie et de contrôle de stabilité activés)

Si le système de traction asservie (TCS) et le système de contrôle de stabilité sont désactivés, ce message s'affiche brièvement, le témoin du groupe d'instruments du tableau de bord s'éteint et un son retentit lorsque le TCS et le système de contrôle de stabilité sont activés en pressant le bouton du système de contrôle de stabilité de la console. Se reporter à *Système de traction asservie (TCS) à la page 9-42* et *Dispositif d'assistance variable à la page 9-43* pour plus de renseignements.

TRACTION SYSTEM – OFF (système de traction asservie – hors fonction)

Ce message s'affiche et reste affiché, un son retentit et le témoin du système de traction asservie (TCS) du groupe d'instruments du tableau de bord s'allume lorsque le TCS est désactivé en pressant le bouton du système de contrôle de stabilité de la console. Se reporter à *Témoin du système de traction asservie (TCS) à la page 5-26*. Se reporter à *Système de traction asservie (TCS) à la page 9-42* pour plus de renseignements.

Pour accuser réception de ce message, presser le bouton RESET (réinitialisation).

TRACTION SYSTEM – ON (système de traction asservie – en fonction)

Ce message s'affiche et un son retentit lorsque le système de traction asservie (TCS) est activé en pressant le bouton du système de contrôle de stabilité de la console. Ce message s'efface automatiquement de l'écran du CIB. Se reporter à *Système de traction asservie (TCS) à la page 9-42* pour plus de renseignements.

Messages de ceinture de sécurité

BUCKLE PASSENGER (boucler la ceinture du passager)

Ce message rappelle que le passager doit boucler sa ceinture de sécurité.

Ce message s'affiche et un son retentit lorsque le contact est mis, la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée, la ceinture de sécurité du passager n'est pas bouclée mais le sac gonflable du passager est activé et le véhicule est en mouvement. Vous devez demander au passager de boucler sa ceinture de sécurité.

Le message réapparaîtra et le son retentira de nouveau si le contact est mis, le véhicule est en mouvement, la ceinture du conducteur est bouclée, la ceinture du passager n'est toujours pas bouclée, et le sac gonflable du passager est activé. Si la ceinture du passager est déjà bouclée, ce message n'apparaîtra pas.

BUCKLE SEATBELT (boucler votre ceinture)

Ce message rappelle au conducteur de boucler sa ceinture de sécurité.

Ce message s'affiche et un son retentit lorsque le contact est mis, la ceinture du conducteur n'est pas bouclée, et le véhicule est en mouvement. Vous devez boucler votre ceinture.

Si la ceinture du conducteur n'est toujours pas bouclée alors que le contact est mis et que le véhicule est en mouvement, le message réapparaîtra et le carillon retentira de nouveau. Si la ceinture du conducteur est déjà bouclée, ce message n'apparaîtra pas.

Ce message constitue un rappel supplémentaire au témoin de rappel de ceinture de sécurité, logé dans le groupe d'instruments. Se reporter à la rubrique *Rappels de ceinture de sécurité à la page 5-18* pour en savoir plus.

Messages du système d'alarme antivol

INTRUSION SENSOR OFF (capteur d'intrusion hors fonction)

Ce message peut s'afficher lorsque l'alarme antivol a été désarmée.

INTRUSION SENSOR ON (capteur d'intrusion en fonction)

Ce message peut s'afficher lorsque l'alarme antivol a été armée.

Messages d'entretien du véhicule

SERVICE AIR CONDITIONING (faire réviser la climatisation)

Ce message s'affiche quand les capteurs électroniques qui commandent les systèmes de climatisation et de chauffage ne fonctionnent plus. Faire réparer le système de régulation de température par votre concessionnaire en cas de réduction de l'efficacité de la climatisation et du chauffage.

SERVICE ELECTRICAL SYSTEM (faire réparer le circuit électrique)

Ce message s'affichera si un problème électrique est survenu à l'intérieur du module de commande du groupe motopropulseur (PCM). Faire réviser le véhicule par votre concessionnaire.

SERVICE VEHICLE SOON (réparer le véhicule sous peu)

Ce message s'affiche et un son retentit lorsqu'il peut y avoir un problème d'ordre électrique ou autre. Faire vérifier le véhicule par votre concessionnaire si ce message continue de s'afficher.

Messages de démarrage du véhicule

PRESS BRAKE TO START ENGINE (appuyer sur le frein pour démarrer le moteur) (Boîte de vitesses automatique seulement)

Ce message s'affiche si vous essayez de démarrer le moteur en appuyant sur le bouton de démarrage sans clé sans appuyer sur les freins. Il est nécessaire d'appuyer sur les freins en démarrant le moteur. Se reporter à la rubrique *Positions du commutateur d'allumage à la page 9-22* pour plus de renseignements.

Messages des pneus

HIGH TIRE PRESSURE (surpression des pneus)

Ce message peut s'afficher lorsqu'un ou plusieurs pneus sont surgonflés. Ce message affiche également l'indication LEFT FRONT (avant gauche), RIGHT FRONT (avant droit), LEFT REAR (arrière gauche) ou RIGHT REAR (arrière droit) pour signaler le pneu concerné. Vous pouvez recevoir plusieurs messages de pression des pneus en même temps. Pour lire les autres messages envoyés simultanément, appuyer sur le bouton RESET (réinitialisation). Si un message de pression de pneu s'affiche au CIB, s'arrêter dès que possible. Faire vérifier la pression des pneus et la faire régler à la valeur indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pneus à flancs renforcés à la page 10-62*, *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*, *Pression des pneus à la page 10-70* et *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-73*. Le CIB affiche également les pressions des pneus. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30*.

Pour accuser réception de ce message, presser le bouton RESET (réinitialisation). Le message réapparaît toutes les 10 minutes jusqu'à ce que la condition soit corrigée.

LOW TIRE PRESSURE (basse pression de pneu) ou TIRE LOW ADD AIR TO TIRE (ajouter de l'air au pneu)

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque les messages LOW TIRE PRESSURE (basse pression de pneu) ou TIRE FLAT (crevaison) s'affichent sur le centralisateur informatique de bord, la maîtrise de votre véhicule sera réduite lors de manoeuvres brusques. L'efficacité du dispositif d'assistance variable sera réduite. Se reporter à *Dispositif d'assistance variable à la page 9-43*. Si vous conduisez trop rapidement, vous risquez de perdre le contrôle de votre véhicule. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés.

... /

AVERTISSEMENT (suite)

Ne pas rouler à une vitesse supérieure à 90 km/h (55 mi/h) lorsque les messages LOW TIRE PRESSURE (basse pression de pneu) ou TIRE FLAT (crevaison) s'affichent. Conduire prudemment et vérifier la pression de gonflage de vos pneus dès que possible.

Ce message s'affiche lorsqu'un ou plusieurs pneus sont sous-gonflés. Ce message affiche également l'indication LEFT FRONT (avant gauche), RIGHT FRONT (avant droit), LEFT REAR (arrière gauche) ou RIGHT REAR (arrière droit) pour signaler le pneu concerné. Le carillon retentit plusieurs fois et le témoin de pression de pneu s'allume au groupe d'instruments du tableau de bord lorsque ce message est affiché. Se reporter à *Témoin de pression des pneus à la page 5-27*. Vous pouvez recevoir plusieurs messages de pression des pneus en même temps. Pour lire les autres messages envoyés simultanément, appuyer sur le bouton RESET (réinitialisation). Si un message de pression de pneu s'affiche au CIB, s'arrêter dès que possible. Faire vérifier la pression des pneus et la faire régler à la valeur indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter aux rubriques *Pneus à flancs renforcés à la page 10-62*, *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*, *Pression des pneus à la page 10-70* et *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-73*. Le CIB affiche également les valeurs de pression des pneus. Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30*.

Pour accuser réception de ce message, presser le bouton RESET (réinitialisation). Le message réapparaît toutes les 10 minutes jusqu'à ce que la condition soit corrigée.

SERVICE TIRE MONITOR (réparer le système de surveillance de la pression des pneus)

Ce message s'affiche si un élément du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne fonctionne pas correctement. Le témoin de pression des pneus clignote également puis reste allumé pendant ce cycle d'allumage. Se reporter à *Témoin de pression des pneus à la page 5-27*. Plusieurs situations peuvent provoquer l'apparition de ce message. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu à la page 10-74* pour de plus amples informations. Si le témoin d'avertissement s'allume et reste allumé, ce peut être l'indication d'un problème de TPMS. Consulter votre concessionnaire.

TIRE FLAT (pneu à plat)

⚠ AVERTISSEMENT

Si les messages LOW TIRE PRESSURE (basse pression de pneu) ou TIRE FLAT (crevaison) s'affichent sur le centralisateur informatique de bord, la maîtrise de votre véhicule sera réduite lors de manoeuvres brusques. Si vous conduisez trop rapidement, vous risquez de perdre le contrôle de votre véhicule. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Ne pas rouler à une vitesse supérieure à 90 km/h (55 mi/h) lorsque les messages LOW TIRE PRESSURE (basse pression de pneu) ou TIRE FLAT (crevaison) s'affichent. Conduire prudemment et vérifier la pression de gonflage de vos pneus dès que possible.

Ce message s'affiche lorsque un ou plusieurs pneus sont plats. Ce message affiche également l'indication LEFT FRONT (avant gauche), RIGHT FRONT (avant droit), LEFT REAR (arrière gauche) ou RIGHT REAR (arrière droit) pour signaler le pneu concerné. Le carillon retentit plusieurs fois et le témoin de pression de pneu s'allume au groupe d'instruments du tableau de bord lorsque ce message est affiché. Se reporter à *Témoin de pression des pneus à la page 5-27*.

Ce message est suivi par le message MAXIMUM SPEED (vitesse maximale) 90 km/h (55 mi/h), puis par le message REDUCED HANDLING (contrôle de stabilité réduit). Le système de contrôle de stabilité interviendra plus rapidement en cas de détection d'un pneu dégonflé. Régler votre conduite en conséquence.

Vous pouvez recevoir plusieurs messages de pression des pneus en même temps. Pour lire les autres messages envoyés simultanément, appuyer sur le bouton RESET (réinitialisation). Si un message de pression de pneu s'affiche au CIB, s'arrêter dès que possible. Faire vérifier la pression des pneus et la faire régler à la valeur indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pneus à flancs renforcés à la page 10-62*, *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*, *Pression des pneus à la page 10-70* et *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-73*. Le CIB affiche également les pressions des pneus. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30*.

Pour accuser réception de ce message, presser le bouton RESET (réinitialisation). Le message réapparaît toutes les 10 minutes jusqu'à ce que la condition soit corrigée.

Messages de la boîte de vitesses

SERVICE TRANSMISSION (faire vérifier la boîte de vitesses)

Ce message apparaît lorsqu'il y a un problème avec la boîte de vitesses. Consulter votre concessionnaire pour intervention.

SHIFT TO PARK (passer en position de stationnement)

Si le véhicule est doté d'une boîte de vitesses automatique, ce message indique que le véhicule n'est pas en position de stationnement (P) lorsque le moteur est coupé. Le véhicule sera en mode ACCESSORY (accessoires). Une fois le levier déplacé en position de stationnement (P), le véhicule sera hors fonction. Le véhicule restera en position ACCESSORY (accessoires) pendant les 20 minutes de temporisation, jusqu'à ce que le levier soit placé en position de stationnement (P) ou que le conducteur appuie sur le bouton-poussoir pour redémarrer le véhicule. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique *Positions du commutateur d'allumage à la page 9-22*.

TRANSMISSION HOT IDLE ENGINE (surchauffe de la boîte de vitesses - faire tourner le moteur au ralenti)

Ce message s'affiche et quatre signaux sonores se font entendre si la température du liquide de la boîte de vitesses s'élève au-dessus de 132°C (270°F) ou s'élève rapidement. La boîte de vitesses peut passer à un rapport plus court ou engager l'embrayage du convertisseur de couple afin de réduire la température du liquide de la boîte de vitesses. Une conduite agressive ou une conduite sur de longues côtes peut être à l'origine d'une température plus élevée que la normale du liquide de la boîte de vitesses. Si ce message s'affiche, vous pouvez continuer à conduire, mais à une vitesse plus lente. Surveiller également la température du liquide de la boîte de vitesses et lui permettre de se refroidir à au moins 110°C (230°F). La température du liquide de la boîte de vitesses peut être observée au moyen du bouton des indicateurs sur le CIB (centralisateur informatique de bord). Se reporter à « Fonctionnement et messages du CIB » sous *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30* et *Liquide de boîte de vitesses automatique à la page 10-23*. Vérifier également la température du liquide de refroidissement du moteur. Si elle est également chaude, se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-34*.

Si ce message s'affiche pendant une conduite normale sur des routes plates, un entretien du véhicule pourrait être nécessaire. Consulter votre concessionnaire pour une inspection.

Si vous roulez dans le but d'obtenir les meilleures performances ou d'être le plus compétitif, nous vous recommandons de sélectionner d'utiliser le mode sportif automatique (S)ou le mode de changement de vitesses manuel aux manettes sportif (S). Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique *Boîte de vitesses automatique à la page 9-31*.

Pour accuser réception de ce message, presser le bouton RESET (réinitialisation). Le message réapparaît toutes les 10 minutes jusqu'à ce que cette situation change. Si vous ne pressez pas le bouton RESET, le message reste affiché jusqu'à ce que la condition change.

UPSHIFT NOW (passage ascendant maintenant)

Voir *Boîte de vitesses manuelle à la page 9-37*.

Messages de rappel du véhicule

ACCESSORY MODE ON (mode accessoires en fonction)

Ce message s'affiche lorsque le véhicule est en mode d'accessoires.

ICE POSSIBLE (possibilité de verglas)

Ce message s'affiche quand la température extérieure est suffisamment basse pour provoquer le gel de la chaussée. Adapter votre conduite en conséquence.

OPTIONS UNAVAILABLE (options non-disponibles)

Ce message s'affiche quelques secondes si on utilise un émetteur d'accès sans clé qui n'est pas numéroté 1 ou 2 et qu'on essaye de personnaliser les fonctions du véhicule en appuyant sur le bouton OPTION (options). Le système de personnalisation ne reconnaîtra pas l'émetteur, et le CIB n'affichera pas le numéro du conducteur actuel ni les menus utilisés pour régler la personnalisation. Les caractéristiques de personnalisation seront alors configurées par défaut. Se reporter à la rubrique *Personnalisation du véhicule à la page 5-65* pour plus de renseignements.

SET PARK BRAKE FOR SEAT RECALL (mettre le frein de stationnement pour rappeler les réglages de siège)

Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, ce message s'affichera si vous essayez de rappeler les positions en mémoire alors que le contact est mis et pas le frein de stationnement. Si le véhicule est en marche, vous devez mettre le frein de stationnement pour que les positions en mémoire puissent être rappelées. Se reporter à la rubrique « Siège, rétroviseurs et volant à mémoire » sous *Réglage de siège à commande électrique à la page 3-3* pour plus d'informations.

Messages du liquide de lave-glace

CHECK WASHER FLUID (vérifier le niveau du lave-glace)

Voir *Liquide de lave-glace à la page 10-38*.

Personnalisation du véhicule

Bon nombre des caractéristiques de votre véhicule peuvent être personnalisées, ce qui signifie qu'elles peuvent être réglées pour fonctionner selon la personne qui le conduit. Se reporter à la rubrique « Options personnelles » plus loin dans la présente section pour connaître les caractéristiques qui peuvent être personnalisées.

Les paramètres de personnalisation d'autres caractéristiques sont automatiquement mis à jour et sauvegardés lorsque le conducteur les règle. Parmi ceux-ci, on retrouve les paramètres et les réglages suivants :

- Les préréglages de stations de radio, la tonalité, le volume, l'équilibre droite-gauche et avant-arrière, l'égalisation et la source (radio ou lecteur de disques compacts)
- Les derniers réglages de la climatisation
- La position de visualisation tête haute (HUD) et le réglage d'intensité, si votre véhicule en est pourvu
- Le réglage de l'intensité du groupe d'instruments du tableau de bord et le dernier affichage sélectionné à partir du centralisateur informatique de bord

Les paramètres personnalisés peuvent être sauvegardés pour deux conducteurs différents. L'un des émetteurs de télédéverrouillage est assigné au conducteur numéro 1. L'autre est assigné au conducteur numéro 2. Les chiffres 1 ou 2 indiqués à l'arrière des émetteurs de télédéverrouillage correspondent à chacun des conducteurs.

Les préférences du conducteur actuel sont rappelées lorsqu'une des situations suivantes survient :

- Le bouton de verrouillage ou de télédéverrouillage de l'émetteur de télédéverrouillage 1 ou 2 est enfoncé.
- Le bouton de mémoire approprié, 1 ou 2, situé sur la porte du conducteur, est enfoncé. Voir « Siège, rétroviseurs et volant à mémoire » sous *Réglage de siège à commande électrique à la page 3-3* pour plus d'informations.
- Un émetteur d'accès sans clé valable est détecté lors de l'ouverture de la portière du conducteur.

Si plus d'un émetteur d'accès sans clé valable est détecté lors de l'ouverture de la portière, les préférences prises en compte seront celles du conducteur dont le numéro est le plus faible.

Si un émetteur de télédéverrouillage qui ne porte pas le numéro 1 ou 2 est utilisé, le système de personnalisation ne reconnaîtra pas l'émetteur. Le numéro du conducteur ne sera pas affiché sur le centralisateur informatique de bord et les caractéristiques qui sont habituellement programmées dans le centralisateur informatique de bord ne seront pas rappelées. De plus, si le bouton OPTION (options) est enfoncé, le centralisateur informatique de bord n'affiche pas les menus utilisés pour personnaliser les paramètres, mais plutôt le message OPTIONS UNAVAILABLE (options non disponibles) pendant quelques secondes.

Accéder au menu de saisie des options personnelles

Pour accéder au menu de saisie des options personnelles, procéder de la manière suivante :

1. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, démarrer le moteur avec le levier de vitesses à la position de stationnement (P).

   Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, démarrer le moteur avec le frein de stationnement serré.

   Il est conseillé d'éteindre les phares pour ne pas décharger la batterie.
2. Appuyer sur le bouton OPTION (options) afin d'accéder au menu PERSONAL OPTIONS (options personnelles).

Le centralisateur informatique de bord affichera le numéro du conducteur actuel (1 ou 2) pendant quelques secondes, puis il affichera les instructions pour régler les paramètres. Le bouton RESET (réinitialisation) sert à sélectionner les paramètres d'une caractéristique donnée. Le bouton OPTION (options) sert à passer d'une caractéristique à une autre.

3. Appuyer sur le bouton OPTION (options) lorsque l'écran d'instructions est affiché afin d'afficher la première caractéristique que vous pouvez personnaliser.
4. Après avoir parcouru toutes les options personnelles, appuyer sur le bouton OPTION (options) une dernière fois pour sortir du menu des options personnelles. De plus, si aucun bouton n'est enfoncé dans les 45 secondes, le centralisateur informatique de bord sortira du menu des options personnelles.

Options personnelles

Les options suivantes peuvent être programmées :

Display Units (affichage des unités de mesure): Cette option vous permet de choisir les unités de mesure.

Appuyer sur le bouton OPTION (options) jusqu'à ce que DISPLAY UNITS (affichage des unités de mesure) s'affiche, puis sur le bouton RESET (remise à zéro) afin de parcourir les modes suivants :

- ENGLISH (anglais) (par défaut)
- METRIC (métrique)

Si vous sélectionnez ENGLISH (anglais), tous les renseignements seront affichés en mesures anglaises.

Si vous sélectionnez METRIC (métrique), tous les renseignements seront affichés en mesures métriques.

Lorsque vous avez sélectionné le mode désiré, appuyer sur le bouton OPTION (options) pour enregistrer votre choix et passer à l'option personnelle suivante.

Rappel automatique des réglages mémorisés (pour les véhicules équipés de la boîte de vitesses automatique seulement): Si votre véhicule à boîte de vitesses automatique est équipé du groupe Mémorisation, il est possible qu'il comporte cette option qui fait en sorte que la position du siège du conducteur, de la colonne de direction télescopique, le cas échéant, et des rétroviseurs extérieurs se règle automatiquement en fonction des paramètres établis par le conducteur lorsque le moteur est démarré.

Appuyer sur le bouton OPTION (options) jusqu'à ce que AUTO MEMORY RECALL (rappel automatique des réglages mémorisés) s'affiche, puis sur le bouton RESET (remise à zéro) afin de parcourir les modes suivants :

- YES (oui)
- NO (non) (par défaut)

Si vous sélectionnez YES (oui), la position du siège du conducteur, des rétroviseurs extérieurs et de la colonne de direction télescopique, le cas échéant, se règle automatiquement lorsque le moteur est démarré.

Si vous sélectionnez NO (non), cette option est désactivée.

Lorsque vous avez sélectionné le mode désiré, appuyer sur le bouton OPTION (options) pour enregistrer votre choix et passer à l'option personnelle suivante.

Rappel automatique des mémorisations de sortie: Si votre véhicule à boîte de vitesses automatique est équipé du groupe Mémorisation, il est possible qu'il comporte cette option qui fait en sorte que la position du siège du conducteur et de la colonne de direction télescopique, le cas échéant, se règle automatiquement en fonction des paramètres établis par le conducteur lorsque l'une des situations suivantes survient :

- Le contact du véhicule est coupé, la prolongation de l'alimentation des accessoires est active ou le contacteur d'allumage est à la position d'accessoires et la porte du conducteur est ouverte.
- Le véhicule est désactivé ou en mode de prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) et le bouton de déblocage de l'émetteur d'accès sans clé est enfoncé.

Pour que la fonction de rappel automatique des mémorisations de sortie soit opérante sur les véhicules à boîte de vitesses automatique, ceux-ci doivent se trouver en position de stationnement (P). Sur les véhicules à boîte de vitesses manuelle, le frein de stationnement doit être serré.

Appuyer sur le bouton OPTION (options) jusqu'à ce que AUTO EXIT RECALL (rappel automatique de la position de sortie) soit affiché, puis sur le bouton RESET (remise à zéro) afin de parcourir les modes suivants :

- YES (oui)
- NO (non) (par défaut)

Si vous sélectionnez YES (oui), lorsque vous coupez le contact et que vous ouvrez la porte du conducteur ou que vous déverrouillez la porte à l'aide de l'émetteur d'accès sans clé, le siège et la colonne de direction

télescopique, le cas échéant, retourneront à leur position de sortie sauvegardée pour faciliter l'entrée ou la sortie du conducteur.

Le siège et la colonne de direction retourneront à leur position de conduite sauvegardée uniquement si vous appuyez sur le bouton de mémoire appropriée ou que vous activez la fonction de rappel automatique des réglages mémorisés.

Si vous sélectionnez NO (non), cette option est désactivée.

Lorsque vous avez sélectionné le mode désiré, appuyer sur le bouton OPTION (options) pour enregistrer votre choix et passer à l'option personnelle suivante.

Feux d'approche: Cette option fait en sorte que les feux de stationnement, les feux de route et les feux de recul s'allument lorsqu'il fait sombre et que l'émetteur de télédéverrouillage est utilisé pour déverrouiller le véhicule.

Appuyer sur le bouton OPTION (options) jusqu'à ce que APPROACH LIGHTS (feux d'approche) s'affiche, puis sur le bouton RESET (remise à zéro) afin de parcourir les modes suivants :

- OFF (arrêt)
- ON (activé) (par défaut)

Si vous sélectionnez OFF (fonction désactivée), cette fonction sera désactivée.

Si vous sélectionnez ON (fonction activée), les feux de stationnement, les feux de route et les feux de recul s'allumeront pendant 20 secondes lorsqu'il fait sombre et que toutes les situations suivantes surviennent :

- Le bouton de déverrouillage de l'émetteur de télédéverrouillage est enfoncé.
- Toutes les portes sont fermées.
- Le contact est coupé ou la prolongation de l'alimentation des accessoires est active.

L'éclairage demeura allumé pendant 20 secondes ou jusqu'à ce qu'une porte soit ouverte, que le bouton de verrouillage de l'émetteur de télédéverrouillage soit enfoncé ou que la prolongation de l'alimentation des accessoires soit inactive.

Se reporter à *Système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3* pour plus de renseignements.

Lorsque vous avez sélectionné le mode désiré, appuyer sur le bouton OPTION (options) pour enregistrer votre choix et passer à l'option personnelle suivante.

Twilight Delay (temporisation de l'éclairage): Cette option vous permet de programme la durée d'éclairage des feux de stationnement et des feux de route avant une fois que vous êtes sorti du véhicule. Cette situation se produit lorsque le contact est coupé ou que le prolongation de l'alimentation des accessoires est active et que les phares ont été

allumés par l'entremise du système de phares automatiques. Les feux de stationnement et les feux de route demeureront allumés jusqu'à ce que le délai d'extinction soit expiré, si le contrôle de l'éclairage extérieur est activé, que le véhicule soit démarré ou que la prolongation de l'alimentation des accessoires soit inactive.

Appuyer sur le bouton OPTION (options) jusqu'à ce que TWILIGHT DELAY (délai de temporisation) s'affiche, puis sur le bouton RESET (remise à zéro) pour parcourir les modes suivants :

- OFF (arrêt)
- 15 S
- 30 S (par défaut)
- 90 S

Si vous sélectionnez OFF (fonction désactivée), cette fonction sera désactivée.

Si vous sélectionnez 15 S, le délai de temporisation sera réglé à 15 secondes.

Si vous sélectionnez 30 S, le délai de temporisation sera réglé à 30 secondes.

Si vous sélectionnez 90 S, le délai de temporisation sera réglé à 90 secondes.

Lorsque vous avez sélectionné le mode désiré, appuyer sur le bouton OPTION (options) pour enregistrer votre choix et passer à l'option personnelle suivante.

Clignotement des feux au déverrouillage: Cette fonction actionne deux fois (rapidement) les clignotants avant et arrière lorsque vous appuyez sur le bouton de déblocage ou sur le bouton du coffre de l'émetteur d'accès sans clé. Cette situation ne se produit que lorsque le contact est coupé.

Appuyer sur le bouton OPTION (options) jusqu'à ce FLASH AT UNLOCK (clignotement au déverrouillage) s'affiche, puis sur le bouton RESET (remise à zéro) pour parcourir les modes suivants :

- YES (oui) (par défaut)
- NO (non)

Si vous sélectionnez YES (oui), les clignotants avant et arrière clignoteront brièvement à deux reprises lorsque vous pressez le bouton de déverrouillage ou d'ouverture du hayon/coffre de l'émetteur d'accès sans clé.

Si vous sélectionnez NO (non), cette option est désactivée.

Lorsque vous avez sélectionné le mode désiré, appuyer sur le bouton OPTION (options) pour enregistrer votre choix et passer à l'option personnelle suivante.

Clignotement des feux au verrouillage: Cette option actionne une fois (longuement) les clignotants avant et arrière lorsque vous appuyez sur la touche de verrouillage de l'émetteur d'accès sans clé. Cette situation ne se produit que lorsque le contact est coupé. Si vous appuyez à nouveau sur la touche de verrouillage de l'émetteur d'accès sans clé dans les cinq secondes, l'avertisseur retentit quel que soit le réglage sélectionné.

Appuyer sur le bouton OPTION (options) jusqu'à ce FLASH AT LOCK (clignotement au verrouillage) s'affiche, puis sur le bouton RESET pour parcourir les modes suivants :

- YES (oui) (par défaut)
- NO (non)

Si vous sélectionnez YES (oui), les clignotants avant et arrière clignoteront brièvement à une reprise lorsque vous pressez le bouton de verrouillage de l'émetteur d'accès sans clé.

Si vous sélectionnez NO (non), cette option est désactivée.

Lorsque vous avez sélectionné le mode désiré, appuyer sur le bouton OPTION (options) pour enregistrer votre choix et passer à l'option personnelle suivante.

Rappel de l'émetteur: Cette fonction actionne brièvement le klaxon à trois reprises lorsque la porte du conducteur est fermée et qu'un émetteur d'accès sans clé est laissé à l'intérieur du véhicule. Ceci n'arrive que lorsque le contact est coupé.

Appuyer sur le bouton OPTION (options) jusqu'à ce que FOB REMINDER (rappel d'émetteur d'accès sans clé) s'affiche, puis sur le bouton RESET (remise à zéro) pour parcourir les modes suivants :

- YES (oui)
- NO (non) (par défaut)

Si vous sélectionnez YES (oui), le klaxon retentira à trois reprises lorsqu'un émetteur d'accès sans clé est laissé à l'intérieur d'un véhicule lorsque le contact est coupé et que le porte du conducteur est fermée.

Si vous sélectionnez NO (non), cette option est désactivée.

Lorsque vous avez sélectionné le mode désiré, appuyer sur le bouton OPTION (options) pour enregistrer votre choix et passer à l'option personnelle suivante.

Verrouillage passif des portes: Cette fonction vous permet de sélectionner le verrouillage automatique des portes pendant la sortie normale du véhicule. Quand le contact est coupé et que toutes les portes sont fermées, le véhicule détermine le nombre émetteurs d'accès sans clé restant dans l'habitacle. Si au moins un émetteur d'accès sans clé a quitté l'habitacle, les portes se verrouillent après un bref délais.

Par exemple, si vous possédez deux télécommandes dans le véhicule et que l'une d'entre elles est retirée, l'autre sera verrouillée à l'intérieur. La télécommande verrouillée dans le véhicule peut toujours être utilisée pour démarrer le véhicule ou déverrouiller les portes en cas de besoin. Une personne approchant de l'extérieur du véhicule verrouillé sans disposer de télécommande autorisée, sera incapable d'ouvrir la porte malgré la présence d'une télécommande dans le véhicule.

Vous pouvez désactiver provisoirement le verrouillage passif des portes en appuyant sur le bouton de déverrouillage des portes pendant trois secondes sur une porte ouverte. Le verrouillage passif des portes restera alors désactivé jusqu'à ce que vous appuyiez sur un commutateur de serrure des portes ou jusqu'à ce que vous passiez aux transitions à commande électrique depuis le mode de commande électrique hors fonction.

Appuyer sur le bouton OPTION (options) jusqu'à ce que PASSIVE DOOR LOCKING (verrouillage passif des portes), puis sur le bouton RESET (remise à zéro) pour parcourir les modes suivants :

- OFF (arrêt) (par défaut)
- SILENT (silence)
- HORN

Si vous sélectionnez OFF (fonction désactivée), cette fonction sera désactivée.

Si vous sélectionnez SILENT (silence), les portes se verrouilleront automatiquement quelques secondes après que l'émetteur d'accès sans clé ait été retiré du véhicule et que les deux portes aient été fermées.

Si vous sélectionnez HORN (silence), les portes se verrouilleront automatiquement et le klaxon retentira quelques secondes après que l'émetteur d'accès sans clé ait été retiré du véhicule et que les deux portes aient été fermées.

Si vous avez stationné dans une zone calme et que vous ne voulez pas que l'avertisseur retentisse lors du verrouillage des portes, appuyer sur le bouton de verrouillage de l'émetteur d'accès sans clé immédiatement après l'avoir retiré de l'habitacle du véhicule et après avoir fermé les portes. De cette façon, les portières se verrouillent et le verrouillage passif des portes est annulé durant ce cycle de démarrage.

Lorsque vous avez sélectionné le mode désiré, appuyer sur le bouton OPTION (options) pour enregistrer votre choix et passer à l'option personnelle suivante.

Déverrouillage passif des portes: Cette option vous permet de sélectionner les portes qui se déverrouilleront automatiquement lorsque vous approcherez du véhicule et que vous ouvrirez la porte du conducteur à l'aide de votre émetteur d'accès sans clé. Se

reporter à la rubrique *Serrures de porte à la page 2-8* pour obtenir de plus amples renseignements.

Appuyer sur le bouton OPTION (options) jusqu'à ce que PASSIVE DOOR UNLOCK (déverrouillage passif des portes) s'affiche, puis sur le bouton RESET (remise à zéro) pour parcourir les modes suivants :

- DRIVER (conducteur)
- BOTH (les deux) (par défaut)

Si vous sélectionnez DRIVER (conducteur), seule la porte du conducteur se déverrouillera automatiquement lorsque vous approcherez du véhicule et que vous ouvrirez la porte du conducteur à l'aide de votre émetteur d'accès sans clé.

Si vous sélectionnez BOTH (les deux), les deux portes se déverrouilleront automatiquement lorsque vous approcherez du véhicule et que vous ouvrirez la porte du conducteur à l'aide de votre émetteur d'accès sans clé.

Déverrouillage automatique: Cette option vous permet de sélectionner si la porte du conducteur, les deux portes ou aucune des portes sont déverrouillées automatiquement lorsque le levier de vitesses est déplacé à la position de stationnement (P) dans le cas des véhicules à boîte de vitesses automatique ou lorsque le contact est coupé et que la prolongation de l'alimentation des accessoires est activée dans le cas des véhicules à boîte de vitesses manuelle.

Appuyer sur le bouton OPTION (options) jusqu'à ce que AUTO UNLOCK (déverrouillage automatique) s'affiche, puis sur le bouton RESET (remise à zéro) pour parcourir les modes suivants :

- OFF (arrêt)
- DRIVER (conducteur)
- BOTH (les deux) (par défaut)

Si vous sélectionnez OFF (fonction désactivée), cette fonction sera désactivée.

Si vous sélectionnez DRIVER (conducteur), la porte du conducteur se déverrouille automatiquement lorsque le levier de vitesses est déplacé à la position de stationnement (P) sur les véhicules à boîte de vitesses automatique. Dans le cas des véhicules à boîte de vitesses manuelle, la porte du conducteur se déverrouille automatiquement lorsque le contact est coupé ou que la prolongation de l'alimentation des accessoires est activée.

Si vous sélectionnez BOTH (les deux), les deux portes se déverrouillent automatiquement lorsque le levier de vitesses est déplacé à la position de stationnement (P) sur les véhicules à boîte de vitesses automatique.

Dans le cas des véhicules à boîte de vitesses manuelle, les deux portes se déverrouillent automatiquement lorsque le contact est coupé ou que la prolongation de l'alimentation des accessoires est activée.

Lorsque vous avez sélectionné le mode désiré, appuyer sur le bouton OPTION (options) pour enregistrer votre choix et passer à l'option personnelle suivante.

Langue: Cette option vous permet de sélectionner la langue d'affichage du centralisateur informatique de bord, du système de visualisation tête haute (HUD), le cas échéant, et de la radio. Chaque mode de langue est affiché dans la langue en question. Par exemple, ENGLISH pour l'anglais, ESPANOL pour l'espagnol, etc. Si votre véhicule est équipé du système de navigation, il vous sera impossible de sélectionner le mode de langue japonais.

Appuyer sur le bouton OPTION (options) jusqu'à ce que LANGUAGE (langue) s'affiche, puis sur le bouton RESET (remise à zéro) pour parcourir les modes suivants :

- ENGLISH (anglais) (par défaut)
- DEUTSCH (allemand)
- FRANÇAIS
- ITALIANO (italien)
- ESPANOL (espagnol)

Si vous sélectionnez une langue que vous ne comprenez pas, appuyer sur les boutons OPTION (options) et RESET (remise à zéro) pendant cinq secondes. Le centralisateur informatique de bord affichera les diverses langues disponibles une à une, à condition que les deux boutons soient enfoncés. Lorsque la langue choisie est affichée, relâcher les boutons et le centralisateur informatique de bord enregistrera votre choix.

Lorsque vous avez sélectionné le mode désiré, appuyer sur le bouton OPTION (options) pour enregistrer votre choix et passer à l'option personnelle suivante.

Personalize Name (personnaliser nom): Cette fonction vous permet d'entrer un nom ou un message d'accueil qui s'affiche à l'écran du centralisateur informatique de bord chaque fois que l'émetteur de télédéverrouillage correspondant (1 ou 2) est utilisé ou que l'un des boutons de mémorisation (1 ou 2) situé dans la porte du conducteur est enfoncé.

Appuyer sur le bouton OPTION (options) jusqu'à ce que PERSONALIZE NAME (personnaliser nom) s'affiche, puis sur le bouton RESET (remise à zéro) pour parcourir les modes suivants :

- YES (oui)
- NO (non) (par défaut)

Si vous sélectionnez YES (oui), vous pouvez entrer un nom qui s'affichera à l'écran du centralisateur informatique de bord.

Pour programmer un nom, procéder de la manière suivante :

1. Accéder au menu PERSONAL OPTIONS (options personnelles) et sélectionner le numéro de conducteur (1 ou 2) que vous désirez programmer en suivant les instructions contenues dans le menu de saisie des options personnelles.
2. Appuyer sur le bouton OPTION (options) jusqu'à ce que l'option PERSONALIZE NAME (personnaliser nom) s'affiche à l'écran.
3. Sélectionner YES (oui) sous PERSONALIZE NAME (personnaliser nom) en appuyant sur le bouton RESET (remise à zéro)
4. Appuyer sur le bouton OPTION (options) et un curseur s'affichera à l'endroit où vous pouvez inscrire une lettre.
5. Appuyer sur le bouton OPTION (options) de nouveau jusqu'à ce que la lettre que vous désirez s'affiche. Pour faire défiler les lettres plus rapidement sans qu'un signal sonore soit émis, laisser le bouton OPTION (options) enfoncé. Les caractères alphanumériques et un espace sont disponibles.
6. Ensuite, appuyer sur le bouton RESET (remise à zéro) pour choisir une autre lettre et déplacer le curseur vers la droite.

   Si vous faites une erreur et que vous désirez effacer ou remplacer une lettre, voici comment procéder :

   6.1. Appuyer sur le bouton RESET (remise à zéro) pour vous rendre à la lettre que vous désirez changer.

   6.2. Appuyer sur le bouton OPTION (options) pour faire défiler les lettres.

   6.3. Appuyer sur le bouton RESET (remise à zéro) pour choisir une autre lettre et déplacer le curseur vers la droite
7. Répéter les étapes 5 et 6 jusqu'à ce que vous ayez terminé d'inscrire le nom ou le message d'accueil désiré. Ensuite, maintenir le bouton RESET (remise à zéro) enfoncé jusqu'à ce que cette option ne soit plus affichée et qu l'écran soit vierge. Vous pouvez programmer jusqu'à 20 caractères.

Si vous sélectionnez NO (non), cette option est désactivée.

Si un nom personnalisé ou un message de bienvenue n'est pas programmé, le centralisateur informatique de bord affichera Driver (conducteur) 1 ou Driver 2 pour correspondre au numéro au dos de l'émetteur de télédéverrouillage (1 ou 2) utilisé ou au bouton de mémorisation (1 ou 2) enfoncé.

L'option PERSONALIZE NAME (personnaliser nom) est la dernière option du menu PERSONAL OPTIONS (options personnelles). Appuyer sur le bouton OPTION (options) pour sortir du menu PERSONAL OPTIONS (options personnelles). Vous retournez au dernier écran affiché avant d'accéder au menu PERSONAL OPTIONS (options personnelles).

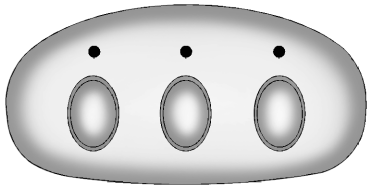
Système de télécommande universelle

Se reporter à *Déclaration de fréquence radio à la page 13-23* pour les informations relatives à la Partie 15 des règlements de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS-210/220/310 d'Industrie Canada.

Le numéro du certificat d'homologation de la FCC est KOBFTE05A.

Le numéro d'identification d'enregistrement canadien est 3521A-FTE05A.

Programmation du système de télécommande universelle



Les véhicules dotés de ce dispositif comportent trois diodes rondes (DEL) au-dessus des boutons de l'émetteur du système d'accueil universel à distance.

Ce système permet de remplacer jusqu'à trois télécommandes utilisées pour activer des dispositifs tels qu'une porte de garage, un système de sécurité et un éclairage de la maison.

Ne pas utiliser ce système avec ouvre-porte de garage qui ne possède pas de fonction d'arrêt et d'inversion. Ceci inclut tout modèle d'ouvre-porte de garage construit avant le 1er avril 1982.

Lire toutes les directives avant de tenter de programmer l'émetteur. En raison des étapes impliquées, il peut s'avérer utile de bénéficier de l'assistance d'une autre personne au cours de la programmation de l'émetteur.

Conserver la télécommande d'origine pour l'utilisation dans d'autres véhicules et pour une programmation future. Seule la télécommande d'origine est nécessaire à la programmation du code fixe. Les boutons programmés devraient être effacés lors de la vente ou de l'expiration du contrat de location du véhicule. Consulter « Effacement des boutons de la télécommande universelle » dans cette section.

Lors de la programmation d'une porte de garage, il est recommandé de laisser le véhicule hors du garage. S'assurer que personne, ni aucun objet, ne se trouve près de la porte du garage ou du mécanisme de portail à programmer.

Programmation d'émetteur de système d'accueil universel à distance — Code de brassage

Pour tout renseignement concernant la programmation du système d'accueil universel à distance, appeler le 1-866-572-2728 ou aller sur le site learcar2u.com.

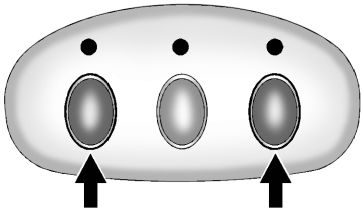
La plupart des ouvre-porte de garage vendus après 1996 sont des unités à code de brassage.

La programmation d'un ouvre-porte de garage implique une séquence temporelle; il convient donc de lire la description de l'ensemble de la méthode avant de commencer. Si vous ne suivez pas ces consignes, le dispositif se coupera et vous devrez répéter l'opération.

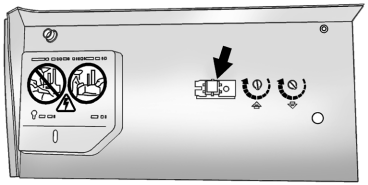
Pour programmer jusqu'à trois appareils :

1. Presser START (démarrage) ou placer le véhicule en mode accessoires. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage à la page 9-22* pour de plus amples informations.

   La programmation peut uniquement se produire lorsque le véhicule tourne ou est en mode accessoires.



2. De l'intérieur du véhicule, presser simultanément les deux boutons extérieurs pendant une à deux secondes puis les relâcher immédiatement.



3. Localiser dans le garage le récepteur de l'ouvre-porte de garage (unité moteur). Localiser le bouton « Learn » ou « Smart ». Il se trouve habituellement près de la fixation du fil d'antenne suspendu à l'unité moteur et peut être coloré. Presser ce bouton. Vous avez ensuite moins de 30 secondes pour effectuer les étapes suivantes.
4. Retourner immédiatement au véhicule. Presser et maintenir le bouton de la télécommande universelle à utiliser pour contrôler la porte de garage jusqu'à ce que celle-ci bouge. Le témoin placé au-dessus du bouton sélectionné devrait clignoter lentement. Il peut s'avérer nécessaire de maintenir ce bouton enfoncé jusqu'à 20 secondes.
5. Relâcher immédiatement, dans la seconde, le bouton quand la porte de garage bouge. Le témoin clignote rapidement jusqu'à l'issue de la programmation.
6. Presser et relâcher à nouveau le même bouton. La porte de garage doit se déplacer, confirmant que la programmation est terminée et a réussi.

Pour programmer un autre dispositif à code de brassage tel qu'un ouvre-porte de garage supplémentaire, un dispositif de sécurité ou un système domotique, répéter les étapes 1 à 6 en choisissant à l'étape 4 un bouton de fonction différent de celui utilisé pour l'ouvre-porte de garage.

Si ces directives ne fonctionnent pas, l'ouvre-porte de garage est probablement une unité à code fixe. Suivre les instructions de programmation ci-dessous destinées à un ouvre-porte de garage à code fixe.

Programmation d'émetteur de système d'accueil universel à distance — Code fixe

Pour tout renseignement concernant la programmation du système d'accueil universel à distance, appeler le 1-866-572-2728 ou aller sur le site learcar2u.com.

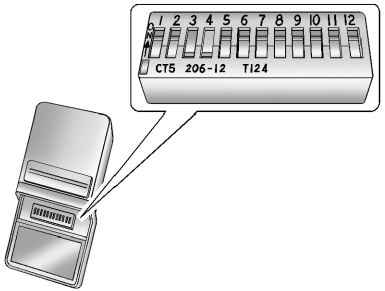
La plupart des ouvre-porte de garage vendus avant 1996 sont des unités à code fixe.

La programmation d'un ouvre-porte de garage implique une séquence temporelle; il convient donc de lire la description de l'ensemble de la méthode avant de commencer. Si vous ne suivez pas ces consignes, le dispositif se coupera et vous devrez répéter l'opération.

Pour programmer jusqu'à trois appareils :

1. Presser START (démarrage) ou placer le véhicule en mode accessoires. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage à la page 9-22* pour de plus amples informations.

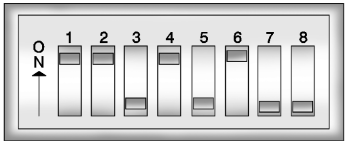
   La programmation peut uniquement se produire lorsque le véhicule tourne ou est en mode accessoires.



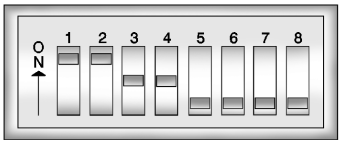
2. Pour vérifier si l'ouvre-porte de garage est à code fixe, retirer le couvercle de la pile de l'émetteur portatif fourni par le constructeur du moteur de votre ouvre-porte de garage. Si vous voyez une rangée de commutateurs DIP semblables au graphique ci-dessus, vous avez un ouvre-porte de garage à code fixe. Si vous ne voyez pas de rangée de commutateurs DIP, retournez à la section précédente, sous Programmation d'un émetteur de système d'accueil universel à distance - Code de brassage.

   La télécommande peut être équipée de 8 à 12 contacteurs selon la marque de la télécommande.

Le récepteur d'ouvre-porte de garage (unité de tête de moteur) peut également présenter une rangée de commutateurs DIP qui peuvent être utilisés pendant la programmation du système d'accueil universel à distance. Si le nombre total des commutateurs de la tête de moteur diffère de celui de la télécommande, ou si les positions de commutateur sont différentes, utiliser les paramétrages des commutateurs de la tête de moteur pour programmer votre système d'accueil universel à distance. Les paramétrages des commutateurs de la tête de moteur peuvent également être utilisés quand vous ne possédez pas la télécommande d'origine.



Exemple de huit commutateurs DIP à deux positions



Exemple de huit commutateurs DIP à trois positions

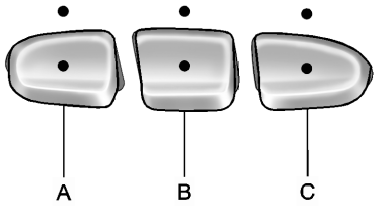
Le panneau de commutateurs peut ne pas exactement correspondre à celui illustré dans les exemples ci-dessus, mais devrait être similaire.

Les positions des commutateurs de votre émetteur portatif peuvent être étiquetées comme suit :

- Un commutateur en position haute peut être étiqueté « Up » (haute), « + » ou « On » (marche).
- Un commutateur en position basse peut être étiqueté « Down » (vers le bas), « - » ou « Off » (arrêt).
- Un commutateur en position médiane peut être étiqueté « Middle » (milieu), « 0 » ou « Neutral » (neutre).

3. Copier les positions des huit à douze commutateurs de gauche à droite, comme suit :
   - Lorsqu'un commutateur est en position haute, inscrire « Gauche ».
   - Lorsqu'un commutateur est en position basse, inscrire « Droit ».
   - Lorsqu'un commutateur est entre la position haute et la position basse, inscrire « Milieu ».

   Les réglages de commutateurs retranscrits à l'étape 3 seront les frappes de bouton à saisir à l'étape 5 sur l'émetteur universel. Veiller à entrer les réglages de commutateurs retranscrits à l'étape 3 dans l'ordre, de gauche à droite, dans l'émetteur du système d'accueil universel à distance lors de l'exécution de l'étape 5.
4. De l'intérieur du véhicule, commencer par presser fermement les trois boutons simultanément pendant trois secondes environ. Relâcher les boutons pour placer l'émetteur du système d'accueil universel à distance en mode de programmation.



5. Les témoins clignotent lentement. Entrer chaque réglage transcrit à l'étape 3 dans l'émetteur de système d'accueil universel à distance. Vous avez deux minutes et demie pour exécuter l'étape 5. Presser un bouton de l'émetteur universel pour chaque réglage de commutateur, comme suit :
   - Si vous avez écrit Gauche, presser le bouton gauche de votre véhicule.
   - Si vous avez écrit Droit , presser le bouton droit de votre véhicule.
   - Si vous avez écrit Milieu , presser le bouton du milieu de votre véhicule.
6. Après l'entrée de toutes les positions de commutateur, presser et relâcher simultanément les trois boutons. Le témoin s'allume.
7. Presser et maintenir le bouton de la télécommande universelle à utiliser pour contrôler la porte de garage jusqu'à ce que celle-ci bouge. Le témoin placé au-dessus du bouton sélectionné devrait clignoter lentement. Il peut s'avérer nécessaire de maintenir ce bouton enfoncé jusqu'à 55 secondes.
8. Relâcher immédiatement le bouton quand la porte de garage se déplace. Le témoin clignote rapidement jusqu'à l'issue de la programmation.
9. Presser et relâcher à nouveau le même bouton. La porte de garage doit se déplacer, confirmant que la programmation est terminée et a réussi.

Pour programmer un autre dispositif à code fixe tel qu'un ouvre-porte de garage supplémentaire, un dispositif de sécurité ou un système domotique, répéter les étapes 1 à 9 en choisissant à l'étape 7 un bouton de fonction différent de celui utilisé pour l'ouvre-porte de garage.

Fonctionnement de la télécommande universelle

Appuyer sur le bouton approprié de l'émetteur et le maintenir enfoncé pendant au moins une demi-seconde. Le témoin s'allume pendant la transmission du signal.

L'opération peut s'effectuer :

- Si le véhicule est en mode accessoires.
- Si le véhicule est en fonctionnement.
- Si le véhicule est en mode de prolongation d'alimentation des accessoires (RAP). Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-26* pour de plus amples informations.
- Jusqu'à 10 minutes après la fin du mode RAP.
- Jusqu'à 10 minutes après l'ouverture d'une porte.

Reprogrammation des boutons du système d'accueil universel à distance

Chacun des trois boutons peut être reprogrammé en répétant les instructions.

Effacement des boutons du système d'accueil universel à distance

La programmation des boutons devrait être effacée lorsque le véhicule est vendu ou à l'expiration du contrat de location.

Pour effacer un code de brassage ou un code fixe de la télécommande :

1. Maintenir enfoncés simultanément les deux boutons extérieurs pendant environ 20 secondes jusqu'à ce que les témoins placés directement au-dessus des boutons commencent à clignoter rapidement.
2. Lorsque les témoins commencent à clignoter, relâcher les deux boutons. Les codes des deux boutons sont effacés.

Pour une assistance ou des informations relatives au système d'accueil universel à distance, appeler le numéro du centre d'assistance clientèle figurant sous *Bureaux d'assistance à la clientèle (États Unis et Canada) à la page 13-6* ou *Bureaux d'assistance à la clientèle (Mexique) à la page 13-7*.

✍ NOTES

Éclairage

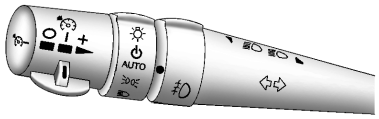
Éclairage extérieur
Commandes d'éclairage extérieur 6-1
Rappel d'extinction des feux extérieurs 6-2
Commande de feux de route et feux de croisement 6-3
Clignoter pour dépasser 6-3
Feux de circulation de jour (FCJ) 6-4
Twilight Sentinel 6-5
Feux de détresse 6-6
Signaux de changement de direction et de changement de voies (signal automatique) . . . 6-6
Phares antibrouillard 6-7

Éclairage d'habitacle
Commande d'éclairage du tableau de bord 6-8
Éclairage d'accueil 6-8
Lampes de lecture 6-8

Fonctions d'éclairage
Éclairage d'entrée et de sortie 6-9
Protection de l'alimentation de batterie 6-9
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 6-9

Éclairage extérieur

Commandes d'éclairage extérieur



La commande d'éclairage extérieur se trouve sur le levier multifonction à gauche du volant.

(commande d'éclairage extérieur): Tourner l'anneau marqué de ce symbole pour allumer ou éteindre l'éclairage extérieur.

L'anneau d'éclairage extérieur a quatre positions :

(arrêt): Extinction de l'éclairage extérieur.

AUTO (automatique): Placer les feux extérieurs en mode automatique. Le mode AUTO allume ou éteint les feux extérieurs en fonction du niveau de lumière à l'extérieur du véhicule.

Pour désactiver le mode AUTO, tourner la commande à la position off (arrêt).

Pour réinitialiser le mode AUTO, tourner la commande sur feux extérieurs et ensuite, à nouveau sur AUTO. Le mode automatique se réinitialise également lorsque le contact est coupé et remis ensuite lorsque la commande est laissée en position AUTO.

(feux de stationnement): Allume les feux de stationnement et les feux suivants :

- Feux de gabarit
- Feux arrière
- Éclairage de la plaque d'immatriculation
- Éclairage du tableau de bord

Le témoin de frein de stationnement s'allume et reste allumé si les feux de stationnement sont allumés lorsque le moteur ne tourne pas et que le commutateur d'allumage est à la position ACC/ACCESSORY (accessoires).

(phares): Allume les phares ainsi que tous les feux et éclairages précités.

Rappel d'extinction des feux extérieurs

Si la commande des feux extérieurs demeure activée à la position de phares ou de feux de stationnement et que la porte du conducteur est ouverte alors que le contact est coupé, un carillon retentira.

Commande de feux de route et feux de croisement

Pour passer des feux de croisement aux feux de route, pousser le levier des clignotants complètement vers l'avant. Pour passer des feux de route aux feux de croisement, tirer le levier vers l'arrière.



Quand les feux de route sont allumés, ce témoin dans le groupe d'instruments du tableau de bord s'allume également.

Clignoter pour dépasser

Pour utiliser la fonction avertisseur de dépassement, tirer brièvement le levier des clignotants vers soi. L'indicateur des phares de route clignote pour signaler votre intention de dépasser à l'autre conducteur. Si les phares de croisement sont hors fonction et que votre véhicule est équipé de phares antibrouillard en option, les phares antibrouillard clignotent.

Feux de circulation de jour (FCJ)

Les feux de circulation de jour (FCJ) améliorent en plein jour la vision qu'ont les autres conducteurs de l'avant de votre véhicule. Des feux de circulation de jour totalement fonctionnels sont requis sur tous les véhicules d'abord vendus au Canada.

Les FCJ (feux de circulation de jour) allument les feux des clignotants avant lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il fait toujours clair et le contact est établi.
- La commande d'éclairage extérieur est à la position AUTO (automatique).
- La boîte de vitesses automatique n'est pas en position de stationnement (P) ou le frein de stationnement n'est pas serré.
- Le frein de stationnement n'est pas serré ou la vitesse du véhicule est supérieure à 13 km/h (8 mph).

Lorsque les FCJ (feux de circulation de jour) sont allumés, seuls les clignotants avant fonctionnent. Lorsque les FCJ sont allumés, les feux arrière, les feux de stationnement, l'éclairage du tableau de bord, ou d'autres feux extérieurs, ne sont pas allumés.

Quand il fait assez sombre à l'extérieur, les clignotants avant s'éteignent et les feux de croisement normaux s'allument.

Lorsqu'il fait assez clair à l'extérieur, l'éclairage général s'éteint et les clignotants avant entrent en action. Si le véhicule démarre dans un garage sombre, le système de phares automatiques se met immédiatement en fonction. Une fois sorti du garage, s'il fait jour à l'extérieur, il faudra environ une minute avant que les phares automatiques ne passent en mode feux de circulation de jour. Pendant ce délai, il est possible que le groupe d'instruments du tableau de bord ne soit pas aussi lumineux qu'à l'habitude. S'assurer que le bouton de luminosité du tableau de bord est à la position pleine intensité. Se reporter à *Commande d'éclairage du tableau de bord à la page 6-8* pour plus de renseignements.

S'il fait assez noir à l'extérieur et que la commande d'éclairage extérieur est désactivée, un message HEADLAMPS SUGGESTED (activation des phares suggérée) s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages concernant l'éclairage à la page 5-52*.

Tourner la commande d'éclairage extérieur à la position off (arrêt) une deuxième fois, ou allumer les phares fera disparaître le message HEADLAMPS SUGGESTED (activation des phares suggérée) sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Si, au contraire, les feux de stationnement ou les phares antibrouillard avaient été allumés, le message HEADLAMPS SUGGESTED (activation des phares suggérée) serait resté affiché.

Le système de phares ordinaires peut être activé en cas de besoin.

Pour éteindre les FCJ, mettre la commande d'éclairage extérieur en position de désactivation ou mettre le levier de vitesses en position de stationnement (P). Les FCJ restent éteints jusqu'à ce que la commande soit basculée de nouveau ou jusqu'à ce que le levier de vitesses sort de la position de stationnement (P).

Cette procédure s'applique seulement aux véhicules vendus d'abord aux États-Unis.

Twilight Sentinel

Twilight Sentinel[MD] est un système de phares automatiques. Cette fonction allume et éteint vos phares et vos feux de stationnement en fonction de l'obscurité extérieure.

Veiller à ne pas recouvrir le capteur de luminosité situé en haut du tableau de bord.

AUTO (automatique): Active le système.

Si l'anneau se trouve déjà sur la position AUTO lorsque le véhicule est démarré, la fonction Twilight Sentinel est automatiquement activée.

S'il fait noir dehors, vos phares et vos feux de stationnement sont automatiquement activés.

Dès que la luminosité extérieure est suffisante, les phares et les feux de stationnement sont automatiquement éteints.

La fonction Twilight Sentinel peut également s'activer lorsque vous traverser une zone peu éclairée.

Lorsque vous la quittez, il peut s'écouler environ une minute avant que la fonction Twilight Sentinel ne s'éteigne. Pendant ce bref laps de temps, il se peut que le combiné d'instruments ne soit pas aussi lumineux que d'habitude. Vérifier que le bouton de luminosité du tableau de bord est en position d'intensité maximale. Se reporter à *Commande d'éclairage du tableau de bord à la page 6-8*.

Pour désactiver momentanément Twilight Sentinel, tourner l'anneau sur ⏻.

Pour réactiver Twilight Sentinel, repositionner l'anneau sur ⏻ et le relâcher.

Si vous coupez le contact alors que les phares ont été allumés par Twilight Sentinel, ils restent allumés quelques instants pendant que vous quittez le véhicule.

Utiliser le centralisateur informatique de bord (CIB) pour activer ou désactiver Twilight Sentinel et pour augmenter ou diminuer la durée de la phase d'éclairage par temporisation. Voir « Options personnelles » dans *Personnalisation du véhicule à la page 5-65*.

Le système de phares ordinaires peut être activé en cas de besoin.

Feux de détresse

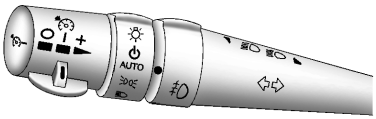
Les feux de détresse avertissent les autres que vous avez un problème. Leur bouton se trouve près du centre du tableau de bord.

⚠ : Presser pour faire clignoter les feux de direction avant et arrière. Pour les arrêter, presser à nouveau.

Les feux de détresse fonctionnent à toutes les positions du commutateur d'allumage, même si le contact est coupé.

Quand les feux de détresse clignotent, les clignotants ne fonctionnent pas.

Signaux de changement de direction et de changement de voies (signal automatique)



Une flèche située dans le groupe d'instruments du tableau de bord clignote pour indiquer la direction du changement de direction ou de voie.

Pour signaler un virage, lever ou abaisser complètement le levier.

Pour signaler un changement de voie, lever ou abaisser le levier jusqu'à ce que la flèche se mette à clignoter. Relâcher le levier et la flèche clignotera automatiquement à trois reprises. Maintenir le levier si vous désirez que la flèche clignote plus longtemps.

Le levier revient à sa position de départ lorsqu'il est relâché.

Si après avoir signalé un virage ou un changement de voie les flèches clignotent rapidement ou ne s'allument pas, une ampoule de clignotant est peut-être grillée.

Remplacer les ampoules.
Si l'ampoule n'est pas grillée, contrôler les fusibles. Se reporter à *Fusibles et disjoncteurs à la page 10-54*.

Carillon de rappel des clignotants

Un carillon d'avertissement retentira si le clignotant est mis en fonction sur une distance de plus de 1,2 km (0,75 mille).

Si vous devez laisser le clignotant fonctionner sur une distance de plus de 1,2 km (0,75 mi), l'arrêter, puis le remettre en fonction.

Phares antibrouillard

Utiliser les phares antibrouillard afin d'améliorer la visibilité par temps brumeux ou bruineux.

La commande des feux antibrouillard est située sur le levier multifonction à côté de la commande d'éclairage extérieur.

(Phares antibrouillard):
Tourner la bande à cette position pour allumer les phares antibrouillard.

Si vos phares antibrouillard sont allumés, le témoin de phares antibrouillard apparaîtra sur le groupe d'instruments du tableau de bord pour indiquer que les phares antibrouillard et les feux de stationnement sont allumés.

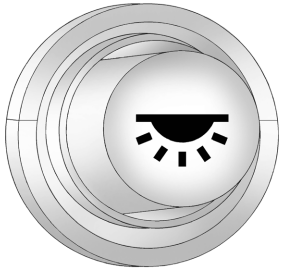
Si vous allumez les feux de route, les phares antibrouillard s'éteindront. Ils se rallumeront quand vous passerez aux feux de croisement.

Le contact doit être établi pour que les phares antibrouillard fonctionnent.

Certaines réglementations locales exigent que les phares soient allumés en plus des phares antibrouillard.

Éclairage d'habitacle

Commande d'éclairage du tableau de bord



Le bouton de cette fonction est situé à gauche du tableau de bord.

Enfoncer le bouton pour allumer l'éclairage intérieur.

Tourner le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre et le maintenir pour augmenter l'intensité de l'éclairage ou dans le sens inverse pour la diminuer. Le jour, ce bouton permet de régler l'intensité du tableau de bord et le soir, de régler tout l'éclairage intérieur.

S'assurer de ne pas tourner ce bouton en position de luminosité minimale lorsque l'éclairage est allumé pendant la journée. Votre CIB (centralisateur informatique de bord) peut ne pas être visible.

Éclairage d'accueil

Quand l'une des portes ou le hayon/ le coffre est ouvert, l'éclairage intérieur s'allume, à moins qu'il ne fasse clair à l'extérieur.

Vous pouvez aussi allumer ou éteindre l'éclairage d'accueil en appuyant sur le bouton de réglage de l'intensité de l'éclairage du tableau de bord.

Lampes de lecture

Le rétroviseur intérieur comprend deux liseuses. Elles s'allument lorsqu'une porte est ouverte. Lorsque les portes sont fermées, chaque liseuse peut être allumée individuellement en appuyant sur son interrupteur respectif.

Fonctions d'éclairage

Éclairage d'entrée et de sortie

Avec l'éclairage d'accueil, l'éclairage intérieur s'allume lorsque vous pénétrez dans le véhicule. Pour que vous ne quittiez pas le véhicule dans le noir, l'éclairage intérieur s'allume pendant environ 20 secondes lorsque le moteur est coupé.

Pour désactiver l'éclairage d'entrée et de sortie, allumer et éteindre rapidement l'éclairage d'accueil en appuyant sur le bouton de réglage de l'intensité de l'éclairage du tableau de bord.

Protection de l'alimentation de batterie

Le véhicule est doté d'une fonction empêchant la décharge de la batterie au cas où les lampes suivantes sont laissées allumées : la lampe du compartiment moteur, le cas échéant, les lampes de pare-soleil, les lampes de l'espace utilitaire, les lampes de console, les lampes de lecture ou les lampes de boîte à gants. Si une de ces lampes reste allumée, elle s'éteindra automatiquement après environ 10 minutes. Pour réinitialiser cette fonction, toutes les lampes ci-dessus doivent être éteintes ou le contact doit être mis.

Économiseur de batterie d'éclairage extérieur

Si vous avez laissé les feux de stationnement avec commande manuelle ou les phares allumés, l'éclairage extérieur s'éteindra dès que le commutateur d'allumage est désactivé ou que la prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) est activée. Cela empêche la décharge de la batterie si vous avez laissé les phares ou les feux de stationnement allumés par mégarde. Cette caractéristique ne fonctionnera pas si vous allumez les phares après avoir tourné le commutateur d'allumage à la position d'arrêt.

Si vous devez laisser les phares allumés, utiliser la commande des feux extérieurs pour rallumer les phares.

✍ NOTES

Système Infoloisirs

Introduction
Introduction 7-1
Dispositif antivol 7-2
Fonctionnement 7-3

Radio
Radio AM-FM 7-6
Radio satellite 7-9
Réception radio 7-12
Dispositif d'antenne à réception simultanée 7-14
Système d'antenne autoradio satellite 7-14

Lecteurs audio
Lecteur de disques compacts 7-14
Dispositifs auxiliaires 7-21

Phone (téléphone)
Bluetooth 7-22

Introduction

Déterminer le type de radio équipant le véhicule et lire les pages suivantes pour se familiariser avec ses fonctions.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas garder les yeux sur la route pendant une période prolongée peut entraîner un accident pouvant vous blesser ou blesser d'autres personnes. Ne pas prêter une attention prolongée à la manipulation des dispositifs de divertissement en roulant.

Ce système donne accès à de nombreux menus audio et non-audio.

Pour éviter de quitter la route des yeux en roulant, effectuer les opérations suivantes lorsque le véhicule est en stationnement :

- Se familiariser avec le fonctionnement et les commandes du système audio.
- Régler la tonalité, ajuster les haut-parleurs et prérégler les stations de radio.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à *Conduite défensive à la page 9-2*.

Remarque: **Contacter votre concessionnaire avant d'ajouter un équipement.**

L'ajout d'équipements audio ou de communication peut interférer avec le fonctionnement du moteur, de la radio ou d'autres systèmes du véhicule et éventuellement les endommager. Suivre les règlementations fédérales relatives aux équipements mobiles de radio et de téléphonie.

Le véhicule est doté d'une fonction de prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP). Grâce à cette fonction, le système audio peut fonctionner même après avoir coupé le contact. Se reporter à *Alimentation prolongée des accessoires (RAP) à la page 9-26* pour plus de renseignements.

Système de navigation/radio

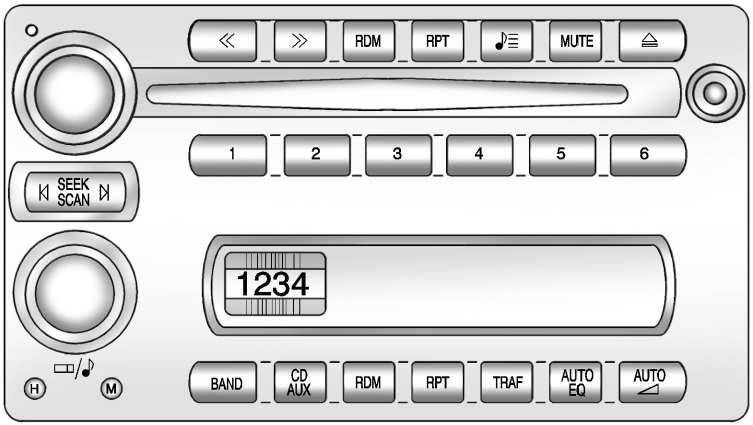
En cas de système de navigation, se reporter au manuel consacré au système de navigation pour plus d'information.

Dispositif antivol

Le système THEFTLOCK^{MD} est conçu pour décourager le vol de la radio du véhicule par mémorisation d'une partie du numéro d'identification du véhicule (NIV). La radio ne fonctionne pas et l'indication LOCKED (verrouillé) s'affiche si la radio est volée ou déplacée dans un autre véhicule.

Lorsque le contact est coupé, un témoin rouge clignotant situé sur le côté supérieur gauche de la radio indique que le système THEFTLOCK^{MD} est armé.

Fonctionnement



Radio avec CD illustrée, Radio pourvue d'un chargeur de CD à six disques similaire

Le système audio du véhicule comprend l'une de ces radios.

Un témoin dans le coin supérieur gauche de la radio clignote lorsque le contact est coupé pour indiquer que l'antivol est activé. Pour de plus amples informations, se reporter à *Dispositif antivol à la page 7-2*.

Fonctionnement de la radio

Bouton supérieur (puissance/ volume): Presser pour mettre le système en/hors fonction. Tourner pour augmenter ou diminuer le volume.

MUTE (sourdine): Presser pour couper le son. Presser de nouveau pour rétablir le son.

Ce bouton n'est pas disponible sur la radio avec lecteur six CD.

i (information): Appuyer sur ce bouton jusqu'à ce que l'affichage voulu apparaisse, puis maintenir le bouton enfoncé pendant 2 secondes, jusqu'à ce que la radio émette un bip sonore pour modifier l'affichage par défaut. L'affichage sélectionné devient alors l'affichage par défaut.

7-4 Système Infoloisirs

Pour le système RDS :

Presser i pour modifier l'affichage. Les options d'affichage possibles sont l'indicatif de la station, la fréquence de la station RDS, le PTY (type de programme) et le nom du programme (le cas échéant).

Pour le système XM™ :

Appuyer sur i pour extraire 4 types de renseignements relatifs à la chanson ou à la station en cours d'écoute : nom de l'artiste, titre de la chanson, catégorie ou type de programme sélectionné, fréquence ou nom de la station.

Paramètres audio

Presser et maintenir ☐♪ lorsqu'aucune tonalité ou aucun haut-parleur n'est affiché pour régler toutes les commandes de tonalité et de haut-parleur en position moyenne. La mention AUDIO SETTINGS CENTERED (réglages audio en position moyenne) s'affiche.

Réglage de la tonalité (graves/aigus)

☐♪ **(graves/aigus):** Pour régler les niveaux des graves ou des aigus.

Presser et maintenir ☐♪ jusqu'à ce que BASS (graves) ou TREBLE (aigus) s'affiche.

- Faire tourner le bouton ☐♪ pour augmenter ou diminuer le niveau sonore.
- Presser et maintenir le bouton ☐♪ jusqu'à ce que le niveau se règle à la position moyenne.

Réglage des haut-parleurs (équilibre gauche/droite et avant/arrière)

☐♪ **(Équilibre droite-gauche/ équilibre avant-arrière):** Pour régler l'équilibre gauche/droite :

Presser et maintenir ☐♪ jusqu'à ce que BALANCE (équilibre droite-gauche) s'affiche.

- Tourner le bouton ☐♪ pour diriger le son vers les haut-parleurs droit ou gauche.
- Presser et maintenir le bouton ☐♪ jusqu'à ce que le niveau se règle à la position moyenne.

Pour régler l'équilibre avant/arrière :

Presser et maintenir ☐♪ jusqu'à ce que FADE (équilibre avant/ arrière) s'affiche.

- Tourner le bouton ☐♪ pour diriger le son vers les haut-parleurs avant ou arrière.

- Presser et maintenir le bouton jusqu'à ce que le niveau se règle à la position moyenne.

AUTO EQ (réglage automatique de l'égalisation): La radio permet d'enregistrer des paramétrages AUTO EQ (commande d'égalisation automatique) distincts pour chaque présélection et source.

Pour les véhicules sans système audio Bose[MD] :

- Appuyer sur le bouton AUTO EQ (égalisation automatique) pour choisir les réglages d'égalisation présélectionnés pour CLASSICAL (classique), POP, ROCK, JAZZ, TALK (parole) et COUNTRY.
- Pour retourner au mode de réglage manuel de la tonalité, sélectionner CUSTOM (personnalisé) ou régler manuellement les graves ou les aigus.

Pour les véhicules équipés du système audio Bose[MD] :

- Presser le bouton AUTO EQ (égalisation automatique) pour sélectionner le réglage d'égalisation, de EQ1 à EQ6.
- Pour retourner au mode de réglage manuel de la tonalité, sélectionner CUSTOM (personnalisé) ou régler manuellement les graves ou les aigus.

AUTO (volume autoréglable): Le volume autoréglable ajuste automatiquement le système audio pour compenser le bruit du vent et de la route en montant le volume à mesure que la vitesse du véhicule augmente.

Pour les véhicules sans système audio Bose[MD] :

1. Régler le volume selon le niveau souhaité.
2. Presser AUTO pour choisir entre AUTO VOLUME MIN (minimum), AUTO VOLUME MED (médium), ou AUTO VOLUME MAX (maximum). À chaque réglage plus élevé se produit une compensation de volume plus importante à des vitesses plus grandes du véhicule.
3. Presser AUTO jusqu'à ce que AUTO VOLUME OFF (volume autoréglable désactivé) s'affiche pour désactiver la fonction de volume automatique.

Pour les véhicules équipés du système audio Bose[MD] :

Les véhicules équipés du système audio Bose[MD] possèdent la technologie de compensation du bruit Bose[MD] AudioPilot[MD]. AudioPilot[MD] règle en permanence l'égalisation du système audio afin de neutraliser les bruits de fond.

Cette fonction est plus efficace lorsque le volume est bas et que les bruits de fond peuvent affecter la qualité d'écoute de la musique. À un volume plus élevé, le réglage effectué par AudioPilot[MD] peut être minime ou nul. Pour plus d'informations sur AudioPilot[MD], visiter le site www.bose.com/audiopilot.

Pour utiliser AudioPilot[MD] :

1. Régler le volume selon le niveau souhaité.
2. Presser AUTO jusqu'à ce que l'indication AUTO VOLUME CONTROL ON (puissance sonore autoréglable en fonction) s'affiche.
3. Presser AUTO jusqu'à ce que l'indication AUTO VOLUME OFF (puissance sonore autoréglable désactivée) s'affiche pour désactiver l'AudioPilot[MD].

Messages radio

CAL ERR (erreur d'étalonnage): Apparaît si la radio n'est plus correctement configurée pour le véhicule. Le véhicule doit être ramenée chez le concessionnaire pour intervention.

LOC (verrouillé): S'affiche lorsque le système THEFTLOCK[MD] se verrouille. Il faut alors ramener le véhicule chez le concessionnaire pour réparation.

Si une erreur se produit à plusieurs reprises ou ne peut être corrigée, s'adresser à votre concessionnaire.

Radio

Radio AM-FM

Système de radiocommunication de données (RDS)

Les fonctions du système de radiocommunication de données (RDS) ne peuvent être utilisées que pour l'écoute des stations FM qui diffusent l'information RDS. Le nom ou l'indicatif d'appel de la station seront affichés à l'écran Lorsque la radio est syntonisée sur une station RDS.

Ce système repose sur la réception d'informations particulières diffusées par ces stations. Il n'intervient que lorsque ces informations sont disponibles. Dans de rares cas, des informations incorrectes diffusées par une station de radio peuvent empêcher le bon fonctionnement de la radio. Si ce cas se produit, communiquer avec la station de radio.

La radio peut effectuer ce qui suit avec le système de radiocommunication de données (RDS) :

- Rechercher les stations qui diffusent le type d'émission de votre choix.
- Recevoir des bulletins sur les urgences locales et nationales.
- Afficher des messages provenant de stations de radio.
- Rechercher les stations diffusant des bulletins de circulation.
- Donner l'heure.
- Donner un type de programme (PTY) à la programmation actuelle.
- Afficher le nom du programme diffusé.

Messages RDS

ALERT! (communiqués d'urgence): Cette fonction vous avertit des urgences locales et nationales. Lorsque la station en cours d'écoute diffuse un message d'urgence, l'indication ALERT! (communiqués d'urgence) s'affiche. Le message est audible même si la sourdine est activée ou si un CD est en cours de lecture. Si le lecteur de CD fonctionne, il s'arrête pendant la diffusion du communiqué. Vous ne pouvez pas interrompre la diffusion de communiqués d'urgence.

L'affichage du message ALERT! (communiqués d'urgence) n'est pas affecté par les essais du système de diffusion de communiqués d'urgence. Cette fonction n'est pas prise en charge par toutes les stations RDS.

i (information): Si la station actuelle diffuse un message, l'indication INFO apparaît à l'écran. Appuyer sur **i** pour afficher le message. Le message peut contenir le nom de l'artiste, le titre de la chanson, des numéros de téléphone, etc.

Si le message complet ne s'affiche pas, il s'affichera par parties, toutes les trois secondes. Pour faire défiler le message, enfoncer et relâcher **i**. Un nouveau groupe de mots s'affiche chaque fois que vous appuyez sur ce bouton. Une fois le message entier affiché, la mention INFO disparaît de l'affichage jusqu'à ce qu'un nouveau message soit diffusé. Le dernier message peut être affiché en appuyant sur ce bouton. Le dernier message peut être affiché jusqu'à ce qu'un nouveau message soit reçu ou que la radio soit syntonisée sur une station différente.

Lorsque la station n'émet pas de message, NO INFO (aucune information) s'affiche.

TRAF (circulation): TA (circulation) s'affiche lorsque la station syntonisée émet des communiqués d'information routière. Lorsqu'un communiqué est émis, vous l'entendez.

Appuyer sur le bouton TRAF (circulation) et la radio recherchera une station qui diffuse des communiqués d'information routière. Une fois cette station trouvée, la recherche s'arrête et TA s'affiche. Si aucune station diffusant des bulletins de circulation n'est trouvée, NO TRAFFIC (pas de bulletin de circulation) s'affiche.

Si TA (bulletins de circulation) s'affiche, appuyer sur le bouton TRAF pour désactiver la diffusion de bulletins de circulation.

La radio transmet les bulletins de circulation même si le volume est bas. Elle interrompt également la lecture d'un CD si la dernière station syntonisée diffuse les bulletins de circulation.

Cette fonction n'est pas compatible avec le service de radiodiffusion par satellite XM.

Recherche d'une station

BAND (bande): Presser pour basculer entre les bandes FM1, FM2, AM, XM1 ou XM2.

(syntonisation): Tourner pour sélectionner les stations.

SEEK (recherche) : Presser pour passer à la station suivante ou à la précédente et y rester.

La radio ne s'arrête que sur les stations dont le signal est puissant.

SCAN (exploration) : Appuyer sur ou et maintenir enfoncé pendant 2 secondes jusqu'à ce que l'écran affiche FREQUENCY SCAN (exploration des fréquences). La radio se syntonise sur une station, y reste pendant quelques secondes, puis passe à la station suivante. Appuyer de nouveau sur ou pour arrêter l'exploration.

Pour rechercher une station présélectionnée :

Pour explorer les stations préréglées, maintenir enfoncée pendant quatre secondes ou jusqu'à l'affichage de PRESET SCAN (exploration des stations présélectionnées). La radio passe à la station suivante préréglée et la fait entendre pendant quelques secondes avant de passer à la station préréglée suivante. Presser à nouveau ou l'un des boutons-poussoirs pour arrêter l'exploration des stations préréglés.

La radio n'explore que les stations dont le signal est puissant.

1–6 (boutons-poussoirs de préréglage): Appuyer sur ce bouton pour écouter les stations mémorisées sur les boutons-poussoirs.

Mémorisation des stations de radio

Nous encourageons les conducteurs à enregistrer les stations de radio lorsque le véhicule est en stationnement, voir *Conduite défensive à la page 9-2*. Syntoniser les stations enregistrées à l'aide du bouton de pré-réglage des stations, le bouton des stations préférées et les commandes au volant, si le véhicule en est doté.

Vous pouvez programmer jusqu'à 30 stations (6 FM1, 6 FM2 et 6 AM, 6 XM1 et 6 XM2) et des réglages d'égalisation pour chaque station sur les 6 boutons-poussoirs numérotés.

Pour programmer les préréglages :

1. Syntoniser sur une station.
2. Appuyer sur AUTO EQ (réglage automatique de la tonalité) pour sélectionner l'égalisation.
3. Presser et maintenir l'un des six boutons-poussoirs numérotés jusqu'à ce que la radio émette un bip.
4. Répéter ces étapes pour chacune des touches.

Radio satellite

Service de radio par satellite XM™

XM est un service de radiodiffusion par satellite couvrant les 48 états contigus des États-Unis et 10 provinces canadiennes. Les radios satellites XM proposent, avec un son de qualité numérique, un vaste éventail de programmes et musiques exempts de coupures publicitaires, et ce, d'une côte à l'autre. Des frais de service sont requis pour la réception des services XM. Si le service de radiodiffusion XM doit être réactivé, la radio affiche le message « No Subscription Please Renew » (Pas d'abonnement ; Prière de vous réabonner) sur la station XM1. Pour plus d'informations, contacter XM via le site Web www.xmradio.com ou appeler le 1-800-929-2100 aux États-Unis et via le site Web www.xmradio.ca ou appeler le 1-877-438-9677 au Canada.

Trouver un canal XM

BAND (bande): Presser pour basculer entre les bandes FM1, FM2, AM, XM1 ou XM2.

(syntonisation): Tourner pour sélectionner manuellement un canal XM.

SEEK (recherche) : Appuyer pour passer au canal XM précédent ou suivant.

SCAN (exploration) : Appuyer sur ou et maintenir enfoncé pendant 2 secondes jusqu'à ce que l'écran affiche FREQUENCY SCAN (exploration des fréquences). La radio se syntonise sur un canal, y reste pendant quelques secondes, puis passe au canal suivant. Appuyer de nouveau sur ou pour arrêter l'exploration.

Pour rechercher une station présélectionnée :

Pour explorer les stations préréglées, maintenir enfoncée pendant quatre secondes ou jusqu'à l'affichage de PRESET SCAN (exploration des stations présélectionnées). La radio passe à la station suivante préréglée et la fait entendre pendant quelques secondes avant de passer à la station préréglée suivante. Presser à nouveau ou l'un des boutons-poussoirs pour arrêter l'exploration des stations préréglés.

1–6 (boutons-poussoirs de préréglage): Appuyer sur ce bouton pour écouter les canaux mémorisés sur les boutons-poussoirs numérotés de la radio.

Sélection d'une station CAT (catégorie)

Pour sélectionner une station XM par catégorie :

1. Appuyer sur le bouton CAT (catégorie). La dernière catégorie sélectionnée s'affiche.
2. Pour sélectionner une catégorie, tourner le bouton .
3. Une fois la catégorie souhaitée affichée, appuyer sur ou pour atteindre une station de cette catégorie. SEEKING CATEGORY (recherche de catégorie) s'affiche.
4. Pour passer à une autre station de cette catégorie, appuyer sur le bouton CAT pour afficher la catégorie, puis appuyer sur ou .

Si la radio ne peut trouver la catégorie désirée, l'indication NONE (aucune) s'affiche et la radio revient à la dernière station syntonisée.

SCAN (exploration): Pour explorer les stations d'une catégorie :

1. Appuyer sur le bouton CAT (catégorie). La dernière catégorie sélectionnée s'affiche.
2. Pour sélectionner une catégorie, tourner le bouton ☐♪.
3. Appuyer sur ⏮ ou ⏭ et maintenir appuyé jusqu'à ce que vous entendiez un signal sonore et que la mention SCAN CATEGORY (exploration de catégorie) s'affiche. La radio commence l'exploration des stations de la catégorie.
4. Presser ⏮ ou ⏭ pour arrêter l'exploration.

Mémorisation de canaux XM

Nous encourageons les conducteurs à enregistrer les canaux XM lorsque le véhicule est en stationnement, voir *Conduite défensive à la page 9-2*. Syntoniser les stations enregistrées à l'aide du bouton de pré-réglage des stations, le bouton des stations préférées et les commandes au volant, si le véhicule en est doté.

Vous pouvez programmer jusqu'à 30 stations (6 FM1, 6 FM2 et 6 AM, 6 XM1 et 6 XM2) et des réglages d'égalisation pour chaque station sur les 6 boutons-poussoirs numérotés.

Pour programmer les préréglages :

1. Syntoniser sur un canal.
2. Appuyer sur AUTO EQ (réglage automatique de la tonalité) pour sélectionner l'égalisation.
3. Presser et maintenir l'un des six boutons-poussoirs numérotés jusqu'à ce que la radio émette un bip.
4. Répéter ces étapes pour chacune des touches.

Messages radio XM

XL (canaux en langage explicite): Ces canaux ou tout autre peuvent être bloqués en composant le 1-800-929-2100 aux États-Unis et le 1-877-438-9677 au Canada.

Updating (mise à jour): Le code de chiffrement de votre récepteur est en cours de mise à jour et vous n'avez pas à intervenir. Cette opération ne dure pas plus de 30 secondes.

No Signal (aucun signal): Le système fonctionne correctement, mais le véhicule se trouve à un endroit où la réception du signal XM est bloquée. Le signal devrait revenir lorsque vous aurez quitté cet endroit.

Loading XM (chargement XM): Les données audio et texte sont en cours d'acquisition et de traitement par votre système audio. Vous n'avez pas à intervenir. Ce message disparaîtra sous peu.

CH Off Air (canal hors service): Cette station n'est pas actuellement en service. Vous devez en syntoniser un autre.

CH Unauth (canal non autorisé): Ce canal est bloqué ou ne peut être reçu dans votre abonnement XM.

CH Unavail (canal non disponible): Ce canal auparavant accessible, ne l'est plus. Syntoniser une autre station. Si vous aviez mémorisé cette station, vous pourriez en assigner une autre à ce bouton de préréglage.

No Info (pas d'information): Aucune information sur l'artiste, le titre de la chanson la catégorie ou toute autre information textuelle n'est disponible en ce moment sur ce canal. Votre système fonctionne correctement.

Pas d'abonnement, veuillez renouveler: L'abonnement à XM doit être réactivé. Contacter XM via www.xmradio.com ou appeler le 1-800-929-2100 aux États-Unis et www.xmradio.ca ou appeler le 1-877-438-9677 au Canada.

Not found (introuvable): Aucun canal n'est disponible pour la catégorie sélectionnée. Le système fonctionne correctement.

XM Locked (XM verrouillé): Le récepteur XM du véhicule a peut-être déjà été installé dans un autre véhicule. Pour des raisons de sécurité, les récepteurs XM ne peuvent pas être changés de véhicule. Si ce message apparaît après un entretien de votre véhicule, consulter votre concessionnaire.

Radio ID (ident. radio): Si le canal 0 est syntonisé, ce message apparaît en alternance avec l'étiquette d'identification à 8 chiffres de la radio XM. Cette étiquette est nécessaire pour activer le système.

Non connu: Si vous recevez ce message alors que vous avez syntonisé la station 0, le récepteur a un problème. Consulter votre concessionnaire.

Chk XMRcvr (vérifier le récepteur XM): Si ce message ne s'efface pas rapidement, votre récepteur est peut-être défectueux. Consulter votre concessionnaire.

Réception radio

Des interférences de fréquence et des parasites lors de la réception normale de la radio peuvent se produire si des éléments tels que des chargeurs de téléphones cellulaires, des accessoires de confort pour le véhicule et des dispositifs électroniques externes sont branchés à la prise électrique pour accessoires. En cas d'interférence ou de parasites, débrancher le dispositif en cause de la prise électrique pour accessoire.

AM

La portée de la plupart des stations AM est supérieure à celle des stations FM, en particulier la nuit. Une portée plus importante peut provoquer des interférences entre les stations. Pour une meilleure réception de la radio, la plupart des stations radio AM augmentent les niveaux de puissance en journée, puis les réduisent la nuit. Des parasites peuvent également se produire lorsque des tempêtes et lignes électriques interfèrent avec la réception radio. Dans ce cas, essayer de réduire le niveau des aigus sur la radio.

FM stéréo

Les signaux FM n'ont qu'une portée d'environ 16 à 65 km (10 à 40 mi). Bien que la radio soit dotée de circuits électroniques destinés à réduire automatiquement les interférences, des parasites peuvent se produire, particulièrement aux abords de grands bâtiments ou de collines, entraînant une fluctuation du son.

Service de radio par satellite XM™

Le service de radio par satellite XM vous offre une réception radio numérique d'un océan à l'autre dans les 48 états contigus des États-Unis et au Canada. Tout comme pour les stations FM, les grands édifices et les collines peuvent interférer avec les signaux radio par satellite, atténuant ainsi la réception à certains moments. Par ailleurs, le fait de voyager ou de se trouver sous des feuillages épais, des ponts, des garages ou des tunnels peut entraîner une perte du signal XM pendant une certaine durée.

Téléphone cellulaire

L'usage d'un téléphone cellulaire peut causer des interférences avec la radio du véhicule. Ces interférences peuvent se produire lorsque vous faites ou recevez des appels, lorsque vous rechargez la batterie du téléphone ou tout simplement lorsque le téléphone est en fonction. Ces interférences se manifestent sous la forme d'un accroissement des parasites pendant que vous écoutez la radio. Si vous entendez de telles perturbations, débrancher le téléphone cellulaire et le mettre hors fonction.

Dispositif d'antenne à réception simultanée

L'antenne AM-FM est un dispositif caché qui se règle de lui-même. Il optimise les signaux AM et FM par rapport à la situation du véhicule et à la source de la station radio. Ni entretien ni réglages ne sont nécessaires.

Système d'antenne autoradio satellite

Pour les véhicules équipés du système de radiodiffusion par satellite XM, l'antenne se trouve sur le toit ou sur le couvercle du coffre du véhicule. Éliminer toute obstruction de l'antenne pour conserver la qualité de la réception.

Lecteurs audio

Lecteur de disques compacts

Entretien du lecteur de CD

Ne pas ajouter d'étiquette sur un CD, car celle-ci pourrait se retrouver prise dans le lecteur. Utiliser un feutre pour écrire sur la face supérieure du CD si une description s'avère nécessaire.

Ne pas utiliser de produits de nettoyage de lentille de CD, car ceux-ci peuvent endommager le lecteur de CD.

Remarque: **Si vous collez une étiquette sur un CD, insérez plusieurs CD à la fois dans la fente ou tentez de lire des CD rayés ou endommagés, vous risquez d'endommager le lecteur de CD. Lorsque vous faites fonctionner le lecteur de CD, utiliser uniquement des CD en bon état et non munis d'étiquette, charger un CD à la fois et éloigner tous corps étrangers, liquides et débris du lecteur de CD et de la fente de chargement.**

Si un message d'erreur s'affiche, se reporter à « Messages du lecteur CD » plus loin dans cette section.

Entretien des CD

Ranger les CD dans leur boîtier d'origine ou dans d'autres boîtiers de protection et les protéger des rayons du soleil et de la poussière. Le lecteur CD explore la face inférieure du disque. Si celle-ci est endommagée, le CD ne pourra plus être lu correctement, voire plus du tout. Ne pas toucher la face inférieure du CD lors de sa manipulation. Prendre le CD en le saisissant par les bords extérieurs ou le bord du trou et le bord extérieur.

Si la surface d'un CD est sale, utiliser un tissu doux et non pelucheux ou bien humecter un tissu doux et propre dans une solution détergente neutre et douce

pour la nettoyer. S'assurer de procéder à l'essuyage en partant du centre pour revenir vers le bord.

Utilisation du lecteur de CD

Le lecteur de CD peut lire les petits CD de 8 cm (3 po) à l'aide d'un anneau adaptateur.

Un CD chargé reste dans le lecteur lorsque le contact est coupé. Lorsque le contact est mis ou que la radio est allumée, la lecture du CD débute là où elle a été interrompue, s'il s'agissait de la dernière source sélectionnée.

Chargement d'un CD

Radio à lecteur CD monodisque :

Insérer partiellement le CD dans la fente, étiquette vers le haut, jusqu'à ce que le lecteur le rétracte. La lecture débute automatiquement.

Le symbole CD apparaît lorsqu'un CD est inséré, et le numéro de piste s'affiche au début de chaque nouvelle piste.

Radio six disques :

Si vous avez inséré plusieurs CD, un numéro est attribué à chacun d'entre eux et s'affiche.

(chargement): Presser pour charger des CD dans le lecteur.

Pour insérer un CD :

1. Presser .
2. Lorsque INSERT CD # (introduire le disque N°) s'affiche, charger un disque et l'introduire partiellement dans la fente, l'étiquette orientée vers le haut. Le lecteur tirera le disque vers l'intérieur.

Pour insérer plusieurs CD :

1. Appuyer sur et maintenir enfoncé pendant 2 secondes. Deux bips sonores retentissent et LOAD ALL DISCS (charger tous les disques) s'affiche.
2. Lorsque INSERT CD # (introduire le disque N°) s'affiche, charger un disque et l'introduire partiellement dans la fente, l'étiquette orientée vers le haut. Le lecteur tirera le disque vers l'intérieur.
3. Une fois le CD chargé, attendre que la mention INSERT CD# (introduire le disque nº) s'affiche, puis charger le CD suivant. Le lecteur de CD accepte jusqu'à 6 CD.

Pour insérer entre 2 et 5 disques, effectuer les étapes 1 à 3. Une fois les disques insérés, appuyer sur le bouton pour annuler la fonction de chargement. Le lecteur passe le dernier disque inséré.

Lecture d'un CD

(syntonisation): Tourner pour passer à la piste suivante ou précédente.

(retour en arrière): Presser et maintenir pour reculer dans la piste actuelle.

≫ **(avance rapide):** Presser et maintenir pour avancer rapidement dans la piste actuelle.

|◀ **SEEK (recherche)** ▶| **:** Appuyer sur la flèche gauche pour retourner au début de la piste en cours, si sa lecture a démarré depuis plus de 8 secondes. Appuyer sur la flèche droite pour passer à la piste suivante. Si vous maintenez l'une des flèches enfoncée ou si vous l'enfoncez plusieurs fois, le lecteur continue de reculer ou d'avancer d'une piste à l'autre.

|◀ **SCAN (exploration)** ▶| **:** Appuyer sur l'une des flèches du bouton SCAN (exploration) et la maintenir enfoncée pendant plus de 2 secondes, jusqu'à ce que l'écran affiche SCAN (exploration) et émette un bip sonore. Le lecteur passe à la piste suivante et y reste pendant 10 secondes avant de passer à la piste suivante. Appuyer de nouveau sur l'une ou l'autre des flèches pour arrêter l'exploration. Pour explorer tous les disques insérés, appuyer sur l'une des flèches et la maintenir enfoncée pendant plus de 4 secondes, jusqu'à ce que l'écran affiche SCAN (exploration) et émette un bip sonore. Utiliser cette fonction pour écouter 10 secondes de la première piste de chaque disque inséré. Appuyer de nouveau sur une des flèches pour arrêter l'exploration.

AUTO EQ (réglage automatique de l'égalisation): Appuyer pour choisir l'égalisation pendant la lecture d'un CD. L'égalisation sera rappelée à la lecture de chaque CD. Pour plus de renseignements sur la fonction AUTO EQ (égalisation automatique), se reporter à « AUTO EQ », plus haut dans cette section.

BAND (bande): Presser pour écouter la radio lorsqu'un CD est en cours de lecture. Le(s) CD inactif(s) reste(nt) en sécurité dans le lecteur jusqu'à la prochaine lecture.

CD AUX (lecteur CD auxiliaire): Presser pour écouter un disque en écoutant la radio. CD s'affiche quand un disque se trouve dans le lecteur. Si votre système est équipé d'un dispositif de lecture à distance, appuyer sur ce bouton une seconde fois pour permettre au dispositif à distance de fonctionner.

⏏ **(éjection):** Presser pour éjecter un CD de la radio avec lecteur de CD unique et la radio six CD.

Radio avec lecteur de CD unique :

appuyer sur ⏏ pour éjecter un CD.

Radio six disques :

Presser ⏏ pour éjecter le CD en cours de lecture.

Pour éjecter plusieurs CD :

1. Appuyer sur ⏏ et maintenir enfoncé pendant 2 secondes. Un bip sonore retentit et EJECT ALL (éjecter tous les disques) s'affiche.

2. Le CD éjecté peut être retiré lorsque REMOVE DISC (retirer le disque) s'affiche.

   Pour interrompre l'éjection des CD, presser le bouton ou ⏏.

Si le CD n'est pas retiré après 25 secondes, il est automatiquement rétracté dans le lecteur. Repousser le CD dans le lecteur avant la fin de la période de 25 secondes provoque une détection d'erreur par le lecteur et celui-ci tente d'éjecter plusieurs fois le CD avant d'arrêter.

Attendre que la temporisation se termine avant d'appuyer de nouveau sur ⏏. La temporisation d'éjection de 25 secondes du lecteur CD se remet à zéro si vous appuyez sur ⏏ de manière répétée après avoir tenté de pousser le CD à l'intérieur.

RPT (répétition): Appuyer pour écouter à nouveau une piste ou l'ensemble d'un CD.

Radio à lecteur CD monodisque :

Appuyer sur RPT (répétition) pour réécouter une piste. REPEAT (répétition) s'affiche. Réappuyer pour désactiver la lecture répétitive. REPEAT OFF (répétition désactivée) s'affiche.

Radio six disques :

- Presser RPT jusqu'à ce que REPEAT s'affiche pour répéter une piste.
- Presser RPT jusqu'à ce que REPEAT ONE DISC (répéter un disque) s'affiche pour répéter un CD en entier.
- Presser RPT jusqu'à ce que REPEAT OFF s'affiche pour désactiver la répétition.

RDM (Au hasard): Presser pour écouter les pistes d'un CD ou de tous les CD dans un ordre aléatoire plutôt que dans un ordre séquentiel.

Radio à lecteur CD monodisque :

Presser et relâcher RDM (lecture aléatoire) dès que RANDOM DISC PLAY (lecture aléatoire du disque) s'affiche. Presser et relâcher RDM dès que RANDOM OFF (lecture aléatoire désactivée) s'affiche pour désactiver la lecture aléatoire.

Radio six disques :

- Pour lire les pistes du CD en cours d'écoute dans un ordre aléatoire, presser et relâcher RDM jusqu'à ce que la mention RANDOM DISC PLAY s'affiche. Lorsque toutes les pistes du disque ont été lues, RANDOM DISC PLAY se répète.
- Presser et relâcher RDM jusqu'à ce que RANDOM ALL DISCS s'affiche pour lire les pistes de tous les CD chargés dans un ordre aléatoire.

7-18 Système Infoloisirs

- Presser et relâcher RDM jusqu'à ce que RANDOM OFF (lecture aléatoire désactivée) s'affiche pour désactiver la lecture aléatoire.

(liste de chansons): La fonction Liste de chansons peut mémoriser 20 sélections de pistes.

Pour mémoriser les pistes :

1. Si S-LIST (liste de chansons) est affiché, presser pour la désactiver.
2. Sélectionner le disque désiré en appuyant sur le bouton-poussoir numéroté, puis utiliser le bouton ou pour repérer la piste que vous voulez mémoriser.
3. Presser et maintenir jusqu'à ce qu'un bip retentisse et que ADDED SONG (chanson ajoutée) s'affiche.
4. Répéter les étapes 2 et 3 pour mémoriser d'autres sélections.

SONGLIST FULL (liste de chansons complète) s'affiche si plus de 20 sélections sont mémorisées.

Pour lire les pistes :

1. Presser . Un bip retentit et S-LIST (liste de chansons) s'affiche. Les pistes enregistrées commencent à être lues dans l'ordre de leur mémorisation.
2. Presser ou pour reculer ou avancer dans la liste des chansons.

Pour effacer des pistes :

1. Presser pour activer la liste de chansons. S-LIST s'affiche.
2. Appuyer sur ou ou utiliser le bouton pour rechercher la piste que vous voulez supprimer.
3. Presser et maintenir jusqu'à ce que SONG REMOVED (chanson retirée) s'affiche.

Après la suppression d'une piste, les pistes restantes se décalent vers le haut de la liste. Quand une autre piste est ajoutée, elle est placée en fin de liste.

Pour supprimer la totalité de la liste de chansons :

1. Presser pour activer la liste de chansons. S-LIST s'affiche.
2. Appuyer sur et maintenir enfoncé pendant plus de 4 secondes. Un bip sonore retentit et SONGLIST EMPTY (liste de chansons vide) s'affiche pour confirmer que la liste de chansons a été effacée.

Si un CD est éjecté et que la liste de chansons contient des pistes de ce CD, elles sont automatiquement effacées de la liste. Quand une autre piste est ajoutée, elle est placée à la fin de la liste.

Pour sortir du mode de liste de chansons, presser . Un bip retentit et S-LIST (liste de chansons) disparaît de l'écran.

Format MP3

Les radios à fonction MP3 ne peuvent lire que des disques CD-R. Ne pas mélanger des fichiers audio standard et des fichiers MP3 sur le même disque.

Structure de fichiers supportée

Les radios à fonction MP3 peuvent accepter jusqu'à :

- 50 dossiers
- 11 arborescences de dossiers.
- 50 listes de lecture.
- 255 fichiers.
- 10 sessions.

Répertoire racine :

Le répertoire racine est traité comme un dossier. Les fichiers sont gardés dans le répertoire racine lorsque le disque ou le dispositif de stockage ne contient aucun dossier. Les fichiers ouverts depuis le répertoire racine s'affichent comme F1 ROOT (racine).

Dossier vide :

Les dossiers ne contenant pas de fichiers sont sautés et le lecteur passe au dossier suivant contenant des fichiers.

Débits binaires gérés

Les fichiers peuvent être enregistrés selon les débits binaires suivants : 32 kbps, 40 kbps, 56 kbps, 64 kbps, 80 kbps, 96 kbps, 112 kbps, 128 kbps, 160 kbps, 192 kbps, 224 kbps, 256 kbps et 320 kbps ou à un débit variable.

Noms de fichiers

Les identificateurs ID3v1 et ID3v2 sont supportés. Le nom de la piste contenu dans l'identificateur ID3 s'affiche. L'écran n'affiche que 32 caractères pour le nom des pistes et des fichiers.

Si le nom de la piste n'est pas contenu dans l'identificateur ID3, seul le nom du fichier sans extension s'affiche.

Listes de lecture

Les listes de lecture comportant des extensions autres que.m3u ou.wpl pourraient ne pas fonctionner.

Les listes de lecture préprogrammées créées avec WinAmp™, MusicMatch™ ou Real Jukebox™ peuvent être utilisées mais elles ne peuvent être modifiées en utilisant la radio.

Lecture d'un MP3

Insérer partiellement un CD dans la fente, étiquette au-dessus. Le lecteur le tracte et READING (lecture) s'affiche. La lecture du CD devrait débuter et le symbole CD s'affiche.

Si le contact ou la radio est éteint alors qu'un CD-R se trouve dans le lecteur, celui-ci y restera. Lorsque le contact ou la radio sera rallumé, la lecture reprendra où elle a été interrompue, si le CD-R était la dernière source sélectionnée.

7-20 Système Infoloisirs

Lorsque la lecture d'une nouvelle piste commence, son numéro s'affiche.

Ordre de lecture

Les pistes sont lues séquentiellement dans l'ordre suivant :

1. Listes de lecture.
2. Fichiers contenus dans le répertoire racine.
3. Fichiers contenus dans des dossiers.

/ (syntonisation): Tourner pour passer à la piste suivante ou précédente.

(dossier précédent): Appuyer pour aller à la première piste du dossier précédent. Maintenir appuyé pour revenir en arrière sur la piste en cours.

(dossier suivant): Appuyer pour aller à la première piste du dossier suivant. Maintenir appuyé pour avancer rapidement sur la piste en cours.

RDM (Au hasard): Appuyer pour écouter les pistes d'un CD, d'un dossier ou de tous les CD chargés dans un ordre aléatoire plutôt que dans un ordre séquentiel.

Presser et relâcher RDM dès que :

- RANDOM DISC PLAY (lecture aléatoire du disque) s'affiche pour lire les pistes d'un CD dans un ordre aléatoire.
- RANDOM FOLDER (lecture aléatoire du dossier) s'affiche pour lire les pistes d'un dossier dans un ordre aléatoire.
- RANDOM ALL DISCS (lecture aléatoire de tous les disques) s'affiche pour lire les pistes de tous les CD chargés dans un ordre aléatoire.
- RANDOM OFF (lecture aléatoire désactivée) s'affiche pour désactiver la lecture aléatoire.

RPT (répétition): Appuyer pour écouter à nouveau une piste, un CD ou un dossier.

Presser er relâcher RPT dès que :

- REPEAT (répéter) s'affiche pour répéter une piste.
- REPEAT ONE DISC (répéter un disque) s'affiche pour répéter un CD.
- REPEAT FOLDER (répéter un dossier) s'affiche pour répéter un dossier.
- REPEAT OFF (répétition désactivée) s'affiche pour désactiver la lecture répétée.

SEEK (recherche) : Appuyer sur pour retourner au début de la piste en cours, si sa lecture a démarré depuis plus de huit secondes. Appuyer sur pour passer à la piste suivante. Appuyer plusieurs fois sur ou pour que le lecteur continue de reculer ou d'avancer d'une piste à l'autre.

(information): Presser pour afficher le nom de l'artiste et le titre de l'album contenu dans l'étiquette ID3.

BAND (bande): Appuyer sur ce bouton pour écouter la radio lorsqu'un CD est en cours de lecture. Le CD inactif reste en sécurité dans le lecteur jusqu'à la prochaine lecture.

CD AUX (lecteur CD auxiliaire): Presser pour lire un CD pendant que vous écoutez la radio. Le symbole CD s'affiche lorsqu'un CD est chargé.

Dispositifs auxiliaires

Utilisation de la prise d'entrée auxiliaire

Le système radio possède une prise d'entrée auxiliaire située sur le côté droit de la façade. Ce n'est pas une sortie audio. Ne pas brancher le casque dans la prise d'entrée auxiliaire avant. Un dispositif audio externe peut être connecté à la prise d'entrée auxiliaire pour l'utiliser comme autre source d'écoute.

Les conducteurs sont invités à paramétrer les dispositifs auxiliaires quand le véhicule est en position de stationnement (P). Se reporter à *Conduite défensive à la page 9-2*.

Pour utiliser un lecteur audio portable, connecter un câble de 3,5 mm (1/8 po) à la prise d'entrée auxiliaire avant de la radio. Lorsqu'un appareil est connecté, la radio affiche AUX INPUT DEVICE (dispositif d'entrée auxiliaire) et commence la lecture audio depuis cet appareil.

Bouton supérieur (puissance/volume): Tourner pour augmenter ou diminuer le volume du lecteur portable. Des réglages supplémentaires du volume peuvent être effectués depuis le dispositif portable.

BAND (bande): Appuyer pour écouter la radio quand un lecteur audio portable fonctionne. Celui-ci continue la lecture.

CD/AUX (CD/auxiliaire): Presser pour lire un CD quand un dispositif audio portatif fonctionne. Presser à nouveau pour que le système commence à reproduire le son du lecteur audio portatif connecté. Si un lecteur audio portatif est connecté, AUX INPUT DEVICE (dispositif d'entrée auxiliaire) s'affiche. Si aucun lecteur audio portatif n'est connecté, AUX INPUT DEVICE ne s'affiche pas.

Phone (téléphone)

Bluetooth

Les véhicules dotés d'un système Bluetooth peuvent utiliser un téléphone cellulaire à fonction Bluetooth et un profil mains libres pour passer et recevoir des appels téléphoniques. Le système peut être utilisé lorsque la clé est en position ON/RUN (marche) ou ACC/ ACCESSORY (accessoires). La portée du système Bluetooth peut atteindre 9,1 m (30 pi). Toutes les fonctions ne sont pas supportées par tous les téléphones, et il n'est pas garanti que tous les téléphones fonctionnent avec le système Bluetooth embarqué. Consulter le site www.gm.com/bluetooth pour de plus amples informations sur les téléphones compatibles.

Reconnaissance vocale

Le système Bluetooth utilise la reconnaissance vocale pour interpréter les commandes vocales de numéros à composer ou de noms.

Pour de plus amples informations prononcer « HELP » (aide) dans un menu à reconnaissance vocale.

Bruit: Maintenir le niveau sonore à l'intérieur de l'habitacle au minimum. Le système vocal peut ne pas reconnaître les commandes vocales si le bruit de fond est trop important.

Quand parler: Un signal sonore court est émis après la réponse du système pour indiquer que celui-ci attend une commande vocale. Attendre le signal sonore, puis parler.

Comment parler: Parler calmement, d'une voix claire et naturelle.

Système audio

Lorsque le système Bluetooth embarqué est utilisé, le son est émis via les haut-parleurs avant du système audio et recouvre celui de ce système. Utiliser le bouton de volume sonore au cours d'un appel pour modifier le niveau du volume. Le niveau choisi reste en mémoire pour les prochains appels. Pour éviter de rater un appel, un niveau minimum est utilisé si le réglage de volume est trop faible.

Commandes Bluetooth

Utiliser les boulons du volant pour utiliser le système Bluetooth embarqué. Se reporter à *Commandes au volant à la page 5-3* pour de plus amples informations.

(appuyer pour parler) : Presser pour répondre aux appels entrants, confirmer une information du système ou lancer la reconnaissance vocale.

(raccrocher): Presser pour mettre fin à un appel, rejeter un appel ou annuler une opération.

Couplage

Un téléphone cellulaire Bluetooth doit être jumelé au système Bluetooth puis connecté au véhicule avant de pouvoir être utilisé. Se référer au guide de l'utilisateur du fabricant du téléphone cellulaire pour les fonctions Bluetooth avant de jumeler le téléphone. Si un téléphone Bluetooth n'est pas connecté, les appels peuvent être passés via le système d'appel mains libres OnStar[MD], si celui-ci est disponible. Se référer au guide du propriétaire OnStar pour de plus amples informations.

Informations de jumelage

- Jusqu'à cinq téléphones cellulaires peuvent être jumelés au système Bluetooth.
- Le processus de jumelage est interrompu lorsque le véhicule se déplace.
- Le jumelage ne doit être effectué qu'une seule fois, sauf si les informations de jumelage du téléphone cellulaire sont modifiées ou si le téléphone cellulaire est supprimé du système.
- Un seul téléphone jumelé peut être connecté à la fois au système Bluetooth.
- Si plusieurs téléphones cellulaires jumelés se trouvent à proximité du système, le système se connecte alors au premier téléphone cellulaire jumelé disponible dans l'ordre de jumelage au système. Pour utiliser un autre téléphone cellulaire jumelé, se référer à la section « Liaison à un téléphone différent ».

Jumelage d'un téléphone

1. Presser et maintenir pendant deux secondes.
2. Prononcer « Bluetooth ».
3. Prononcer « Pair » (jumeler). Le système répond par des instructions et un numéro NIP à quatre chiffres. Le NIP est utilisé à l'étape 5.
4. Commencer le processus de jumelage sur le téléphone que vous souhaitez connecter. Pour obtenir de l'aide, prière de consulter le guide de l'utilisateur du fabricant du téléphone cellulaire.
5. Localiser le dispositif nommé « Votre véhicule » dans la liste sur le téléphone cellulaire. Suivre les instructions données sur le téléphone cellulaire pour saisir le numéro NIP qui a été donné à l'Étape 3. Une fois que le bon numéro NIP est saisi, le système vous demande de

donner un nom au téléphone cellulaire à jumeler. Ce nom sera utilisé pour indiquer quel téléphone est jumelé et connecté au véhicule ; prière de se référer à la section « Liste de tous les téléphones jumelés et connectés » pour de plus amples informations.

6. Répéter les étapes 1 à 5 pour les téléphones additionnels à jumeler.

Liste de tous les téléphones jumelés et connectés

Le système peut donner la liste de tous les téléphones cellulaires qui y sont jumelés. Si un téléphone jumelé est aussi connecté au véhicule, le système répond avec « is connected » (est connecté) après le nom du téléphone.

1. Presser et maintenir pendant deux secondes.
2. Prononcer « Bluetooth ».
3. Prononcer « List » (liste).

Suppression d'un téléphone jumelé

Si le nom du téléphone que vous désirez effacer est inconnu, consulter la description de l'énumération de tous les téléphones jumelés et connectés.

1. Presser et maintenir pendant deux secondes.
2. Prononcer « Bluetooth ».
3. Dire « Delete » (supprimer). Le système demande quel est le téléphone à effacer.
4. Prononcer le nom du téléphone à supprimer.

Connexion à un autre téléphone

Pour connecter un téléphone cellulaire différent, le système Bluetooth cherche le téléphone suivant disponible dans l'ordre de jumelage de tous les téléphones cellulaires disponibles. Il est parfois nécessaire d'utiliser cette commande plusieurs fois, selon l'ordre de saisie du téléphone que vous souhaitez connecter.

1. Presser et maintenir pendant deux secondes.
2. Prononcer « Bluetooth ».
3. Prononcer « Change Phone » (changer de téléphone).
   - Si un autre téléphone cellulaire est trouvé, la réponse sera « <Phone name> est maintenant connecté ».
   - Si aucun autre téléphone cellulaire n'est trouvé, le téléphone original reste connecté.

Mémorisation et effacement de numéros de téléphone

Le système peut mémoriser jusqu'à 30 numéros de téléphone comme étiquettes dans le répertoire Mains libres partagé par les systèmes Bluetooth et OnStar.

Les commandes suivantes sont utilisées pour effacer et mémoriser les numéros de téléphone.

Store (enregistrer): Cette commande mémorise un numéro de téléphone ou un groupe de numéros sous forme d'étiquette de nom

Digit Store (enregistrer chiffres): Cette commande permet de mémoriser un numéro de téléphone comme étiquette en prononçant les chiffres un par un.

Supprimer: Cette commande permet de supprimer des étiquettes spécifiques.

Delete All Name Tags (supprimer tous les noms): Cette commande efface tous les noms d'identification mémorisés dans le répertoire d'appels mains libres et le répertoire des destinations détaillées OnStarTurn.

Utilisation de la commande « STORE » (enregistrer)

1. Presser et maintenir pendant deux secondes.
2. Prononcer « Store » (enregistrer).
3. Prononcer le numéro de téléphone ou le groupe de numéros à mémoriser en une fois, sans pause, puis suivre les instructions données par le système pour mémoriser une étiquette pour ce nombre.

Utilisation de la commande « DIGIT STORE » (enregistrer chiffres)

Si un mauvais chiffre est reconnu par le système, prononcer « CLEAR » (effacer) à n'importe quel moment pour effacer le dernier chiffre.

Pour écouter tous les chiffres reconnus par le système, prononcer « VERIFY » (vérifier) à n'importe quel moment.

1. Presser et maintenir pendant deux secondes.
2. Prononcer « Digit Store » (enregistrer chiffres).
3. Énoncer chaque chiffre à enregistrer, un à un. Une fois qu'un chiffre est saisi, le système le répète, suivi d'un signal sonore. Une fois que le dernier chiffre est saisi, dire « Store » (mémoriser) et suivre les instructions données par le système pour enregistrer un nom d'identification pour ce numéro.

Utilisation de la commande « DELETE » (supprimer)

1. Presser et maintenir pendant deux secondes.
2. Prononcer « Delete » (supprimer).
3. Prononcer l'étiquette à supprimer.

Utilisation de la commande « DELETE ALL NAME TAGS » (supprimer tous les noms)

Cette commande efface tous les noms d'identification mémorisés dans le répertoire d'appels mains libres et le répertoire des destinations détaillées OnStarTurn.

Pour supprimer tous les noms :

1. Presser et maintenir pendant deux secondes.
2. Prononcer « Delete all name tags » (Supprimer tous les noms).

Liste des numéros mémorisés

Cette commande donne la liste de tous les numéros mémorisés et leur étiquette.

Utilisation de la commande « LIST » (liste)

1. Presser et maintenir pendant deux secondes.
2. Prononcer « Directory » (répertoire).
3. Prononcer « Hands Free Calling » (appel mains libres).
4. Prononcer « List » (liste).

Passer un appel

Les appels peuvent être effectués à l'aide des commandes suivantes :

Dial or Call (composer ou Appeler): Les commandes de composition ou d'appel peuvent être toutes deux utilisées pour composer un numéro de téléphone ou appeler une étiquette mémorisée.

Digit Dial (composer chiffres): Cette commande permet de composer un numéro de téléphone en prononçant les chiffres un par un.

Re-dial (recomposer) : Cette commande est utilisée pour composer le dernier numéro utilisé sur le téléphone cellulaire.

Utilisation de la commande « DIAL » (composer) ou « CALL » (appeler)

1. Presser et maintenir pendant deux secondes.
2. Prononcer « Dial » (composer) ou « Call » (appeler).
3. Prononcer tout le numéro sans pause ou l'étiquette.

Lorsque la connexion est établie, la voix de la personne appelée est retransmise via les haut-parleurs du système audio.

Utilisation de la commande « DIGIT DIAL » (composer chiffres)

La commande de composition de numéro permet de composer un numéro en entrant les chiffres un à un. Chaque fois qu'un chiffre est saisi, le système le répète, suivi d'un signal sonore.

Si un mauvais chiffre est reconnu par le système, prononcer « CLEAR » (effacer) à n'importe quel moment pour effacer le dernier chiffre.

Pour écouter tous les chiffres reconnus par le système, prononcer « VERIFY » (vérifier) à n'importe quel moment.

1. Presser et maintenir pendant deux secondes.
2. Prononcer « Digit Dial » (composer chiffres).
3. Énoncer chaque chiffre à composer, un à un. Une fois qu'un chiffre est saisi, le système le répète, suivi d'un signal sonore. Une fois que le dernier chiffre est saisi, prononcer « Dial » (composer).

Lorsque la connexion est établie, la voix de la personne appelée est retransmise via les haut-parleurs du système audio.

Utilisation de la commande « RE-DIAL » (recomposer)

1. Presser et maintenir pendant deux secondes.
2. Après le signal sonore, prononcer « Re-dial » (recomposer).

Lorsque la connexion est établie, la voix de la personne appelée est retransmise via les haut-parleurs du système audio.

Réception d'un appel

Quand un appel entrant est reçu, le système audio est mis en sourdine et une sonnerie se fait entendre dans le véhicule.

- Presser pour répondre à l'appel.
- Appuyer sur pour ignorer un appel.

Appel en attente

La fonction d'appel en attente doit être prise en charge par le téléphone cellulaire et activée par le fournisseur d'accès sans fil pour fonctionner.

- Presser pour répondre à un appel entrant lorsqu'un autre appel est en cours. Le premier appel sera mis en attente.
- Presser une nouvelle fois pour revenir au premier appel.
- Pour ignorer l'appel entrant, aucune action n'est requise.
- Appuyer sur pour couper la communication en cours et passer à l'appel en attente.

Conversation à trois

La conversation à trois doit être prise en charge par le téléphone cellulaire et activée par le fournisseur d'accès sans fil pour fonctionner.

1. Pendant l'appel, appuyer sur .
2. Prononcer « Three-way call » (conversation à trois).
3. Utiliser la commande de composition ou d'appel pour composer le numéro du tiers à appeler.
4. Une fois connecté, presser pour relier tous les participants à la conversation.

Fin d'un appel

Appuyer sur pour mettre fin à un appel.

Mise en sourdine d'un appel

Au cours d'un appel, tous les sons provenant de l'intérieur du véhicule peuvent être mis en sourdine de manière à ce que le correspondant ne puisse les entendre.

Pour mettre un appel en sourdine, appuyer sur puis prononcer « Mute Call » (mettre l'appel en sourdine).

Pour annuler la mise en sourdine, appuyer sur puis prononcer « Un-mute Call » (annuler la mise en sourdine de l'appel).

Transfert d'un appel

Le son peut être transféré entre le système Bluetooth et le téléphone cellulaire.

Le téléphone cellulaire doit être jumelé et connecté au système Bluetooth avant qu'un appel puisse être transféré. Le processus de connexion peut prendre jusqu'à deux minutes après avoir mis l'allumage en position ON/RUN (en fonction/marche).

Pour transférer le son du système Bluetooth à un téléphone cellulaire

Au cours d'un appel via le système audio du véhicule :

1. Presser .
2. Prononcer « Transfer Call » (transférer l'appel).

Pour transférer le son d'un téléphone cellulaire au système Bluetooth

Pendant un appel avec le son sur le téléphone cellulaire, appuyer sur . Le son passe alors au véhicule. Si le son ne passe pas au véhicule, utiliser la fonction de transfert de son du téléphone cellulaire. Prière de se référer au guide de l'utilisateur du fabricant du téléphone cellulaire pour de plus amples informations.

Dérivation vocale

La dérivation vocale permet l'accès aux commandes de reconnaissance vocale sur le téléphone cellulaire. Se reporter au guide de l'utilisateur du fabricant du téléphone cellulaire pour savoir si le téléphone est doté de cette fonction.

Pour accéder au carnet d'adresses du téléphone :

1. Presser et maintenir pendant deux secondes.
2. Prononcer « Bluetooth ». Le système répond par « Bluetooth ready » (Bluetooth prêt) suivi d'un signal sonore.
3. Prononcer « Vocal ». Le système répond par « D'accord. Connexion <nom du téléphone> ».

   Les messages d'invites normaux du téléphone cellulaire sont affichés en fonction des instructions d'utilisation du téléphone.

Signaux multifréquence à double tonalité (DTMF)

Au cours d'un appel, le système Bluetooth peut envoyer des numéros et les numéros mémorisés sous noms d'identification. Vous pouvez utiliser cette fonction lors d'un appel vers un système téléphonique commandé par menu. Des numéros de compte peuvent aussi être programmés pour être récupérés.

Envoi d'un numéro ou d'une étiquette de nom au cours d'un appel

1. Appuyer sur . Le système répond « Ready » (prêt), suivi d'un signal sonore.
2. Prononcer « Dial » (composer).
3. Prononcer le numéro ou l'étiquette à envoyer.

Effacement du système

Tant que les informations ne sont pas supprimées du système Bluetooth embarqué, elles sont conservées indéfiniment. Ceci inclut tous les noms sauvegardés dans le répertoire téléphonique et les informations de jumelage de téléphone. Pour de plus amples informations sur la manière de supprimer ces informations, se reporter aux sections « Suppression d'un téléphone jumelé » et « Effacement de noms ».

Autres informations

La marque et les logos Bluetooth[MD] sont la propriété de Bluetooth[MD] SIG, Inc. et toute utilisation de ceux-ci par General Motors s'effectue sous licence. Les autres marques commerciales et noms commerciaux appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Se reporter à la rubrique *Déclaration de fréquence radio à la page 13-23* pour l'information sur FC.

✍ NOTES

Commandes de climatisation

Systèmes de climatisation
Commande de climatisation automatique à deux zones . . . 8-1

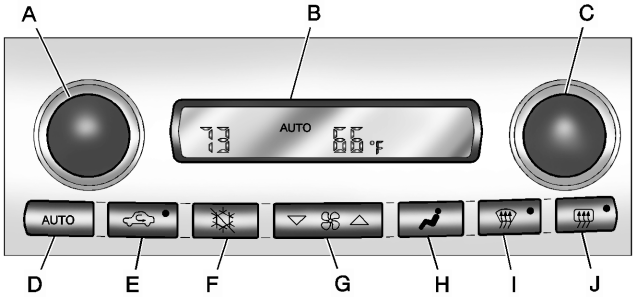
Ouvertures d'aération
Ouvertures d'aération 8-7

Entretien
Filtre à air de l'habitacle 8-8

Systèmes de climatisation

Commande de climatisation automatique à deux zones

Grâce à ce système, le chauffage, la climatisation et la ventilation du véhicule peuvent être contrôlés.



A. Commandes de température côté conducteur
B. Affichage
C. Climatisation à deux zones
D. AUTO
E. Recyclage
F. Climatisation
G. Commande du ventilateur
H. Bouton de mode de distribution d'air
I. Dégivrage
J. Désembueur de lunette arrière

8-2 Commandes de climatisation

Lorsque vous démarrez votre véhicule, l'affichage montre le réglage de température du conducteur, la température extérieure, la vitesse du ventilateur et le débit d'air, pendant environ 10 secondes.

La température extérieure s'affiche dans le centre de l'écran. L'affichage numérique montrera les relevés en Fahrenheit ou Celsius. Se reporter à la rubrique « Options personnelles » de la section *Personnalisation du véhicule à la page 5-65* pour des renseignements sur la modification de votre affichage.

Fonctionnement automatique

AUTO (automatique): Appuyer sur le bouton AUTO (automatique) pour mettre tout le système en mode automatique. Lorsque le fonctionnement automatique est actif, le système commande automatiquement la température intérieure, le mode de soufflage et la vitesse du ventilateur.

Après dix secondes d'affichage des réglages en cours, le mot AUTO (automatique), le réglage de température du conducteur et la température extérieure s'afficheront. Le système fonctionnera de manière à atteindre le plus rapidement possible la température que vous avez réglée. Le système de contrôle automatique fonctionne à son mieux lorsque les glaces sont remontées et le toit amovible installé ou le toit décapotable relevé.

1. Appuyer sur le bouton AUTO.
2. Régler la température à un niveau confortable entre 16°C (60°F) et 32°C (90°F). Le fait de choisir la température la plus froide ou la plus chaude ne fera pas chauffer ou refroidir le système plus rapidement. Un réglage de 23°C (73°F) est suggéré.

   Par temps froid, le système règle le ventilateur à une vitesse réduite, afin de ne pas faire pénétrer trop d'air froid dans l'habitacle, jusqu'à ce que l'air se réchauffe. Le système commence par souffler l'air vers le plancher, mais pourra changer de mode automatiquement au fur et à mesure que le véhicule se réchauffera pour maintenir la température choisie. La durée nécessaire au réchauffement dépend de la température extérieure et du temps écoulé depuis la dernière fois où le véhicule a été utilisé.
3. Attendre que le système se stabilise, ce qui peut prendre de 10 à 30 minutes. Régler alors la température, au besoin.

S'assurer de ne pas couvrir le capteur solaire électronique qui se trouve sur le dessus du tableau de bord, près du pare-brise. Pour plus d'informations sur le capteur solaire, se reporter à « Capteur » plus loin dans cette section.

Fonctionnement manuel

Puissance/température conducteur: Appuyer sur le bouton de température du conducteur pour mettre en marche ou arrêter le système de climatisation. C'est le seul réglage qui coupe totalement le ventilateur. L'affichage numérique montre seulement la température extérieure. Vous pouvez toujours régler la température du conducteur et du passager et le mode d'admission d'air lorsque la climatisation est coupée.

Puissance/température passager: Appuyer sur le bouton de température du passager pour mettre en marche ou arrêter le système de climatisation du passager. Tourner le bouton pour augmenter ou diminuer la température du passager. Si la commande de climatisation du passager est coupée, le bouton de température du conducteur contrôlera la température pour l'ensemble du véhicule.

▽ ✲ △ **(ventilateur):** Presser pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur. La vitesse du ventilateur apparaît à l'écran.

Le fait d'appuyer sur les flèches permettra de supprimer AUTO (automatique) de l'afficheur numérique. Le graphique et les barres de vitesse du ventilateur seront indiqués. Appuyer sur le bouton AUTO pour retourner à la commande de ventilateur automatique.

Si le débit d'air semble faible lorsque le ventilateur est au réglage le plus élevé, le filtre à air de l'habitacle peut avoir besoin d'être remplacé. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique *Filtre à air de l'habitacle à la page 8-8*.

(commande de mode de distribution d'air): Appuyer sur ce bouton pour verrouiller manuellement le réglage de soufflage et arrêter la commande de mode automatique.

Presser pour supprimer AUTO (automatique) de l'afficheur numérique et indiquer le graphique des modes. Pour modifier le réglage, presser de nouveau . Appuyer sur le bouton AUTO pour retourner à la sélection de mode automatique.

8-4 Commandes de climatisation

Pour modifier le mode actuel, sélectionner l'une des positions suivantes :

(ventilation): L'air est dirigé principalement vers les bouches d'aération du tableau de bord, et une partie vers celles du plancher.

(deux niveaux): L'air est réparti entre les bouches du tableau de bord et celles du plancher.

(plancher): La majeure partie de l'air est dirigée vers les bouches d'aération du plancher et une partie vers les bouches d'aération du pare-brise et les bouches de désembuage des glaces latérales.

(plancher/désembuage): Ce mode désembue les glaces et permet de diriger uniformément l'air entre le pare-brise et les volets du plancher avec une petite quantité vers les bouches des glaces latérales. Lorsque vous sélectionnez ce mode, le système coupe automatiquement la fonction de recirculation et fait fonctionner le compresseur de climatiseur sauf si la température extérieure est inférieure ou égale à 0°C. Le mode de recirculation ne peut être sélectionné lorsque le mode désembuage est en cours.

(dégivrage): Ce mode désembue ou dégivre les glaces plus rapidement. Une pression sur ce bouton fera diriger la majeure partie de l'air vers le pare-brise avec une petite quantité vers les bouches des glaces latérales. Le témoin s'allumera et l'affichage digital montrera le symbole du mode de dégivrage et la vitesse du ventilateur lorsque le mode de dégivrage avant est utilisé.
Dans ce mode, le système coupe automatiquement la recirculation et met en marche le compresseur, sauf si la température extérieure est inférieure ou égale au point de congélation. Le mode de recirculation ne peut être sélectionné lorsque le mode dégivrage est en cours. Une nouvelle pression sur ramènera le système à son mode de fonctionnement précédent.

En cas de gel sérieux, tourner le bouton de température du conducteur sur 32°C (90°F) en mode de dégivrage.

Ne pas conduire le véhicule avant que toutes les glaces soient dégagées.

(climatisation désactivée): Presser pour couper le compresseur de climatisation. Appuyer sur AUTO (automatique) pour revenir en fonctionnement automatique. En mode automatique, le compresseur de climatisation se met en route automatiquement en fonction du besoin.

Le climatiseur ne fonctionne pas à des températures au-dessous de 2°C à 4°C (35°F à 40°F) environ.

Lorsque la température est au-dessus de 4°C (40°F), le climatiseur ne peut être mis hors fonction en mode de dégivrage et de désembuage, car il contribue à retirer l'humidité du véhicule. Il aide également à faire dégager les glaces.

Lorsque le compresseur de climatiseur entre en/hors fonction, vous remarquerez parfois de légères variations de performance et de puissance du moteur. C'est normal. Le système a été conçu pour maintenir l'habitacle à la température voulue sans consommer trop de carburant.

Par temps chaud, abaisser les glaces pour laisser l'air chaud s'échapper de l'habitacle, puis les remonter.
Ceci permet au climatiseur de rafraîchir l'air ambiant plus rapidement et en améliore l'efficacité.

Pour un refroidissement rapide les jours chauds, appuyer sur le bouton AUTO (automatique) et régler la température sur un réglage frais et confortable. Pour obtenir le refroidissement maximum, procéder comme suit :

1. Sélectionner le mode .
2. Presser .
3. Sélectionner la climatisation.
4. Sélectionner la température la plus froide.
5. Sélectionner la vitesse la plus élevée du ventilateur.

Si vous utilisez ce réglage pendant de longues périodes, l'air à l'intérieur du véhicule peut devenir trop sec. Pour éviter que cela ne se produise, désactiver le mode de recyclage une fois l'air refroidi à l'intérieur de votre véhicule.

Le climatiseur déshumidifie l'air et un peu d'eau peut s'écouler sous votre véhicule lorsque le moteur est au ralenti ou une fois que le contact est coupé. Cette situation est normale.

(recyclage): Appuyer sur ce bouton pour activer ou couper le mode de recirculation. Lorsque le climatiseur est en mode de recirculation, un témoin lumineux s'allumera. Ce mode empêche l'air extérieur de pénétrer dans votre véhicule. Il peut être utilisé pour empêcher l'entrée dans votre véhicule d'air ou d'odeurs extérieurs, et pour contribuer à un refroidissement plus rapide de l'air à l'intérieur de votre véhicule. Le mode de recirculation n'est pas disponible en mode de dégivrage ou de désembuage.

8-6 Commandes de climatisation

Capteurs

Le capteur d'ensoleillement du véhicule surveille la chaleur solaire et se sert des données pour maintenir la température sélectionnée lorsque le système fonctionne en mode AUTO (automatique) en procédant automatiquement aux réglages nécessaires de la température, de la vitesse du ventilateur et du système de soufflage. Le système peut également fournir un air plus frais au côté du véhicule qui est exposé au soleil. Le mode de recirculation sera également activé, au besoin. Ne pas couvrir le capteur d'ensoleillement qui se trouve dans la partie supérieure droite du tableau de bord, près du pare-brise, sinon le système ne fonctionnera pas normalement.

Il y a également un capteur derrière le pare-chocs avant. Ce capteur enregistre la température de l'air extérieur et aide à maintenir la température sélectionnée à l'intérieur du véhicule. Toute couverture du train avant du véhicule pourrait donner une fausse indication de la température.

Si la température extérieure augmente, la température affichée ne changera pas jusqu'à ce que :

- La vitesse du véhicule est supérieure à 19 km/h (12 mi/h) durant 5 minutes.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 52 km/h (32 mi/h) durant 2,5 minutes.

Ces délais permettent d'éviter les fausses indications. Si la température baisse, la température extérieure sera indiquée lorsque vous mettrez le contact. Si le contact a été coupé pendant moins de trois heures, la température reprendra selon le réglage précédent.

Il y a également une sonde de température intérieure qui se trouve à gauche du commutateur d'allumage. Le système de régulation de température automatique se sert de cette sonde pour obtenir des données, donc si elle est bloquée ou couverte, le système ne fonctionnera pas normalement.

Désembueur de lunette arrière

Le désembueur de lunette arrière utilise un réseau de fils chauffants pour enlever la buée ou le givre de la lunette.

Le désembueur de lunette arrière ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.

(désembueur de lunette arrière): Presser pour activer ou désactiver le désembueur de lunette. Veiller à dégager la plus grande quantité de neige possible de la surface de la lunette.
Un témoin s'allume pour indiquer que le désembueur de lunette est en fonction.

Le désembueur de lunette arrière se coupe environ 10 minutes après avoir appuyé sur le bouton si l'on roule à moins de 48 km/h (30 mi/h). S'il est remis en fonction, il ne fonctionnera que pendant environ cinq minutes avant de se couper. Il peut également être désactivé en coupant le moteur.

Votre véhicule est muni de rétroviseurs extérieurs chauffants. Lorsqu'on appuie sur le bouton du désembueur de lunette, les rétroviseurs se mettent à chauffer pour éliminer la buée ou le givre formés à la surface.

Si votre véhicule est doté du toit décapotable assisté, le désembueur de la lunette arrière et les rétroviseurs chauffants sont automatiquement désactivés lorsque le toit est en mouvement ou ouvert.

Remarque: **Ne pas utiliser d'objets tranchants sur la surface intérieure de la lunette. Vous risqueriez de sectionner ou d'endommager le réseau de fils chauffants et les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas fixer de plaque d'immatriculation temporaire, de ruban adhésif, d'autocollant ou d'objet similaire sur la grille du dégivreur.**

Ouvertures d'aération

Utiliser les pattes sur les volets des bouches d'air pour modifier le sens de la circulation d'air.

Conseils d'utilisation

- Dégager les prises d'air prévues à la base du pare-brise de l'accumulation éventuelle de glace, de neige ou de feuilles susceptible de bloquer l'entrée d'air dans l'habitacle.
- L'utilisation de déflecteurs de capot non autorisés par GM peut compromettre le rendement du système.
- Dégager l'espace autour de la base de la console du tableau de bord et le trajet d'air sous les sièges afin de permettre à l'air de circuler plus facilement à l'intérieur de votre véhicule.

Entretien

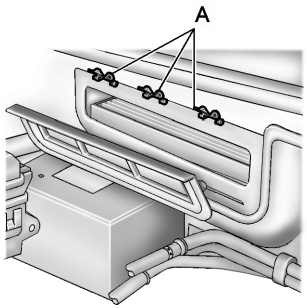
Filtre à air de l'habitacle

Le filtre à air de l'habitacle élimine de l'air certaines particules, y compris le pollen et les poussières. Une diminution du débit d'air, qui peut se produire plus souvent dans les endroits poussiéreux, indique que le filtre doit être remplacé. Voir *Entretien des pièces détachées à la page 11-9*.

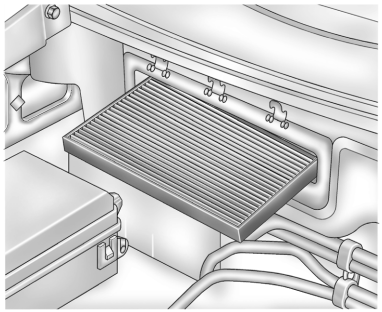
Remarque: **Le fait de conduire sans filtre à air d'habitacle peut être à l'origine d'une aspiration d'eau et de particules fines, comme des bouts de papier et des feuilles d'arbre, dans votre système de climatisation, d'où une possible avarie. S'assurer de toujours remplacer l'ancien filtre par un nouveau.**

Le filtre à air du compartiment passager est situé du côté passager du compartiment moteur près de la batterie. Se reporter à la rubrique *Vue d'ensemble du compartiment moteur à la page 10-9*.

Pour vérifier ou remplacer le filtre à air :



1. Retirer les pinces (A) du couvercle de filtre à air de l'habitacle.
2. Déposer le couvercle.



3. Déposer le filtre et installer le nouveau filtre à air.
4. Remettre le couvercle du filtre en place.
5. Attacher les pinces.

Conduite et fonctionnement

Information sur la conduite
Conduite défensive 9-2
Conduite en état d'ébriété 9-3
Contrôle du véhicule 9-4
Freinage 9-4
Direction 9-5
Reprise tout terrain 9-7
Perte de contrôle 9-7
Conduite compétitive et course 9-8
Conduite sous la pluie 9-11
Hypnose de la route 9-12
Routes onduleuses et de montagne 9-13
Conduite hivernale 9-14
Si le véhicule est embourbé 9-16
Limites de charge du véhicule 9-16

Démarrage de fonctionnement
Rodage de véhicule neuf 9-21
Déflecteur d'air avant 9-21
Positions du commutateur d'allumage 9-22
Démarrage du moteur 9-24
Prolongation d'alimentation des accessoires 9-26
Sélection de la position de stationnement (P) en cas de boîte automatique 9-27
Sortie de la position de stationnement (P) 9-28
Stationnement en cas de boîte de vitesses manuelle 9-29
Stationnement au-dessus de matières qui brûlent 9-29

Échappement du moteur
Échappement du moteur 9-30
Fonctionnement du véhicule à l'arrêt 9-30

Boîte de vitesses automatique
Boîte de vitesses automatique 9-31
Mode manuel 9-33

Boîte de vitesses manuelle
Boîte de vitesses manuelle 9-37

Freins
Système de freinage antiblocage (ABS) 9-40
Frein de stationnement 9-41
Assistance au freinage 9-41

Systèmes de commande de suspension
Système de traction asservie (TCS) 9-42
Dispositif d'assistance variable 9-43
Mode de conduite sportive . . . 9-45
Essieu arrière à glissement limité 9-49
Suspension à géométrie variable 9-50

Régulateur de vitesse automatique
Régulateur de vitesse automatique 9-52

Carburant
Carburant 9-56
Carburant recommandé 9-56
Spécifications au sujet de l'essence (É.-U. et Canada seulement) 9-57
Exigences en matière de carburant en Californie 9-57
Carburants dans les pays étrangers 9-58
Additifs au carburant 9-58
Remplissage du réservoir 9-60
Remplissage d'un bidon de carburant 9-62

Remorquage
Généralités au sujet du remorquage 9-63

Conversions et compléments
Équipement électrique complémentaire 9-63

Information sur la conduite

Conduite défensive

Une conduite défensive signifie « toujours s'attendre à l'imprévu ». La première étape d'une conduite défensive consiste à porter la ceinture de sécurité. Se reporter à *Ceintures de sécurité à la page 3-9*.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours s'attendre à ce que les autres usagers de la route (piétons, cyclistes et autres conducteurs) soient imprudents et fassent des erreurs. Anticiper ce qu'ils pourraient faire et être prêt à faire face à leurs erreurs. En outre :

- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Se concentrer sur la conduite.

La distraction du conducteur peut entraîner des accidents graves, voire mortels. Ces techniques défensives simples peuvent vous sauver la vie.

Conduite en état d'ébriété

⚠ AVERTISSEMENT

Il est très dangereux de conduire après avoir bu. Même une petite quantité d'alcool peut affecter vos réflexes, vos perceptions, votre concentration et votre discernement. Si vous conduisez après avoir bu, vous pouvez avoir un accident sérieux, ou même fatal. Ne pas conduire après avoir bu et ne pas accepter d'être le passager d'un conducteur qui a bu. Rentrer à la maison en taxi ou, si vous sortez en groupe, choisir un conducteur qui s'abstiendra de boire.

La mort et les blessures associées à la conduite en état d'ébriété constituent une tragédie globale.

La consommation d'alcool prive un conducteur de quatre facultés dont il a besoin pour conduire un véhicule : le jugement, la coordination musculaire, la vision et l'attention.

Les archives de la police montrent que l'alcool est la cause de presque 40 pour cent des accidents mortels de la route. Dans la plupart des cas, c'est la conduite en état d'ébriété qui cause l'accident fatal. Ces dernières années, les accidents de la route associés à l'alcool ont causé quelque 17 000 morts et environ 250 000 blessés annuellement.

Aux États-Unis, il est illégal de consommer de l'alcool avant 21 ans. Ces lois existent pour de bonnes raisons médicales, psychologiques, ou liées à la croissance.

La façon la plus évidente de résoudre ce problème important de sécurité routière est de ne pas boire d'alcool avant de conduire.

La recherche médicale révèle que la gravité des blessures peut augmenter s'il y a de l'alcool dans le sang des victimes. Ceci est particulièrement vrai dans les cas de blessures au cerveau, à la moelle épinière et au coeur. Cela veut dire qu'en cas d'accident, quiconque a bu de l'alcool — le conducteur ou un passager — risque de perdre la vie ou d'être invalide pour le reste de ses jours comparativement à quelqu'un qui n'a pas bu.

Contrôle du véhicule

Les trois systèmes suivants vous aident à contrôler le véhicule en cours de route : les freins, la direction et l'accélérateur. Mais parfois, par exemple en cas de neige ou de verglas, on peut demander à ces systèmes de contrôle plus que ce que les pneus ou les conditions de circulation peuvent permettre. Dans ce cas, vous pouvez perdre le contrôle du véhicule. Se reporter à *Système de traction asservie (TCS) à la page 9-42* et *Système d'assistance variable à la page 9-43*.

Le montage d'accessoires autres que ceux du concessionnaire peut avoir un impact négatif sur les performances du véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications à la page 10-3*.

Freinage

Voir *Témoin du système de freinage à la page 5-23*.

Un freinage implique un temps de perception et un temps de réaction. La décision d'appuyer sur la pédale de frein correspond au temps de perception. Le faire réellement correspond au temps de réaction.

Le temps de réaction moyen est d'environ 3/4 de seconde. Mais cela n'est qu'une moyenne. Ce temps peut être inférieur pour certains conducteurs et atteindre jusqu'à deux ou trois secondes pour d'autres conducteurs. L'âge, l'état physique, la vivacité d'esprit, la coordination et la vision jouent tous un rôle à cet égard. Tout comme l'alcool, les drogues et la frustration. Mais, même en 3/4 de seconde, un véhicule se déplaçant à 100 km/h (60 mph) parcourra 20 m (66 pi).

Cela pourrait représenter une distance considérable en cas d'urgence. Il est donc important de garder une distance suffisante entre le véhicule et les autres.

Et, évidemment, les distances réelles d'arrêt varient considérablement selon la surface de la route, qu'elle soit pavée ou gravillonnée; l'état de la chaussée, qu'elle soit mouillée, sèche ou verglacée; la bande de roulement du pneu, l'état de les freins; le poids du véhicule et la force de freinage appliquée.

Il faut éviter de freiner très fort inutilement. Certaines personnes conduisent par à-coups — des accélérations importantes suivies de freinage important — plutôt que de suivre le flot de la circulation. C'est une erreur. Les freins pourraient ne pas avoir le temps de refroidir entre les arrêts brusques. Les freins s'useront beaucoup plus rapidement en cas de freinages puissants.

S'adapter à la circulation et conserver des distances appropriées entre les véhicules permet d'éliminer beaucoup de freinages inutiles. Il en résultera un meilleur freinage et une plus longue durée de vie des freins.

Si le moteur s'arrête de tourner en roulant, freiner normalement sans pomper les freins. En cas de pompage, la pédale pourra être plus difficile à enfoncer. Si le moteur s'arrête, une certaine assistance au freinage subsistera, mais celle-ci sera utilisée lors du freinage. Une fois que l'assistance est épuisée, le freinage sera plus lent et la pédale de frein sera plus dure à presser.

Dans certaines conditions atmosphériques ou de fonctionnement, il est possible que votre système de freinage émette occasionnellement un grincement, un crissement ou tout autre bruit relatif aux freins.

Ce système de freinage est conçu pour une meilleure résistance à l'équilibre et un fonctionnement cohérent grâce à l'utilisation des plaquettes de freins hautes performances. Il est normal que les freins émettent un bruit ou de la poussière et cela n'affecte pas les performances du système.

Le montage d'accessoires autres que ceux du concessionnaire peut avoir un impact négatif sur les performances du véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications à la page 10-3*.

Direction

Direction assistée

Si l'assistance de la direction assistée est interrompue en raison de l'arrêt du moteur ou d'une panne du système, le véhicule peut quand même être dirigé, mais ceci demandera beaucoup plus d'efforts.

Système magnétique de direction à assistance variable

Ce système règle de manière continuelle l'effort nécessaire lors de la conduite en fonction de la vitesse du véhicule. Il facilite les manoeuvres de stationnement tout en fournissant une tenue de route solide aux vitesses des autoroutes.

Conseils en matière de direction

Il est important de prendre les virages à une vitesse raisonnable.

La traction en virage dépend de l'état des pneus et de la surface de la route, de l'angle d'inclinaison du virage, ainsi que de la vitesse du véhicule. Dans un virage, la vitesse constitue le seul facteur qui peut être contrôlé.

Si un ralentissement s'avère nécessaire, le faire avant d'entrer dans le virage, lorsque les roues avant sont en ligne droite.

Essayer d'ajuster la vitesse de manière à pouvoir conduire dans le virage. Garder une vitesse raisonnable et constante. Attendre d'être sorti du virage avant d'accélérer et le faire en douceur, une fois en ligne droite.

Manipulation du volant en situations d'urgence

Il y a des moments où un coup de volant peut être plus efficace que le freinage. Par exemple, vous passez le sommet d'une colline et vous vous apercevez qu'un camion est arrêté dans votre voie, une voiture sort soudainement de nulle part ou un enfant surgit entre deux voitures stationnées et s'immobilise directement devant vous.

Ces problèmes peuvent être évités en freinant — si vous pouvez vous arrêter à temps. Mais parfois, cela est impossible, par manque d'espace. Voilà le moment de faire appel aux mesures d'évitement — se servir du volant pour éviter les obstacles.

Le véhicule peut très bien se comporter dans de telles situations d'urgence. Commencer par freiner. Se reporter à *Freinage à la page 9-4*. Il est préférable de réduire au maximum la vitesse à l'approche d'une éventuelle collision. Contourner ensuite l'obstacle, vers la droite ou la gauche, selon l'espace disponible.

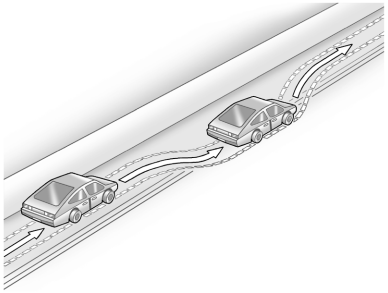


Une telle situation d'urgence nécessite une grande attention et une prise de décision rapide. Le volant pourra tourner très rapidement de 180 degrés sans en retirer les mains s'il est tenu aux positions recommandées de 9 et de 3 heures. Mais vous devez agir vite, tourner le volant rapidement et le faire revenir tout aussi rapidement en ligne droite une fois que vous avez évité l'obstacle.

Le fait que de telles situations d'urgence sont toujours possibles constitue une bonne raison pour adopter un style de conduite préventif en tout temps et pour bien attacher sa ceinture de sécurité.

Reprise tout terrain

Les roues droites du véhicule peuvent se déporter du bord de la route sur l'accotement en roulant.



Si le niveau de l'accotement ne se trouve que légèrement sous la chaussée, vous devez pouvoir récupérer le véhicule relativement facilement. Relâcher la pédale d'accélérateur puis, si aucun obstacle n'est en vue, diriger le véhicule de sorte qu'il saute le bord de la chaussée. Faire tourner le volant de 8 à 13 cm (3 à 5 po), environ un huitième de tour, jusqu'à ce que le pneu avant droit entre en contact avec le bord de la chaussée. Tourner ensuite le volant pour rouler en ligne droite sur la route.

Perte de contrôle

Il peut arriver que le point de contact des pneus avec la chaussée ne soit pas suffisant pour que les trois systèmes de commande (freins, direction et accélération) puissent réagir aux manoeuvres du conducteur. Voici ce que nous conseillent les experts de l'industrie automobile dans ces cas-là.

Peu importe la situation d'urgence, ne pas désespérer. Essayer de contrôler le volant et chercher continuellement une voie de sortie ou un chemin moins dangereux.

Dérapage

Lors d'un dérapage, le conducteur risque de perdre le contrôle du véhicule. Les conducteurs qui conduisent sur la défensive sont en mesure d'éviter la plupart des dérapages en adaptant leur conduite aux conditions existantes et en n'« abusant » pas de ces conditions. Toutefois, les dérapages sont quand même possibles.

Les trois types de dérapages correspondent aux trois systèmes de commande du véhicule. Lors d'un dérapage au freinage, les roues ne tournent pas. Dans un dérapage en virage, une trop grande vitesse dans une courbe fait que les pneus glissent ou perdent leur force de virage.

En outre, dans un dérapage en accélération, une trop grande accélération fait que les roues motrices patinent.

Si le véhicule se met à glisser, enlever votre pied de l'accélérateur et orienter rapidement le véhicule dans la direction désirée. Si vous tournez le volant assez rapidement, le véhicule peut se redresser. Être toujours prêt à manoeuvrer le véhicule au cas où le dérapage se reproduit.

Évidemment, la traction est réduite en présence d'eau, de neige, de glace, de gravier ou d'autres matériaux sur la route. Par sécurité, ralentir et ajuster la conduite en fonction de ces conditions. Il est important de ralentir sur les surfaces glissantes puisque la distance de freinage du véhicule sera plus longue et que le contrôle du véhicule sera réduit.

Lorsque vous conduisez sur une surface dont la traction est réduite, essayer d'éviter les coups de volant ou les accélérations ou freinages brusques, y compris la réduction de la vitesse par le passage à une vitesse inférieure. Tout changement brusque pourrait entraîner le glissement des pneus. Il est possible que vous ne réalisiez pas que la surface est glissante avant que le véhicule ne dérape. Apprendre à reconnaître les signes d'avertissement — s'il y a suffisamment d'eau, de glace ou de neige tassée sur la route pour créer une « surface réfléchissante » — et à ralentir lorsque vous avez des doutes.

Se rappeler que l'antiblocage (ABS) ne vous aide à éviter que le dérapage au freinage.

Conduite compétitive et course

La course ou autre conduite de compétition peut affecter la couverture en garantie de votre véhicule. Se reporter à votre livret de garantie avant d'utiliser votre véhicule pour la course ou d'autres types de conduite de compétition.

Remarque: **Si vous utilisez votre véhicule pour faire des compétitions ou d'autres conduites sportives, il est possible que le moteur utilise davantage d'huile qu'il ne le ferait normalement. Un niveau d'huile insuffisant peut endommager le moteur. Pour obtenir des informations relatives à la procédure d'ajout d'huile, se reporter à la rubrique *Huile moteur à la page 10-14*.**

Modèles Z06, ZR1 et Grand Sport uniquement : vérifier fréquemment le niveau d'huile lors des compétitions ou d'autres conduites sportives et maintenir le niveau à la hauteur du repère supérieur indiquant la plage de fonctionnement appropriée sur la jauge d'huile moteur.

Sauf les modèles Z06, ZR1 et Grand Sport : vérifier fréquemment le niveau d'huile lors des compétitions ou d'autres conduites sportives et maintenir le niveau à environ 1 L (1 pinte) au-dessus du repère supérieur indiquant la plage de fonctionnement appropriée sur la jauge d'huile moteur. Après avoir roulé en conduite sportive, retirer l'excès d'huile de sorte que le niveau sur la jauge ne se trouve pas au-dessus du repère supérieur indiquant la plage de fonctionnement appropriée.

Z06, ZR1, et Grand Sport uniquement : pour la conduite en compétition, il est recommandé de remplacer le liquide de frein normal par un liquide de frein haute performance à point d'ébullition à sec supérieur à 279°C (534°F). Après conversion vers le liquide de freins haute performance, suivre les recommandations du fabricant du liquide. Ne pas utiliser de liquides de freins siliconés ou DOT-5.

Z06, ZR1 et Grand Sport seulement : pour la conduite compétitive et la course, il est recommandé que le chargement du véhicule soit limité au conducteur seulement, sans aucun autre cargo, et que les pneus soient gonflés à 180 kPa (26 psi) pour une vitesse maximum de 230 km/h (143 mi/h).

Si le véhicule est un modèle Z06, ZR1 ou Grand Sport, les deux extrémités extérieures de la tringlerie arrière doivent être lubrifiées. Dans des conditions normales d'utilisation, la lubrification doit être effectuée selon les indications contenues dans le programme d'entretien. Se reporter à la rubrique *Maintenance systématique à la page 11-2* et à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-7*. Si vous utilisez votre véhicule pour la course, la lubrification doit être effectuée à la fin de chaque jour de course. La lubrification et toute réparation nécessaire doivent être effectuées par le concessionnaire. Les procédures appropriées relatives à ces entretiens sont indiquées dans le manuel d'entretien. Se reporter à la rubrique *Informations sur la façon de commander des publications sur le service à la page 13-18*.

Si vous utilisez votre véhicule pour faire de la course ou d'autres conduites sportives, la température du liquide d'essieux arrière s'élèvera peut-être plus que d'une conduite normale. Nous vous recommandons de vidanger le liquide d'essieux arrière et de faire l'appoint avec un nouveau liquide toutes les 24 heures de course ou de conduite sportive. Pour plus d'informations sur le type de liquide à utiliser, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-7*.

Procédure de rodage de frein ZR1

Remarque: **Ces méthodes sont propres aux disques de frein céramique du modèle ZR1. Ne pas adopter cette méthode sur les autres modèles Corvette, au risque de dégâts.**

Remarque: **La période de rodage du véhicule neuf doit être achevée avant d'effectuer la procédure de rodage des freins, au risque d'endommager le groupe motopropulseur/le moteur. Se reporter à *Rodage de véhicule neuf à la page 9-21*.**

Exécuter conformément aux consignes, ces méthodes n'endommagent pas les freins. Pendant le rodage, les plaquettes de frein fument et produisent une odeur. La force de freinage et la course de la pédale peuvent augmenter. Après l'opération, les plaquettes de frein peuvent apparaître blanches au point de contact avec le disque.

Procédure de rodage de frein haute performance sur la voie publique

Effectuer l'opération de manière sûre et conformément à la réglementation en ce qui concerne le fonctionnement des véhicules à moteur. N'effectuer l'opération que sur pavement sec.

1. À partir d'un arrêt, accélérer aussi rapidement que possible sans activer la traction asservie jusqu'à une vitesse de 97 km/h (60 mi/h).

2. Appuyer suffisamment fort sur la pédale pour arrêter le véhicule entre 4 à 5 secondes. Si l'ABS s'active, le freinage est trop brutal.
3. Répéter 5 fois les étapes 1 et 2. Ceci doit prendre environ 10 minutes.
4. À l'issue de 50 arrêts, refroidir les freins en roulant pendant 8 km (5 mi) à 97 km/h (60 mi/h)

Comme avec tous les systèmes de freinage à haut rendement, un certain grincement des freins est normal.

Méthode de rodage de frein pour la compétition/la course

Pour préparer le circuit de freinage du modèle ZR1 pour la compétition ou la course, le rodage de frein haute performance sur la voie publique doit être effectué comme décrit plus haut.

En outre, l'opération suivante est nécessaire pour préparer le circuit de freinage du modèle ZR1 à la compétition et la course.

L'opération doit s'effectuer exclusivement sur circuit sec.

Remarque: **Une fatigue de la pédale de frein survient pendant cette coopération de rodage sur circuit, peut augmenter la course de la pédale de frein et exiger plus d'effort. Ceci peut allonger la distance de freinage jusqu'au rodage complet des freins.**

1. Effectuer un premier tour sans être trop agressif.
2. Les tours 2 et 3 doivent être effectués plus rapidement et de manière plus agressive avec freinage réduit et augmentation de la distance de freinage suite à la fatigue des freins.
3. Tour 4 proche de la vitesse maximale, avec freinage réduit et augmentation de la distance d'arrêt suite à la fatigue des freins.
4. Tours 5 et 6 de refroidissement.
5. Tour 7 en conduite normale ou aisée.

Conduite sous la pluie

La pluie ou un sol mouillé peuvent diminuer l'adhérence du véhicule et sa capacité à s'arrêter et accélérer. Conduire toujours plus lentement dans ces conditions et éviter de traverser de grandes flaques, de profondes étendues d'eau ou des eaux vives.

⚠ AVERTISSEMENT

Les freins humides peuvent causer des accidents. Ils peuvent fonctionner moins bien lors d'un arrêt rapide et peuvent entraîner une déviation d'un côté. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Après avoir traversé une grande flaque d'eau ou une station de lavage automobile, enfoncer légèrement la pédale de frein jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement.

Un courant d'eau vive génère une force importante. Il peut emporter votre véhicule et provoquer la noyade des occupants du véhicule. Ne pas ignorer les avertissements de la police et se montrer extrêmement prudent lors d'une tentative de traversée d'un courant d'eau vive.

Aquaplanage

L'aquaplanage est dangereux. De l'eau peut s'accumuler sous les pneus du véhicule, au point que vous roulez en fait sur de l'eau. Une telle situation peut se produire si la route est assez mouillée et si vous conduisez suffisamment rapidement. En aquaplanage, il y a peu ou pas de contact entre le véhicule et la route.

Il est impossible de toujours prévoir l'aquaplanage. Le meilleur conseil est de ralentir quand la route est mouillée.

Autres conseils pour la conduite sous la pluie

Outre le fait de ralentir, en cas de conduite sous la pluie il est toujours bon :

- D'accroître la distance entre les véhicules.
- De dépasser avec prudence.
- De maintenir les essuie-glaces en bon état.
- De remplir le réservoir de liquide lave-glace.
- Garder toujours les pneus en bon état, avec une semelle d'une profondeur adéquate. Se reporter à la rubrique *Pneus à la page 10-61*.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Hypnose de la route

Toujours rester attentif à ce qui vous environne pendant que vous roulez. Si vous vous assoupissez, trouver un lieu sûr pour arrêter le véhicule et vous reposer.

Autres conseils :

- Votre véhicule doit être bien ventilé.
- La température de l'habitacle doit être fraîche.
- Parcourir la route des yeux vers l'avant et sur les côtés.
- Vérifier souvent le rétroviseur et les instruments du véhicule.

Routes onduleuses et de montagne

La conduite sur des pentes abruptes ou des routes de montagne diffère de la conduite sur un terrain plat ou vallonné. Les conseils suivants sont d'application dans de telles conditions :

- Le véhicule doit être maintenu en bon état.
- Vérifier tous les niveaux, les freins, les pneus, le circuit de refroidissement et la boîte de vitesses.
- Rétrograder en descendant une pente abrupte ou longue.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous ne rétrogradez pas, les freins peuvent devenir si chauds qu'ils ne fonctionneront pas bien. Le freinage sera de ce fait médiocre, voire inexistant. Ceci peut causer un accident. Rétrograder pour laisser le moteur assister les freins en cas de forte pente.

⚠ AVERTISSEMENT

Descendre une pente en position N (point mort) ou contact coupé est dangereux. Les freins ont à supporter tout l'effort de ralentissement et peuvent tellement surchauffer qu'ils ne fonctionnent plus bien. Le freinage sera de ce fait médiocre,

... /

AVERTISSEMENT (suite)

voire inexistant. Ceci peut causer un accident. Laisser toujours tourner le moteur et la boîte de vitesses en prise dans une descente.

- Rester dans votre voie. Ni prendre de larges virages, ni traverser la ligne médiane. Conduire à une vitesse qui vous permet de rester dans votre voie.
- Au sommet des côtes : rester vigilant du fait qu'un obstacle peut se trouver sur votre voie (voiture bloquée, accident).
- Rester attentif aux signaux routiers spéciaux (zone de chute de pierres, routes sinueuses, longues pentes, zones avec interdiction de dépassement) et s'y conformer.

Conduite hivernale

Conduite dans la neige ou sur la glace

Rouler prudemment aux endroits où de la neige ou de la glace s'accumule entre les pneus et la route, diminuant la traction ou l'adhérence. De la glace humide peut apparaître à 0°C (32°F) environ lorsque de la pluie verglaçante commence à tomber, ce qui diminue encore plus la traction. Éviter de rouler sur de la glace humide ou sous une pluie verglaçante jusqu'à ce que les roues puissent être salées ou sablées.

Rouler avec précaution, quelles que soient les conditions. Accélérer en douceur pour ne pas perdre de traction. Une accélération trop rapide provoque le patinage des roues et lisse la surface sous les pneus, ce qui diminue la traction.

Tenter de ne pas perdre le peu d'adhérence que vous avez. Si vous accélérez trop rapidement, les roues motrices patineront et poliront davantage la surface sous les pneus.

Système de freinage avec antiblocage des roues (ABS) à la page 9-40 améliore la stabilité du véhicule au cours d'un freinage brutal sur route glissante, mais applique les freins plus tôt que sur un revêtement sec.

Maintenir une distance plus grande par rapport au véhicule précédent sur toute surface glissante et être attentif aux endroits glissants. Même su une route dégagée, des plaques de glace peuvent se former en des endroits ombragés. Une courbe ou un viaduc peut rester glacé alors que la zone environnante ne l'est plus. Éviter les manoeuvres et freinages brusques sur la glace.

Désactiver la régulation de vitesse sur les surfaces glissantes.

Tempête de neige

Se retrouver bloqué dans la neige peut être préoccupant. Rester près du véhicule jusqu'à ce que des secours soient à proximité. Utiliser si possible *Programme d'assistance routière aux États-Unis et au Canada à la page 13-9* ou *Programme d'assistance routière au Mexique à la page 13-12*. Pour obtenir de l'aide et maintenir la sécurité des occupants du véhicule :

- Allumer les feux de détresse.
- Accrocher un tissu rouge au rétroviseur extérieur.

⚠ AVERTISSEMENT

La neige peut obturer l'échappement sous le véhicule. Ceci peut entraîner une pénétration de gaz d'échappement dans l'habitacle. Les gaz d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le

... /

AVERTISSEMENT (suite)

véhicule. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone (CO) invisible et inodore, qui peut entraîner une perte de conscience, voire la mort.

Si le véhicule est bloqué dans la neige :

- Éliminer la neige entourant la base du véhicule, particulièrement celle qui obstrue le tuyau d'échappement.
- Vérifier à nouveau de temps en temps si de la neige ne s'accumule pas là.
- Ouvrir d'environ 5 cm (2 po) la glace du côté qui se trouve à l'abri du vent pour faire entrer de l'air frais.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord

... /

AVERTISSEMENT (suite)

- Régler le système de climatisation de sorte qu'il n'amène que de l'air extérieur et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Voir Système de climatisation dans l'index.

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur à la page 9-30*.

La neige peut obturer l'échappement sous le véhicule. Ceci peut entraîner une pénétration de monoxyde de carbone (CO) dans l'habitacle. Le CO peut entraîner une perte de conscience, voire la mort. Invisible et inodore, vous ne pouvez pas savoir s'il est présent dans le véhicule. Enlever la neige accumulée autour de votre véhicule, surtout celle qui bloque le tuyau d'échappement.

Faire tourner le moteur pendant de courtes périodes uniquement pour maintenir un peu de chaleur, mais en restant prudent.

Pour préserver le carburant, ne faire tourner le moteur que pendant de courtes périodes pour réchauffer le véhicule, puis le couper et fermer presque complètement les glaces pour conserver la chaleur. Répéter ceci jusqu'à l'arrivée des secours, mais uniquement lorsque le froid devient vraiment insupportable. Bouger autour du véhicule pour se réchauffer est également utile.

S'il faut du temps pour que les secours arrivent, enfoncer de temps en temps légèrement la pédale d'accélérateur pour que le moteur tourne à un régime supérieur au ralenti. Ceci permet de maintenir la charge de la batterie afin de pouvoir redémarrer le véhicule et d'utiliser les phares pour demander de l'aide. Effectuer ceci le moins souvent possible pour économiser le carburant.

Si le véhicule est embourbé

Faire patiner lentement et avec précaution les roues pour libérer le véhicule s'il est pris dans du sable, de la boue, de la glace ou de la neige.

Si le véhicule est trop fortement pris pour que le système de traction asservie ne libère le véhicule, désactiver ce système et utiliser la méthode du va-et-vient.

⚠ AVERTISSEMENT

Si les roues du véhicule patinent à grande vitesse, ils peuvent éclater et vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Le véhicule peut surchauffer, entraînant un incendie dans le compartiment moteur ou d'autres dommages. Éviter autant que possible le patinage des roues et éviter de dépasser 55 km/h (35 mi/h).

Pour plus d'informations sur l'utilisation de chaînes à neige sur le véhicule, se reporter à *Chaînes pour pneu à la page 10-86*.

Balancement du véhicule pour le dégager

Tourner le volant vers la gauche et la droite pour dégager la zone entourant les roues avant. Désactiver tout système de traction. Passer d'avant en arrière entre les positions R (marche arrière) et un rapport de marche avant ou, en cas de boîte de vitesses manuelle, entre 1 (première) ou 2 (deuxième) et R (marche arrière) en faisant patiner les roues le moins possible. Pour éviter l'usure de la boîte de vitesses, attendre la fin du patinage des roues pour changer de rapport. Relâcher la pédale d'accélérateur pendant les changements de rapport et appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur quand la boîte de vitesses est en prise. Un lent patinage des roues vers l'avant et l'arrière cause un mouvement de bascule qui peut désembourber le véhicule. Si ceci ne se produit pas après quelques essais, le véhicule devra être remorqué. Si le véhicule doit être remorqué, se reporter à *Remorquage du véhicule à la page 10-92*.

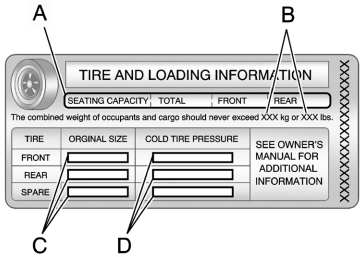
Limites de charge du véhicule

Il est très important que vous connaissiez le poids que votre véhicule peut transporter. Ce poids est appelé capacité nominale du véhicule et comprend le poids des occupants, du chargement et de tous les accessoires d'après-vente installés. Deux étiquettes affichées sur votre véhicule indiquent le poids qui peut être transporté de manière sécuritaire, l'étiquette d'information sur le chargement des pneus et l'étiquette de conformité.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Sinon, des pièces du véhicule peuvent se briser, ce qui peut modifier la tenue de route, provoquer une perte du contrôle et causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la durée de vie du véhicule.

Étiquette d'information sur les pneus et le chargement



Exemple d'étiquette

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement se trouve sur le montant central (montant B) de votre véhicule. Si vous ouvrez la porte du conducteur, vous trouverez cette étiquette sous le loquet de la porte. Elle indique le nombre de places assises (A) et le poids maximum du véhicule (B), en kilogrammes et en livres.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique également les dimensions des pneus d'origine (C) et la pression recommandée à froid (D). Pour plus de renseignements sur les pneus et leur pression, se reporter à *Pneus à la page 10-61* et *Pression des pneus à la page 10-70*.

L'étiquette de conformité renferme aussi des renseignements importants relatifs à la charge. Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) pour les essieux avant et arrière y sont reportés. Se reporter à la rubrique « Étiquette de conformité » plus loin dans cette section.

Étapes permettant de déterminer la limite correcte de charge

1. Rechercher la mention « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs » (le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais excéder XXX kg ou XXX lb) située sur l'étiquette de votre véhicule.
2. Déterminer le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustraire le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
4. Le poids obtenu représente le poids de la charge et des bagages disponible. Par exemple, si le poids XXX égale 1 400 lb et que cinq occupants pesant 150 lb chacun prendront place dans le véhicule, le poids de la charge et des bagages disponible sera de 650 lb (1 400 - 750 (5 x 150) = 650 lb).
5. Déterminer le poids combiné des bagages et de la charge ajoutés au véhicule. Ce poids ne peut excéder pas le poids de la charge et des bagages déterminé à l'étape 4.
6. Si vous tractez une remorque à l'aide de votre véhicule, la charge de cette remorque sera transférée à votre véhicule. Consulter ce manuel afin de connaître l'incidence du tractage d'une remorque sur le poids de la charge et des bagages que votre véhicule peut transporter.

   Votre véhicule n'a pas été conçu pour tracter une remorque.



Exemple 1

A. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 1 = (400 kg) (181 lb)

B. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) × 1 = 68 kg (150 lb)

C. Poids disponible pour les occupants et le chargement = 113 kg (250 lb)



Exemple 2

A. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 2 = (181 kg) (400 lb)

B. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) × 2=136 kg (300 lb)

C. Poids disponible pour le chargement = 45 kg (100 lb)



Exemple 3

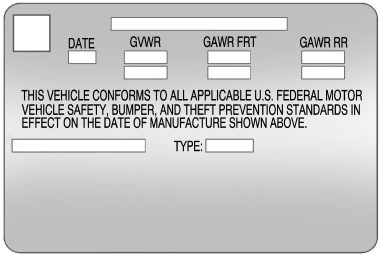
A. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 3 = 181 kg (400 lb)

B. Soustraire le poids des occupants évalué à 91 kg (200 lb) × 5 = 181 kg (400 lb)

C. Poids disponible pour le chargement = 0 kg (0 lb)

Se reporter à l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement afin de connaître les renseignements relatifs à la capacité nominale de votre véhicule et aux places. Le poids combiné du conducteur, des passagers et de la charge ne doit jamais dépasser la capacité nominale du véhicule.

Étiquette de conformité



L'étiquette de conformité du véhicule se trouve sur le bord arrière de la porte du conducteur. Elle indique le poids nominal brut du véhicule (PNBV). Le PNBV comprend le poids du véhicule, de tous les

occupants, du carburant et de la charge. Ne jamais dépasser le PNBV du véhicule ni le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), tant pour l'essieu avant que pour le pont arrière.

Ne pas transporter une charge supérieure à celle définie pour le véhicule. Se reporter à « Étapes de la détermination de la limite de charge correcte » plus haut dans cette section.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Sinon, des pièces du véhicule peuvent se briser, ce qui peut modifier la tenue de route, provoquer une perte du

... /

AVERTISSEMENT (suite)

contrôle et causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la durée de vie du véhicule.

Remarque : **Surcharger le véhicule peut l'endommager. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie sur le véhicule. Ne pas surcharger le véhicule.**

Si vous mettez des objets dans votre véhicule — tels que des valises, des outils, des paquets ou toute autre chose — ces objets se déplaceront aussi rapidement que votre véhicule. Si vous devez freiner ou effectuer un virage rapidement ou si vous avez une collision, ces objets continueront à se déplacer.

⚠ AVERTISSEMENT

Les objets dans votre véhicule peuvent heurter et blesser des personnes pendant un arrêt brusque, un virage soudain ou une collision.

- Placer les objets dans la partie arrière du véhicule. Tenter de répartir le poids uniformément.
- Ne jamais empiler d'objets lourds, comme des valises, dans le véhicule plus haut que les dossiers des sièges.
- Ne pas laisser de dispositif de protection pour enfant non fixé dans votre véhicule.
- Lorsque vous transportez un objet dans le véhicule, le fixer si possible.

Démarrage de fonctionnement

Rodage de véhicule neuf

Suivre les directives recommandées pendant les premiers 2 414 km (1 500 milles). Cette période de rodage est nécessaire pour conserver le meilleur rendement pendant longtemps.

Pendant les premiers 322 km (200 milles) :

- Lors du rodage de pneus neufs, rouler à vitesse modérée et éviter les virages serrés pendant les premiers 322 km (200 milles).
- Les nouvelles garnitures de frein exigent également un rodage. Éviter les freinages brutaux pendant les premiers 322 km (200 milles). Ceci est recommandé lors de chaque remplacement des garnitures de frein.

Pendant les premiers 80 km (500 milles) :

- Éviter les démarrages à plein gaz et les freinages brutaux.
- Ne pas dépasser 4 000 tr/min.
- Éviter de rouler à vitesse constante (rapide ou lente) et ne pas utiliser la régulation de vitesse automatique.
- Éviter de rétrograder pour freiner ou ralentir le véhicule lorsque le régime du moteur dépasse 4 000 tr/min.
- Ne pas surcharger le moteur. Ne pas sélectionner une gamme haute à petite vitesse. En cas de boîte de vitesses manuelle, rétrograder. Cette règle s'applique également après la période de rodage.

Pendant les premiers 2 414 km (1 500 milles) :

- Ne pas participer à des compétitions, des cours de conduite sportive et des activités similaires pendant les premiers 2 414 km (1 500 milles).
- Vérifier le niveau d'huile à chaque appoint de carburant et ajouter l'huile nécessaire. La consommation d'huile et de carburant peut-être plus élevée pendant les premiers 2 414 km (1 500 milles).

Déflecteur d'air avant

Votre véhicule est équipé d'un déflecteur d'air avant avec une garde au sol réduite.

Les véhicules avec l'ensemble ZR-1 ou les véhicules Z-06 avec RPO ULZ sont également offerts avec un doubleur fait de fibres de carbone.

⚠ AVERTISSEMENT

ZR-1 et Z-06 avec RPO ULZ contiennent des pièces faites de fibres de carbone.

En cas de dommages, les bords à découvert peuvent être très coupants et des blessures pourraient résulter de ces bords coupants. Faire très attention lorsque vous nettoyez le véhicule, que vous entrez en contact avec les pièces en fibre de carbone endommagées ou que vous les retirez. Consulter votre concessionnaire pour qu'il procède à leur remplacement.

En fonctionnement normal, il arrive que ces éléments entrent en contact avec la surface de la route (bosses de décélération, bretelles d'une allée, etc.). Depuis l'intérieur du véhicule, on peut alors entendre un bruit de grattage. Cela est normal et n'indique aucun problème.

À l'approche de bosses ou d'objets sur la route, conduire avec précaution et tenter de les éviter, si cela est possible.

Positions du commutateur d'allumage



Le véhicule est équipé d'un bouton-poussoir de démarrage électronique sans clé.

Pour quitter la position de stationnement (P), le véhicule doit fonctionner ou être en mode Acc. (accessoires) et la pédale de frein doit être enfoncée.

(démarrage): Pour démarrer le moteur, appuyer sur ce bouton après avoir placé votre pied sur le frein si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique ou sur l'embrayage si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle. Si votre véhicule est en mode OFF (arrêt) ou de prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) vous devez placer l'émetteur d'accès sans clé à l'intérieur du véhicule pour démarrer le moteur.

Acc. (ARRÊT DU MOTEUR/ ARRÊT/ACCESSOIRE): Lorsque le véhicule est arrêté alors que le moteur est en marche, appuyer à une reprise sur le bouton pour éteindre le moteur.

Ne pas éteindre le moteur lorsque le véhicule est en mouvement, ce qui réduit l'assistance au freinage et à la direction et désactive les sacs gonflables.

En cas d'urgence :

1. Freiner en exerçant une pression ferme et uniforme. Ne pas pomper les freins à répétition, ce qui peut réduire l'assistance au freinage et exiger de peser avec plus de force sur la pédale de frein.
2. Passer le levier de vitesses au point mort (N). Il est possible de passer au point mort lorsque le véhicule roule déjà. Ensuite, freiner fermement et conduire le véhicule en lieu sûr.
3. Arrêter complètement le véhicule, passer à la position de stationnement (P) et tourner le commutateur d'allumage à la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt). Dans le cas des véhicules dotés d'une boîte de vitesses automatique, le levier de vitesses doit être à la position de stationnement (P) pour permettre de tourner le commutateur d'allumage à la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).
4. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-41*.

Après avoir démarré le moteur ou bien si votre véhicule est en mode de prolongation d'alimentation des accessoires, il est conseillé de placer le levier de la boîte de vitesses manuelle en marche arrière (Reverse) et le levier de la boîte de vitesses automatique en mode de stationnement (Park). Ensuite, appuyer sur le bouton Acc. (accessoires) pour couper le moteur et placer le véhicule en mode de prolongation de l'alimentation des accessoires. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-26*. Si votre véhicule est à boîte de vitesses automatique et si vous ne placez pas correctement le levier en position de stationnement (Park), le message SHIFT TO PARK (passer en position de stationnement) apparaît sur le centralisateur informatique de bord (CIB).

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à *Messages sur la transmission à la page 5-63*.

Lorsque le moteur est coupé, appuyer sur ce bouton pour mettre le véhicule en mode accessoires. Le message ACCESSORY MODE ON (mode accessoires activé) s'affichera sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Ce mode vous permet d'utiliser des accessoires comme la radio ou les essuie-glaces pendant que le moteur est coupé. Utiliser le mode accessoires si vous devez déplacer votre véhicule alors que le moteur est coupé, par exemple, s'il est poussé ou remorqué.

Après être resté environ 10 minutes en mode accessoires, le véhicule se mettra automatiquement en mode RAP (prolongation de l'alimentation des accessoires) ou OFF (arrêt), selon que les portes sont ouvertes ou fermées.

Démarrage du moteur

Placer le levier de vitesses en position de stationnement (P) ou au point mort (N) si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique. S'il est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, le véhicule peut démarrer au point mort ou dans n'importe quelle vitesse dans la mesure où la pédale d'embrayage est enfoncée. Pour redémarrer un véhicule équipé d'une boîte de vitesses manuelle alors que celui-ci est déjà en mouvement, utiliser uniquement la position de point mort. Pour redémarrer un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique alors que celui-ci est déjà en mouvement, utiliser la position de point mort (N).

Remarque: **Ne pas tenter de passer en position de stationnement (P) lorsque le véhicule est en mouvement. Vous pourriez endommager la boîte de vitesses. Passer en position de stationnement (P) uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.**

L'émetteur du système d'accès sans clé doit se trouver à l'intérieur du véhicule pour que le contact fonctionne.

Les chargeurs de téléphones cellulaires peuvent provoquer des interférences avec le fonctionnement du système d'accès sans clé. Les chargeurs de batterie ne doivent pas être branchés lors du démarrage ou de l'arrêt du moteur.

Pour démarrer le véhicule, effectuer les étapes suivantes :

1. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, placer le pied sur la pédale d'embrayage et appuyer sur le bouton START (démarrage) situé sur le tableau de bord. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, appuyer sur la pédale d'embrayage et sur le bouton START (démarrage).

   Si aucun émetteur d'accès sans clé ne se trouve dans le véhicule ou si quelque chose provoque des interférences avec l'émetteur, le CIB affiche NO FOBS DETECTED (aucun émetteur détecté). Pour plus d'information, se reporter à *Messages sur la clé et le verrouillage à la page 5-50*.

2. Lorsque le lancement du moteur commence, relâcher le bouton et le moteur est automatiquement lancé jusqu'à ce qu'il démarre.

Si la pile de l'émetteur d'accès sans clé est faible, le CIB affiche FOB BATTERY LOW (pile d'émetteur faible). Vous pouvez toujours conduire le véhicule.

Se reporter à « Remplacement de la pile » sous *Fonctionnement du système de téléverrouillage à la page 2-4* pour de plus amples informations. Si la pile est plate, vous devez insérer l'émetteur dans la fente d'émetteur pour permettre le démarrage du moteur. Se reporter à « Aucun émetteur détecté » sous *Messages sur la clé et le verrouillage à la page 5-50*.

3. Ne pas emballer le moteur immédiatement après le démarrage. Actionner en douceur le moteur et la boîte de vitesses jusqu'à ce que l'huile se réchauffe et lubrifie toutes les pièces mobiles.
4. Si le moteur ne démarre pas et que le CIB n'affiche aucun message, attendre 15 secondes avant de faire un nouvel essai pour laisser le moteur de lancement refroidir.

   Si le moteur ne démarre pas après 5 à 10 secondes, spécialement par temps très froid (moins de -18°C ou 0°F), il peut être noyé par un excès d'essence. Enfoncer complètement la pédale d'accélérateur au plancher et la maintenir enfoncée en lançant le moteur pendant 15 secondes maximum. Attendre au moins 15 secondes entre chaque essai pour permettre le refroidissement du moteur de lancement. Une fois le moteur en marche, relâcher l'accélérateur. Si le véhicule démarre brièvement puis s'arrête à nouveau, effectuer la même procédure. Ceci élimine le carburant excessif du moteur.

Remarque: **Si vous tentez de démarrer le moteur pendant une longue période en appuyant sur le bouton START (démarrage) immédiatement après avoir essayé de le démarrer, vous risquez de provoquer une surchauffe, d'endommager le moteur et de décharger la batterie. Attendre au moins 15 secondes entre chaque tentative afin de permettre au démarreur de refroidir.**

Le véhicule est équipé d'un système de démarrage informatisé. Ce dispositif contribue au démarrage du moteur et protège les organes. Lorsque le lancement a été initié, celui-ci se poursuit pendant quelques secondes ou jusqu'à ce que le moteur démarre. Si le moteur ne démarre pas, le lancement s'arrête automatiquement après 15 secondes pour éviter d'endommager le moteur de lancement. Pour éviter

d'endommager l'engrenage, ce système empêche également le lancement si le moteur tourne déjà.

Remarque: **Le moteur est conçu pour fonctionner à partir de l'équipement électronique du véhicule. Si des accessoires ou des pièces électriques sont ajoutés, vous risquez de modifier le fonctionnement du moteur. Consulter votre concessionnaire avant d'ajouter des équipements électriques. Dans le cas contraire, le moteur risque de ne pas fonctionner correctement et les dommages résultants ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.**

Arrêt du moteur

Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, placer le levier en position de stationnement (P) et presser et maintenir le bouton Acc (mise hors fonction/accessoires) situé sur le tableau de bord jusqu'à ce que le moteur se coupe.

Si le levier de vitesses n'est pas en position de stationnement (P), le moteur se coupe et le véhicule passe en mode accessoires. Le CIB affiche SHIFT TO PARK (passer en position de stationnement). Après avoir placé le levier de vitesses en position de stationnement (P), le véhicule est mis hors fonction. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, il est préconisé de placer le levier de vitesses en marche arrière (R) et de serrer le frein de stationnement après de maintenir enfoncé le bouton Acc. (hors fonction/ accessoires).

Si l'émetteur d'accès sans clé n'est pas détecté à l'intérieur du véhicule lorsque celui-ci est à l'arrêt, le CIB affiche NO FOB – OFF OR RUN? (pas d'émetteur - arrêt ou fonctionnement?).

Se reporter à *Messages sur la clé et le verrouillage à la page 5-50* pour plus de renseignements.

Prolongation d'alimentation des accessoires

Ces accessoires du véhicule peuvent être utilisés jusqu'à 10 minutes après l'arrêt du moteur :

- Système audio
- Glaces électriques

Ces dispositifs fonctionnent encore pendant 10 minutes une fois le moteur coupé ou jusqu'à ce qu'une porte soit ouverte. Si une porte est ouverte, les glaces à commande électrique et le système audio cesseront de fonctionner.

Sélection de la position de stationnement (P) en cas de boîte automatique

⚠ AVERTISSEMENT

Il peut être dangereux de sortir du véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (P) et si le frein de stationnement n'est pas fermement serré. Le véhicule pourrait rouler. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, effectuer ce qui suit.

1. Maintenir la pédale de frein enfoncée et appliquer le frein de stationnement. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique *Frein de stationnement à la page 9-41*.
2. Mettre le levier de vitesses à la position de stationnement (P) en maintenant le bouton du levier enfoncé et en poussant le levier complètement vers l'avant du véhicule.
3. Appuyer sur le bouton Acc. (commutateur d'allumage) pour couper le moteur.

Quitter le véhicule en laissant tourner le moteur (boîte de vitesses automatique)

⚠ AVERTISSEMENT

Il peut être dangereux de quitter le véhicule lorsque le moteur tourne. Le véhicule pourrait subitement se déplacer si le levier de vitesses n'est pas totalement en position P (stationnement) avec le frein de stationnement fermement serré. Et si vous quittez le véhicule en laissant le moteur tourner, celui-ci pourrait surchauffer et même prendre feu, au risque de causer des blessures. Ne pas quitter le véhicule en laissant le moteur tourner.

Si vous devez quitter votre véhicule pendant que le moteur tourne, s'assurer que le levier de vitesses est à la position de stationnement (P) et que le frein de

stationnement est bien serré. Après avoir déplacé le levier de vitesses à la position de stationnement (P), maintenir la pédale de frein enfoncée. Vérifier si le levier de vitesses peut être déplacé hors de la position de stationnement (P) sans devoir d'abord appuyer sur le bouton de déverrouillage du levier. Si vous le pouvez, cela signifie que le levier de vitesses n'était pas complètement verrouillé à la position de stationnement (P).

Blocage de couple (boîte automatique)

Si vous stationnez en côte et que le levier de vitesses n'est pas correctement engagé à la position de stationnement (P), le poids du véhicule peut imposer une trop forte pression sur le cliquet de stationnement de la boîte de vitesses. Il vous sera peut-être difficile de déplacer le levier de vitesses hors de la position de stationnement (P). C'est ce qu'on appelle « blocage de couple ».

Pour éviter le blocage de couple, serrer le frein de stationnement, puis déplacer correctement le levier de vitesses en position de stationnement (P) avant de quitter le siège du conducteur. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique « Passage à la position de stationnement (P) » décrites précédemment dans cette section.

Quand vous êtes prêt à reprendre la route, déplacer le levier de sélection hors de la position de stationnement (P) avant de desserrer le frein de stationnement.

Si un blocage de couple se produit, vous devrez peut-être vous faire pousser par un autre véhicule pour remonter la pente. Ceci, pour diminuer la pression sur le cliquet de stationnement de la boîte de vitesses et pouvoir ainsi déplacer le levier de vitesses de la position de stationnement (P).

Sortie de la position de stationnement (P)

Le déverrouillage du levier de sélection empêche de quitter la position de stationnement (P) sauf si le véhicule fonctionne ou est en mode Accessoires et que la pédale de frein est pressée.

Le déverrouillage du levier de sélection fonctionne en permanence excepté lorsque la batterie est déchargée ou que sa tension est faible (moins de 9 V). Se reporter à *Démarrage par batterie auxiliaire à la page 10-88* pour de plus amples informations.

Pour quitter la position de stationnement (P), agir comme suit :

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Presser le bouton du levier de sélection.
3. Déplacer le levier de sélection vers la position désirée.

S'il n'est toujours pas possible de quitter la position de stationnement (P) :

1. Relâcher complètement le bouton du levier de sélection.
2. Tout en maintenant enfoncée la pédale de frein, presser de nouveau le bouton du levier de sélection.
3. Déplacer le levier de sélection vers la position désirée.

Si vous ne pouvez toujours pas déplacer le levier de vitesses de la position de stationnement (P), consulter votre concessionnaire ou faire appel à une entreprise de remorquage.

Stationnement en cas de boîte de vitesses manuelle

Avant de quitter le véhicule, déplacer le levier de sélection en position R (marche arrière) et serrer fermement le frein de stationnement. Une fois le levier en position R (marche arrière) et la pédale d'embrayage enfoncée, couper le contact et relâcher la pédale d'embrayage.

Stationnement au-dessus de matières qui brûlent

⚠ AVERTISSEMENT

Des matières inflammables sont susceptibles de toucher des pièces chaudes du système d'échappement situées sous le véhicule et de s'enflammer. Ne pas se garer sur des papiers, des feuilles, de l'herbe sèche ou d'autres matières inflammables.

Échappement du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO) qui est invisible et inodore. L'exposition au CO peut provoquer une perte de conscience et même la mort.

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer le véhicule si :

- Le véhicule tourne au ralenti dans des zones mal ventilées (garages, tunnels, neige profonde qui peut bloquer la circulation de l'air sous la carrosserie ou dans les tuyaux arrière).
- L'échappement sent mauvais ou émet un bruit étrange ou différent.

... /

AVERTISSEMENT (suite)

- Le système d'échappement fuit en raison de la corrosion ou d'un dégât.
- Le système d'échappement a été modifié, endommagé ou réparé de manière incorrecte.
- La carrosserie du véhicule présente des trous ou des ouvertures, causés par des dégâts ou des modifications après-vente, qui ne sont pas complètement bouchés.

Si vous détectez des émanations inhabituelles ou si vous suspectez que des gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule :

- Ne conduire qu'avec toutes les glaces complètement abaissées.
- Faire réparer le véhicule immédiatement.

... /

AVERTISSEMENT (suite)

Ne jamais garer le véhicule moteur tournant dans un lieu clos tel qu'un garage ou un immeuble sans ventilation d'air frais.

Fonctionnement du véhicule à l'arrêt

Il est préférable de ne pas faire stationner le véhicule en laissant tourner le moteur. Cependant, si vous devez le faire, voici certains faits que vous devriez connaître.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire tourner au ralenti le moteur du véhicule dans un endroit clos doté d'une mauvaise ventilation est dangereux. Les gaz d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. Ceux-ci contiennent du

... /

AVERTISSEMENT (suite)

monoxyde de carbone (CO) invisible et inodore, qui peut entraîner une perte de conscience, voire la mort. Ne jamais faire tourner le moteur dans un endroit clos dépourvu de ventilation d'air frais. Pour de plus amples informations, se reporter à *Échappement du moteur à la page 9-30*.

⚠ AVERTISSEMENT

Il peut être dangereux de sortir du véhicule si le levier de sélection de la boîte de vitesses automatique n'est pas complètement en position de stationnement (P) et si le frein de stationnement n'est pas fermement serré. Le véhicule pourrait rouler. Ne pas quitter le

... /

AVERTISSEMENT (suite)

véhicule lorsque le moteur est en marche sauf si vous y êtes contraint. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de sélection en position de stationnement (P).

Suivre les étapes appropriées pour s'assurer que le véhicule ne se déplace pas. Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P) en cas de boîte automatique à la page 9-27*.

Boîte de vitesses automatique



Il y a plusieurs positions du levier de sélection.

Position de stationnement (P): Cette position bloque les roues arrière. C'est la meilleure position de démarrage du moteur car le véhicule ne peut pas facilement se déplacer.

⚠ AVERTISSEMENT

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (P) avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche sauf si vous y êtes contraint. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de sélection en position de stationnement (P). Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P) en cas de boîte automatique à la page 9-27*.

S'assurer que levier de sélection est bien en position de stationnement (P) avant de démarrer le moteur.

Le véhicule est équipé d'un système de verrouillage du levier de sélection de la boîte automatique. Il faut appliquer complètement les freins avant de pouvoir sortir de la position de stationnement (P) lorsque le moteur tourne. Si vous ne pouvez pas sortir de la position de stationnement (P), diminuer la pression sur le levier de sélection, le pousser complètement en position de stationnement (P) en maintenant les freins appliqués. Ensuite, enfoncer le bouton du levier de sélection et déplacer le levier dans une autre position. Se reporter à *Sortie de la position de stationnement à la page 9-28*.

Marche arrière (R): Utiliser cette position pour reculer.

Remarque: **Le passage en position R (marche arrière) lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule. Passer en position R (marche arrière) uniquement après l'arrêt du véhicule.**

Pour déplacer le véhicule d'avant en arrière lorsqu'il est embourbé dans la neige, la glace ou le sable sans endommager la boîte de vitesse, se reporter à *Si le véhicule est embourbé à la page 9-16*.

N (point mort): Dans cette position, le moteur n'est pas relié aux roues. Pour redémarrer lorsque le véhicule roule déjà, utiliser uniquement le point mort (N). Si le véhicule a besoin d'être remorqué, se reporter à *Remorquage du véhicule à la page 10-92*.

⚠ AVERTISSEMENT

Passer en vitesse lorsque le moteur tourne à un régime élevé est dangereux. Si le pied ne presse pas fermement la pédale de frein, le véhicule peut se déplacer très rapidement. Il peut en résulter une perte de contrôle et le véhicule peut heurter des personnes ou des objets. Ne pas passer en vitesse lorsque le moteur tourne à haut régime.

Remarque: **Quitter la position P (stationnement) ou N (point mort) alors que le moteur tourne à une vitesse élevée peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. S'assurer que le moteur ne tourne pas à vitesse élevée lorsque vous changez de rapport.**

Marche avant (D): Ceci est la position de conduite normale. Elle réduit la consommation de carburant du véhicule. Si vous désirez plus de puissance pour dépasser, enfoncer la pédale pour obtenir le degré désiré d'accélération.

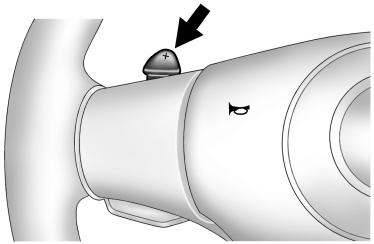
La rétrogradation sur une route glissante peut entraîner un patinage. Se reporter à « Patinage », sous *Perte de contrôle à la page 9-7*.

Mode sport (S): Lorsque le véhicule est en mode sport (S), la boîte de vitesses fonctionne comme une boîte de vitesses automatique jusqu'à ce que vous utilisiez les commandes de changement de vitesses manuelles aux palettes, qui permettent d'activer la fonction de changement de vitesses manuel. Se reporter à *Mode manuel à la page 9-33* En mode sport (S), les passages aux rapports supérieurs sont plus perceptibles pour un rendement plus sportif du véhicule.

Mode manuel

Changement de vitesse manuel aux manettes

En mode sport (S), vous pouvez utiliser les palettes du volant pour passer manuellement au rapport supérieur ou inférieur.



Le système de changement de rapport manuel par palettes est activé à partir du mode Sport (S) en appuyant sur la palette, au-dessus des rayons du volant, pour passer au rapport immédiatement supérieur

ou tirer sur la palette, derrière les rayons du volant, pour rétrograder au rapport inférieur.

En accélération à partir de l'arrêt sur neige ou route verglacée, vous pouvez passer en seconde (2) ou en troisième (3). Un rapport plus élevé augmente l'adhérence sur les sols glissants. Si la fonction de traction asservie est active, les passages au rapport supérieur sont différés pour augmenter votre contrôle du véhicule. Se reporter à *Système de traction asservie (TCS) à la page 9-42* Système de traction asservie (TCS).

Le système de changement de rapport manuel par palettes peut être désactivé en quittant le mode Sport (S) ou en repassant en marche avant (D), ou encore en maintenant un des boutons de passage au rapport supérieur pendant plus d'une seconde.

Le conducteur peut choisir d'activer brièvement le système de changement de vitesse manuel aux manettes alors qu'il se trouve en position marche avant (D). Toucher les commandes de passage à la vitesse supérieure ou inférieure mettra la transmission en mode changement de vitesse manuel aux manettes. Le conducteur peut alors quitter le mode changement de vitesse manuel aux manettes en maintenant la commande de passage à la vitesse supérieure ou inférieure pendant deux secondes. Le système retournera au changement de vitesse automatique après 10 secondes de croisière à vitesse constante ou lorsque le véhicule s'arrête.

Lorsque le système de sélection de changement de vitesses manuel aux manettes est actif, la boîte de vitesses rétrograde automatiquement au fur et à mesure que le véhicule ralentit. La boîte de vitesses sélectionne la deuxième (2) vitesse lorsque le véhicule s'arrête.

Lorsqu'il est arrêté, le véhicule démarre en deuxième (2) et y reste sauf si le conducteur change de vitesse manuellement aux manettes ou sélectionne la position de marche avant (D). Le conducteur peut sélectionner la première (1) vitesse pour accélérer au maximum depuis la position d'arrêt.



Lorsque vous utilisez le changement de vitesse manuel aux manettes en mode sport (S), le rapport actuel s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB) ou sur le système de visualisation tête haute (HUD), si le véhicule en est pourvu.

Si votre véhicule est doté du système de navigation, se reporter à « Visualisation tête haute (HUD) » dans l'index du guide du système de navigation.

Le système de changement de vitesse manuel aux manettes ne permet pas d'accélérer ou de rétrograder si la vitesse du véhicule est trop élevée ou trop faible. Il n'est également pas possible de démarrer lorsque le véhicule se trouve en quatrième (4) ou en vitesse supérieure.

Si vous ne parvenez pas à accélérer lorsque vous le souhaitez, la vitesse du véhicule est limitée pour protéger le moteur.

Lorsque le rapport de vitesse ne répond pas à un changement de vitesse, le CIB affiche une X à l'écran de l'indicateur de vitesse.



Si une accélération vous est refusée en raison des limites de vitesse indiquées, le CIB affiche momentanément une X à l'écran de l'indicateur de vitesse et un carillon retentit.

Si le véhicule est équipé d'un système d'affichage à tête haute (HUD) et si le rapport de vitesse ne répond pas en cas de changement de vitesse, un carillon retentit et le système d'affichage à tête haute affiche momentanément une X à l'écran de l'indicateur de vitesse.

Le fonctionnement du changement de vitesse manuel aux manettes peut être utilisé à partir du régulateur de vitesse.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique *Régulation automatique de vitesse à la page 9-52* Régulateur de vitesse automatique.

Les vitesses requises pour les accélérations manuelles aux manettes dépendent de plusieurs dispositifs présents sur le véhicule et qui font varier la vitesse d'accélération autorisée de quelques km/h (mi/h).

Pour les véhicules avec rapport d'essieu 2,56/1 (EFC GM8)

- Pour pouvoir passer en quatrième (4), vous devez rouler à une vitesse d'environ 35 km/h (22 mi/h).
- Pour pouvoir passer en cinquième (5), vous devez rouler à une vitesse d'environ 45 km/h (28 mi/h).
- Pour pouvoir passer en sixième (6), vous devez rouler à une vitesse d'environ 65 km/h (41 mi/h).

Pour éviter d'endommager le groupe motopropulseur, la rétrogradation manuelle aux manettes ne peut pas s'effectuer au-delà de certaines vitesses. Les vitesses maximales autorisées pour rétrograder de la première (1) à la quatrième (4) sont les suivantes :

- En quatrième (4), plus de 250 km/h (155 mi/h)
- En troisième (3), plus de 188 km/h (117 mi/h)
- En deuxième (2), plus de 120 km/h (75 mi/h)
- En première (1), plus de 68 km/h (42 mi/h)

Pour les véhicules avec rapport d'essieu 2,73/1 (EFC GU2)

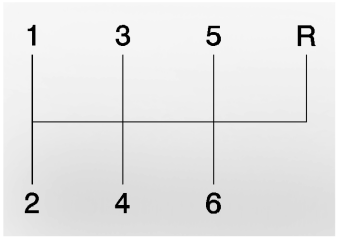
- Pour pouvoir passer en quatrième (4), vous devez rouler à une vitesse d'environ 31 km/h (19 mi/h).
- Pour pouvoir passer en cinquième (5), vous devez rouler à une vitesse d'environ 39 km/h (24 mi/h).
- Pour pouvoir passer en sixième (6), vous devez rouler à une vitesse d'environ 57 km/h (35 mi/h).

Pour éviter d'endommager le groupe motopropulseur, la rétrogradation manuelle aux manettes ne peut pas s'effectuer au-delà de certaines vitesses. Les vitesses maximales autorisées pour rétrograder de la première (1) à la quatrième (4) sont les suivantes :

- En quatrième (4), plus de 234 km/h (145 mi/h)
- En troisième (3), plus de 176 km/h (109 mi/h)
- En deuxième (2), plus de 113 km/h (70 mi/h)
- En première (1), plus de 64 km/h (40 mi/h)

Si le conducteur n'accélère pas lorsque la vitesse du moteur se rapproche du régime de coupure de carburant, la vitesse du moteur est limitée afin de protéger le moteur. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique *Tachymètre à la page 5-12*.

Boîte de vitesses manuelle



Voici le diagramme d'utilisation de la boîte manuelle à six vitesses.

Voici comment utiliser la boîte de vitesses :

Première (1): Appuyer sur la pédale d'embrayage et passer en première (1). Ensuite, laisser remonter lentement la pédale d'embrayage tout en appuyant sur l'accélérateur.

Vous pouvez passer en première (1) si vous roulez à une vitesse inférieure à 64 km/h (40 mi/h). Si vous êtes complètement arrêté et que vous éprouvez de la difficulté à passer en première (1), placer le levier de vitesses au point mort (N) et lâcher la pédale d'embrayage. Enfoncer de nouveau la pédale d'embrayage. Passer ensuite en première (1).

Deuxième (2): Appuyer sur la pédale d'embrayage tout en relâchant l'accélérateur et passer en deuxième (2). Ensuite, laisser remonter lentement la pédale d'embrayage tout en appuyant sur l'accélérateur.

Troisième (3), quatrième (4), cinquième (5) et sixième (6): Passer en troisième (3), en quatrième (4), en cinquième (5) et en sixième (6) de la même façon que pour la deuxième (2). Laisser remonter lentement la pédale d'embrayage tout en appuyant sur l'accélérateur.

Pour arrêter, relâcher l'accélérateur et appuyer sur la pédale de frein. Juste avant que le véhicule ne s'arrête, appuyer sur la pédale d'embrayage ainsi que sur la pédale de frein et passer à la position de point mort (N).

Point mort (N): Utiliser cette position pour faire démarrer le moteur ou le faire tourner au ralenti. Le levier de sélection est au point mort (N) lorsqu'il se trouve au centre de la grille de sélection, dans aucun rapport.

Marche arrière (R): Pour reculer, enfoncer la pédale d'embrayage et passer en marche arrière (R). Appuyer pour déplacer le levier au-delà de la cinquième (5) et de la sixième (6) jusqu'à la marche arrière (R). Laisser remonter lentement la pédale d'embrayage tout en appuyant progressivement sur l'accélérateur.

La boîte manuelle à six vitesses dispose d'une fonction vous permettant de passer en marche arrière (R) en toute sécurité lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mi/h). Le levier de vitesses se bloque si vous essayez de passer en marche arrière (R) alors que le véhicule roule à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h).

Vitesses de passage de la boîte de vitesses (boîte de vitesses manuelle)

⚠ AVERTISSEMENT

Si on saute une vitesse lors d'une rétrogradation, on pourrait perdre le contrôle du véhicule. On peut se blesser ou blesser autrui. Ne pas rétrograder de plus d'une vitesse à la fois.

Ce tableau indique le moment où passer à la prochaine vitesse supérieure permettant la meilleure économie de carburant.

Boîte de vitesses manuelle recommandée Vitesses de passage en km/h (mi/h)					
Moteur	Vitesse de passage de la boîte de vitesses en accélération				
	1 à 2	2 à 3	3 à 4	4 à 5	5 à 6
Tous les moteurs	24 (15)	40 (25)	64 (40)	72 (45)	80 (50)

Si votre régime du moteur descend à moins de 900 tr/min, ou si le moteur ne tourne pas en douceur, vous devriez rétrograder à la vitesse inférieure prochaine. Vous devriez peut-être rétrograder de deux vitesses ou plus pour que le moteur tourne en douceur ou pour qu'il offre un meilleur rendement.

Remarque: **Lors d'un changement de rapport, ne pas déplacer le levier de sélection inutilement. cela pourrait endommager la transmission. Passer directement au rapport suivant.**

Témoin de changement de vitesse de la première à la quatrième (boîte de vitesses manuelle)



Lorsque ce témoin s'allume, on ne peut passer que de la première (1) à la quatrième (4), plutôt que de la première (1) à la deuxième (2).

Se reporter à *Témoin de changement de vitesse de la première à la quatrième (boîte de vitesses manuelle) à la page 5-25* pour plus de renseignements.

Rétrogradation (boîte de vitesses manuelle)

Ne pas rétrograder à la vitesse indiquée ci-dessus si le véhicule roule à une vitesse supérieure à celle indiquée dans le tableau :

Première (1)	80 km/h (50 mi/h)
Deuxième (2)	119 km/h (74 mi/h)
Troisième (3)	163 km/h (101 mi/h)
4 (quatrième)	209 km/h (130 mi/h)

Remarque: **Si vous sautez plus d'une vitesse à la rétrogradation, ou si vous emballez le moteur au moment de relâcher la pédale d'embrayage tout en rétrogradant, vous risque d'endommager le moteur, l'embrayage, l'arbre de transmission ou la transmission. Ne pas sauter de vitesses ou emballer le moteur au moment de rétrograder.**

La boîte à six vitesses est pourvue d'un ressort servant à centrer le levier de vitesses près de la troisième (3) et la quatrième (4).Ce ressort vous aide à savoir dans quel rapport se trouve la boîte lorsque vous changez de vitesse. Faire attention lorsque vous passez de la première (1) à la deuxième (2) ou que vous rétrogradez de la sixième (6) à la cinquième (5) avec précaution. Le ressort tend à déplacer le levier de vitesses vers la quatrième (4) et la troisième (3). S'assurer de bien déplacer le levier en deuxième (2) ou en cinquième (5). Si on laisse le levier se déplacer dans le sens vers lequel il est attiré, il peut en résulter un passage de vitesse de la première (1) à la quatrième (4) ou de la sixième (6) à la troisième (3).

Si le conducteur n'accélère pas lorsque la vitesse du moteur se rapproche du régime de coupure de carburant, la vitesse du moteur est limitée afin de protéger le moteur. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique *Tachymètre à la page 5-12*.

Freins

Système de freinage antiblocage (ABS)

Ce véhicule est équipé de l'ABS. Ce système de freinage antiblocage est un système perfectionné de freinage électronique contribuant à éviter un dérapage à la suite d'un freinage.

Lorsque le moteur a démarré et que le véhicule commence à rouler, l'ABS se vérifie par lui-même. Un bruit de moteur ou un déclic momentané peut se faire entendre pendant cette vérification et on peut même constater un léger mouvement de la pédale de frein. Ceci est normal.



En cas de défaillance de l'ABS, ce témoin restera allumé. Se reporter à *Témoin du circuit de freinage avec antiblocage (ABS) à la page 5-24*.

En roulant en sécurité sur une chaussée humide, s'il devient nécessaire de freiner brusquement et de continuer à freiner pour éviter un obstacle imprévu, un ordinateur détecte que les roues tournent moins vite. Si une roue est sur le point d'arrêter de tourner, l'ordinateur actionne séparément les freins de chaque roue.

L'ABS peut modifier la pression des freins sur chaque roue, selon les besoins, plus vite que ne pourrait le faire le conducteur. Ceci peut aider le conducteur à contourner un obstacle tout en freinant fort.

Lors d'un freinage, l'ordinateur continue à recevoir des mises à jour sur la vitesse des roues et contrôle la pression de freinage en fonction de ces données.

Se rappeler que l'ABS ne modifie pas le temps nécessaire à la pose du pied sur la pédale de frein et ne diminue pas toujours la distance d'arrêt. Si vous suivez de trop près le véhicule devant vous, vous n'aurez pas le temps de freiner si ce véhicule ralentit ou s'arrête soudainement. La distance séparant votre véhicule des autres doit être suffisante pour vous permettre de vous arrêter, même si votre véhicule est équipé d'un ABS.

Utilisation de l'ABS

Ne pas pomper les freins. Tenir la pédale de frein solidement enfoncée et laisser le dispositif d'antiblocage travailler. Il est normal d'entendre fonctionner la pompe ou le moteur du système de freinage antiblocage et de ressentir une pulsation de la pédale de freinage.

Freinage d'urgence

L'ABS permet au conducteur de braquer les roues et freiner en même temps. Dans de nombreuses situations d'urgence, le fait de pouvoir diriger le véhicule sera plus utile que le meilleur des freinages.

Frein de stationnement

Le levier de frein de stationnement se trouve à droite de la console centrale.

Pour serrer le frein de stationnement, maintenir la pédale de freinage enfoncée. Tirer le levier du frein de stationnement vers le haut. Si le contact est mis, le témoin du système de freinage s'allume.

Pour desserrer le frein de stationnement, maintenir la pédale de frein enfoncée. Enfoncer ensuite le bouton de déblocage tout en relâchant complètement le frein de stationnement.

Remarque: **Conduire alors que le frein de stationnement est serré peut causer la surchauffe du système de freinage et de l'usure prématurée ou des dommages aux pièces du système. S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré et que le témoin du frein est éteint avant de conduire.**

Assistance au freinage

Ce véhicule est doté d'un système d'assistance au freinage conçu pour aider le conducteur lors d'un arrêt ou d'un ralentissement du véhicule en cas d'urgence. Ce système utilise le module de commande hydraulique des freins du système de stabilité pour compléter le système d'assistance des freins lorsque le conducteur a enfoncé rapidement et avec force la pédale de frein afin de ralentir ou arrêter rapidement le véhicule. Le module de commande hydraulique des freins du système de stabilité augmente la pression des quatre freins du véhicule jusqu'à ce que l'ABS soit activé. De légères trépidations de la pédale de frein sont normales et le conducteur doit continuer à appuyer sur la pédale lorsque les conditions l'exigent. Le système d'assistance au freinage se désengage automatiquement lorsque la pédale de frein est relâchée ou que la pression sur la pédale de frein diminue rapidement.

Systèmes de commande de suspension

Système de traction asservie (TCS)

Votre véhicule est équipé du TCS (système de traction asservie) qui limite le patinage des roues. Ceci est particulièrement utile sur les routes glissantes. Le système fonctionne seulement s'il détecte que les roues arrière patinent trop ou commencent à perdre de l'adhérence. Quand cela se produit, le système actionne les freins arrière et réduit le régime du moteur (par la fermeture du papillon et la gestion des étincelles d'allumage) pour limiter le patinage.

Le message TRACTION SYSTEM ACTIVE (traction asservie active) s'affiche à l'écran du centralisateur informatique de bord lorsque le système de traction asservie limite le patinage des roues. Se reporter à la rubrique *Messages du système de commande de suspension à la page 5-52*. Vous pouvez sentir ou entendre le système fonctionner, mais c'est normal.

Si le régulateur de vitesse est en fonction quand le système de traction asservie commence à limiter le patinage des roues, le régulateur de vitesse est automatiquement désengagé. Il peut être réengagé lorsque les conditions routières le permettent. Se reporter à *Régulation automatique de vitesse à la page 9-52*.



Le message SERVICE TRACTION SYSTEM (réparer le système de traction asservie) s'affiche et le témoin du TCS s'allume, pour indiquer que ce système présente une anomalie. Se reporter à *Messages du système de commande de suspension à la page 5-52*.

Le système de traction asservie ne limitera pas le patinage des roues si le message SERVICE TRACTION SYSTEM (réparer le système de traction asservie) s'affiche et que ce témoin s'allume. Régler votre conduite en conséquence.

Le TCS est automatiquement activé lorsque le véhicule démarre. Pour limiter le patinage des roues, spécialement sur route glissante, laisser toujours le système activé. Le TCS peut être désactivé si nécessaire.



Pour mettre le système hors fonction, presser le bouton de la console.

Vous pouvez remettre le système en fonction ou l'éteindre à tout moment en appuyant sur le bouton ACTIVE HANDLING (contrôle de stabilité). Le CIB affiche le message adéquat quand vous poussez sur le bouton.

Remarque: **Quand la traction asservie est hors fonction ou quand le mode sport est actif, il est possible de perdre la traction. Si vous tentez de changer de vitesse alors que les roues motrices patinent et perdent leur traction, il est possible d'endommager la boîte de vitesses; Ne pas tenter de changer de vitesse quand les roues motrices sont dépourvues de traction. Les dégâts dus à une mauvaise utilisation du véhicule ne sont pas couverts. Consulter le livret de garantie pour plus d'information.**

L'ajout d'accessoires ne provenant pas du concessionnaire peut affecter les performances du véhicule. Pour de plus amples renseignements, se reporter à *Accessoires et modifications à la page 10-3*.

Dispositif d'assistance variable

Le contrôle de stabilité est un système informatisé qui aide le conducteur à garder le contrôle directionnel du véhicule dans des conditions de conduite difficiles. Ce système appliquera le freinage de façon sélective à n'importe lequel des freins du véhicule.

Le message ACTIVE HANDLING (contrôle de stabilité actif) s'affiche lorsque le système est en fonction. Se reporter à *Messages du système de commande de suspension à la page 5-52* pour plus de renseignements. Vous pouvez sentir ou entendre le système fonctionner. C'est normal.



Le message SERVICE ACTIVE HANDLING SYSTEM (réparer le système de contrôle de stabilité) s'affiche, le témoin dans le groupe d'instruments s'allume et un son retentit pour vous avertir qu'une anomalie a été détectée dans le système.

Se reporter à *Messages du système de commande de suspension à la page 5-52* pour plus de renseignements.

Le système se met hors fonction lorsque ce témoin s'allume et que le message SERVICE ACTIVE HANDLING SYSTEM (entretien du système d'assistance variable) apparaît. Régler votre conduite en conséquence.

Le système d'assistance variable se met en fonction automatiquement chaque fois que le véhicule démarre. Pour aider à maintenir le contrôle directionnel du véhicule, ce système devrait toujours être en fonction. Il peut toutefois être désactivé si nécessaire. Si le système d'assistance variable est désactivé, le système de traction asservie sera également désactivé. Adapter la conduite en conséquence.



Pour désactiver le système, appuyer sur le bouton de contrôle de stabilité jusqu'à l'affichage du message TRACTION SYSTEM AND ACTIVE HANDLING SYSTEM — OFF (traction asservie et contrôle de stabilité désactivés) s'affiche.

Le système peut être réactivé à tout moment en appuyant sur le bouton. Le CIB affiche le message adéquat quand vous poussez sur le bouton.

Si le système de surveillance de la pression des pneus (TPM) détecte un pneu dégonflé et que le CIB affiche TIRE FLAT (pneu dégonflé), ou si le système de surveillance de la pression des pneus (TPM) fonctionne mal et que le CIB affiche SERVICE TIRE MONITOR (faire réviser le système de surveillance

de la pression des pneus), le système de contrôle de stabilité sera affecté comme suit :

- Le système de contrôle de stabilité ne peut pas être désactivé par le conducteur.
- Si le système de contrôle de stabilité est désactivé, il sera automatiquement réactivé.
- Le mode de conduite sportive ou de gestion de traction de performance est indisponible.
- Le système de contrôle de stabilité donnera une impression différente dans son assistance et son maintien du contrôle directionnel.

Mode de conduite sportive

Le mode de conduite sportive, la gestion de traction de performance et le contrôle de lancement sont des systèmes conçus pour augmenter les performances en accélération et/ou en virage. Ceci s'obtient en régulant et en optimisant le moteur, les freins et la suspension. Ces modes sont destinés à la conduite en circuit fermé et ne sont pas conçus pour être utilisés sur la voie publique. Il n'existera aucune compensation à l'inexpérience ou au manque de familiarité du conducteur avec le circuit. Les conducteurs qui préfèrent permettre au système d'avoir plus de contrôle sur le moteur, les freins et la suspension sont invités à activer la commande normale de traction et le contrôle de stabilité. Se reporter à *Course ou autres conduites sportives à la page 9-8* pour plus d'informations.

Remarque: **Ne pas tenter de changer de rapport lorsque les roues motrices patinent et ne présentent pas d'adhérence. Ceci endommagerait la boîte de vitesses. Les dégâts dus à une utilisation incorrecte du véhicule ne sont pas couverts par la garantie sur le véhicule. Se reporter au livret de garantie pour plus d'informations.**

Mode de conduite sportive (excepté ZR1)

Le mode de conduite sportive exploite pleinement la puissance du moteur pendant que le système de contrôle de stabilité maintient le contrôle de la direction du véhicule par une application sélective des freins. Dans ce mode, la fonction TCS est hors fonction et le contrôle de lancement est disponible.

Régler votre style de conduite en tenant compte de la puissance du moteur disponible. Se reporter à « Contrôle de lancement », plus loin dans cette section.



Ce témoin s'allume lorsque le véhicule est en mode de conduite sportive.

Ce mode en option peut être sélectionné en appuyant sur le bouton ACTIVE HANDLING (contrôle de stabilité) sur la console, rapidement et à deux reprises. COMPETITIVE DRIVING MODE (mode de conduite sportive) s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages du système de commande de suspension à la page 5-52* pour plus d'informations.

Si le bouton ACTIVE HANDLING est pressé à nouveau, les systèmes de contrôle de stabilité et de traction asservie seront en fonction. Le message TRACTION SYSTEM AND ACTIVE HANDLING-ON (traction asservie et système d'assistance variable en fonction) s'affichera brièvement au CIB et un carillon se fera entendre.

Gestion de traction de performance (ZR1)

La gestion de traction de performance intègre la traction asservie, le contrôle de stabilité et la commande sélective de suspension pour améliorer le rendement en virage. La puissance de moteur disponible est basée sur le mode sélectionné, l'état du circuit, l'aptitude du conducteur et le rayon du virage.



Ce témoin s'allume lorsque le véhicule est en mode de gestion de traction de performance.

Ce mode en option peut être sélectionné en appuyant sur le bouton ACTIVE HANDLING de la console rapidement et à deux reprises. PERF TRAC 1 - WET ACTIVE HANDLING ON (mode de traction 1 - contrôle de stabilité activé pour conditions humides) s'allume au CIB.

Pour expérimenter ce système, après être entré dans un virage et au point où le conducteur commencerait normalement à accélérer, la pédale d'accélérateur peut être enfoncée complètement.

Le système de gestion de traction de performance modifie alors le niveau de puissance du moteur pour une sortie souple et cohérente du virage.



Pour sélectionner un mode pendant la gestion de traction de performance, faire tourner le bouton de la console.

Le système de gestion de traction de performance contient cinq modes. Ces modes sont sélectionnés en faisant tourner le bouton de commande sélective de suspension/gestion de traction de performance de la console centrale. Le conducteur sélectionne vers le haut ou le bas un des cinq modes en faisant tourner le bouton vers la droite ou la gauche.

Description de l'affichage du CIB et usage recommandé de chaque mode :

PERF TRAC 1 – WET ACTIVE HANDLING ON (mode de traction 1 - contrôle de stabilité activé pour conditions humides)

- Destiné aux conducteurs de tous niveaux
- Temps humide uniquement — non destiné à l'utilisation sous l'averse ou dans l'eau stagnante
- Le contrôle de stabilité est activé et la puissance du moteur est réduite en fonction des circonstances

PERF TRAC 2 – DRY ACTIVE HANDLING ON (mode de traction 2 - contrôle de stabilité activé pour conditions sèches)

- Pour utilisation par des conducteurs moins expérimentés ou pendant l'étude d'un nouveau circuit
- Temps sec uniquement
- Le contrôle de stabilité est activé et la puissance du moteur est légèrement réduite

PERF TRAC 3 – SPORT ACTIVE HANDLING ON (mode de traction 3 - contrôle de stabilité activé pour performance sport)

- À utiliser par les conducteurs familiers avec le circuit
- Temps sec uniquement

- Exige davantage des capacités que le mode 2
- Le contrôle de stabilité est activé et davantage la puissance moteur est disponible qu'en mode 2

PERF TRAC 4 – SPORT ACTIVE HANDLING OFF (mode de traction 4 - contrôle de stabilité desactivé pour performance sport)

- À utiliser par les conducteurs familiers avec le circuit
- Temps sec uniquement
- Exige davantage de capacité de conduite que les modes 2 ou 3
- Le contrôle de stabilité est désactivé et la puissance de moteur disponible est la même qu'en mode 3

PERF TRAC 5 – RACE ACTIVE HANDLING OFF (mode de traction 5 - contrôle de stabilité desactivé pour circuit de course)

- À utiliser par les conducteurs expérimentés qui sont familiers avec le circuit
- Temps sec uniquement
- Exige davantage de capacités de conduite que les autres modes
- Le contrôle de stabilité est désactivé et la puissance du moteur est disponible pour une vitesse maximale en virage.

Presser et relâcher le bouton ACTIVE HANDLING (système d'assistance variable) pour désactiver la gestion de traction de performance et retourner aux systèmes d'assistance et de traction asservie. Le message TRACTION SYSTEM AND ACTIVE HANDLING-ON (traction asservie et système d'assistance variable en fonction) s'affiche brièvement au CIB et un carillon retentit.

Contrôle du lancement

Une fonction de contrôle de lancement est disponible en mode de conduite sportive (excepté ZR1) ou gestion de traction ou de performance (ZR1) sur les véhicules avec boîte de vitesses manuelle pour permettre au conducteur d'atteindre des hauts niveaux d'accélération en ligne droite.

Le contrôle de lancement est une forme de traction asservie qui gère le patinage des roues au lancement du véhicule. Cette fonction est destinée aux courses en circuit fermé où des temps records sont désirés.

Le contrôle de lancement est disponible uniquement lorsque les critères suivants sont réunis :

- Le mode de conduite sportive sélectionné (sauf ZR1) ou l'un des modes de gestion de traction de performance est sélectionné (ZR1). Le témoin TCS s'allume au tableau de bord et le message CIB adéquat s'affiche.
- Le véhicule est arrêté.
- Le volant est tourné en position de ligne droite.
- L'embrayage est pressé et le premier rapport est sélectionné.
- La pédale d'accélérateur est rapidement enfoncée à pleins gaz.

La fonction de contrôle de lancement limite initialement le régime du moteur lorsque le conducteur enfonce rapidement la pédale d'accélérateur à pleins gaz. Un débrayage souple et rapide en maintenant la pédale d'accélérateur complètement enfoncée gère le patinage des roues. Faire les changements de rapport comme décrit à *Boîte de vitesses manuelle à la page 9-37*.

Après le lancement du véhicule, le système continue en mode sportif (excepté ZR1) ou de gestion de traction de performance (ZR1).

Le mode de conduite sportive, de gestion de traction de performance et de contrôle de lancement sont des systèmes conçus pour le circuit fermé et ne sont pas destinés à l'utilisation sur la voie publique. Les systèmes ne sont pas destinés à compenser le manque d'expérience ou de familiarité du conducteur avec le circuit.

Essieu arrière à glissement limité

Les véhicules à essieu arrière à glissement limité offrent une traction supplémentaire sur la neige, la boue, la glace, le sable et le gravier. L'essieu fonctionne la plupart du temps comme un essieu normal, mais lorsque la traction est faible, ce dispositif permet à la roue ayant le plus de traction de faire rouler le véhicule.

Suspension à géométrie variable

Il se peut que votre véhicule soit équipé d'un système de suspension modifiable connu sous le nom de suspension modifiable sélective magnétique. Le système procure les avantages suivants sur la performance :

- Réduction de la rudesse de suspension sur les aspérités de la route
- Isolation améliorée par rapport à la route
- Stabilité améliorée à haute vitesse
- Réponse améliorée sur les plans conduite et tenue de route
- Meilleur contrôle du véhicule

Sauf ZR1



Ce bouton est situé sur la console centrale. Le tourner pour sélectionner la suspension de votre choix.

TOUR (tourisme): Pour la conduite urbaine et routière normale. Ce réglage procure une conduite confortable.

SPORT: Pour des conditions routières ou préférences personnelles exigeant davantage de contrôle. Ce réglage procure une plus grande « sensation », ou réaction aux conditions routières.

Le réglage peut être modifié à tout instant. Selon les conditions routières, l'angle du volant de direction et la vitesse de votre véhicule, le système se règle automatiquement pour assurer le plus grand confort et la meilleure tenue de route. Il n'y a pas de différence entre le mode tourisme et le mode sport sur un revêtement plat. Sélectionner un autre réglage en fonction des changements de conditions routières.

Trois messages du centralisateur informatique de bord (CIB) (SERVICE RIDE CONTROL (entretien de la suspension de tenue de route), SHOCKS INOPERATIVE (amortisseurs hors service), MAXIMUM SPEED 80 MPH (129 KM/H) (vitesse maximale 129 km/h (80 mi/h)) s'affichent en cas de dysfonctionnement au niveau du système de suspension à

géométrie variable. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique *Messages du système de commande de suspension à la page 5-52*.

ZR1



Ce bouton se trouve sur la console centrale. Le faire tourner pour sélectionner la suspension de votre choix. Une fois relâché, le bouton retourne à la position centrale. Le commutateur éclaire la position de suspension en cours.

TOUR (tourisme): Pour la conduite urbaine et routière normale. Ce réglage procure une conduite confortable.

SPORT: Pour des conditions routières ou préférences personnelles exigeant davantage de contrôle. Ce réglage procure une plus grande « sensation », ou réaction aux conditions routières.

Le réglage peut être modifié à tout instant. Selon les conditions routières, l'angle du volant de direction et la vitesse de votre véhicule, le système se règle automatiquement pour assurer le plus grand confort et la meilleure tenue de route. Il n'y a pas de différence entre le mode tourisme et le mode sport sur un revêtement plat. Sélectionner un autre réglage en fonction des changements de conditions routières.

Le bouton de suspension sélective n'affiche pas le paramétrage Tour ou Sport lorsque le mode de gestion de traction de performance est sélectionné. Lorsque ce mode est sélectionné, la rotation du bouton de suspension sélective modifie le mode de gestion de traction de performance et le paramétrage de suspension est déterminé automatiquement. Se reporter à *Mode de conduite sportive à la page 9-45* pour plus d'informations.

Trois messages du centralisateur informatique de bord (CIB) (SERVICE RIDE CONTROL (entretien de la suspension de tenue de route), SHOCKS INOPERATIVE (amortisseurs hors service), MAXIMUM SPEED 80 MPH (129 KM/H) (vitesse maximale 129 km/h (80 mi/h)) s'affichent en cas de dysfonctionnement au niveau du système de suspension à géométrie variable. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique *Messages du système de commande de suspension à la page 5-52*.

Régulateur de vitesse automatique

Le régulateur de vitesse permet de maintenir une vitesse supérieure ou égale à 40 km/h (25 mi/h) sans avoir à laisser le pied sur l'accélérateur. Le régulateur de vitesse ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 40 km/h(25 mi/h).

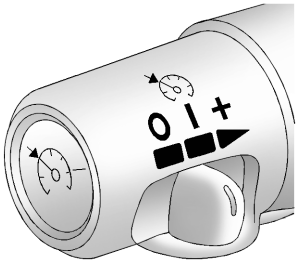
Le régulateur de vitesse ne fonctionne pas lorsque le frein de stationnement est activé ou si le niveau de liquide dans le maître-cylindre est bas.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation du régulateur automatique de vitesse peut être dangereuse lorsque vous ne pouvez pas rouler en toute sécurité à une vitesse fixe. Par conséquent, ne pas l'utiliser sur des routes sinueuses ou dans la circulation intense.

Il peut être dangereux d'utiliser le régulateur automatique de vitesse sur des routes glissantes, car des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent causer un glissage excessif des roues, et vous pourriez perdre le contrôle du véhicule. Ne pas utiliser le régulateur automatique de vitesse sur les routes glissantes.

Si le régulateur de vitesse est activé, que votre véhicule est doté du système de traction asservie (TCS) et que celui-ci commence à limiter le patinage des roues, le régulateur se désengagera automatiquement. Voir *Système de traction asservie (TCS) à la page 9-42*. Lorsque l'état de la route permet de l'utiliser à nouveau sans danger, vous pouvez remettre le régulateur de vitesse en fonction.



Votre véhicule possède un régulateur de vitesse.

◯ **(hors fonction):** Désactive le système.

(en fonction): Active le système.

+ (reprise/accélération): Utiliser pour faire accélérer le véhicule ou revenir à une vitesse préalablement réglée.

(réglage): Presser ce bouton placé à l'extrémité du levier pour sélectionner la vitesse.

Réglage du régulateur de vitesse

Si le bouton du régulateur de vitesse est en marche quand il n'est pas utilisé, il pourrait être accroché et activer le régulateur. Laisser le commutateur du régulateur de vitesse à la position d'arrêt lorsqu'il n'est pas utilisé.

1. Déplacer le commutateur du régulateur de vitesse à la position de marche.
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Appuyer sur le bouton (réglage) situé à l'extrémité du levier, puis le relâcher.
4. Relâcher l'accélérateur.

Après avoir enclenché le régulateur de vitesse, le message CRUISE SET TO XX MPH (vitesse réglée sur XX km/h (XX mi/h)) apparaît sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à la rubrique *Messages sur le régulateur de vitesse automatique à la page 5-45*.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si le régulateur de vitesse est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez, il est désengagé, mais il n'efface pas la vitesse réglée de la mémoire.

Une fois que le véhicule atteint une vitesse d'environ 40 km/h (25 mi/h) ou plus, déplacer le commutateur du régulateur de vitesse automatique brièvement de | à +. Le véhicule reprend la vitesse sélectionnée antérieurement et s'y maintient.

Si vous maintenez le commutateur en position reprise/accélération, le véhicule continue d'accélérer jusqu'à ce que vous relâchiez le commutateur ou que vous freiniez. Ne pas maintenir le commutateur à la position de reprise/accélération, sauf si vous désirez accélérer.

Accélération au moyen du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Utiliser l'accélérateur pour augmenter la vitesse. Enfoncer à l'extrémité du levier, puis le relâcher en même temps que l'accélérateur. Si vous enfoncez l'accélérateur pendant plus de 60 secondes, le régulateur de vitesse se met hors fonction.
- Déplacer le commutateur du régulateur de | à +. Le maintenir dans cette position jusqu'à ce que le véhicule atteigne la vitesse désirée, puis relâcher le commutateur.
- Pour augmenter la vitesse du véhicule par petits incréments, déplacer le commutateur brièvement à +. Chaque fois que vous le ferez, vous augmenterez votre vitesse d'environ 1,6 km/h (1 mi/h).

Décélération au moyen du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Presser et maintenir le bouton de réglage jusqu'à ce que la vitesse inférieure désirée soit atteinte puis le relâcher.
- Pour ralentir graduellement, presser brièvement . À chaque pression, la vitesse du véhicule diminue d'environ 1,6 km/h (1 mi/h).

Dépassement d'un véhicule avec le régulateur de vitesse

Utiliser la pédale d'accélérateur pour augmenter votre vitesse. Chaque fois que vous relâchez l'accélérateur, le véhicule ralentit à la vitesse réglée précédemment.

Utilisation du régulateur de vitesse en côte

Le rendement du régulateur de vitesse dans les côtes dépend de la vitesse du véhicule, de la charge transportée et de la raideur de la pente. Si vous montez des pentes abruptes, vous voudrez peut-être appuyer sur l'accélérateur pour maintenir la vitesse du véhicule. En les descendant, vous devrez peut-être freiner ou rétrograder pour ne pas accélérer. Lorsque les freins sont appliqués, le régulateur de vitesse est désengagé.

Régulateur de vitesse en mode Sport et sélection du changement de vitesse manuel aux manettes

Lorsque votre véhicule est en mode Sport (S) et que vous n'utilisez pas les commandes de changement de vitesse manuel à palettes, le régulateur de vitesse fonctionne de la même manière que la marche avant (D).

Lorsque votre véhicule est en mode Sport (S) et que vous utilisez les commandes de changement de vitesse manuel à palettes, le régulateur de vitesse fonctionne de la manière suivante :

- Si le régulateur de vitesse est actif et si vous sélectionnez une vitesse à l'aide des commandes de changement de vitesse manuelles aux manettes, le véhicule conserve sa vitesse si celle-ci a été sélectionnée par le conducteur et il n'accélère ni ne rétrograde automatiquement au niveau de la transmission lorsque la sélection de la vitesse du conducteur est active.
- Si vous conduisez le véhicule en côte, le régulateur de vitesse peut ne pas être en mesure de maintenir la vitesse du véhicule si le conducteur ne choisit pas d'accélérer ou de rétrograder. Lorsque vous roulez en côte et que le régulateur de vitesse a été activé à partir du changement de vitesse manuel à palettes, le conducteur doit sélectionner la vitesse appropriée pour la côte ou la marche avant (D) à partir du sélecteur de vitesse pour que la transmission fonctionne de manière entièrement automatique.

Arrêt du régulateur de vitesse

- Pour désengager le régulateur de vitesse automatique, appuyer légèrement sur la pédale de frein. Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, toucher légèrement sur l'embrayage pour mettre fin à la session du régulateur de vitesse automatique.
- Pour désactiver le système de régulateur de vitesse automatique, déplacer le commutateur du régulateur de vitesse automatique en position ◯.

Après avoir désactivé le régulateur de vitesse, le message CRUISE DISENGAGED (régulateur de vitesse désactivé) s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à la rubrique *Messages sur le régulateur de vitesse automatique à la page 5-45*.

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

Déplacer le commutateur en position ◯ ou couper le contact pour effacer la vitesse réglée de la mémoire du régulateur de vitesse automatique.

Carburant

Utiliser le carburant qui convient est une partie importante de l'entretien correct de ce véhicule. Pour vous aider à garder le moteur propre et préserver ses performances, nous vous recommandons d'utiliser de l'essence dite TOP TIER Detergent Gasoline.

Rechercher l'étiquette TOP TIER sur la pompe à carburant pour s'assurer que l'essence répond aux normes de détergence améliorées développées par les sociétés automobiles. Une liste de marques fournissant de l'essence détergente TOP TIER figure sur le site www.toptiergas.com.

TOP TIER™
Detergent Gasoline

CATEGORIE SUPERIEURE™
Essences Détergentes

Le 8e caractère du numéro d'identification du véhicule (NIV) est la lettre ou le numéro de code qui identifie le moteur. Le NIV se trouve sur la partie supérieure de gauche du tableau de bord. Se reporter à la rubrique *Numéro d'identification du véhicule (NIV) à la page 12-1*.

Carburant recommandé

Si le véhicule est équipé du moteur V8 6,2L (code NIV W), utiliser du supercarburant sans plomb à indice d'octane d'au moins 91. Vous pouvez aussi utiliser de l'essence sans plomb ordinaire à indice d'octane d'au moins 87, mais la puissance du véhicule peut en être légèrement réduite et vous pourriez entendre un cognement léger pendant la conduite, communément appelé détonation. Si l'indice d'octane est inférieur à 87, vous pourriez entendre un cognement fort pendant la conduite. Dans ce cas, utiliser dès que possible de l'essence à indice d'octane de 87 ou plus. Sinon, vous risquez des dégâts au moteur. En cas de cognement important malgré l'utilisation d'essence d'un indice d'octane de 87 ou plus, le moteur doit être révisé.

Si votre véhicule est équipé d'un moteur V8 6.2L (code NIV T) ou d'un moteur V8 7.0L (code NIV E), utiliser de l'essence sans plomb de haute qualité d'un indice d'octane minimum de 91. Pour un meilleur rendement, utiliser de l'essence sans plomb de haute qualité d'un indice d'octane 93. En cas d'urgence, vous pouvez utiliser de l'essence sans plomb d'un indice d'octane minimum de 87. Dans ce cas, ne pas effectuer de manoeuvres agressives telles que des accélérations à pleins gaz. Vous pouvez également entendre des cliquetis en accélération. Remplir votre réservoir d'essence de première qualité dès que possible pour éviter des dégâts au moteur. Si vous utilisez de l'essence d'un indice d'octane minimum de 91 et si vous entendez des cognements importants, votre moteur doit être réparé.

Spécifications au sujet de l'essence (É.-U. et Canada seulement)

L'essence doit au minimum être conforme à la norme ASTM D 4814 aux États-Unis ou CAN/CGSB-3.5 ou 3.511 au Canada. Il est possible que certaines essences contiennent un additif qui augmente l'indice d'octane appelé manganèse méthyl-cyclopentadiè mylique-tricarbonyle (MMT). Nous vous déconseillons d'utiliser de l'essence contenant du MMT. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Additifs au carburant à la page 9-58*.

Exigences en matière de carburant en Californie

Si le véhicule est conforme aux normes d'émission automobile de la Californie, il est conçu pour fonctionner avec les carburants qui satisfont à ces normes.

Voir l'étiquette de dispositif antipollution sous le capot. Il se peut que votre état ou province ait adopté ces normes californiennes, mais que ce carburant n'y soit pas offert. Le véhicule fonctionnera tout de même de façon satisfaisante avec les carburants conformes aux exigences fédérales, mais le rendement de votre système antipollution pourrait être réduit. Le témoin d'anomalie pourrait s'allumer et le véhicule pourrait échouer une vérification antipollution. Se reporter à la rubrique *Témoin de panne à la page 5-20*. Dans ce cas, consulter votre concessionnaire pour le diagnostic. Si le type de carburant utilisé est la cause du mauvais fonctionnement de votre véhicule, les réparations nécessaires pourraient ne pas être couvertes par la garantie du véhicule.

Carburants dans les pays étrangers

Ne jamais utiliser de l'essence au plomb ou tout autre carburant non recommandé dans le texte précédent au sujet du carburant. Des réparations coûteuses causées par l'utilisation de carburant inapproprié ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Pour vérifier la disponibilité du carburant, communiquer avec un club automobile ou une société pétrolière exerçant ses activités dans le pays où vous comptez rouler.

Additifs au carburant

Afin d'améliorer la qualité de l'air, toutes les essences aux États-Unis doivent désormais contenir des additifs qui empêchent la formation de dépôts dans le moteur et dans le circuit de carburant pour permettre un fonctionnement correct de votre système antipollution. Dans la plupart des cas, vous n'avez rien à ajouter au carburant. Cependant, certaines essences contiennent uniquement la quantité minimale d'additifs fixée par les réglementations de l'Environmental Protection Agency (agence de protection de l'environnement) américaine. Pour garantir la propreté des injecteurs de carburant et des soupapes d'admission, ou bien si le véhicule rencontre des problèmes liés à des injecteurs ou soupapes sales, veiller à utiliser de l'essence détergente TOP TIER.

Rechercher l'étiquette TOP TIER sur la pompe à carburant pour s'assurer que l'essence répond aux normes de détergence améliorées développées par les sociétés automobiles. Une liste de marques fournissant de l'essence détergente TOP TIER figure sur le site www.toptiergas.com.

Pour les clients qui n'utilisent pas régulièrement de l'essence détergente TOP TIER, un flacon de GM Fuel System Treatment PLUS ajouté au réservoir à chaque vidange d'huile peut faciliter l'élimination des dépôts dans les injecteurs de carburant et les soupapes d'admission. Le GM Fuel System Treatment PLUS est le seul additif à l'essence recommandé par General Motors. Il est disponible chez votre concessionnaire.

Les essences contenant des composés oxygénés, tels que l'éther et l'éthanol, ainsi que les essences reformulées peuvent être disponibles dans votre région. Nous vous recommandons d'utiliser ces essences si elles sont conformes aux spécifications décrites plus haut. Cependant, l'E85 (85% d'éthanol) et d'autres carburants contenant plus de 10 % d'éthanol ne doivent pas être utilisés dans les véhicules non conçus pour ces carburants.

Remarque: **Votre véhicule n'est pas conçu pour utiliser du carburant au méthanol. Ne pas utiliser de carburant contenant du méthanol. Celui-ci peut corroder les pièces métalliques du système d'alimentation et détériorer les pièces de plastique et de caoutchouc. Ces dégâts ne sont pas couverts par votre garantie.**

Certaines essences non reformulées pour réduire les émissions peuvent contenir un additif qui augmente l'indice d'octane appelé manganèse méthyl-cyclopentadiè mylique-tricarbonyle (MMT); se renseigner auprès de votre station-service afin de savoir si le carburant utilisé contient ce produit. Nous vous recommandons de ne pas utiliser de telles essences. Le carburant contenant du MMT peut réduire la durée de vie des bougies et pourrait altérer le rendement du système antipollution. Le témoin d'anomalie pourrait s'allumer. Dans ce cas, faire vérifier votre véhicule chez votre concessionnaire.

Remplissage du réservoir

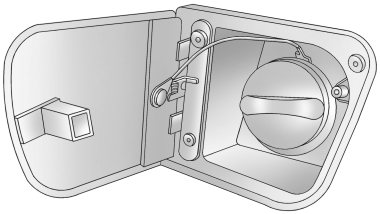
⚠ AVERTISSEMENT

Les vapeurs de carburant brûlent violement et un feu de carburant peut causer de sérieuses blessures. Afin d'éviter des blessures à vous-même et aux autres, suivre toutes les instructions sur l'îlot des pompes de la station service. Éteindre le moteur pendant que vous faites le plein. Ne pas fumer lorsque vous êtes près du carburant ou pendant que vous faites le plein du véhicule. Ne pas utiliser de téléphone cellulaire. Tenir à l'écart du carburant les étincelles, les flammes ou les accessoires de fumeur. Ne pas laisser la pompe à carburant sans surveillance pendant que vous refaites le plein - ceci contrevient à des lois dans certains endroits. Ne pas pénétrer

... /

AVERTISSEMENT (suite)

dans le véhicule lorsque vous faites le plein de carburant. Tenir les enfants éloignés de la pompe à carburant. Ne jamais laisser des enfants refaire le plein de carburant.



Le bouchon du réservoir se trouve derrière un volet d'accès à charnière du côté conducteur du véhicule.



Le bouton d'ouverture du volet d'accès au réservoir de carburant est situé sur le tableau de bord, à gauche du volant. Appuyer sur le bouton pour ouvrir le volet.



Il y aussi une languette de déverrouillage manuelle du volet d'accès au réservoir de carburant. Elle se trouve contre la garniture supérieure du compartiment arrière du côté du conducteur. Tirer la languette pour ouvrir le volet.

Pour retirer le bouchon de carburant, le tourner doucement en sens inverse des aiguilles d'une montre.

Lors du ravitaillement en carburant, laisser le bouchon de réservoir de carburant pendre par la sangle sous l'ouverture de remplissage du réservoir de carburant.

⚠ AVERTISSEMENT

Du carburant peut s'échapper si vous ouvrez trop rapidement le bouchon à carburant. Si le carburant s'enflamme, vous pourriez être brûlé. Ceci peut se produire si le réservoir est presque plein, plus particulièrement par temps chaud. Ouvrir le bouchon à carburant lentement et attendre la fin du sifflement. Dévisser ensuite complètement le bouchon.

Ne pas renverser de carburant. Ne pas remplir le réservoir à ras bord ou de façon excessive et attendre quelques secondes avant de retirer le pistolet. Nettoyer le plus tôt possible le carburant déversé sur les surfaces peintes. Se reporter à la rubrique « Nettoyage du véhicule » dans Entretien extérieur.

Lorsque vous remettez en place le bouchon de réservoir, le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au clic. S'assurer que le bouchon est bien en place. Le dispositif de diagnostic peut déterminer si le bouchon de réservoir n'a été replacé ou a été mal revissé. Une telle erreur permet au carburant de s'évaporer. Se reporter à la rubrique *Témoin de panne à la page 5-20*.

Le message CHECK GAS CAP (vérifier le bouchon du réservoir de carburant) s'affiche à l'écran du centralisateur informatique de bord (CIB) si le bouchon n'est pas posé correctement. Se reporter à *Messages du système d'alimentation à la page 5-49* pour plus d'informations.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un feu se déclare pendant que vous ravitaillez en carburant, ne pas retirer le pistolet. Arrêter le débit de carburant en coupant la pompe ou prévenir le préposé du poste d'essence. Quitter immédiatement la zone.

Remarque: **Si vous devez remplacer le bouchon du réservoir de carburant, s'assurer d'obtenir le type approprié. Vous pouvez vous en procurer un chez votre concessionnaire. Un bouchon inapproprié risque de ne pas s'adapter correctement. Cela pourrait faire allumer le témoin d'anomalie et endommager le réservoir de carburant ainsi que le dispositif antipollution. Se reporter à la rubrique *Témoin de panne à la page 5-20*.**

Remplissage d'un bidon de carburant

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais remplir un bidon de carburant pendant qu'il est dans le véhicule. La décharge d'électricité statique du contenant peut faire enflammer les vapeurs de carburant. Si cela se produit, vous pouvez être gravement brûlé et le véhicule peut être endommagé. Pour aider à éviter des blessures à vous et à d'autres personnes :

- Mettre du carburant uniquement dans un bidon approuvé.

... /

AVERTISSEMENT (suite)

- Ne pas remplir un bidon pendant qu'il est à l'intérieur d'un véhicule, dans le coffre d'un véhicule, dans la caisse d'une camionnette ou sur toute surface autre que le sol.
- Amener le bec de remplissage en contact avec l'intérieur de l'ouverture de remplissage avant d'actionner le bec. Le contact devrait être maintenu jusqu'à la fin du remplissage.
- Ne pas fumer pendant que vous faites le plein de carburant.
- Ne pas utiliser de téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein de carburant.

Remorquage

Généralités au sujet du remorquage

Le véhicule n'a pas été conçu pour tracter une remorque.

Conversions et compléments

Équipement électrique complémentaire

Remarque: **Ne pas ajouter d'équipement électrique au véhicule avant d'avoir consulté votre concessionnaire à ce sujet. Certains équipements électriques peuvent endommager le véhicule et les dommages ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule. Certains équipements électriques ajoutés peuvent empêcher d'autres composants de fonctionner normalement.**

Un équipement après-vente peut décharger la batterie même si votre véhicule ne fonctionne pas.

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Avant de l'équiper d'autres appareils électriques, se reporter à *Réparation d'un véhicule doté de sacs gonflables à la page 3-35* et *Ajout d'équipement à un véhicule doté de sacs gonflables à la page 3-36*.

✍ NOTES

Entretien du véhicule

Informations générales
Informations générales 10-3
Avertissement sur proposition 65 - Californie 10-3
Exigences concernant les matériaux contenant du perchlorate en Californie . . . 10-3
Accessoires et modifications 10-3
Levage du véhicule 10-4

Vérifications du véhicule
Entretien par le propriétaire 10-7
Capot 10-8
Aperçu du compartiment moteur 10-9
Huile à moteur 10-14
Indicateur d'usure d'huile à moteur 10-21
Liquide de boîte de vitesses automatique 10-23
Liquide de boîte de vitesses manuelle 10-23
Embrayage à commande hydraulique 10-23
Filtre à air du moteur 10-24
Système de refroidissement (moteur) 10-27
Système de refroidissement (refroidisseur intermédiaire) 10-28
Liquide de refroidissement du moteur 10-29
Surchauffe du moteur 10-34
Mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé 10-36
Liquide de direction assistée 10-37
Liquide de lave-glace 10-38
Freins 10-39
Liquide de frein 10-42
Batterie 10-44
Essieu arrière 10-45
Vérification du commutateur de démarrage 10-46
Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte de vitesses automatique 10-46
Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P) 10-47
Remplacement des balais d'essuie-glace 10-48
Remplacement de pare-brise 10-50

Réglage de la portée des phares
Réglage de la portée des phares 10-50

10-2 Entretien du véhicule

Remplacement d'ampoules
Remplacement d'ampoules 10-50
Ampoules à halogène 10-50
Éclairage à haute intensité 10-51
Phares, clignotants avant et feux de stationnement 10-51
Feux arrière, clignotants et feux d'arrêt 10-52
Ampoules de rechange 10-53

Réseau électrique
Système électrique : surcharge 10-53
Fusibles et disjoncteurs 10-54
Bloc-fusibles de compartiment moteur 10-54
Bloc-fusibles du tableau de bord 10-58

Roues et pneus
Pneus 10-61
Pneus d'hiver 10-62
Pneus à flancs renforcés . . . 10-62
Pneus à profil bas 10-64
Étiquette sur paroi latérale du pneu 10-64
Pneu : désignations 10-66
Terminologie et définitions de pneu 10-67
Pression des pneus 10-70
Pneumatique : pression de fonctionnement à vitesse élevée 10-72
Système de surveillance de la pression des pneus 10-73
Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu 10-74
Pneu : inspection 10-77
Permutation des pneus 10-77
Quand faut-il remplacer les pneus ? 10-78
Achat de pneus neufs 10-79
Pneus et roues de dimensions variées 10-81
Classification uniforme de la qualité des pneus 10-81
Alignement des roues et équilibrage des pneus 10-83
Remplacement de roue 10-84
Chaînes à neige 10-86
Au cas d'un pneu à plat 10-86

Démarrage avec batterie auxiliaire
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-88

Remorquage
Remorquage du véhicule . . . 10-92
Remorquage d'un véhicule récréatif 10-93

Entretien de l'apparence
Entretien extérieur 10-93
Entretien intérieur 10-97
Tapis de plancher 10-101

Informations générales

Pour tous vos besoins d'entretien et de pièces, s'adresser à votre concessionnaire. Celui-ci vous fournira des pièces GM d'origine et vous bénéficierez de l'assistance de personnes formées et soutenues par GM.

Les pièces d'origine GM portent l'une de ces marques :

ACDelco

Genuine GM Parts

Goodwrench

GM Accessories

Avertissement sur proposition 65 - Californie

La plupart des véhicules, y compris celui-ci, comportent et/ou émettent des produits ou émanations chimiques dont il a été prouvé en Californie qu'ils peuvent provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou des troubles des fonctions reproductrices. L'échappement du moteur, ainsi que de nombreux systèmes et pièces, de nombreux liquides et certains sous-produits dus à l'usure des composants contiennent et/ou émettent ces produits chimiques.

Exigences concernant les matériaux contenant du perchlorate en Californie

Certains types d'équipements automobiles, tels que les déclencheurs de sacs gonflables, les prétendeurs de ceintures de sécurité et les piles au lithium des émetteurs de télédéverrouillage, peuvent contenir du perchlorate. Des précautions de manipulation spéciales sont requises. Pour de plus amples informations, consulter le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Accessoires et modifications

L'ajout d'accessoires autres que ceux de concessionnaire sur le véhicule peut affecter les performances et la sécurité du véhicule, notamment, le sac gonflable, le freinage, la stabilité, la conduite et la maniabilité, les systèmes d'émissions, l'aérodynamisme, la durabilité et les systèmes électroniques tels que les freins antiblocage, la commande de traction asservie et la commande de stabilité. Certains de ces accessoires pourraient même entraîner des dysfonctionnements ou des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants du véhicule résultant de l'installation ou de l'utilisation de pièces non certifiées par GM, y compris des modifications de modules de commande, ne sont pas couverts par la garantie du véhicule et peuvent affecter la couverture de garantie restante des pièces en cause.

Les accessoires GM sont conçus pour compléter et fonctionner avec les autres systèmes montés sur votre véhicule. Votre concessionnaire GM peut équiper votre véhicule d'accessoires GM d'origine. Lorsque vous demandez des accessoires GM à votre concessionnaire GM, vous savez que des techniciens formés et aidés par GM réaliseront le travail à l'aide d'accessoires GM d'origine.

Se reporter également à *Ajout d'équipement à un véhicule équipé de sacs gonflables à la page 3-36*.

Levage du véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

Le levage d'un véhicule peut blesser. En quittant le cric, le véhicule peut vous écraser ou écraser une autre personne. Choisir un sol horizontal pour lever votre véhicule. Voici comment éviter le déplacement du véhicule :

1. Serrer fermement le frein de stationnement.
2. Placer le levier de vitesses d'une boîte de vitesses automatique en position de stationnement (P) ou celui d'une boîte de vitesses manuelle en première (1) ou en marche arrière (R).
3. Arrêter le moteur.

... /

AVERTISSEMENT (suite)

Pour être encore plus certain d'immobiliser le véhicule, vous pouvez placer des cales devant et derrière les roues.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est dangereux de se placer sous un véhicule mis sur cric. Si le véhicule quitte le cric, vous risquez de graves blessures, voire le décès. Ne jamais se placer sous un véhicule soutenu uniquement par un cric.

⚠ AVERTISSEMENT

Le cric doit être placé correctement lors du levage du véhicule au risque d'endommager

... /

AVERTISSEMENT (suite)

le véhicule ou de le faire tomber et de causer des blessures à vous-même ou aux autres.

Si vous utilisez un cric pour soulever votre véhicule, suivre les instructions accompagnant le cric et s'assurer d'utiliser les points de levage appropriés pour éviter d'endommager votre véhicule.

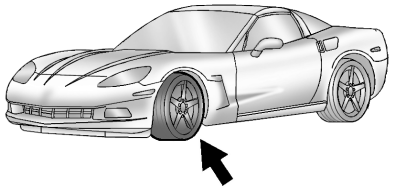
Remarque: **Un levage incorrect du véhicule peut l'endommager et entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas couvertes par la garantie. Pour lever le véhicule correctement, suivre la recommandation de cette section.**

Pour éviter d'endommager le véhicule :

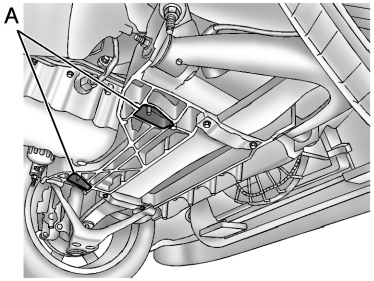
- **S'assurer de placer un bloc ou un élément amortisseur entre le cric et le véhicule.**
- **Le cric utilisé doit s'étendre à au moins deux côtes de traverse.**
- **Lever uniquement dans les zones illustrées.**

Pour plus de renseignements, consulter votre concessionnaire GM et le manuel de réparation Chevrolet Corvette.

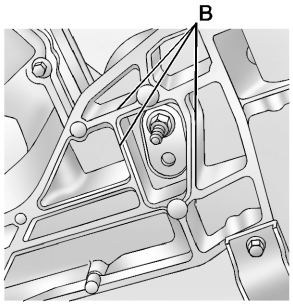
Pour soulever par l'avant



Vous pouvez accéder aux points de levage avant de chaque côté de votre véhicule, derrière les pneus avant.

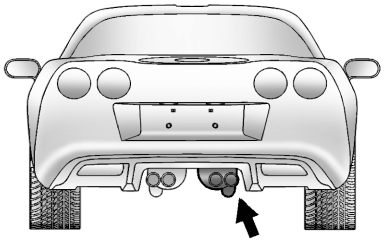


1. Repérer les points de levage avant (A) à l'aide de l'illustration fournie.
2. S'assurer de placer un bloc ou un élément amortisseur entre le cric et le véhicule.

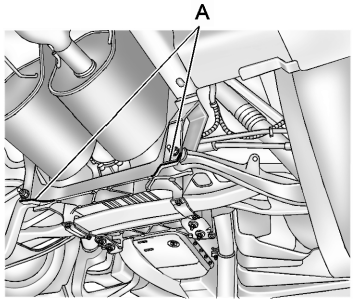


3. Soulever le véhicule à l'aide du cric, en s'assurant que le cric couvre au moins deux des nervures de la traverse (B).

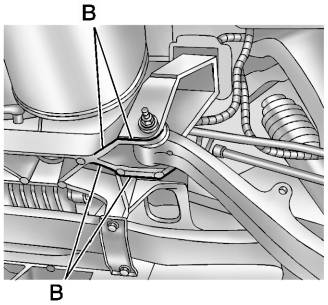
Pour soulever par l'arrière



Vous pouvez accéder au point d'appui arrière à partir de l'arrière du véhicule, soit du côté conducteur, soit du côté passager.



1. Repérer les points de levage arrière (A) à l'aide de l'illustration fournie.
2. S'assurer de placer un bloc ou un élément amortisseur entre le cric et le véhicule.



3. Soulever le véhicule à l'aide du cric, en s'assurant que le cric couvre au moins deux des nervures de la traverse (B).

Pour de plus amples informations, se reporter à *Entretien par le propriétaire à la page 10-7*.

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire

⚠ AVERTISSEMENT

Vous pouvez être blessé et le véhicule pourrait être endommagé si vous essayez de faire vous-même les travaux d'entretien sans savoir exactement comment vous y prendre.

- Avant d'entreprendre une opération d'entretien, s'assurer de posséder les connaissances et l'expérience suffisantes ainsi que les pièces de rechange et les outils adéquats.

... /

AVERTISSEMENT (suite)

- S'assurer d'utiliser les écrous, les boulons et autres éléments de fixation adéquats. On peut aisément confondre les éléments de fixation des systèmes anglais et métrique. Des éléments de fixation incorrects risquent à la longue de se briser ou de se détacher. Vous pourriez être blessé.

Si vous effectuez vous-même certains opérations d'entretien, utiliser le manuel d'entretien correct. Il vous renseignera beaucoup plus sur l'entretien de votre véhicule que ce guide. Pour commander le manuel d'entretien correct, se reporter à *Informations sur les commandes de publications d'entretien à la page 13-18*.

Le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables. Avant d'essayer d'effectuer vous-même l'entretien sur le véhicule, se reporter à *Réparation du véhicule équipé de sacs gonflables à la page 3-35*.

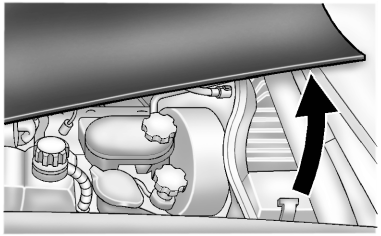
Garder tous les reçus des pièces et noter le kilométrage et la date de chaque opération d'entretien. Se reporter à la rubrique *Enregistrement des travaux d'entretien à la page 11-11*.

Capot

Pour ouvrir le capot :



1. Tirer sur le levier d'ouverture du capot portant ce symbole. Il se trouve à l'intérieur du véhicule sous le tableau de bord, du côté conducteur.

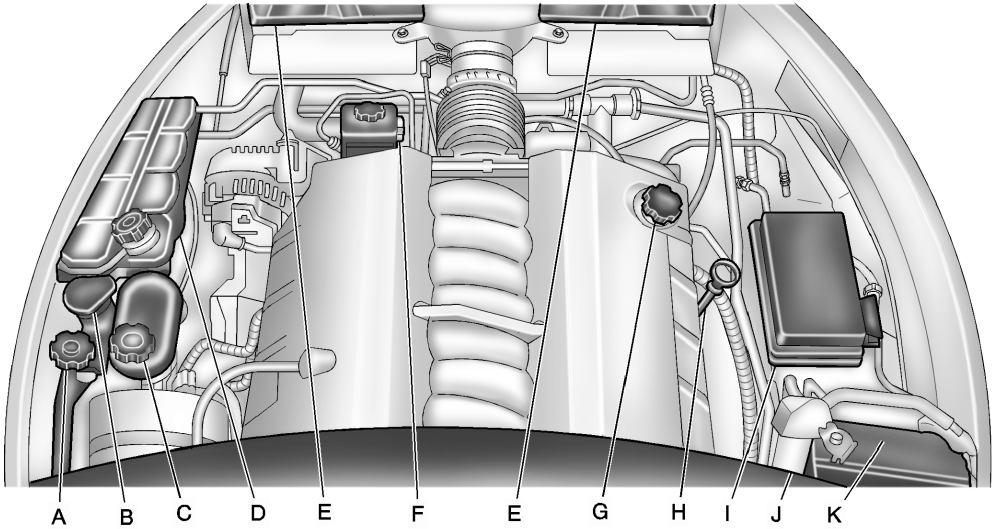


2. Aller sur le côté du véhicule et soulever le rebord arrière du capot, près du pare-brise.

Avant de fermer le capot, s'assurer que tous les bouchons de remplissage sont bien en place. Ensuite, abaisser tout simplement le capot et le fermer avec fermeté.

Aperçu du compartiment moteur

Moteur 6,2 L LS3 V8 (sans le réservoir d'huile de carter sec)



10-10 Entretien du véhicule

A. Réservoir de maître-cylindre d'embrayage (le cas échéant). Se reporter à la rubrique *Embrayage hydraulique à la page 10-23*.

B. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à « Ajout de liquide de lave-glace » sous *Liquide de lave-glace à la page 10-38*.

C. Réservoir de liquide de frein. Se reporter au titre « Liquide de frein » sous la rubrique *Freins à la page 10-39*.

D. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à *Liquide de refroidissement moteur à la page 10-29*.

E. *Filtre à air du moteur à la page 10-24*.

F. Réservoir du liquide de direction assistée. Se reporter à *Liquide de direction assistée à la page 10-37*.

G. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à « Quand ajouter de l'huile moteur » sous *Liquide de frein à la page 10-42*.

H. Jauge d'huile moteur. Se reporter à « Vérification de l'huile moteur à la rubrique *Huile moteur à la page 10-14*.

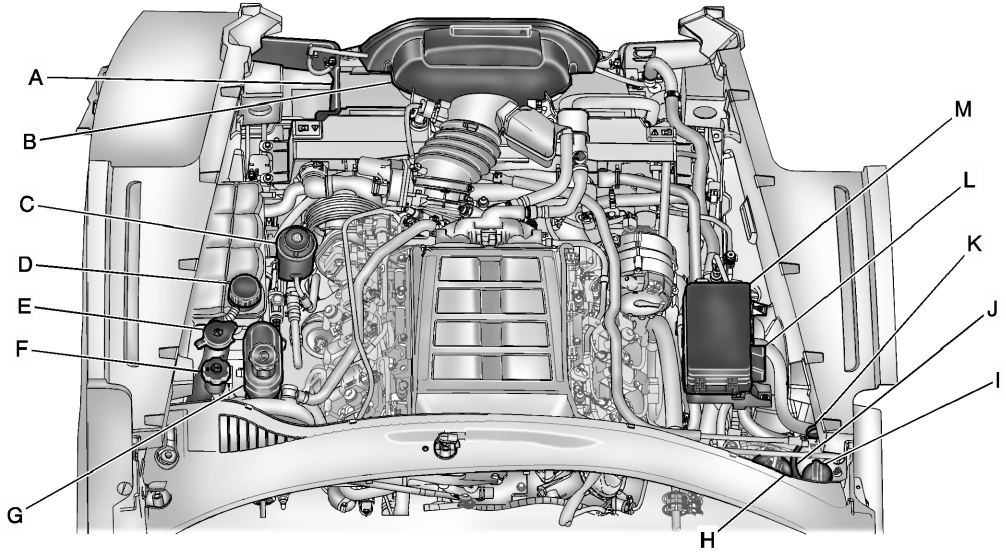
I. *Bloc-fusibles du compartiment moteur à la page 10-54*.

J. Filtre à air de l'habitacle (caché). Se reporter à la rubrique *Filtre à air de l'habitacle. à la page 8-8*.

K. *Batterie à la page 10-44*.

Si le véhicule est muni d'un moteur 6,2 L LS3 V8 (sans réservoir d'huile de carter sec) et si vous faites face à l'avant du véhicule.

Moteur 6,2 L V8 LS9



10-12 Entretien du véhicule

A. Refroidisseur intermédiaire. Se reporter aux rubriques *Système de refroidissement (moteur) à la page 10-27* et *Système de refroidissement (refroidisseur intermédiaire) à la page 10-28*.

B. *Filtre à air du moteur à la page 10-24*.

C. Réservoir et bouchon du liquide de servodirection. Se reporter à *Liquide de direction assistée à la page 10-37*.

D. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à *Liquide de refroidissement moteur à la page 10-29*.

E. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à « Ajout de liquide de lave-glace » sous *Liquide de lave-glace à la page 10-38*.

F. Réservoir de maître-cylindre d'embrayage (le cas échéant). Se reporter à la rubrique *Embrayage hydraulique à la page 10-23*.

G. Réservoir de liquide de frein. Se reporter au titre « Liquide de frein » sous la rubrique *Freins à la page 10-39*.

H. Filtre à air de l'habitacle (caché). Se reporter à la rubrique *Filtre à air de l'habitacle. à la page 8-8*.

I. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à « Quand ajouter de l'huile moteur » sous *Huile moteur à la page 10-14*.

J. Réservoir d'huile de carter sec. Se reporter au titre « Remplacement de l'huile moteur et du filtre » sous la rubrique *Liquide de frein à la page 10-42*.

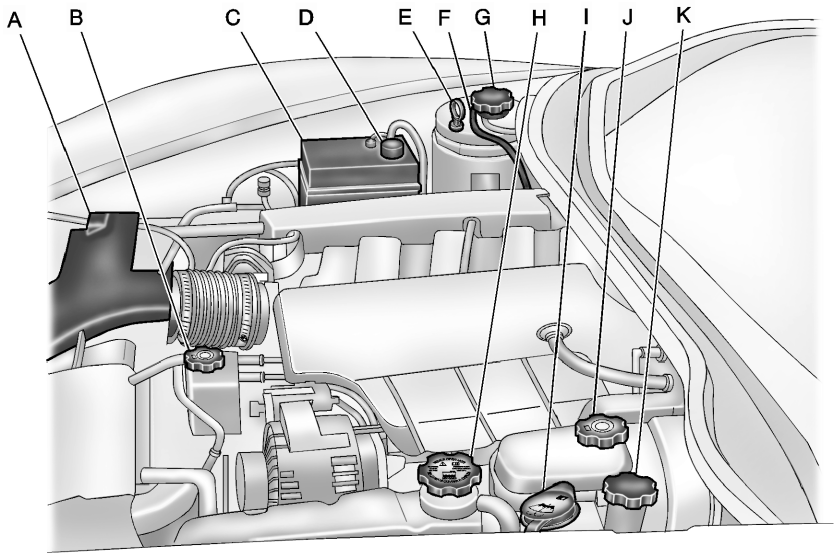
K. Jauge d'huile moteur. Se reporter à « Vérification de l'huile moteur à la rubrique *Huile moteur à la page 10-14*.

L. Borne positive (+) auxiliaire (non visible). Se reporter à la rubrique *Démarrage au moyen d'une batterie auxiliaire à la page 10-88*.

M. *Bloc-fusibles du compartiment moteur à la page 10-54*.

Si le véhicule est équipé du moteur 6,2 L LS9 suralimenté V8 et lorsque vous faites face à l'avant du véhicule.

Moteur 6,2 L LS3 V8 (avec réservoir d'huile de carter sec) ou moteur 7,0 L LS7 V8



A. *Filtre à air du moteur à la page 10-24*.

B. Réservoir du liquide de direction assistée. Se reporter à *Liquide de direction assistée à la page 10-37*.

C. *Bloc-fusibles du compartiment moteur à la page 10-54*.

D. Borne positive (+) auxiliaire (non visible). Se reporter à la rubrique *Démarrage au moyen d'une batterie auxiliaire à la page 10-88*.

E. Jauge d'huile moteur. Se reporter à « Vérification de l'huile moteur à la rubrique *Huile moteur à la page 10-14*.

F. Réservoir d'huile de carter sec. Se reporter au titre « Remplacement de l'huile moteur et du filtre » sous la rubrique *Huile moteur à la page 10-14*.

G. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à « Quand ajouter de l'huile moteur » sous *Huile moteur à la page 10-14*.

H. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à *Liquide de refroidissement moteur à la page 10-29*.

I. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à « Ajout de liquide de lave-glace » sous *Liquide de lave-glace à la page 10-38*.

J. Réservoir de liquide de frein. Se reporter au titre « Liquide de frein » sous la rubrique *Liquide de frein à la page 10-42*.

K. Réservoir du cylindre émetteur d'embrayage. Se reporter à *Embrayage hydraulique à la page 10-23*.

Si le véhicule est équipé du moteur 6,2 L LS3 V8 avec boîte de vitesses manuelle (avec réservoir d'huile moteur de carter sec) ou le moteur 7,0 L LS7 V8 et si vous faites face au côté conducteur du véhicule.

Huile à moteur

Pour s'assurer d'un rendement moteur correct et durable, une attention toute particulière doit être portée à l'huile moteur. Suivre ces étapes suivantes simples, mais néanmoins importantes, vous aideront à protéger votre investissement :

- Utiliser toujours une huile moteur respectant les spécifications techniques du moteur et possédant un degré de viscosité adapté. Se reporter à « Sélectionner l'huile moteur appropriée ».
- Vérifier régulièrement le niveau d'huile moteur et maintenir un niveau d'huile correct. Se reporter à « Vérifier l'huile moteur » et à « Quand ajouter de l'huile moteur ».

- Remplacer l'huile moteur au moment adéquat. Se reporter à *Indicateur d'usure de l'huile moteur à la page 10-21*.
- Éliminer toujours correctement l'huile moteur. Se reporter à « Que faire de l'huile usagée ».

Vérification de l'huile moteur (sauf modèles Z06, ZR1 et Grand Sport)

Si le message CHECK OIL LEVEL (vérifier le niveau d'huile) s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB), vous devez immédiatement vérifier le niveau d'huile moteur. Pour plus d'information, se reporter à *Messages Huile moteur à la page 5-48*. Vérifier régulièrement le niveau d'huile. Ceci est un rappel supplémentaire.

Il est bon de vérifier le niveau de l'huile moteur à chaque fois qu'on fait le plein. Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être placé sur un sol de niveau. La poignée de la jauge d'huile moteur est en forme d'anneau et de couleur jaune. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-9* pour connaître l'emplacement précis de la jauge d'huile moteur.

Obtenir une bonne lecture du niveau d'huile est essentiel :

1. Si le moteur vient juste de fonctionner, couper le moteur et attendre quelques minutes, le temps pour l'huile d'être renvoyée dans le carter d'huile. Vérifier votre niveau d'huile tout de suite après l'arrêt du moteur ne vous fournira pas une lecture précise du niveau d'huile.
2. Retirer la jauge et la nettoyer avec un essuie-tout ou un chiffon, puis la repousser à fond. La retirer de nouveau en gardant l'extrémité vers le bas et vérifier le niveau.

Lors de l'appoint d'huile moteur (sauf les modèles Z06, ZR1 et Grand Sport)



Si le niveau d'huile se situe au-dessous de la section quadrillée de la pointe de la jauge, ajouter un litre d'huile préconisée et vérifier encore le niveau. Se reporter à « Choisir l'huile moteur appropriée » pour obtenir des explications sur le type d'huile à utiliser. Pour la capacité d'huile moteur du carter, se reporter à *Capacités et spécifications à la page 12-2*.

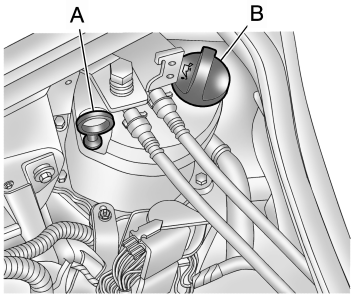
Se reporter à la rubrique *Courses ou autre type de conduite de compétition à la page 9-8* pour plus de renseignements sur l'huile à moteur.

Remarque: **Ne pas ajouter trop d'huile. Les niveaux d'huile supérieurs ou inférieurs à la plage de fonctionnement acceptable de la jauge sont préjudiciables pour le moteur. Si vous avez un niveau d'huile supérieur à la plage de fonctionnement, par exemple, le moteur a trop d'huile car le niveau d'huile est au-dessus de la section quadrillée de la plage de fonctionnement adéquate, cela pourrait endommager le moteur. Vous devrez alors éliminer l'excès d'huile ou limiter vos déplacements, et vous rapprocher d'un professionnel afin que celui-ci élimine l'huile en excès.**

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-9* pour connaître l'emplacement précis du bouchon de remplissage d'huile.

Ajouter assez d'huile pour amener le niveau dans la plage de fonctionnement appropriée. À la fin de l'opération, repousser complètement la jauge en place.

Vérification de l'huile moteur (modèles Z06, ZR1 et Grand Sport)



A. Jauge d'huile moteur
B. Bouchon de remplissage de l'huile-moteur

Il est est bon de prendre l'habitude de vérifier le niveau d'huile moteur à chaque plein de carburant. Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être sur un terrain de niveau.

La poignée de la jauge d'huile moteur est en forme d'anneau de couleur jaune. La jauge se trouve sur le réservoir d'huile moteur du carter sec. Pour connaître l'emplacement du réservoir d'huile moteur du carter sec, se reporter à la rubrique *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-9*.

Ces véhicules sont équipés d'un système de lubrification du moteur pour carter sec prêt pour le circuit d'attente. Ce système hautes performances ne fonctionne pas comme un système de lubrification pour moteur standard et nécessite une procédure spéciale lors de la vérification du niveau d'huile moteur. Suivre précisément cette procédure lors de la vérification du niveau d'huile moteur.

Vous devez vérifier le niveau d'huile moteur lorsque le moteur est chaud. Le niveau d'huile froide dans le réservoir du carter sec peut ne pas indiquer le niveau réel d'huile dans le système. Dans ce système, l'huile moteur se trouve dans un réservoir externe séparé du moteur. Dans des conditions de fonctionnement normal, le carter d'huile sous le moteur ne stocke pas d'huile. Si le véhicule reste stationné pendant une longue période sans être démarré, de l'huile va se déposer dans le carter d'huile. Le niveau d'huile dans le réservoir du carter sec va donc diminuer et il est possible que la jauge indique l'absence totale d'huile moteur. Cela est normal car la jauge est conçue pour lire le niveau d'huile moteur uniquement après que le moteur a tourné suffisamment longtemps pour atteindre une température normale de fonctionnement. Ne pas ajouter d'huile moteur suite à la lecture de la jauge du moteur froid. Si vous vérifiez le niveau d'huile moteur sur la jauge lorsque le moteur tourne, celui-ci sera également inexact.

1. Pour obtenir un relevé exact du niveau d'huile moteur, laisser réchauffer le moteur jusqu'à ce qu'il atteigne une température d'au moins 80°C (175°F). L'huile froide ne donne pas un relevé exact.
2. Lorsque le moteur est chaud, le couper. Contrôler le niveau d'huile lorsque le moteur tourne donne un relevé inexact.
3. Attendre au moins cinq minutes (mais pas plus de 20) pour laisser l'huile s'écouler et reposer dans le moteur.
4. Retirer la jauge du réservoir d'huile externe du moteur et la nettoyer à l'aide d'un mouchoir en papier non pelucheux ou d'un tissu. La réinsérer dans le réservoir d'huile externe, en l'enfonçant complètement jusqu'en fin de course.
5. Retirer la jauge du réservoir d'huile et lire le niveau sur la partie hachurée. Un niveau situé dans la zone hachurée est normal.

Lors de l'appoint d'huile moteur (modèles Z06, ZR1 et Grand Sport)



Si le niveau d'huile se situe au-dessous de la section quadrillée de la pointe de la jauge, ajouter un litre d'huile préconisée à travers l'ouverture du bouchon de remplissage d'huile située sur le réservoir d'huile et vérifier de nouveau le niveau. Se reporter à «Choisir l'huile moteur appropriée» pour obtenir des explications sur le type d'huile à utiliser. Pour la

capacité d'huile moteur du carter, se reporter à *Capacités et spécifications à la page 12-2*.

Se reporter à la rubrique *Courses ou autre type de conduite de compétition à la page 9-8* pour plus de renseignements sur l'huile à moteur.

Remarque: **Ne pas ajouter trop d'huile. Les niveaux d'huile supérieurs ou inférieurs à la plage de fonctionnement acceptable de la jauge sont préjudiciables pour le moteur. Si vous avez un niveau d'huile supérieur à la plage de fonctionnement, par exemple, le moteur a trop d'huile car le niveau d'huile est au-dessus de la section quadrillée de la plage de fonctionnement adéquate, cela pourrait endommager le moteur. Vous devrez alors éliminer l'excès d'huile ou limiter vos déplacements, et vous rapprocher d'un professionnel afin que celui-ci élimine l'huile en excès.**

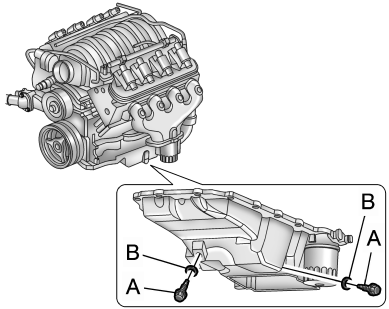
Pour connaître l'emplacement du réservoir externe d'huile moteur et du bouchon de remplissage, se reporter à la rubrique *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-9*.

Ajouter assez d'huile pour amener le niveau dans la plage de fonctionnement appropriée. À la fin de l'opération, repousser complètement la jauge en place à l'intérieur du réservoir d'huile.

Remplacement de l'huile moteur et du filtre (Z06, ZR1 et Grand Sport)

Ces véhicules sont équipés d'un système de lubrification du moteur pour carter sec prêt pour le circuit d'attente. Ce système hautes performances ne fonctionne pas comme un système de lubrification pour moteur standard et nécessite une procédure spéciale lors de la vidange de l'huile moteur et du remplacement du filtre.

Suivre précisément cette procédure lors de la vidange de l'huile moteur et du remplacement du filtre.



Le modèle Z06 est illustré, les modèles ZR1 et Grand Sport sont similaires.

A. Bouchons de vidange d'huile
B. Joints d'étanchéité

1. Déposer les deux bouchons de vidange d'huile du fond du carter d'huile moteur. Un bouchon permet de vider le réservoir d'huile externe via la conduite d'alimentation de transfert d'huile. L'autre bouchon permet de vider l'huile résiduelle du carter. Laisser l'huile s'écouler.
2. Lorsque l'huile s'est écoulée du moteur, déposer le filtre à huile moteur et laisser l'huile s'écouler.
3. Installer les deux bouchons de vidange et les serrer avec un couple de 2 N•m (18 lb*pi).
4. Remplacer le filtre à huile et le serrer selon un couple de 30 N•m (22 lb*pi). Pour savoir quel filtre utiliser, se reporter à la rubrique *Pièces de rechange d'entretien à la page 11-9*.
5. L'huile est versée par l'orifice situé au sommet du réservoir d'huile externe. Retirer le bouchon de remplissage d'huile.
6. Ajouter 9,9 L (10,5 pintes) d'huile au réservoir d'huile. Se reporter à *Capacités et spécifications à la page 12-2*.
7. Installer le bouchon de remplissage d'huile et insérer la jauge, si vous l'avez retirée.
8. Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti pendant au moins 15 secondes. Cela permet de faire circuler la nouvelle huile moteur dans le système de lubrification.
9. Arrêter le moteur et vérifier le niveau d'huile comme décrit pour les modèles Z06, ZR1 et Grand Sport.

Sélection de l'huile moteur correcte

La sélection de l'huile moteur correcte dépend à la fois de la spécification de l'huile et de son grade de viscosité :

Spécification

Utiliser et demander des huiles moteur ayant la marque de certification Dexos™. Les huiles conformes aux exigences de votre véhicule devraient avoir la marque de certification Dexos™ affichée sur le contenant d'huile à moteur. Cette marque de certification indique que l'huile répond à la norme Dexos™.



À l'usine, le véhicule a été rempli d'huile moteur approuvée pour la spécification Dexos™.

10-20 Entretien du véhicule

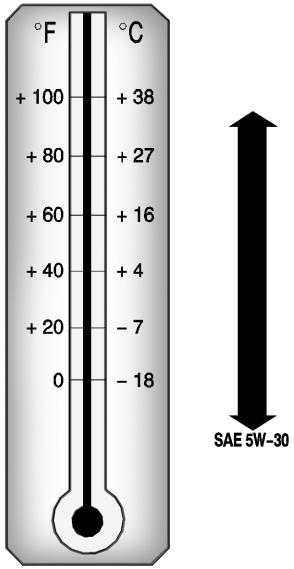
Remarque: **Utiliser uniquement l'huile à moteur répondant à la norme Dexos™ ou une huile à moteur équivalente affichant le degré de viscosité approprié. Le symbole Dexos™ apparaît sur les contenants d'huiles à moteur répondant à la norme Dexos™. Le fait de ne pas utiliser l'huile à moteur recommandée ou une huile à moteur équivalente pourrait causer des dommages au moteur qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Si vous n'avez pas l'assurance que votre huile répond à la norme Dexos™, demandez à votre centre de maintenance.**

On recommande d'utiliser une huile moteur Mobil 1^{MD} qui répond aux exigences de la norme dexos™.

Utiliser des huiles moteurs de substitution au cas où des huiles répondant à la norme Dexos™ ne seraient pas disponibles : si une huile moteur répondant à la norme Dexos™ n'est pas disponible lors d'une vidange ou lors de la mise à niveau de l'huile, vous pouvez utiliser une huile moteur de substitution affichant le symbole Starburst API et le degré de viscosité SAE 5W-30. L'utilisation d'huiles ne répondant pas à la norme Dexos™ peut cependant diminuer la performance du moteur sous certaines conditions.

Degré de viscosité

L'huile SAE 5W-30 a le degré de viscosité qui convient le mieux au véhicule. Ne pas utiliser d'autres huiles de viscosité différente, telles que les huiles SAE 10W-30, 10W-40 ou 20W-50.



Utilisation par temps froid : Dans une région très froide où la température descend sous −29°C

(−20°F), une huile synthétique SAE 0W-30 devrait être utilisée. Une huile qui affiche ce degré de viscosité facilitera le démarrage à froid du moteur sous des températures extrêmement basses. Lors de la sélection d'une huile affichant le degré de viscosité approprié, s'assurer de toujours sélectionner une huile qui répond aux spécifications exigées, conformément à la norme Dexos™. Se reporter à la « Spécification » pour obtenir de plus amples renseignements.

Additifs pour huile moteur / Rinçage de l'huile moteur

Il est interdit d'ajouter quoi que ce soit à l'huile. Les huiles recommandées répondant à la norme Dexos™ et affichant la marque de certification Dexos™ sont tout ce qui est nécessaire pour garantir un bon rendement et une bonne protection du moteur.

Les rinçages du circuit d'huile moteur ne sont pas recommandés et peuvent entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Que faire de l'huile de rebut ?

L'huile moteur usée renferme certains éléments qui peuvent être malsains pour la peau et qui risquent même de provoquer le cancer. Il faut donc éviter tout contact prolongé avec la peau. Nettoyer la peau et les ongles avec de l'eau savonneuse ou un nettoyant pour les mains de bonne qualité. Laver ou éliminer de façon appropriée les vêtements ou chiffons imbibés d'huile moteur usée. Se reporter aux avertissements du fabricant sur l'utilisation et la mise au rebut des produits d'huile.

L'huile de rebut peut constituer une menace grave pour l'environnement. Si vous vidangez vous-même l'huile de votre véhicule, vous devez vous assurer de vider toute l'huile qui s'écoule du filtre à huile avant de vous en débarrasser. Ne jamais se débarrasser de l'huile en la jetant aux poubelles ou en la déversant sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou dans les cours d'eau. La recycler en l'apportant à un centre de récupération.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Intervalles de vidange d'huile moteur

Ce véhicule est équipé d'un ordinateur qui indique à quel moment vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre. Ceci est calculé en fonction du régime moteur et de la température de fonctionnement du moteur, et non en fonction du kilométrage. Selon les conditions de

conduite, le kilométrage auquel la vidange d'huile est signalée peut varier considérablement. Pour que le système d'indicateur d'usure de l'huile moteur fonctionne correctement, il doit être réinitialisé à chaque vidange d'huile.

Les modèles Z06, ZR1 et Grand Sport sont équipés d'un système de lubrification du moteur pour carter sec prêt pour le circuit. Ce système hautes performances ne fonctionne pas comme un système de lubrification pour moteur standard et nécessite une procédure spéciale lors de la vidange de l'huile moteur et du remplacement du filtre. Se reporter à la rubrique *Huile moteur à la page 10-14*.

Lorsque le système a calculé que la durée de vie de l'huile a été réduite, il indique qu'une vidange est nécessaire. L'écran affiche le message CHANGE ENGINE OIL (changer l'huile moteur). Vidanger l'huile le plus tôt possible et dans tous les cas, dans les prochains 1 000 km (600 miles). Si vous conduisez dans des conditions idéales, il est possible que l'indicateur de vidange d'huile n'indique pas la nécessité d'effectuer une vidange d'huile pendant un an. L'huile-moteur doit être vidangée et le filtre remplacé au moins une fois par an et le système doit être réinitialisé à ce moment-là. Votre concessionnaire emploie des techniciens formés qui se chargeront d'effectuer cet entretien et de réinitialiser le système. Il est également important de vérifier l'huile régulièrement au cours d'un intervalle de vidange d'huile et de la garder au niveau approprié.

Si l'indicateur a été réinitialisé par mégarde, l'huile doit être remplacée 5 000 km (3 000 milles) après la dernière vidange d'huile. Ne pas oublier de réinitialiser le système indicateur d'usure d'huile moteur lorsque la vidange d'huile est effectuée.

Comment réinitialiser l'indicateur d'usure d'huile moteur

Réinitialiser le système à chaque vidange d'huile afin que le système puisse calculer l'échéance de la prochaine vidange. Pour réinitialiser le système :

1. Appuyer sur le bouton TRIP (compteur kilométrique journalier) jusqu'à ce que le pourcentage OIL LIFE (durée de vie utile de l'huile) s'affiche.
2. Appuyer sur RESET (réinitialisation) pendant deux secondes. Le message OIL LIFE REMAINING 100% (durée de vie de l'huile moteur) s'affiche.

Si le message CHANGE ENGINE OIL (vidanger l'huile moteur) réapparaît au démarrage du moteur, la réinitialisation de l'indicateur d'usure de l'huile du moteur a échoué. Répéter la manoeuvre.

Liquide de boîte de vitesses automatique

Comment vérifier le liquide de boîte de vitesses automatique

Il n'est pas nécessaire de vérifier le niveau du liquide de la boîte de vitesses. Une perte de liquide de la boîte de vitesses ne peut provenir que d'une fuite. En cas de fuite, ramener le véhicule au service d'entretien du concessionnaire pour qu'il soit réparé le plus tôt possible.

Le véhicule n'est pas équipé d'une jauge de niveau de liquide de boîte de vitesses. Il existe une procédure spéciale pour vérifier et remplacer le liquide de boîte de vitesses. Étant donné que cette procédure est difficile, la confier à votre concessionnaire. Pour plus de renseignements sur cette procédure, communiquer avec votre concessionnaire ou consulter le manuel de réparation.

Pour acheter un manuel de réparation, se reporter à *Informations sur les commandes de publications d'entretien à la page 13-18*.

Remarque: **Si vous utilisez un liquide de boîte de vitesses automatique incorrect, vous risquez de détériorer votre véhicule et les réparations pourraient ne pas être couvertes par votre garantie. Utiliser toujours le liquide de boîte de vitesses automatique signalé dans la section *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-7*.**

Changer le liquide et le filtre selon les intervalles indiqués en *Programme d'entretien à la page 11-2*, et veiller à utiliser le liquide de boîte de vitesses indiqué en *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-7*.

Liquide de boîte de vitesses manuelle

Il n'est pas nécessaire de vérifier le niveau du liquide de la boîte de vitesses manuelle. Une perte de liquide de la boîte de vitesses ne peut provenir que d'une fuite. En cas de fuite, ramener le véhicule au service d'entretien du concessionnaire pour qu'il soit réparé le plus tôt possible. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-7* pour utiliser le liquide approprié.

Embrayage à commande hydraulique

À moins de soupçonner une fuite, il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide d'embrayage. Une perte de liquide dans ce système pourrait indiquer un problème. Faire inspecter et réparer le système.

Quand vérifier le liquide et quel type utiliser



Le bouchon du réservoir du liquide d'embrayage hydraulique arbore ce symbole. Se reporter à la rubrique *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-9* pour connaître l'emplacement du réservoir.

Se référer au programme d'entretien pour connaître le liquide correct à utiliser. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-7*. Le liquide doit être changé tous les deux ans. Se reporter à *Programme d'entretien à la page 11-2*.

Comment vérifier le liquide et en ajouter

Examiner visuellement le réservoir de liquide d'embrayage pour s'assurer que le niveau de liquide est à la ligne MIN (minimum) au côté du réservoir. Le circuit d'embrayage hydraulique doit être fermé et scellé.

Ne pas enlever le bouchon pour vérifier le niveau de liquide ou pour ajouter du liquide. N'enlever le bouchon que lorsque c'est nécessaire pour faire l'appoint du liquide adéquat jusqu'à ce que le niveau atteigne la ligne MIN.

Filtre à air du moteur

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-9* pour connaître l'emplacement du filtre à air du moteur.

Remarque: **Si vous vaporisez de l'eau dans l'entrée du filtre à air du moteur et que l'eau s'infiltre dans le boîtier du filtre à air, le moteur du véhicule risque de subir des dommages. Dans ce cas, les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie. Ne pas vaporiser d'eau dans l'entrée ou le boîtier du filtre à air du moteur.**

Lors du nettoyage du véhicule alors que le capot est ouvert, on veillera à ne pas vaporiser d'eau directement sur l'ouverture du filtre à air, tel que cela est illustré, car cela pourrait endommager le moteur du véhicule.

Quand inspecter le filtre à air du moteur

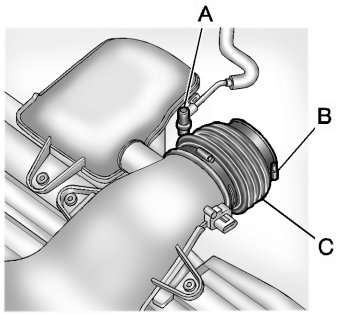
Inspecter le filtre à air aux intervalles d'entretien prévus et le remplacer à la première vidange d'huile après 80 000 km (50 000 milles). Pour plus d'informations, se reporter à *Programme d'entretien à la page 11-2*. Rouler sur des routes poussiéreuses ou sales implique de faire inspecter le filtre à chaque vidange d'huile moteur.

Comment inspecter le filtre à air du moteur

Pour inspecter le filtre à air, le retirer du véhicule et le secouer légèrement pour faire tomber les particules de saleté et la poussière. Si la saleté forme une « croûte collée » dans le filtre, il faut le remplacer.

Pour vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur :

1. Soulever le capot. Voir *Capot à la page 10-8*.



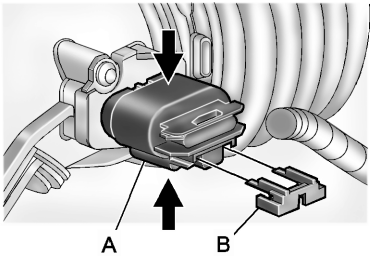
Le moteur 6,2 L V8 LS3 est illustré. Les moteurs 6,2 L V8 LS9 et 7,0 L V8 LS7 sont similaires.

A. Tube

B. Crochet

C. Conduit

2. Retirer le tube (A) de l'ensemble de filtre à air.
3. Desserrer le collier (B) au corps du papillon et retirer le conduit (C).



Le moteur 6,2 L V8 LS3 est illustré. Les moteurs 6,2 L V8 LS9 et 7,0 L V8 LS7 sont similaires.

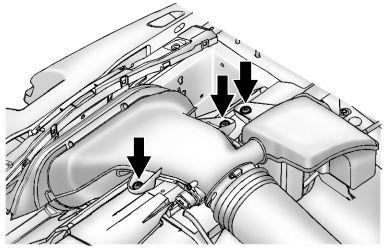
A. Connecteur du capteur de débit d'air massique

B. Verrou de connecteur

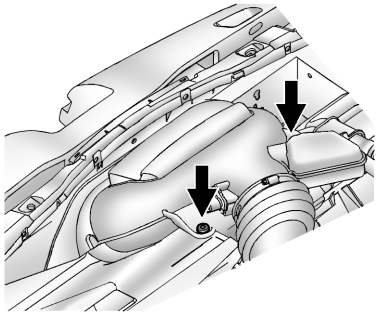
4. Retirer le verrou du connecteur (B) placé à la base du connecteur (A) du capteur de débit d'air massique.

10-26 Entretien du véhicule

5. Appuyer sur le haut et le bas du connecteur (A) du capteur de débit d'air massique et le déposer.



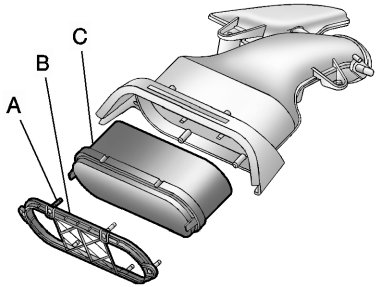
Moteur 6,2 L V8 (LS3)



Le moteur 6,2 L V8 LS9 est illustré. Le moteur 7,0 L V8 LS7 est similaire.

6. Pour accéder à l'élément du filtre à air, tirer prudemment l'ensemble de filtre à air vers le haut jusqu'à ce que les fixations soient dégagées des goupilles de retenue du support supérieur du radiateur.

   Le moteur LS3 possède trois goupilles de retenue. Les moteurs LS7 et LS9 en possèdent deux.



Le moteur 6,2 L V8 LS3 est illustré. Les moteurs 6,2 L V8 LS9 et 7,0 L V8 LS7 sont similaires.

A. Vis

B. Couvercle de filtre

C. Filtre

7. Pour déposer le filtre des moteurs LS3 et LS7, déposer les six vis (A) fixant le couvercle de filtre (B) puis écarter le couvercle pour accéder au filtre à air (C).

Pour retirer l'ensemble de filtre du moteur LS9, retirer les deux vis fixant le couvercle du filtre. Le couvercle de filtre et le filtre lui-même constituent une seul pièce.

8. Examiner ou remplacer le filtre ou l'ensemble de couvercle de filtre. Se reporter à *Pièces de rechange d'entretien à la page 11-9*.
9. Inverser les étapes 2 à 7 pour remettre en place le filtre à air et son couvercle.

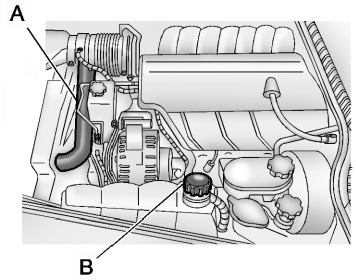
⚠ AVERTISSEMENT

Si vous faites fonctionner le moteur sans filtre à air, vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés. Le filtre à air non seulement nettoie l'air, mais il assure également une protection en cas de retour de flamme. Agir avec précaution en intervenant sur le moteur et ne pas rouler lorsque le filtre à air est retiré.

Remarque: **Si le filtre à air est retiré, la saleté peut pénétrer dans le moteur et l'endommager. Laisser toujours le filtre à air en place lorsque vous conduisez.**

Système de refroidissement (moteur)

Le système de refroidissement permet le maintien de la température correcte de fonctionnement du moteur.



Moteur 7,0 L illustré, moteur 6,2 L similaire

A. Ventilateur électrique de refroidissement du moteur
B. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement avec bouchon de pression

⚠ AVERTISSEMENT

Un ventilateur électrique de refroidissement du moteur placé sous le capot peut commencer à tourner et blesser même si le moteur est arrêté. Les mains, les vêtements et les outils doivent être maintenus à l'écart des ventilateurs.

⚠ AVERTISSEMENT

Les flexibles du chauffage et du radiateur, ainsi que les autres pièces du moteur peuvent être très chauds. Ne pas les toucher, sous peine de brûlure.

Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite, au risque de perdre tout le liquide de refroidissement, causer un incendie et vous brûler. Réparer les fuites avant de rouler.

Remarque: **Utiliser un autre liquide de refroidissement que le DEX-COOL^{MD} peut causer une corrosion prématurée du moteur, du noyau de chauffage ou du radiateur. De plus, il peut falloir remplacer le liquide de refroidissement du moteur plus tôt, soit à 50 000 km (30 000 milles) ou 24 mois, selon la première éventualité. Aucune réparation ne sera couverte par la garantie du véhicule. Toujours utiliser le liquide de refroidissement DEX-COOL (sans silicate) dans votre véhicule.**

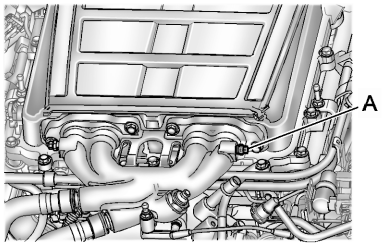
Système de refroidissement (refroidisseur intermédiaire)

Le moteur V8 LS9 suralimenté de 6,2 L est muni d'un système de refroidissement du refroidisseur intermédiaire. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-9* pour connaître l'emplacement du refroidisseur intermédiaire.

Une méthode spécifique de remplissage et de vidange du liquide de refroidissement doit être adoptée pour le système de refroidissement du refroidisseur intermédiaire. Cette procédure est délicate, c'est pourquoi il est recommandé de faire appel au concessionnaire si le niveau de liquide de refroidissement du refroidisseur intermédiaire est bas.

Pour plus de renseignements sur cette procédure, consulter le manuel d'entretien. Pour acheter un manuel d'entretien, se reporter à la rubrique *Informations sur les commandes de publications d'entretien à la page 13-18*.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement



1. Vérifier que le moteur et le refroidisseur intermédiaire ont refroidi.
2. Placer un chiffon sous la soupape de purge (A) côté conducteur pour absorber les possibles fuites de liquide de refroidissement.
3. Desserrer mais ne pas dévisser complètement la soupape de purge pour vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le système.
4. Serrer la soupape de purge si du liquide de refroidissement s'échappe de la soupape.
5. S'il n'y a pas de liquide de refroidissement s'échappant de la soupape de purge, il se peut qu'il y ait une fuite dans le système. Serrer la soupape de purge et contacter le concessionnaire pour procéder aux réparations.

Liquide de refroidissement du moteur

Le système de refroidissement du véhicule est rempli de liquide de refroidissement moteur DEX-COOL^{MD}. Ce liquide de refroidissement est conçu pour rester dans le véhicule pendant 5 ans ou 240 000 km (150 000 mil), selon la première occurrence.

Ce qui suit explique le fonctionnement du système de refroidissement et comment contrôler et ajouter du liquide de refroidissement quand le niveau est bas. Si le moteur surchauffe, se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-34*.

Utiliser ce qui suit

⚠ AVERTISSEMENT

L'ajout d'eau pure ou de tout autre liquide au système de refroidissement peut s'avérer dangereux. L'eau pure, ainsi que d'autres liquides, peuvent entrer en ébullition plus rapidement que le liquide de refroidissement approprié. Le système d'avertissement de refroidissement du véhicule est réglé pour un mélange de liquide de refroidissement correct. Avec de l'eau pure ou un mélange inapproprié, le moteur pourrait surchauffer sans que vous ne receviez un avertissement de surchauffe. Le moteur pourrait prendre feu et d'autres personnes ou vous-même pourriez être brûlés. Utiliser un mélange

... /

AVERTISSEMENT (suite)

composé pour moitié d'eau potable propre et pour moitié de liquide de refroidissement DEX-COOL.

Utiliser un mélange à parts égales d'eau potable pure et de liquide de refroidissement DEX-COOL. Si on utilise ce mélange, rien ne devra être ajouté. Ce mélange :

- Protège contre le gel jusqu'à -37 °C (-34 °F), température extérieure.
- Protège contre l'ébullition jusqu'à une température moteur de 129 °C (265 °F).
- Protège contre la rouille et la corrosion.
- N'endommage pas les pièces en aluminium.
- Aide à garder le moteur à la température appropriée.

Remarque: **En cas d'utilisation d'un mélange incorrect de liquide de refroidissement, le moteur peut surchauffer et être gravement endommagé. Les coûts de la réparation ne seraient pas couverts par la garantie. Un mélange trop aqueux peut geler et fissurer le moteur, le radiateur, le corps de chauffe et d'autres pièces.**

Remarque: **Si vous utilisez des inhibiteurs supplémentaires et/ou si vous ajoutez des additifs dans le système de refroidissement, vous risquez d'endommager votre véhicule. Utiliser uniquement le mélange correct de liquide de refroidissement indiqué dans le présent guide pour le système de refroidissement. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-7*.**

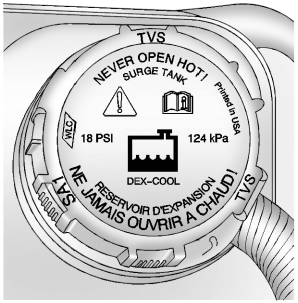
Ne jamais jeter le liquide de refroidissement dans la poubelle, le répandre sur le sol, dans les égouts,

dans les ruisseaux ou les étendues d'eau. Faire changer le liquide de refroidissement par un centre de service autorisé, respectueux des exigences prévues par la loi en ce qui concerne la mise au rebut des liquides de refroidissement usagés. Ceci aidera à protéger l'environnement et votre santé.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

Le véhicule doit se trouver sur une surface de niveau lors de la vérification du niveau du liquide de refroidissement.

Vérifier si le liquide de refroidissement est visible dans le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement. Si le liquide présent dans le réservoir est en ébullition, ne rien faire d'autre que le laisser refroidir. Si le liquide de refroidissement est visible, mais qu'il n'est pas au niveau de la marque plein à froid ou au-dessus, verser un mélange à parts égales d'eau potable propre et de liquide de refroidissement DEX-COOL dans le réservoir d'expansion, mais s'assurer que le système de refroidissement est froid avant de le faire. Se reporter à *Liquide de refroidissement moteur à la page 10-29* pour de plus amples informations.



Le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement de moteur se trouve vers l'arrière du compartiment-moteur du côté passager du véhicule. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-9* pour connaître son emplacement.

Quand le moteur est froid, le niveau du liquide de refroidissement devrait être au repère FULL COLD (plein à froid) du réservoir d'expansion.

Lorsque le moteur est chaud, le niveau doit être supérieur à la marque FULL COLD (plein à froid). Si tel n'est pas le cas, ce peut être l'indice d'une fuite dans le système de refroidissement.

Si le niveau de liquide de refroidissement est bas, ajouter du liquide ou amener le véhicule chez le concessionnaire pour intervention.

Comment remplir le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement

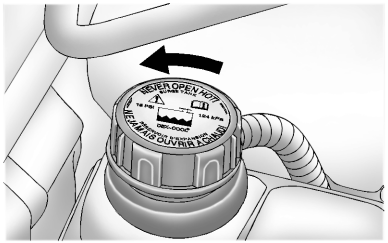
⚠ AVERTISSEMENT

Une projection de liquide de refroidissement sur les organes chauds du compartiment moteur peut provoquer des blessures. Le liquide de refroidissement contient du glycol éthylène et peut brûler si les organes du moteur sont chauds. Ne pas renverser de liquide de refroidissement sur un moteur chaud.

⚠ AVERTISSEMENT

La vapeur et les liquides bouillants qui sont projetés d'un système de refroidissement chaud peuvent provoquer de graves brûlures. Ils sont sous pression et si le bouchon sous pression du vase d'expansion de liquide de refroidissement est dévissé — même légèrement — ils peuvent jaillir à grande vitesse. Ne jamais dévisser le bouchon lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression du vase d'expansion de liquide de refroidissement, est chaud. Attendre le refroidissement du système de refroidissement et du bouchon pour dévisser celui-ci.

S'il est nécessaire d'ajouter du liquide de refroidissement, verser le mélange DEX-COOL adéquat directement dans le réservoir, mais s'assurer que le système de refroidissement soit froid avant de le faire.

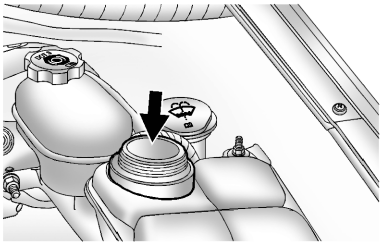


1. Lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression et la durite supérieure, a refroidi, retirer le bouchon de pression.

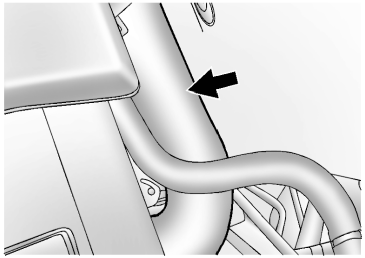
   Tourner lentement le bouchon de pression dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, d'environ un quart de tour et arrêter.

Si vous entendez un sifflement, attendre qu'il s'arrête. Le sifflement indique qu'il reste de la pression.

2. Continuer à faire tourner le bouchon de pression lentement et le retirer.



3. Remplir le réservoir d'expansion du liquide de refroidissement à l'aide du mélange de liquide de refroidissement DEX-COOL approprié jusqu'à ce que le niveau se stabilise au repère FULL COLD (plein à froid) situé sur la partie frontale du réservoir d'expansion.



4. Sans remettre le bouchon de pression du réservoir d'expansion, mettre le moteur en marche et le laisser tourner jusqu'à ce que vous sentiez que la durite supérieure de radiateur commence à chauffer. Faire attention au ventilateur de refroidissement du moteur, tout au long de la procédure.

   À ce stade, le niveau du liquide de refroidissement à l'intérieur du réservoir d'expansion pourrait être plus bas. Si le niveau est bas, ajouter davantage de mélange approprié dans le réservoir d'expansion, jusqu'à ce que le niveau atteigne le repère FULL COLD (plein à froid).

5. Ensuite, replacer le bouchon de pression. S'assurer que le bouchon de pression est bien serré à la main et bien en place.

   Vérifier le niveau du liquide dans le réservoir d'expansion une fois que le système de refroidissement a refroidi. S'il ne convient pas, répéter les étapes 1 à 4 et revisser le bouchon de pression. Si le liquide de refroidissement n'est toujours pas au niveau recommandé lorsque le système a de nouveau refroidi, s'adresser au concessionnaire.

Remarque: **Si le bouchon de pression n'est pas bien fermé, le liquide de refroidissement risque de s'échapper et le moteur d'être endommagé. Prendre soin de toujours vérifier que le bouchon est bien fermé.**

Surchauffe du moteur

Le véhicule est doté de plusieurs témoins destinés à avertir d'une surchauffe du moteur.

Un indicateur de température de liquide de refroidissement se trouve sur le groupe d'instruments du tableau de bord. Se reporter à la rubrique *Jauge de température du liquide de refroidissement du moteur à la page 5-16*. Le message COOLANT OVER TEMPERATURE (surchauffe du liquide de refroidissement) peut apparaître sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Pour plus de renseignements, consulter la rubrique *Messages du circuit de refroidissement du moteur à la page 5-46*.

S'il est décidé de ne pas soulever le capot, appeler un centre de service immédiatement. Se reporter à *Programme d'assistance routière (Etats-Unis et Canada) à la page 13-9* ou *Programme d'assistance routière (Mexique) à la page 13-12*.

Si vous décidez de soulever le capot, le véhicule doit stationner à l'horizontale.

Vérifier ensuite si le ventilateur de refroidissement du moteur fonctionne. Si le moteur surchauffe, le ventilateur devrait fonctionner. Si tel n'est pas le cas, ne pas continuer à faire tourner le moteur et faire réparer le véhicule.

Remarque: **Les dommages au moteur générés par le fonctionnement du moteur sans liquide de refroidissement ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Se reporter à « Mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé » pour des renseignements sur la conduite jusqu'en lieu sûr en cas d'urgence.**

Remarque: **Si le moteur prend feu en roulant sans liquide de refroidissement, le véhicule risque d'être gravement endommagé. Les réparations coûteuses ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Se reporter à *Mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé à la page 10-36* pour des renseignements sur la conduite jusqu'en lieu sûr en cas d'urgence.**

Si de la vapeur s'échappe du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

La vapeur s'échappant d'un moteur surchauffé peut vous brûler gravement, même si vous ne faites qu'ouvrir le capot. Rester loin du moteur si vous voyez ou si vous entendez le sifflement de la vapeur qui s'échappe du moteur. Arrêter le moteur et éloigner tout le monde du véhicule jusqu'à ce que le moteur refroidisse. Attendre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus signe de vapeur ni de liquide de refroidissement avant d'ouvrir le capot.

... /

AVERTISSEMENT (suite)

Si vous continuez à rouler quand le moteur est surchauffé, les liquides du moteur peuvent prendre feu. Vous ou d'autres personnes pourriez être grièvement brûlés. Si le moteur surchauffe, l'arrêter et quitter le véhicule jusqu'au refroidissement du moteur.

Se reporter à la rubrique *Mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé à la page 10-36* pour obtenir des informations sur la conduite du véhicule en lieu sûr en cas d'urgence.

Si aucune vapeur ne s'échappe du moteur

S'il y a avertissement de surchauffe sans dégagement de vapeur visible ou audible, le problème n'est peut-être pas trop grave. Parfois, le moteur peut devenir un peu trop chaud lorsque le véhicule :

- Gravit une longue côte au cours d'une journée chaude
- S'arrête après avoir roulé à grande vitesse
- Roule au ralenti pendant de longues périodes dans un embouteillage

En cas d'avertissement de surchauffe sans émission de vapeur :

1. Mettre la climatisation hors fonction.
2. Régler le chauffage et le ventilateur à la position maximale et ouvrir les glaces, au besoin.
3. Dans les embouteillages, passer au point mort (N) lorsque le véhicule est à l'arrêt. Si possible, quitter la chaussée, passer en position de stationnement (P) ou au point mort (N) et laisser le moteur tourner au ralenti.

Si la jauge de surchauffe de température n'est plus dans la zone de surchauffe ou que l'avertissement de surchauffe n'est plus affiché, le véhicule peut rouler. Continuer à rouler lentement pendant 10 minutes environ.

Conserver une bonne distance de sécurité par rapport au véhicule qui précède. Si l'avertissement ne revient pas, continuer à rouler normalement.

Si le témoin est toujours allumé, quitter la route, s'arrêter et garer le véhicule immédiatement.

S'il n'y a pas de signe de vapeur, faire tourner le moteur au ralenti pendant trois minutes en stationnement. Si le témoin d'avertissement s'allume toujours, arrêter le moteur jusqu'à ce qu'il ait refroidi. Se reporter aussi à « Fonctionnement en mode de protection de moteur surchauffé » plus loin dans cette section.

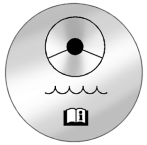
Mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé

Ce mode de fonctionnement d'urgence vous permet de conduire le véhicule en lieu sûr, jusqu'à une distance d'environ 80 km (50 milles), en cas d'urgence. Si le moteur surchauffe, que les messages COOLANT OVER TEMPERATURE (surchauffe du liquide de refroidissement) et REDUCED ENGINE POWER (puissance du moteur réduite) et que le témoin de vérification du moteur s'allume, un mode de protection contre la surchauffe fait alterner l'allumage de groupes de cylindres pour protéger le moteur. Dans ce mode, vous remarquerez une perte de puissance significative et une diminution du rendement du moteur.

La conduite sur de grandes distances devrait être évitée en mode de protection de moteur surchauffé.

Remarque: **Après avoir roulé en mode de fonctionnement de protection du moteur contre la surchauffe, pour éviter d'endommager le moteur, laisser le moteur refroidir avant toute réparation. L'huile moteur sera sévèrement dégradée. Réparer la cause de la perte de liquide de refroidissement, vidanger l'huile et réinitialiser le système de durée de vie de l'huile. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-14*.**

Liquide de direction assistée



Se reporter à la rubrique *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-9* pour connaître l'emplacement du réservoir.

Intervalle de vérification du liquide de servodirection

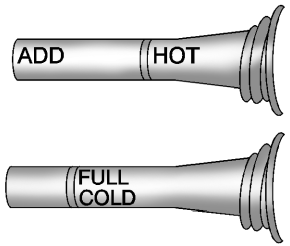
À moins de soupçonner une fuite ou d'entendre un bruit anormal, il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide de servodirection. Une perte de liquide dans ce système pourrait indiquer un problème. Faire inspecter et réparer le système.

Vérification du niveau du liquide de direction assistée

Pour vérifier le niveau du liquide de servodirection :

1. Couper le contact et laisser refroidir le compartiment-moteur.
2. Essuyer le bouchon et le dessus du réservoir pour les débarrasser de toute saleté.
3. Dévisser le bouchon et essuyer la jauge à l'aide d'un chiffon propre.
4. Remettre le bouchon et bien le serrer en place.
5. Retirer le bouchon à nouveau et examiner le niveau de fluide indiqué sur la jauge. Les deux côtés de la jauge comportent des repères.

Le niveau devrait être au repère FULL COLD (plein à froid). Au besoin, ajouter juste assez de liquide pour amener le niveau à ce repère.



Lorsque le compartiment-moteur est chaud, le niveau doit atteindre le repère HOT (chaud). Lorsque le

compartiment-moteur est froid, le niveau doit se situer au repère FULL COLD (plein à froid).

Utiliser ce qui suit

Pour déterminer le type de liquide à utiliser, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-7*. Toujours utiliser le liquide correct.

Remarque: **L'utilisation d'un liquide non approprié risque d'endommager le véhicule et d'entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours utiliser le liquide indiqué sous *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-7*.**

Liquide de lave-glace

Utiliser ce qui suit

Lorsque le véhicule a besoin de liquide de lave-glace, bien lire les instructions du fabricant avant l'usage. Si le véhicule est utilisé dans une région où la température peut descendre en dessous de 0°C, utiliser un liquide possédant une protection suffisante contre le gel.

Ajout de liquide de lave-glace



Enlever le bouchon marqué du symbole de lave-glace. Ajouter du liquide jusqu'à ce que le réservoir soit plein. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-9* pour connaître l'emplacement du réservoir.

Remarque:

- **Si vous utilisez un concentré de liquide de lave-glace, respecter les instructions du fabricant relatives à l'ajout d'eau.**
- **Ne pas mélanger d'eau à du liquide de lave-glace prêt à l'emploi. L'eau peut causer un gel de la solution et endommager le réservoir de lave-glace et d'autres parties du système de lave-glace. En outre, l'eau ne nettoiera pas aussi bien que le liquide de lave-glace.**
- **Remplir le réservoir de liquide de lave-glace seulement aux trois quarts s'il fait très froid. Ceci permettra l'expansion du liquide en cas de gel, qui peut endommager le réservoir s'il est plein à ras bord.**
- **Ne pas utiliser de liquide de refroidissement du moteur (antigel) dans le lave-glace. Il peut endommager le système de lave-glace et la peinture.**

Freins

Usure des freins (sauf ZR1 et Z06)

Le véhicule est pourvu de freins à disque. Les plaquettes de freins à disque ont des indicateurs d'usure intégrés qui font un bruit strident en guise d'avertissement quand les plaquettes de freins sont usées et doivent être remplacées. Le bruit peut être permanent ou occasionnel lorsque le véhicule roule, sauf lors d'une pression ferme de la pédale de frein.

⚠ AVERTISSEMENT

L'alerte sonore d'usure de frein signifie que les freins vont bientôt perdre leur efficacité. Ceci peut causer un accident. Faire réparer le véhicule dès que vous entendez cette alerte sonore.

Remarque: **En continuant à rouler avec des plaquettes de freins usées, la réparation peut être coûteuse.**

Certaines conditions de conduite ou climatiques peuvent produire un crissement des freins lorsque vous serrez les freins pour la première fois ou légèrement. Ce crissement n'est pas un signe d'une défaillance des freins.

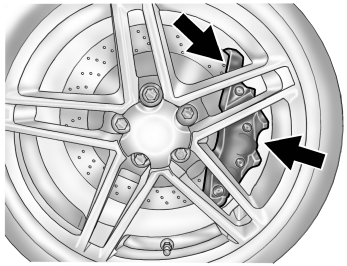
Les garnitures pour les deux roues du même essieu devraient toujours être remplacées ensemble.

Usure des freins (ZR1 et Z06 uniquement)

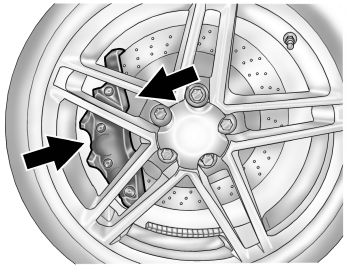
Les modèles ZR1 et Z06 ne possèdent pas d'indicateurs d'usure des plaquettes de frein. Une vérification périodique des plaquettes est donc requise pour savoir quand les remplacer.

Remarque: **En continuant à rouler avec des plaquettes de freins usées, la réparation peut être coûteuse.**

- S'assurer que les freins ont suffisamment refroidi, puis serrer le frein de stationnement.

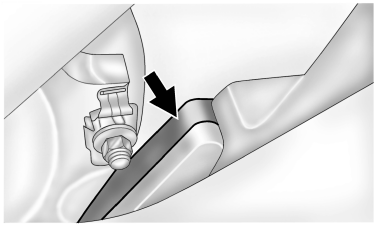


Arrière



Avant

- Pour l'examen, observer à travers chaque roue en examinant les plaquettes extérieures.
- L'épaisseur des plaquettes neuves est de 10 mm. Quand elle est réduite à 2 mm, les plaquettes doivent être remplacées.
- Vérifier aussi l'épaisseur des plaquettes lors du remplacement des pneus.



Les modèles ZR1 et Z06 sont également équipés de capteurs électroniques d'usure des plaquettes de freins. Lorsque les plaquettes sont usées, le message CHANGE BRAKE PADS (changer les plaquettes de freins) s'affiche sur le centralisateur informatique de bord. Se reporter à la rubrique *Messages du système de freinage à la page 5-42*.

Certaines conditions de conduite ou climatiques peuvent produire un crissement des freins lorsque vous serrez les freins pour la première fois ou légèrement. Ce crissement n'est pas un signe d'une défaillance des freins.

Les garnitures pour les deux roues du même essieu devraient toujours être remplacées ensemble.

Usure des rotors de frein

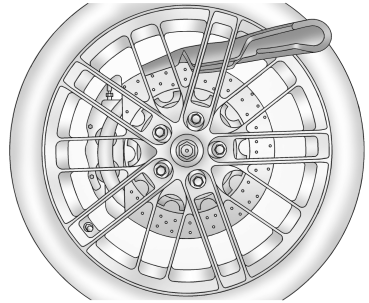
Les modèles ZR1 et Z06 sont équipés de rotors de frein en céramique. Une inspection des rotors devrait être effectuée lorsque les plaquettes de freins sont remplacées. Les rotors doivent aussi être pesés avant de remplacer les plaquettes de freins afin de vérifier que la masse du rotor est supérieure à la masse d'usure indiquée sur le rotor. Le rotor peut être réutilisé si son poids est supérieur à la masse limite. Pour plus de renseignements sur les méthodes d'inspection et de pesage des rotors, consulter le manuel d'entretien. Se reporter à la rubrique *Informations sur les commandes de publications d'entretien à la page 13-18*.

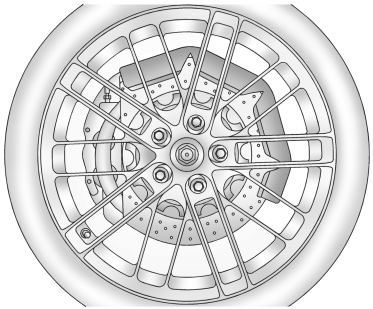
Protection de rotor de frein

⚠ AVERTISSEMENT

Les rotors en céramique peuvent être très chauds après utilisation et pourraient provoquer des brûlures si vous les touchez. S'assurer d'abord que le système de freinage est complètement froid avant d'installer la protection ou de toucher les rotors.

Remarque: **Les rotors peuvent s'ébrécher s'ils entrent en contact brutalement avec la roue lors de la dépose ou de l'installation d'une roue. Toujours utiliser les protections de rotor. S'assurer de suivre les instructions pour la dépose ou l'installation d'une roue à la lettre.**





Une protection de rotor doit toujours être installée avant de changer une roue. La protection peut être installée en la faisant passer par les ailettes de la roue et en la faisant glisser par-dessus le bord extérieur du rotor. Laisser la protection en place, au-dessus du bord extérieur du rotor, jusqu'à ce que la roue soit réinstallée. Les protections de rotor de frein sont disponibles chez le concessionnaire.

Course de la pédale de freinage

Consulter votre concessionnaire si la pédale de freinage ne revient pas à sa hauteur normale ou s'il y a une augmentation rapide de sa course. Cela pourrait indiquer qu'il est nécessaire d'effectuer un entretien des freins.

Réglage des freins

À chaque freinage, les freins à disque s'ajustent automatiquement pour compenser l'usure.

Remplacement des pièces du système de freinage

Le système de freinage d'un véhicule est complexe. Ses nombreuses pièces doivent être de qualité supérieure et doivent bien fonctionner ensemble pour assurer un très bon freinage. Votre véhicule a été conçu et testé avec des pièces de freins de qualité supérieure. Lorsque vous remplacez des pièces du système de freinage — par exemple quand les garnitures de freins sont usées et que des neuves sont posées — s'assurer d'obtenir des pièces de rechange neuves approuvées. Faute de quoi, les freins peuvent ne plus fonctionner de manière correcte. Par exemple, si des garnitures de freins qui ne conviennent pas à votre véhicule sont installées, l'équilibrage entre les freins avant et arrière peut changer — pour le pire. L'efficacité du freinage que vous attendez peut changer de bien d'autres façons si des pièces de rechange incorrectes sont posées.

Liquide de frein

Liquide de frein



Le réservoir du maître-cylindre des freins est rempli de liquide pour freins DOT 3. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-9* pour connaître l'emplacement du réservoir.

Seules deux raisons provoquent la baisse de niveau de liquide de frein :

- Le niveau de liquide de frein baisse en raison de l'usure normale des garnitures de frein. Lorsque des garnitures neuves sont posées, le niveau de liquide remonte.
- Une fuite de liquide du système hydraulique de frein peut également provoquer une baisse de niveau de liquide. Faire réparer le système hydraulique de frein, car une fuite signifie que tôt ou tard les freins ne fonctionneront plus de manière correcte.

Ne pas ajouter de liquide de frein. L'ajout de liquide ne supprimera pas une fuite. Si du liquide est ajouté quand les garnitures de freins sont usées, le niveau de liquide sera trop élevé lorsque de nouvelles garnitures seront posées. Ajouter ou enlever du liquide au besoin, seulement lorsqu'un travail sur le système hydraulique de freinage est exécuté.

⚠ AVERTISSEMENT

Si trop de liquide de frein est ajouté, celui-ci peut couler sur le moteur et s'enflammer si le moteur est assez chaud. Vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés et le véhicule pourrait être endommagé. Ajouter du liquide de freins seulement lorsque des travaux sont effectués sur le système hydraulique de freinage. Se reporter à « Vérification du liquide de frein » dans cette section.

Se reporter au Programme d'entretien afin de déterminer quand vérifier le liquide de frein. Se reporter à la rubrique *Programme d'entretien à la page 11-2*.

Vérification du liquide de frein

Contrôler le liquide de frein en examinant le réservoir de liquide de frein. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-9*.

Le niveau de liquide devrait être au-dessus du repère MIN (minimum) du réservoir. S'il ne l'est pas, faire vérifier le système hydraulique de freinage pour déterminer s'il y a une fuite.

Lorsque le travail est terminé sur le circuit de freinage hydraulique, s'assurer que le niveau du liquide se trouve entre les repères MIN (minimum) et MAX (maximum).

Liquide approprié

Utiliser uniquement du liquide de frein DOT-3 neuf provenant d'un récipient scellé. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-7*.

Nettoyer toujours le bouchon du réservoir de liquide de frein ainsi que la surface autour du bouchon avant de l'enlever. Cela aidera à empêcher la saleté de pénétrer dans le réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Les freins risquent de ne pas fonctionner correctement si un liquide incorrect est utilisé pour le circuit hydraulique de freinage. Ceci pourrait provoquer un accident. Toujours utiliser le liquide de frein adéquat.

Remarque:

- **L'emploi d'un liquide incorrect risque d'endommager sérieusement les composants du système hydraulique de freinage. Il suffit par exemple que quelques gouttes d'une huile à base minérale, comme de l'huile moteur, tombent dans le système hydraulique de freinage pour endommager les pièces de ce système au point de devoir les remplacer. Ne laisser personne ajouter un type de liquide incorrect.**
- **Si du liquide de frein se répand sur les surfaces peintes du véhicule, la peinture de finition peut se dégrader. Prendre soin de ne pas renverser du liquide de frein sur votre véhicule. Si cela se produit, le nettoyer immédiatement.**

Batterie

Se reporter au numéro de remplacement de l'étiquette de la batterie d'origine lorsqu'une nouvelle batterie est nécessaire.

Pour le remplacement de la batterie, consulter votre concessionnaire ou se reporter au manuel de réparation. Pour vous procurer un manuel de réparation, se reporter à la rubrique *Informations sur les commandes de publications d'entretien à la page 13-18*.

⚠ DANGER

Les bornes de batterie, les cosses ainsi que les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques que la Californie reconnaît comme étant cancérigènes et nuit à la reproduction. Se laver les mains après avoir manipulé ces pièces.

Entreposage du véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

Les batteries contiennent de l'acide qui peut vous brûler et des gaz qui peuvent exploser. Vous pouvez être gravement blessé si vous n'y prêtez pas attention. Se reporter à *Démarrage au moyen d'une batterie auxiliaire à la page 10-88* pour les conseils de travail à proximité d'une batterie sans risque de blessures.

Certains véhicules comportent un chargeur de batterie intégré qui peut être branché afin de garder la batterie chargée lorsque l'on n'utilise pas le véhicule. Dans le cas des véhicules non équipés d'un chargeur de batterie, consulter les renseignements suivants.

Utilisation peu fréquente : débrancher le câble noir négatif (-) de la batterie afin d'éviter qu'elle se décharge.

Se référer au titre « Réinitialisation des glaces à commande électrique » sous la rubrique *Glaces à commande électrique à la page 2-20*.

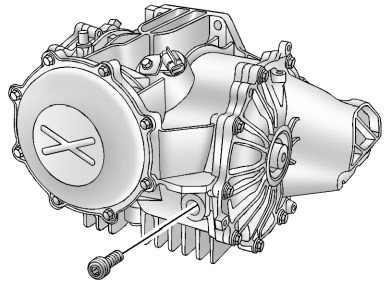
Entreposage prolongé : retirer le câble noir négatif (-) de la batterie ou utiliser un chargeur en régime d'entretien.

Essieu arrière

Intervalle de vérification du lubrifiant

Il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide de l'essieu arrière, sauf si une fuite est suspectée ou si un bruit inhabituel se fait entendre. Une perte de liquide peut signaler un problème. Faire inspecter et réparer le véhicule.

Vérification du niveau de lubrifiant



Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être stationné sur une surface plate.

Si le niveau se situe sous la partie inférieure de l'orifice de remplissage, il sera peut-être nécessaire d'ajouter du lubrifiant. Ajouter suffisamment de lubrifiant pour amener le niveau au bas de l'orifice du bouchon de remplissage.

Utiliser ce qui suit

Pour ajouter du lubrifiant lorsque le niveau est trop bas ou pour remplir le réservoir après une vidange, consulter la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-7*. Remplir le réservoir jusqu'à la partie inférieure de l'orifice du bouchon de remplissage en utilisant le lubrifiant approprié.

Vérification du commutateur de démarrage

⚠ AVERTISSEMENT

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule.
2. Serrer fermement le frein de stationnement et les freins ordinaires. Se reporter à la rubrique *Frein de stationnement à la page 9-41*.

   N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur et soyez prêt à couper immédiatement le contact si le moteur démarre.
3. Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique, essayer de démarrer le moteur dans chaque rapport de vitesse. Le véhicule doit démarrer uniquement lorsqu'il se trouve en position P (stationnement) ou N (point mort). S'il démarre dans n'importe quelle autre position, contacter votre concessionnaire pour le faire réparer.

   Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle, placer le levier de vitesse sur la position N (point mort), enfoncer la pédale d'embrayage à mi-course, et essayer de démarrer le moteur. Le véhicule doit démarrer uniquement lorsque la pédale d'embrayage est enfoncée complètement jusqu'au plancher. Si le véhicule démarre alors que la pédale n'est pas complètement enfoncée, contacter votre concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte de vitesses automatique

⚠ AVERTISSEMENT

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule. Le véhicule doit se trouver sur une surface plane.

2. Serrer à fond le frein de stationnement. Se reporter à la rubrique *Frein de stationnement à la page 9-41*.

   Préparez-vous à serrer les freins ordinaires immédiatement si le véhicule commence à avancer.
3. Le moteur étant arrêté, tourner la clé de contact mais sans démarrer le moteur. Sans appuyer sur la pédale de frein et sans forcer, essayer d'enlever le levier de vitesses de la position P (stationnement). Si le levier quitte la position P (stationnement), s'adresser à votre concessionnaire pour le faire réparer.

Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P)

⚠ AVERTISSEMENT

Lors de cette vérification, le véhicule pourrait se mettre en branle. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés et des biens pourraient être endommagés. S'assurer de la présence d'espace à l'avant du véhicule au cas où il commencerait à rouler. Être prêt à appliquer immédiatement la pédale de frein si le véhicule se met en branle.

Arrêtez le véhicule sur une pente assez raide, le nez dans le sens de la descente. Tout en appuyant sur la pédale des freins ordinaires, serrez le frein de stationnement.

- Pour vérifier la capacité de retenue du frein de stationnement : avec le moteur en marche et la boîte de vitesses au point mort (N), retirer lentement le pied de la pédale de frein ordinaire. Continuer jusqu'à ce que le véhicule ne soit retenu que par le frein de stationnement.
- Pour vérifier la capacité de retenue du mécanisme de la position de stationnement (P) : le moteur tournant, amener le levier de sélection à la position de stationnement (P). Desserrer le frein de stationnement puis les freins ordinaires.

Si une réparation s'impose, contacter votre concessionnaire.

Remplacement des balais d'essuie-glace

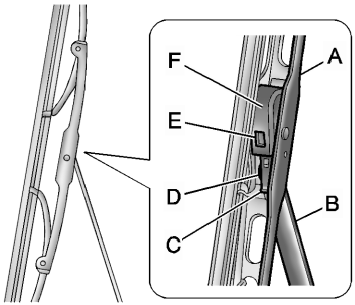
Vous devez inspecter périodiquement les lames des essuie-glaces à la recherche d'usure et de fissure. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique *Programme d'entretien à la page 11-2*.

Il existe divers type de balais de rechange que l'on enlève de manière différente. Pour trouver la longueur et le type appropriés, se reporter à *Pièces de rechange d'entretien à la page 11-9*.

Il est conseillé de nettoyer ou remplacer les balais d'essuie-glace tous les six mois. Le pare-brise peut subir des dommages si le bras du balai d'essuie-glace le touche alors qu'il n'est pas muni de son balai. Les dommages ne seraient alors pas couverts par la garantie.
Ne pas laisser le bras du balai d'essuie-glace toucher le pare-brise.

Pour remplacer l'ensemble de balai d'essuie-glace :

1. Ouvrir le capot pour accéder aux essuie-glaces.
2. Soulever le bras d'essuie-glace du pare-brise.

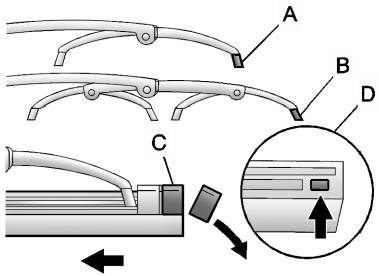


A. Ensemble de balai
B. Ensemble de bras
C. Patte de verrouillage
D. Pivot de lame
E. Fente de crochet
F. Crochet de bras

3. Appuyer sur la patte de verrouillage du pivot de l'ensemble de lame (C). Tirer l'ensemble de lame vers le bas (A) pour le libérer du crochet du bras d'essuie-glace (F).
4. Retirer la pièce rapportée de l'ensemble de balai d'essuie-glace (A).

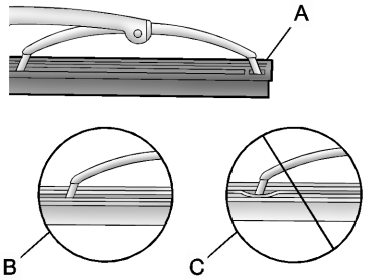
   La pièce rapportée est munie de deux encoches à une extrémité, verrouillées par les griffes du bas de l'ensemble de lame. À l'extrémité avec encoches, tirer sur la pièce rapportée pour la retirer de l'ensemble de lame.

Procédure d'installation de la pièce rapportée du nouvel essuie-glace :



1. Faire glisser la pièce rapportée (D), extrémité avec encoches en dernier, dans l'extrémité munie de deux griffes de lame (A). Faire glisser complètement la pièce rapportée dans les griffes de lame à l'autre extrémité (B). Les chapeaux en plastique (C) s'enlèvent lorsque la pièce rapportée est complètement insérée.
2. S'assurer que les encoches sont verrouillées par les griffes du bas. S'assurer que toutes les autres griffes sont bien verrouillées des deux côtés des fentes de la pièce rapportée.
3. Placer le pivot de l'ensemble de lame dans le crochet du bras d'essuie-glace. Tirer vers le haut jusqu'à ce que la patte de verrouillage du pivot se bloque dans la fente du crochet.
4. Abaisser doucement l'ensemble du bras et de la lame d'essuie-glace sur le pare-brise.

Guide d'installation :



A. La griffe dans l'encoche
B. Installation correcte
C. Installation incorrecte

Remplacement de pare-brise

Le pare-brise fait partie du système de visualisation tête haute (HUD). Si vous devez faire remplacer le pare-brise, s'assurer que le nouveau pare-brise est conçu pour le système de visualisation tête haute. Dans le cas contraire, l'image du système de visualisation tête haute risque d'être floue ou de manquer de définition.

Réglage de la portée des phares

Le réglage des phares a été effectué à l'usine et ne devrait nécessiter aucun autre ajustement.

Cependant, si le véhicule est endommagé dans une collision, le réglage des phares peut être affecté. Le réglage des feux de croisement peut être nécessaire si les conducteurs venant de sens inverse vous font un appel de phares (pour le réglage vertical).

Si les phares ont besoin d'un nouveau réglage, amener le véhicule au concessionnaire pour qu'il effectue le réglage.

Remplacement d'ampoules

Pour connaître le type d'ampoule de rechange à utiliser, se reporter à la rubrique *Ampoules de rechange à la page 10-53*.

Pour toute directive de remplacement d'ampoule qui ne figure pas dans cette rubrique, consulter votre concessionnaire.

Ampoules à halogène

⚠ AVERTISSEMENT

Les ampoules halogènes contiennent un gaz pressurisé et peuvent éclater si elles tombent ou sont griffées. Des blessures pourraient en découler. Les consignes de l'emballage de l'ampoule doivent être lues et respectées.

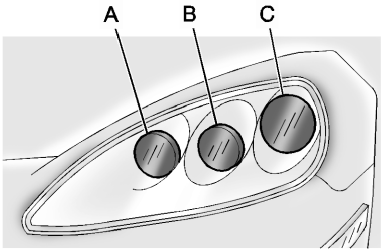
Éclairage à haute intensité

⚠ AVERTISSEMENT

Les systèmes d'éclairage à décharge à haute intensité des feux de croisement fonctionnent sous une tension très élevée. Si vous essayez d'intervenir sur l'un des composants de ces systèmes, vous risquez de graves blessures. Faire réparer ces systèmes par votre concessionnaire ou un technicien qualifié.

Votre véhicule est peut-être doté de phares à décharge à haute intensité (DHI). À la suite du remplacement de l'ampoule d'un phare DHI, vous remarquerez que le faisceau est légèrement différent de ce qu'il était. C'est normal.

Phares, clignotants avant et feux de stationnement



A. Feux de route

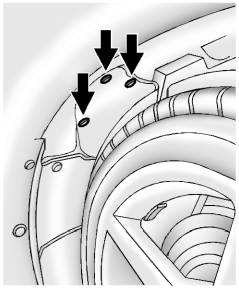
B. Feux de croisement

C. Feu de stationnement avant/clignotant

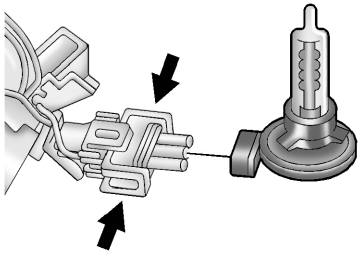
Si le feu de croisement doit être remplacé, consulter le concessionnaire. Se reporter à la rubrique *Éclairage à décharge à haute intensité (DHI) à la page 10-51* pour plus de renseignements.

Pour remplacer une ampoule de feu de route ou de feu de stationnement/clignotant :

1. Tourner le volant pour accéder au passage de roue.



2. Retirer les trois pinces pour déplacer le panneau d'accès.
3. Retirer le couvercle extérieur pour accéder à la douille d'ampoule du feu de route.



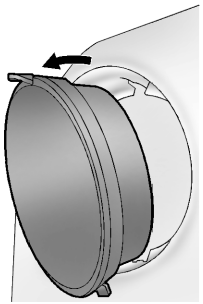
4. Retirer l'ampoule du phare en libérant les languettes extérieures de la douille.
5. Retirer l'ampoule du feu de stationnement/direction avant en tournant la douille d'ampoule vers la gauche.
6. Remplacer l'ampoule du feu de route par une nouvelle ampoule et fixer de nouveau à la douille d'ampoule.

   Remplacer l'ampoule du feu de stationnement/direction avant en tournant la douille d'ampoule vers la droite.
7. Inverser les étapes 2 à 4 pour réinstaller l'ensemble.

Feux arrière, clignotants et feux d'arrêt

Pour remplacer une ampoule de feu d'arrêt ou de feu rouge arrière/feu de direction :

1. Retirer la vis se trouvant sur la partie supérieure de l'ensemble du feu.



2. Incliner l'ensemble de lampe vers vous.
3. Tourner la douille d'ampoule d'un quart de tour vers la gauche et la tirer vers l'extérieur.
4. Tirer l'ampoule directement pour la retirer de la douille.
5. Enfoncer la nouvelle ampoule dans la douille d'ampoule jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.
6. Remettre l'ensemble du feu en alignant d'abord les languettes du bas de l'ensemble avec les languettes se trouvant dans le véhicule, puis glisser l'ensemble en place.
7. Remettre la vis sur la partie supérieure de l'ensemble du feu.

Ampoules de rechange

Éclairage extérieur	Numéro d'ampoule
Feu de stationnement avant/clignotant	5702KA
Phare, feu de route	H9
Feu de position latéral	194LL (W3W)
Ampoule du feu d'arrêt, du feu arrière et du feu de direction	3057KX

Pour les ampoules de rechange non énumérées ici, contacter votre concessionnaire.

Réseau électrique

Système électrique : surcharge

Le véhicule est doté de fusibles et de disjoncteurs destinés à le protéger d'une surcharge du système électrique.

Lorsque la charge électrique est trop importante, le disjoncteur s'ouvre et se ferme, protégeant le circuit jusqu'à ce que la charge électrique revienne à la normale ou que le problème soit résolu. Ceci réduit fortement les probabilités d'une surcharge de circuit et d'incendie provoqués par des problèmes électriques.

Les fusibles et disjoncteurs protègent les éléments suivants du véhicule :

- Câblage des phares
- Moteur d'essuie-glaces avant
- Glaces à commandes électriques et autres équipements électriques

Remplacer un fusible grillé par un fusible neuf de dimension et de calibre identiques.

S'il y a un problème sur la route et qu'un fusible doit être remplacé, on peut utiliser un autre fusible de même ampérage retiré d'un autre emplacement. Choisir une fonction du véhicule qui n'est pas utilisée et remettre le fusible en place le plus tôt possible.

Câblage des phares

Une surcharge électrique peut provoquer un clignotement des phares, voire leur extinction totale dans certains cas. Si ceci se produit, faire immédiatement vérifier le câblage des phares.

Essuie-glaces de pare-brise

Si le moteur d'essuie-glaces surchauffe à cause de neige lourde ou de glace, les essuie-glaces avant s'arrêteront jusqu'à ce que le moteur ait refroidi puis redémarreront.

Bien que le circuit soit protégé contre les surcharges électriques, une surcharge due à de la neige lourde ou de la glace peut endommager la timonerie d'essuie-glaces. Éliminer toujours la glace et la neige lourde du pare-brise avant d'utiliser les essuie-glaces.

Si la surcharge est due à un problème électrique et n'est pas causée par de la neige ou de la glace, faire corriger le problème.

Fusibles et disjoncteurs

Des maxifusibles, des fusibles miniatures et des disjoncteurs protègent les circuits électriques de votre véhicule contre les courts-circuits. Ils réduisent considérablement le risque d'incendie provenant d'un problème électrique.

Observer la bande argentée qui se trouve à l'intérieur du fusible. Si la bande est cassée ou fondue, remplacer le fusible. S'assurer de remplacer un fusible endommagé par un fusible neuf de dimensions et de calibre identiques.

En cas de problème en cours de route et si aucun fusible de rechange n'est disponible, en emprunter un ayant le même ampérage. Choisir un article non essentiel du véhicule, — comme la radio ou l'allume-cigarette — et utiliser son fusible, si l'ampérage est adéquat. Le remplacer dès que possible.

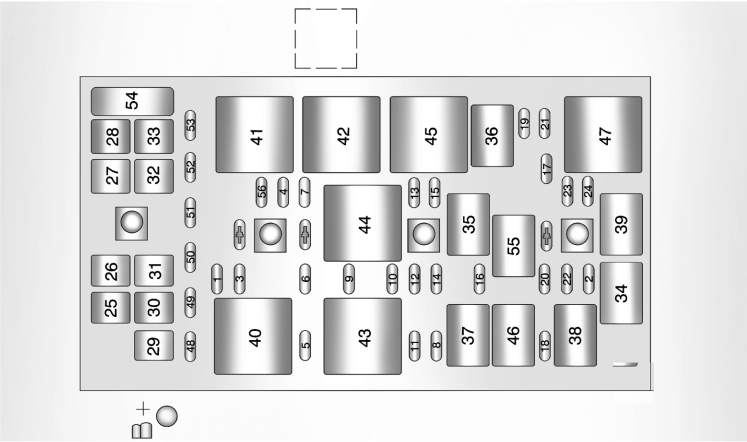
Les véhicules munis de l'équipement pour ZR-1 sont équipés d'un relais de refroidisseur situé sur la tuyère du ventilateur. Consulter le concessionnaire.

Les véhicules munis de l'équipement pour ZR–1 sont également équipés d'un mini-fusible de circuit d'alimentation situé à proximité de la batterie, dans le compartiment de rangement hébergeant la batterie, à l'arrière du véhicule.

Bloc-fusibles de compartiment moteur

Un boîtier à fusibles se trouve dans le compartiment-moteur du côté passager du véhicule. Se reporter à la rubrique *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-9* pour connaître son emplacement.

Remarque: **Renverser du liquide sur des composants électriques du véhicule peut les endommager. Laisser toujours les couvercles sur les composants électriques.**



Pour les modèles ZR1, le fusible du circuit d'alimentation en carburant se trouve à la batterie.

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusible	Usage
1	Module de commande de la boîte de vitesses/ boîte de vitesses
2	Klaxon, détecteur d'alternateur
3	Système de freinage antiblocage (ABS)/ amortissement en temps réel
4	Essuie-glace
5	Feux d'arrêt/feux de recul
6	Sonde à oxygène
7	Batterie principale 5
8	Feux de stationnement
9	Entrée du relais du groupe motopropulseur/ commande électronique des gaz
10	Solénoïdes de la boîte de vitesses manuelle

10-56 Entretien du véhicule

Fusible	Usage
11	Système de freinage antiblocage
12	Injecteurs de carburant impairs
13	Commande électronique de suspension (option)
14	Solénoïde de purge de l'absorbeur de vapeurs de carburant, débitmètre d'air massique
15	Compresseur de climatiseur
16	Injecteurs de carburant pairs
17	Lave-glace
18	Lave-phare

Fusible	Usage
19	Feu de croisement côté passager
20	Pompe à carburant (sauf ZR1)
21	Feu de croisement côté conducteur
22	Phares antibrouillard avant
23	Feu de route côté passager
24	Feu de route côté conducteur
56	Module de commande du moteur (ECM)/ module de commande de la boîte de vitesses (TCM)/module de clé automatique

Fusibles de type J	Usage
25	Ventilateur de refroidissement
26	Fusible principal de batterie 3
27	Système d'antiblocage des freins
28	Ventilateur du système de chauffage, de ventilation et de climatisation
29	Fusible principal de batterie 2
30	Démarreur
31	Amplificateur du système audio
32	Pompe de refroidisseur intermédiaire
33	Fusible principal de batterie 1

Micro-relais	Usage
34	Avertisseur sonore
35	Compresseur de climatisation
36	Lave-glace
37	Feux de stationnement, phares antibrouillard
38	Phares antibrouillard avant
39	Feu de route
46	Lave-phare
55	Pompe à carburant (sauf ZR1)

Mini-relais	Usage
40	Désembueur de lunette
41	Essuie-glace, haut/bas
42	Essuie-glace de pare-brise marche/ accessoires
43	Démarreur
44	Allumage groupe motopropulseur 1
45	Essuie-glace avant, marche/arrêt
47	Feu de croisement

Fusibles de rechange	Usage
48	Fusible de rechange
49	Fusible de rechange

Fusibles de rechange	Usage
50	Fusible de rechange
51	Fusible de rechange
52	Fusible de rechange
53	Fusible de rechange
54	Extracteur de fusible

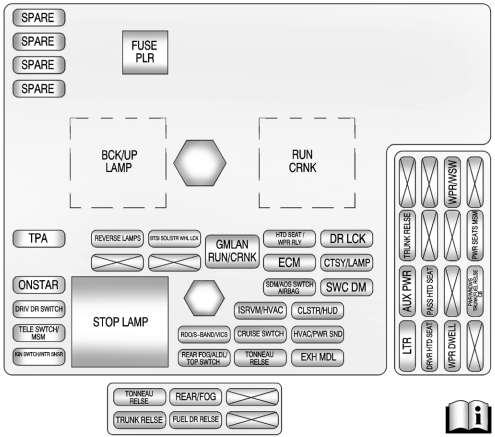
Diodes	Usage
	Diode 1
	Essuie-glace
	Diode 2

Bloc-fusibles du tableau de bord

Le bloc-fusibles de tableau de bord est situé du côté passager du véhicule, sous le tableau de bord et sous le rebord protecteur.

Retirer le tapis et la protection du rebord protecteur pour accéder au bloc-fusibles, en tirant sur la partie supérieure de chaque coin du panneau. Ouvrir le couvercle du bloc-fusibles pour accéder aux fusibles.

Vous pouvez retirer les fusibles à l'aide de l'extracteur de fusibles.



Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles	Usage
BCK/ UP LAMP	Feux de recul
BLANK	Non utilisé
BLANK	Non utilisé

Fusibles	Usage
BTSI SOL/ STR WHL LCK	Système de verrouillage du levier de vitesses au démarrage, verrouillage de colonne de direction

Fusibles	Usage
CLSTR/HUD	Groupe d'instruments, affichage à tête haute
CRUISE SWITCH	Commutateur du régulateur de vitesse
CTSY/LAMP	Éclairage d'accueil
DR LCK	Serrures de porte
DRIV DR SWITCH	Commutateur la porte du conducteur
ECM	Module de commande du moteur (ECM)
EXH MDL	Module d'échappement (Z06 et ZR1), rechange (coupé et décapotable)
GM LAN RUN/CRNK	Appareils GM LAN

Fusibles	Usage
HTD SEAT/ WPR RLY	Siège chauffant, relais d'essuie-glace
HVAC/ PWR SND	Chauffage, ventilation et climatisation, sondeur électrique
IGN SWTCH/ INTR SNSR	Commutateur d'allumage, capteur d'intrusion
ISRVM/HVAC	Rétroviseur électrique intérieur, chauffage, ventilation, climatisation
ONSTAR	OnStar^{MD} (option)
RDO/ S-BAND	Radio, bande S

Fusibles	Usage
REAR FOG/ ALDL/TOP SWTCH	Phare antibrouillard arrière, connecteur de liaison de diagnostic de chaîne de montage, commutateur de toit décapotable
REVERSE LAMPS	Feux de recul
RUN CRNK	Relais de marche/ démarrage
SDM/AOS SWTCH AIRBAG	Module de détection et de diagnostic, module de détection automatique d'occupant, sac gonflable
SPARE	Fusible de rechange
SPARE	Fusible de rechange

Fusibles	Usage
SPARE	Fusible de rechange
SPARE	Fusible de rechange
STOP LAMP	Feu d'arrêt
SWC DM	Réglage d'intensité du volant
TELE SWTCH/ MSM	Commutateur d'inclinaison, module de siège à mémoire
TONNEAU RELSE	Ouverture de bâche
TPA	Actionneur de fermeture du couvre-toit

Fusibles	Usage
BLANK	Vierge
BLANK	Vierge

Fusibles	Usage
FUEL DR RELSE	Déverrouillage du volet de réservoir à carburant
REAR/FOG	Phares antibrouillard arrière
TONNEAU RELSE	Ouverture de bâche
TRUNK RELSE	Déverrouillage du coffre

Fusibles	Usage
AUX PWR	Alimentation auxiliaire
BLANK	Non utilisé
BLANK	Non utilisé
BLANK	Non utilisé
BLANK	Non utilisé
BLANK	Non utilisé
BLANK	Non utilisé
BLANK	Non utilisé

Fusibles	Usage
DRVR HTD SEAT	Siège chauffant du conducteur
LTR	Allume-cigarette
PASS HTD SEAT	Siège chauffant du passager
PWR SEATS MSM	Sièges électriques, module du siège à mémoire
PWR WNDWS/ FUEL RELSE	Glaces à commande électrique, coffre, dégagement du volet du réservoir à carburant
TRUNK RELSE	Déverrouillage du coffre
WPR DWELL	Contact des essuie-glaces
WPR/WSW	Essuie-glace/ lave-glace

Roues et pneus

Pneus

Votre véhicule neuf est équipé de pneus de haute qualité fabriqués par un des plus importants manufacturiers de pneus. Si vous avez des questions à poser au sujet de la garantie de vos pneus ou si vous désirez savoir où faire effectuer leur entretien, consulter le guide de garantie du véhicule pour obtenir de plus amples détails. Pour de plus amples informations, se reporter au manufacturier des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

- Des pneus mal entretenus ou incorrectement utilisés sont dangereux.

... /

AVERTISSEMENT (suite)

- La surcharge des pneus peut les faire surchauffer par suite d'une courbure excessive. Ils pourraient éclater et provoquer un accident grave. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*.
- Des pneus sous-gonflés posent le même danger que des pneus surchargés. Ceci pourrait entraîner un accident et causer des blessures graves. Vérifier fréquemment tous les pneus afin de maintenir la pression recommandée. La pression des pneus doit être vérifiée quand les pneus sont froids.
- Un pneu trop gonflé risque plus facilement d'être coupé, perforé ou déchiré en cas de choc brutal - comme lorsque

... /

AVERTISSEMENT (suite)

vous passez sur un nid de poule. Garder les pneus à la pression recommandée.

- Les pneus usés ou les vieux pneus peuvent causer un accident. Si la bande de roulement des pneus est très usée, il faut les remplacer.
- Remplacer les pneus qui ont été endommagés suite à des impacts avec des nids de poule, des bordures, etc.
- Les pneus mal réparés peuvent causer un accident. Seul le concessionnaire ou un centre de service autorisé devrait réparer, remplacer, démonter ou monter les pneus.

... /

AVERTISSEMENT (suite)

- Ne pas faire patiner les pneus à une vitesse supérieure à 55 km/h (35 milles/h) sur les surfaces glissantes comme la neige, la boue, la glace, etc. Un patinage excessif peut faire éclater les pneus.

Se reporter à la rubrique *Pression des pneus pour un fonctionnement à grande vitesse à la page 10-72* pour connaître le réglage de pression de gonflage pour la conduite à haute vitesse.

Pneus d'hiver

Si vous prévoyez de conduire souvent votre véhicule sur des routes enneigées ou glacées, il peut être préférable de faire poser des pneus d'hiver au véhicule. Les pneus quatre saisons offrent une bonne performance générale sur la plupart des surfaces, mais ils ne vous procureront peut-être pas la traction que vous aimeriez avoir ou le même niveau de performance que les pneus d'hiver sur des routes enneigées ou glacées.

En général, les pneus d'hiver sont conçus pour améliorer l'adhérence sur la neige et le verglas. Avec les pneus d'hiver, l'adhérence peut être diminuée sur une chaussée sèche, augmenter le bruit et réduire la durée de vie des pneus. Après le passage aux pneus d'hiver, rester attentif aux changements du véhicule et des freins.

Consulter le concessionnaire pour en savoir plus sur la disponibilité des pneus d'hiver ainsi que le bon choix des pneus. Se reporter aussi à la rubrique *Achat de pneus neufs à la page 10-79*.

Si vous optez pour des pneus d'hiver :

- Utiliser la même marque et le même type de semelle pour les quatre pneus.
- N'utiliser que des pneus à pli radial de même taille, de même limite de charge et de même cote de vitesse que les pneus d'origine.

Il est possible que vos pneus d'hiver présentant la même cote de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas offerts pour les pneus dont la côte de vitesse est H, V, W, Y et ZR. Si vous choisissez des pneus d'hiver présentant une cote de vitesse inférieure, ne jamais excéder la vitesse maximale des pneus.

Pneus à flancs renforcés

Votre véhicule neuf est équipé de pneus à flancs renforcés. Il n'y a pas de pneu de rechange, ni d'équipement, de changement de pneu et il est impossible de ranger un pneu dans le véhicule. Le rendement des pneus à flancs renforcés est si efficace sans air qu'il faut un capteur de pression des pneus pour vous avertir qu'il n'y a plus de pression dans un pneu.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le témoin de faible pression des pneus est affiché dans le groupe d'instruments, la maniabilité du véhicule sera réduite durant des manoeuvres brusques. Si vous conduisez trop rapidement, vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule. Vous ou vos passagers risquez d'être blessés. Ne pas conduire à une vitesse supérieure à 90 km/h (55 mi/h) si le témoin de faible pression des pneus est affiché. Conduire prudemment et vérifier la pression des pneus dès que possible.

Si un pneu subit une crevaison, vous n'avez pas à vous arrêter sur le côté de la route pour remplacer le pneu. Vous pouvez continuer à rouler. Toutefois, si vous roulez trop longtemps ou trop vite, il est possible d'endommager le pneu de façon permanente, de sorte qu'il ne soit plus possible de continuer à rouler avec le pneu. Il est possible de rouler sur le pneu à plat sur une distance allant jusqu'à 105 km (65 milles) à une vitesse inférieure à 90 km/h (55 mi/h). Plus la distance parcourue est petite et plus la vitesse est réduite, plus grande est la probabilité qu'il ne soit pas nécessaire de remplacer le pneu. Dès que cela est possible, on communiquera avec le centre de service GM autorisé ou centre de réparation de pneus pouvant rouler à plat le plus près pour procéder à l'inspection du pneu, puis à sa réparation ou à son remplacement. Lorsqu'un pneu est gonflé, il forme un coussin entre la route et la roue. Comme vous ne disposez plus de ce coussin lorsque vous roulez avec un pneu dégonflé pouvant rouler à plat, il convient d'éviter les nids de poules ainsi que tout autre danger routier qui pourrait endommager le pneu ou la roue au point de rendre toute réparation impossible.

Lorsqu'un pneu a été endommagé ou si vous avez parcourue une certaine distance sur un pneu dégonflé pouvant rouler à plat, il importe de vérifier auprès d'un centre de service autorisé de réparation de tels pneus s'il est possible de réparer le pneu ou s'il faut le remplacer. Pour conserver la possibilité de rouler sur un pneu à plat, chaque pneu de rechange employé doit disposer de la caractéristique de roulage à plat.

Afin de localiser le centre de service GM ou le centre de réparation de pneus pouvant rouler à plat le plus près, on composera le numéro de l'assistance routière. Pour obtenir le numéro de téléphone de l'assistance routière et les renseignements associés, consulter la rubrique *Programme d'assistance routière (Etats-Unis et Canada) à la page 13-9* et *Programme d'assistance routière (Mexique) à la page 13-12*.

Les tiges de valve de vos pneus à flancs renforcés sont munis de capteurs faisant partie du TPMS (système de surveillance de la pression des pneus). Se reporter à la rubrique *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-73*. Ces capteurs contiennent des piles conçues pour durer 10 ans dans des conditions de conduite normale. Consulter le concessionnaire si vous devez faire remplacer une roue ou les capteurs.

Remarque: **L'utilisation de mastics liquides peut endommager les valves des pneus ainsi que les capteurs de surveillance de la pression des pneus dans le véhicule à pneus à flancs renforcés. Ces dégâts ne sont pas couverts par la garantie. Ne pas utiliser de mastic liquide dans le véhicule avec pneus à flancs renforcés.**

Pneus à profil bas

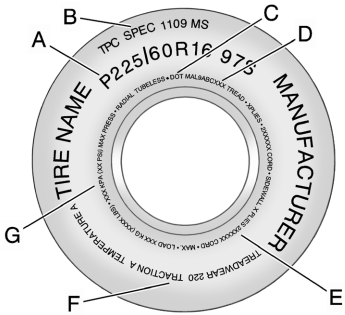
Pneu haute performance à profil bas

Les pneus d'origine de votre véhicule sont classés parmi les pneus haute performance à profil bas. Ils sont conçus pour procurer une très grande maniabilité sur chaussée mouillée ou sèche. Il se peut également que vous notiez que les pneus à profil bas sont plus bruyants et qu'ils s'usent plus rapidement.

Remarque: **Les pneus à profil bas sont plus susceptibles d'être endommagés par les avaries routières et les impacts sur la bordure de la chaussée que les pneus à profil standard. Les dommages aux pneus et aux ensembles de roue peuvent survenir par suite d'un contact avec des imperfections ou des obstacles sur la chaussée, comme des nids de poule, ou des objets tranchants, ou du frottement sur une bordure. La garantie ne couvre pas ce genre de dommage. Vous devez maintenir la pression de gonflage appropriée et, autant que possible, éviter le contact avec les bordures, les nids de poule, et autres avaries routières.**

Étiquette sur paroi latérale du pneu

De l'information utiles sur le pneu est moulé dans la paroi latérale. L'exemple suivant présente une paroi latérale de pneu courante d'une voiture de tourisme.



Exemple d'un pneu de véhicule de tourisme (P-Metric)

(A) Dimensions du pneu: Le code de dimensions du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définit la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction, et la description d'utilisation d'un pneu. Se reporter à l'illustration « Code de dimension du pneu » plus loin dans cette section pour de plus amples détails.

(B) Code TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu): Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

(C) DOT (Department of Transportation) (ministère des Transports des États-Unis): Le code DOT indique que le pneu répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur établies par le ministère des transports des États-Unis.

(D) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu): Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(E) Composition de la carcasse du pneu: Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

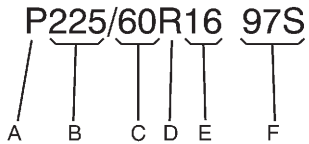
(F) Normes UTQG (Uniform Tire Quality Grading) (système de classement uniforme de la qualité des pneus): Les fabricants de pneus doivent coter les pneus en fonction de trois facteurs de performance : l'usure de la bande de roulement, l'adhérence et la résistance à la chaleur. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Classement uniforme de la qualité des pneus à la page 10-81*.

(G) Charge et pression de gonflage maximales à froid: Charge maximale que le pneu peut transporter et pression maximale du pneu nécessaire pour soutenir cette charge.

Pneu : désignations

Dimensions des pneus

L'illustration suivante concerne un exemple de pneu typique de voiture de tourisme.



(A) Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric »): Version américaine du système de dimensions métriques. La lettre P initiale indique un pneu de voiture de tourisme conforme aux normes de la Tire and Rim Association américaine.

(B) Largeur de section: Mesure (trois premiers chiffres) indiquant la largeur de section du pneu en millimètres d'un flanc à l'autre.

(C) Rapport d'aspect: Nombre à deux chiffres indiquant le rapport hauteur/largeur du pneu. Par exemple, un rapport d'aspect de 60, tel qu'indiqué au repère C de l'illustration, signifie que la hauteur du pneu équivaut à 60% de sa largeur.

(D) Type de construction: Lettre utilisée pour indiquer le type de construction de la carcasse du pneu. La lettre R indique qu'il s'agit d'un pneu à structure radiale, la lettre D indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale, la lettre B indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale ceinturée.

(E) Diamètre de jante: Diamètre de la roue en pouces.

(F) Description d'utilisation: Ces caractères indiquent l'indice de charge et la cote de vitesse d'un pneu. L'indice de charge représente la capacité de charge qu'un pneu peut transporter. La cote de vitesse indique la vitesse maximale à laquelle un pneu peut transporter une charge.

Terminologie et définitions de pneu

Pression d'air: Force exercée par l'air à l'intérieur du pneu exprimée en livres par pouce carré (psi) ou en kilopascals (kPa).

Poids des accessoires: Poids combinés des accessoires en option. Quelques exemples d'accessoires en option : boîte de vitesses automatique, direction assistée, freins assistés, lève-glaces à commande électrique, sièges à commande électrique et climatisation.

Rapport d'aspect: Rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.

Ceinture: Ensemble de câbles caoutchoutés situés entre les plis et la bande de roulement. Ces câbles peuvent être faits d'acier ou d'autres matériaux de renforcement.

Talon: Partie du pneu contenant les câbles d'acier et qui s'appuient contre la jante lorsqu'il est monté sur une roue.

Pneu à carcasse diagonale: Pneu dont les plis se croisent à un angle inférieur à 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Pression des pneus à froid: Quantité d'air dans un pneu, mesurée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi), avant que la température du pneu n'augmente pendant le trajet. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-70*.

Poids à vide: Poids total du véhicule comprenant les équipements de série et les équipements en option, de même que la capacité maximale de carburant, d'huile moteur et de liquide de refroidissement, mais sans passager ni chargement.

Marquage DOT: Code moulé sur le flanc d'un pneu signifiant qu'il répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur du U.S. Department of Transportation (DOT) (ministère des transports des États-Unis).

Le marquage DOT comporte le numéro d'identification du pneu, une indication alphanumérique qui identifie également le fabricant, l'usine de fabrication, la marque et la date de fabrication.

PNBV: Poids nominal brut du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*.

PNBE AVANT: Poids nominal brut sur l'essieu avant. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*.

PNBE ARRIÈRE: Poids nominal brut sur l'essieu arrière. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique: Côté d'un pneu asymétrique devant toujours se trouver sur le côté extérieur du véhicule.

KiloPascal (kPa): Unité métrique pour la pression d'air.

Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric »): Pneu monté sur les camionnettes et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Indice de charge: Nombre situé entre 1 et 279 et représentant la capacité de charge d'un pneu.

Pression de gonflage maximale: Pression d'air maximale à laquelle un pneu froid peut être gonflé. La pression d'air maximale est moulée sur le flanc du pneu.

Charge maximale: Limite de charge qu'un pneu gonflé à la pression d'air maximale permise peut supporter.

Poids maximal du véhicule en charge: Somme du poids à vide, du poids des accessoires, de la capacité nominale du véhicule et du poids des options d'usine.

Poids normal des occupants: Poids déterminé par le nombre de sièges, multiplié par 68 kg (150 lb). Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*.

Répartition des occupants: Places assises désignées

Côté d'installation d'un pneu asymétrique: Côté d'un pneu asymétrique devant toujours se trouver sur le côté extérieur du véhicule. Côté du pneu dont le flanc est blanc et qui comporte des lettres blanches ou le nom du fabricant, la marque et/ou le modèle du pneu moulé sur le pneu et dont le relief est plus accentué que celui des mêmes renseignements indiqués sur l'autre flanc.

Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric »): Pneu monté sur les voitures de tourisme et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Pression de gonflage recommandée: Pression de gonflage des pneus recommandée par le fabricant telle qu'elle est indiquée sur l'étiquette des pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-70* et *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*.

Pneu radial: Pneu dont les plis de la carcasse se croisent à un angle de 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Jante: Support de métal d'un pneu et sur lequel s'appuie le talon.

Flanc: Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon.

Cote de vitesse: Système alphanumérique indiquant la capacité d'un pneu à rouler à une vitesse déterminée.

Adhérence: Friction entre le pneu et la chaussée. Degré d'adhérence fournie.

Bande de roulement: Partie du pneu en contact avec la chaussée.

Indicateurs d'usure: Bandes étroites, appelées parfois repères d'usure, qui apparaissent sur la bande de roulement pour indiquer que la profondeur des sculptures n'est plus que de 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à *Lorsqu'il est temps de mettre des pneus neufs à la page 10-78*.

Normes de qualité de pneus uniformes: Système d'information sur les pneus fournissant aux consommateurs des cotes sur la traction, la température et l'usure de la bande de roulement des pneus. Les cotes sont déterminées par chaque fabricant de pneus, selon les procédures d'essais gouvernementales. Ces cotes sont moulées sur le flanc des pneus. Se reporter à *Classement uniforme de la qualité des pneus à la page 10-81*.

Capacité nominale du véhicule: Nombre de places assises désignées, multiplié par 68 kg (150 lb), plus le poids de la charge établi. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*.

Charge maximale sur le pneu: Charge exercée sur un pneu en raison du poids à vide, du poids des accessoires, du poids des occupants et du poids de la charge.

Étiquette du véhicule: Une étiquette, apposée en permanence à un véhicule, affichant la capacité nominale du véhicule et indiquant la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage recommandée. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*. Étiquette d'information sur les pneus et le chargement ».

Pression des pneus

Pour bien fonctionner, la pression d'air des pneus doit être adéquate.

Remarque: **Ne pas écouter ceux qui disent qu'un pneu sous-gonflé ou surgonflé ne pose pas de problème. C'est faux. Des pneus pas assez gonflés (sous-gonflés) peuvent provoquer :**

- **Les pneus qui sont surchargés ou surchauffés pourraient éclater.**
- **S'use prématurément ou irrégulièrement.**
- **Réduit la maniabilité du véhicule.**
- **Augmente la consommation de carburant.**

Si les pneus ont trop d'air (surgonflage), il peut vous arriver ce qui suit :

- **S'use prématurément.**
- **Réduit la maniabilité du véhicule.**
- **Rend la conduite inconfortable.**
- **Est plus vulnérable aux dangers routiers.**

Une étiquette d'information spécifique sur les pneus et le chargement est fixée au véhicule. Cette étiquette fournit des informations sur les pneus d'origine du véhicule ainsi que la pression de gonflage correcte des pneus à froid. La pression de gonflage recommandée des pneus à froid indiquée sur

l'étiquette correspond à la pression d'air minimale nécessaire pour supporter la capacité de charge maximale du véhicule.

Pour obtenir plus de renseignements sur la charge pouvant être transportée par le véhicule et un exemple de l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement, se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*. La charge ajoutée au véhicule influence sa tenue de route et le confort de la suspension. Ne jamais dépasser le poids prévu pour la charge du véhicule.

Quand les vérifier

Vérifier les pneus au moins une fois par mois.

Comment procéder à la vérification

Utiliser un manomètre pour pneus de poche de bonne qualité pour vérifier la pression de gonflage des pneus. Il est impossible de savoir si la pression de gonflage des pneus est appropriée uniquement en procédant à une inspection visuelle. Les pneus à carcasse radiale peuvent sembler être gonflés à la pression appropriée même lorsqu'ils sont en fait insuffisamment gonflés. Vérifier la pression de gonflage appropriée des pneus à froid, c'est-à-dire lorsque le véhicule est immobile depuis au moins trois heures ou qu'il a parcouru une distance inférieure à 1,6 km (1 mile).

Retirer le bouchon de la tige de valve. Appuyer fermement le manomètre pour pneus contre la valve afin de mesurer la pression. La pression de gonflage à froid doit correspondre à celle recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Si ce n'est pas le cas, vous devez ajouter de l'air jusqu'à ce vous atteigniez la pression de gonflage recommandée.

Si vous surgonflez le pneu, laisser échapper de l'air en appuyant sur la tige en métal au centre de la valve du pneu. Vérifier à nouveau la pression de gonflage du pneu à l'aide d'un manomètre pour pneus.

Remettre les bouchons de valve en place sur les tiges de valve. Ils contribuent à empêcher les fuites en protégeant les valves de la saleté et de l'humidité.

Pneumatique : pression de fonctionnement à vitesse élevée

⚠ AVERTISSEMENT

La conduite à haute vitesse, 160 km/h (100 mi/h) ou plus, ajoute une contrainte aux pneus. Une conduite à haute vitesse soutenue entraîne une accumulation de chaleur excessive, ce qui peut causer une défaillance soudaine des pneus. Vous risquez d'avoir une collision et de vous tuer ainsi que de tuer d'autres personnes. Certains pneus cotés pour la haute vitesse exigent un réglage de pression de gonflage pour une utilisation à haute vitesse. Lorsque la limite de vitesse et les conditions routières sont telles qu'il est possible de conduire un véhicule à haute vitesse, s'assurer que les

... /

AVERTISSEMENT (suite)

pneus sont cotés pour une utilisation à haute vitesse, sont en bonne condition et sont réglés à la bonne pression de gonflage des pneus froids pour la charge du véhicule.

Pour la conduite de votre véhicule à grande vitesse, à 282 km/h (175 mi/h) ou plus, là où la loi le permet, augmenter la pression à froid de chaque pneu jusqu'à la pression de gonflage maximum indiquée sur le flanc du pneu, ou à 265 kPa (38 lb/po), selon l'indication la plus basse. Se reporter à l'exemple ci-après. Après la conduite à grande vitesse, réduire la pression de gonflage à la pression de gonflage à froid indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à la rubrique *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*.

Exemple :

Vous trouverez la charge et la pression de gonflage maximales moulées en petites lettres sur le flanc du pneu, près du rebord de jante. Il pourrait indiquer ceci : charge maximale de 690 kg (1521 lb) pression de gonflage maximale de 300 kPa (44 psi).

Pour cet exemple, la pression de gonflage pour la conduite à grande vitesse serait de 265 kPa (38 lb/po^2).

La course ou autre conduite de compétition peut affecter la couverture en garantie de votre véhicule. Se reporter à votre livret de garantie pour plus de renseignements.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus (TPMS) utilise une technologie radio et des capteurs pour vérifier le niveau de pression des pneus. Les capteurs TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (selon le cas), doit être vérifié mensuellement à froid et gonflé à la pression recommandée par le constructeur du véhicule mentionnée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule possède des pneus de taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage correct pour ces pneus.)

À titre de fonction supplémentaire de sécurité, votre véhicule a été équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de basse pression des pneus ou si un ou plusieurs pneus sont significativement dégonflés.

Par conséquent, quand le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression correcte. Le fait de conduire avec un pneu dégonflé de manière significative, peut entraîner un échauffement de pneu et sa défaillance. Un gonflement insuffisant peut également réduire l'économie de carburant et la durée de vie de la bande de roulement, et peut empêcher un bon comportement du véhicule ainsi que réduire sa capacité de freinage.

Veuillez noter que le système TPMS n'est pas un substitut à un entretien correcte des pneus et qu'il en va de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression correcte des pneus, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau de déclenchement du témoin de basse pression des pneus TPMS.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie TPMS indiquant lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin d'anomalie TPMS est associé à la lampe témoin de basse pression de gonflage des pneus. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, la lampe témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumée en permanence. Cette séquence se poursuit jusqu'aux prochains démarrages du véhicule pendant toute la durée du dysfonctionnement.

Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou signaler une basse pression de gonflage des pneus comme prévu. Les dysfonctionnements TPMS peuvent se produire pour de nombreuses raisons, telles que l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de type différent empêchant le fonctionnement correct du système de surveillance de pression des pneus. Toujours vérifier la lampe témoin de dysfonctionnement du système de surveillance de pression des pneus après le remplacement d'un(e) ou plusieurs pneus ou roues sur votre véhicule afin de vous assurer que les pneus et roues de rechange permettent au système TPMS de continuer à fonctionner correctement.

Se reporter à la rubrique *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression des pneus à la page 10-74* pour obtenir de plus amples renseignements.

Commission américaine des communications (FCC) et Industrie du Canada

Se reporter à *Enoncé des fréquences radio à la page 13-23* pour les informations relatives à la Partie 15 des règlements de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS-210/220/310 d'Industrie Canada.

Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu

Le véhicule peut être doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le TPMS est conçu pour avertir le conducteur en cas de basse pression d'un ou de plusieurs pneus. Les capteurs du TPMS sont montés sur chaque ensemble de roue du véhicule. Les capteurs du TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus du véhicule et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.



Si une pression basse de pneu est détectée, le témoin d'avertissement de basse pression de pneu du groupe d'instruments du tableau de bord s'allume. Si le témoin s'allume, s'arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression recommandée mentionnée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à la rubrique *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*.

Un message de contrôle de la pression d'un pneu spécifique apparaît simultanément à l'écran du centralisateur informatique de bord (CIB). Le témoin d'avertissement de basse pression de pneu et le message d'avertissement du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que les pneus soient gonflés à la pression correcte. Le conducteur peut voir les niveaux de pression des pneus sur le CIB. Pour des informations supplémentaires et des détails sur le fonctionnement et les écrans du CIB, se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30* et *Messages de pneus à la page 5-60*.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre dès que vous commencez à rouler. Ceci peut être une première indication que la pression d'air dans le(s) pneu(s) diminue et qu'il convient de le(s) gonfler à la pression correcte.

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement, apposée sur votre véhicule, indique la taille des pneus d'origine de votre véhicule et la pression de gonflage correct à froid. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-16* pour un exemple d'étiquette d'information sur les pneus et le chargement ainsi que pour connaître son emplacement sur votre véhicule. Se reporter également à *Pression des pneus à la page 10-70*.

Le système de surveillance de pression des pneus de votre véhicule peut vous avertir en cas de faible pression d'un pneu, mais ne remplace pas l'entretien normal des pneus. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus à la page 10-77*, *Permutation des pneus à la page 10-77*, *Lorsqu'il est temps de mettre des pneus neufs à la page 10-78* et *Pneus à la page 10-61*.

Remarque: **Les enduits d'étanchéité pour pneu ne sont pas tous identiques. Un enduit d'étanchéité pour pneu non approuvé pourrait endommager les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus (Tire Pressure Monitor System - TPMS). Les dommages causés aux capteurs du système de surveillance de la pression des pneus en utilisant un mauvais enduit d'étanchéité ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. On doit toujours utiliser uniquement l'enduit d'étanchéité pour pneus approuvé par GM qui est disponible chez le concessionnaire ou qui est fourni dans le véhicule.**

Témoin et message de défaillance du TPMS

Le TPMS ne fonctionnera pas correctement si un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou inopérants. Lorsque le système détecte une défaillance, le témoin de basse pression de pneu clignote pendant une minute environ puis reste allumé pendant le restant du cycle d'allumage. Un message d'avertissement est également affiché au CIB. Le témoin de basse pression de pneu et le message du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que le problème soit corrigé. Les conditions d'activation du témoin de défaillance et du message du CIB sont notamment :

- Le processus d'association du capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) n'a pas été effectué ou il n'a pas été achevé avec succès. Le message du centralisateur informatique de bord (CIB) devrait s'éteindre une fois que le processus d'association du capteur est terminé avec succès.
- Un ou plusieurs capteurs du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)sont absents ou endommagés. Dans de telles conditions, le témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) s'allume (témoin de faible pression des pneus) et le message du centralisateur informatique de bord (CIB) s'affiche au même moment. Le message du centralisateur informatique de bord (CIB) et le témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) devraient s'éteindre une fois que les capteurs du TPMS ont été installés correctement et que le processus d'association des capteurs a été réalisé avec succès.
- Les pneus ou roues de remplacement ne correspondent pas aux pneus ou roues d'origine de votre véhicule. Des pneus et roues différents de ceux recommandés pour votre véhicule peuvent empêcher le fonctionnement correct du TPMS. Se reporter à *Achat de pneus neufs à la page 10-79*.
- Le fonctionnement d'appareils électroniques ou la proximité d'installations utilisant des ondes radio de fréquences similaires à celles du TPMS peut entraîner un dysfonctionnement des capteurs du TPMS.

Si le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne fonctionne pas, il ne peut pas détecter ou signaler une basse pression de pneu. Consulter votre concessionnaire si le témoin de défaillance du TPMS et le message du centralisateur informatique de bord (CIB) apparaissent et restent allumés.

Processus d'appariement de capteur TPMS

Chaque capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) possède un code d'identification unique. Chaque fois que vous remplacez un ou plusieurs capteurs TPMS ou que vous permutez les roues de votre véhicule, les codes d'identification devront être appariés à la nouvelle position de la roue. Les capteurs sont appariés dans l'ordre suivant : pneu avant côté conducteur, pneu avant côté passager, pneu arrière côté passager, pneu arrière côté conducteur en utilisant un appareil de diagnostic TPMS. Consulter votre concessionnaire pour l'intervention.

Pneu : inspection

Nous préconisons une inspection régulière des pneus, y compris du pneu de secours, si le véhicule en a un, afin de vérifier s'ils ne sont pas usés ou endommagés, au moins une fois par mois.

Remplacer toujours les pneus lorsque l'une des affirmations suivantes se vérifie :

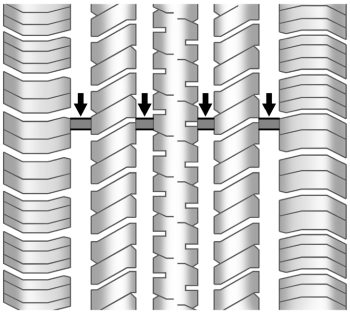
- Les indicateurs apparaissent à trois endroits au moins autour du pneu.
- Le câblé ou la trame au travers du caoutchouc du pneu sont visibles.
- La semelle ou le flanc est fendillé, coupé ou entaillé suffisamment pour exposer le câblé ou la trame.
- Le pneu a une bosse, un ballonnement ou une déchirure.
- Le pneu est crevé, entaillé ou a des dommages impossibles à réparer de façon satisfaisante du fait de leur importance ou de leur emplacement.

Permutation des pneus

Les pneus avant et arrière de votre véhicule sont de dimensions différentes. De ce fait ils ne doivent pas être permutés. Chaque pneu et roue ne doit être utilisé que dans sa position d'origine.

Quand faut-il remplacer les pneus ?

Différents facteurs, tels que l'entretien, les températures, les vitesses adoptées, la charge du véhicule et les conditions de circulation influencent le moment où il convient de remplacer les pneus.



Pour savoir à quel moment il est nécessaire de changer les pneus, vérifier les indicateurs d'usure qui apparaissent lorsque la bande de roulement restante est inférieure ou égale à 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à *Inspection des pneus à la page 10-77* et *Permutation des pneus à la page 10-77* pour de plus amples renseignements.

Le caoutchouc des pneus vieillit au fil du temps. C'est également le cas pour la roue de secours, si le véhicule en est équipé, même si elle n'est pas utilisée. De nombreuses conditions affectent la rapidité de ce vieillissement, y compris les températures, les conditions de charge et le maintien de la pression de gonflage. Les pneus devront généralement être remplacés en raison de l'usure plutôt que du vieillissement. Consulter le fabricant de pneus pour obtenir de plus amples renseignements sur la nécessité de les remplacer.

Entreposage du véhicule

Les pneus vieillissent lorsqu'ils sont entreposés et montés normalement sur un véhicule stationné. Lorsqu'un véhicule doit être stationné et entreposé pendant une période d'au moins un mois, on doit utiliser un endroit frais, sec et propre, à l'abri des rayons directs du soleil pour ralentir le vieillissement. Cet endroit devrait être libre de graisse, d'essence ou d'autres substances qui peuvent détériorer le caoutchouc.

Le fait de stationner un véhicule pendant une longue période de temps peut entraîner l'usure des pneus par aplatissement, ce qui peut causer des vibrations lors de la conduite du véhicule. Lorsqu'un véhicule est entreposé pendant une période d'au moins un mois, enlever les pneus ou soulever le véhicule pour réduire le poids appliqué sur les pneus.

Achat de pneus neufs

GM a développé et adapté des pneus spécifiques pour votre véhicule. Les pneus d'équipement d'origine installés sur votre véhicule neuf ont été conçus pour répondre aux caractéristiques nominales du code TPC (critère de performance d'un pneu) de General Motors. Si vos pneus doivent être remplacés, GM vous recommande fortement d'acquérir des pneus de caractéristiques nominales TPC identiques. De cette manière, votre véhicule sera toujours équipé des pneus conçus pour procurer en utilisation normale les mêmes performances et la même sécurité que les pneus d'origine.

Le système de code TPC exclusif GM prend en compte plus d'une dizaine de spécifications critiques qui affectent les performances globales de votre véhicule, notamment les performances du système de freinage, la tenue de route et la maniabilité, la traction asservie et la surveillance de la pression des pneus. Le numéro du code TPC de GM a été moulé sur le flanc du pneu près de la taille du pneu. Si les pneus sont équipés d'une sculpture de bande de roulement toutes saisons, le code TPC est suivi des lettres MS, pour la boue et la neige. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Étiquette de paroi latérale du pneu à la page 10-64*.

GM préconise le remplacement de l'ensemble des quatre pneus. Ceci parce qu'une profondeur uniforme des bandes de roulement des quatre pneus permet au véhicule de se comporter comme il le faisait lorsque les pneus étaient neufs. Ne pas remplacer les quatre pneus ensemble peut affecter le freinage et la maniabilité de votre véhicule. Se reporter à *Inspection des pneus à la page 10-77* et *Permutation des pneus à la page 10-77*.

⚠ AVERTISSEMENT

Les pneus pourraient éclater s'ils sont mal réparés. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous tentez de poser ou d'enlever un pneu. Seulement le concessionnaire ou un centre de service autorisé devrait poser ou enlever les pneus.

Il est possible que vos pneus d'hiver présentant la même cote de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas offerts pour les pneus dont la côte de vitesse est H, V, W, Y, et ZR. Si vous choisissez des pneus d'hiver présentant une cote de vitesse inférieure, ne pas dépasser la vitesse maximale des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous utilisez des pneus différents sur un même véhicule, vous risquez de perdre le contrôle de ce dernier lors de la conduite. Si vous utilisez différentes dimensions de pneus (autres que les pneus d'origine), différentes marques ou différents types de pneus (pneus ceinturés et pneus à carcasse diagonale), la tenue de route du véhicule sera altérée et vous risquez de provoquer un accident. L'utilisation de pneus de différentes dimensions (autres que les pneus d'origine), de différentes marques ou de différents types peut également endommager votre véhicule. Veiller à utiliser des pneus de dimensions, de marques et de type corrects sur les quatre roues.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous utilisez des pneus à carcasse diagonale, les bords de la jante peuvent se fissurer après de nombreux kilomètres. Ceci peut causer une défaillance soudaine du pneu ou de la roue et entraîner un accident. Utiliser uniquement des pneus à carcasse radiale sur les roues de ce véhicule.

Si vous devez remplacer les pneus de votre véhicule par des pneus non munis d'un code TPC, s'assurer qu'ils sont de mêmes dimensions, qu'ils possèdent la même limite de charge, la même cote de vitesse et le même type de fabrication (pneus radiaux et pneus à carcasse diagonale ceinturée) que les pneus d'origine de votre véhicule.

Les véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression des pneus peuvent présenter un avertissement erroné de faible pression si des pneus dont la cote est codée non TPC sont installés sur votre véhicule. Les pneus dont la cote est codée non TPC peuvent indiquer un avertissement de faible pression supérieur ou inférieur au niveau d'avertissement correct que vous obtiendriez avec des pneus donc la cote est codée TPC.
Se reporter à la rubrique *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression des pneus à la page 10-74*.

Les caractéristiques des pneus d'origine de votre véhicule sont indiquées sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Pour plus de renseignements sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement et son emplacement dans le véhicule, se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*.

Pneus et roues de dimensions variées

Si vous ajoutez des roues ou des pneus de dimensions différentes de celles des roues et pneus d'origine, cela pourrait affecter les performances du véhicule, notamment les caractéristiques de freinage, de conduite et de maniabilité ainsi que la stabilité et la résistance au capotage. Par ailleurs, si le véhicule dispose de systèmes électroniques tels que des freins antiblocage, les sacs gonflables de protection contre le capotage, la traction asservie et la commande de stabilité électronique, les performances de ces systèmes peuvent être affectées.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de montage de roues de taille différente, le niveau de performance ou de sécurité du véhicule peut devenir insuffisant si des pneus qui ne sont pas recommandés pour ces roues sont montés. Cela risque d'augmenter les risques d'accident et de blessures graves. N'utiliser que des ensembles spécifiques de roues et de pneus GM conçus pour le véhicule, et les faire monter par un technicien agréé GM.

Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques *Achat de pneus neufs à la page 10-79* et *Accessoires et modifications à la page 10-3*.

Classification uniforme de la qualité des pneus

Les catégories de qualité peuvent être trouvées, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur maximum de la section. Par exemple :

Usure de la bande roulement 200 Traction AA Température A

Les informations ci-dessous se rapportent au système développé par le service National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis, qui classe les pneus selon l'usure de la bande de roulement, la traction, et la température. Ceci s'applique uniquement aux véhicules vendus aux États-Unis. Les catégories sont moulées sur les flancs de la plupart des pneus des voitures particulières. Le

système de classement de qualité de pneus uniforme (UTQG) ne s'applique pas aux pneus à lamelles, aux pneus à neige d'hiver, aux pneus gagne-place ou à usage temporaire, aux pneus avec diamètres de jantes de roue nominaux de 25 à 30 cm (10 à 12 pouces), ou à certains pneus à production limitée.

Alors que les pneus disponibles sur les voitures de tourisme et camions General Motors peuvent varier en fonction de ces catégories, ils doivent également se conformer aux exigences de sécurité fédérales et aux normes supplémentaires de critères de performance des pneus (TPC) de General Motors.

Outre ces catégories, tous les pneus des voitures particulières doivent se conformer aux exigences de sécurité fédérales.

Usure de la bande de roulement

Les degrés d'usure de la bande de roulement sont des caractéristiques nominales comparatives qui se basent sur le taux d'usure des pneus, lorsqu'ils sont testés dans des conditions contrôlées avec un programme de test particulier du gouvernement. Par exemple, un pneu de catégorie 150 s'userait une fois et demie (1,5) autant selon le programme gouvernemental qu'un pneu de catégorie 100. La performance relative des pneus dépend cependant des conditions réelles de leur utilisation, et peut différer grandement de la norme en raison des variations dans les manières de conduire, le nombre d'entretiens, et les différences de caractéristiques routières et de climats.

Traction – AA, A, B, C

Les catégories de traction, du niveau le plus élevé au niveau le plus bas, sont AA, A, B et C. Ces catégories représentent la capacité des pneus de pouvoir s'arrêter sur une chaussée mouillée tel que mesuré dans des conditions contrôlées sur des surfaces de test, spécifiées par le gouvernement, sur l'asphalte et le béton. Un pneu portant la mention C peut avoir une performance de traction de bas niveau. Avertissement : le degré de traction attribué à ce pneu se base sur des tests de traction à freinage tout droit et ne comprend pas les accélérations, les virages, l'aquaplanage ou les caractéristiques à traction de pointe.

Température – A, B, C

Les catégories de températures sont A (la plus élevée), B et C. Elles représentent la résistance des pneus au dégagement de chaleur et leur capacité à dissiper la chaleur lors d'un essai effectué dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai déterminée à l'intérieur d'un laboratoire. Les températures élevées soutenues peuvent provoquer la dégradation du matériau du pneu et en réduire la durée de vie. Une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. La catégorie C correspond à un niveau de performance auquel tous les pneus de voitures particulières doivent se conformer selon la norme n° 109 Federal Motor Safety. Les catégories B et A représentent des niveaux de performance plus élevés sur la roue d'essai de laboratoire que le niveau minimum requis par la loi. Avertissement : La catégorie de température pour ce pneu est établie pour un pneu correctement gonflé qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, séparément ou en combinaison, peuvent provoquer une accumulation de chaleur et une défaillance possible des pneus.

Alignement des roues et équilibrage des pneus

Les roues et les pneus du véhicule ont été soigneusement alignés et équilibrés en usine pour offrir la plus grande durée de vie de pneus et les meilleurs résultats possibles. Des réglages de l'alignement des roues et l'équilibrage des pneus ne seront pas nécessaires de façon régulière. Cependant, en cas d'usure inhabituelle des pneus ou si le véhicule tire d'un côté ou de l'autre, il faudrait vérifier l'alignement. Si le véhicule vibre lors de conduite sur une route plate, les pneus et les roues peuvent avoir besoin d'être rééquilibrés. Consulter votre concessionnaire pour un diagnostic approprié.

Remplacement de roue

Remplacer toute roue faussée, fissurée ou très rouillée ou corrodée. Si les boulons de roue persistent à se relâcher, vous devrez remplacer la roue ainsi que ses boulons et ses écrous. Si la roue fait l'objet d'une fuite d'air, la remplacer (sauf s'il s'agit de certaines roues en aluminium, qu'on peut parfois réparer). Si l'un de ces problèmes se pose, consulter votre concessionnaire.

Votre concessionnaire connaît le genre de roue dont vous avez besoin.

La nouvelle roue doit avoir la même capacité de charge, le même diamètre, la même largeur et le même déport et être montée de la même manière que la roue qu'elle remplace.

Si vous devez remplacer l'une des roues ou l'un des boulons ou écrous de roue, les remplacer uniquement par des pièces GM neuves d'origine. De cette façon, vous serez sûr d'avoir la roue ainsi que les boulons et les écrous de roue qu'il faut pour votre véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est dangereux de ne pas utiliser de roues de secours, de boulons de roue ou d'écrous de roue corrects sur le véhicule. Cela risque d'affecter le freinage et la maniabilité du véhicule, d'entraîner des fuites d'air au niveau des roues et de vous faire perdre le contrôle du véhicule. Vous pourriez avoir un accident et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Toujours utiliser les roues de secours, boulons de roues et écrous de roues corrects.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est dangereux d'installer une roue d'occasion sur le véhicule. Vous ne pouvez pas savoir dans quelles conditions et sur quelle distance elle a été utilisée. Elle pourrait éclater subitement et provoquer un accident. Si vous devez remplacer une roue, utiliser une roue neuve d'origine GM.

Remarque: **Une roue incorrecte peut causer des problèmes de durée de vie de palier, de refroidissement des freins, de calibrage de compteur de vitesse ou de totalisateur, de portée des phares, de hauteur de pare-chocs, de garde au sol du véhicule et d'espace entre la carrosserie et le châssis.**

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de rouille ou de saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent à la longue se desserrer. La roue pourrait alors se détacher et provoquer une collision. Lors du remplacement d'une roue, enlever toute rouille ou toute saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, vous pouvez utiliser un linge ou un essuie-tout pour le faire, mais s'assurer d'utiliser un grattoir ou une brosse à poils métalliques plus tard, au besoin, pour enlever toute rouille et toute saleté.

Serrage des écrous de goujon de roue

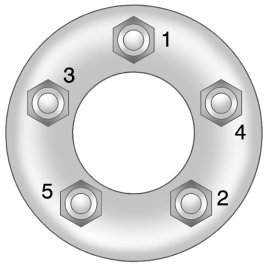
⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser d'huile ni de graisse pour le filetage des écrous de roue. Ceci risquerait de desserrer les écrous. Les roues du véhicule peuvent tomber et entraîner une collision.

⚠ AVERTISSEMENT

Une roue dont les écrous sont incorrects ou mal serrés peut se desserrer et même tomber. Ceci peut causer une collision. Les écrous de roue doivent être corrects. En cas de remplacement, utiliser uniquement des écrous de roue neufs GM d'origine.

Remarque: **Des écrous de roue mal serrés peuvent entraîner la pulsation des freins et endommager le rotor. Pour éviter des réparations coûteuses des freins, serrer les écrous de roue également et fermement, dans l'ordre approprié et au couple adéquat.**



Serrer les écrous de goujon de roue fermement, en croix, comme illustré.

Chaînes à neige

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de chaînes antidérapantes. Le dégagement est insuffisant. Des chaînes antidérapantes utilisées sur un véhicule n'ayant pas le dégagement suffisant peuvent causer des dommages aux freins, à la suspension ou à d'autres pièces du véhicule. L'endroit endommagé par les chaînes pourrait causer une perte de maîtrise du véhicule, et vous ainsi que d'autres personnes pourriez subir des blessures lors d'une collision. Utiliser un autre

... /

AVERTISSEMENT (suite)

type de dispositif de traction uniquement si le fabricant du dispositif en recommande l'utilisation sur le véhicule, pour la dimension des pneus et dans les conditions routières. Suivre les directives de ce fabricant. Pour éviter d'endommager le véhicule, conduire lentement, régler ou enlever le dispositif s'il entre en contact avec le véhicule, et ne pas faire patiner les roues.
Si vous trouvez un dispositif de traction qui convient, l'installer sur les pneus arrière.

Au cas d'un pneu à plat

Il est rare qu'un pneu éclate pendant la conduite, surtout si les pneus sont bien entretenus. En cas de fuite, l'air s'échappera du pneu probablement très lentement. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Pneus à la page 10-61*. Toutefois, en cas d'éclatement d'un pneu, voici quelques informations sur ce qui risque de se produire et ce que vous devez faire :

Si un pneu avant est dégonflé, il produit un frottement qui entraîne une dérivation du véhicule vers ce côté. Retirer votre pied de la pédale d'accélérateur et saisir fermement le volant. Maintenir votre position, puis freiner doucement jusqu'à l'arrêt complet — bien à l'écart de la route, si possible.

En cas d'éclatement d'un pneu arrière, particulièrement dans un virage, le véhicule se comportera comme lors d'un dérapage. Les effets de l'éclatement devront donc être corrigés comme s'il s'agissait d'un dérapage. Relâcher alors la pédale d'accélérateur. Conserver le contrôle du véhicule en l'orientant dans la direction voulue. Le véhicule sera très instable et bruyant, mais vous pourrez toujours le diriger. Freiner doucement jusqu'à l'arrêt complet — bien à l'écart de la route, si possible.

Votre véhicule n'est pas munie d'une roue de secours, ni de matériel pour changer un pneu, et ne dispose pas d'espace de rangement pour un pneu.

Quand il est neuf, votre véhicule est équipé de pneus à flancs renforcés. Ce type de pneu peut fonctionner effectivement sans pression de l'air, ce qui vous évite de devoir arrêter sur le bord de la route pour changer un pneu plat. Vous pouvez continuer à rouler. Plus le trajet est court et plus la vitesse est lente, plus vous augmentez vos chances de ne pas devoir remplacer le pneu à flancs renforcés. Les pneus à flancs renforcés fonctionnent suffisamment bien sans air pour que la fonction de surveillance de la pression des pneus (TPMS) soit utilisée pour vous alerter en cas de perte de pression. Se reporter à *Pneus pouvant rouler à plat à la page 10-62* et à *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-73*.

⚠ AVERTISSEMENT

Des outils spéciaux sont nécessaires et certaines procédures doivent être suivies pour la réparation de pneus à flancs renforcés. À défaut d'utiliser ces outils et de suivre les procédures appropriées, vous ou d'autres personnes pourriez être blessés et le véhicule pourrait subir des dommages. S'assurer de toujours utiliser les outils appropriés et de suivre les bonnes procédures, telles que décrites dans le manuel de réparation.

Pour commander un manuel de réparation, se reporter à la rubrique *Informations sur les commandes de publications d'entretien à la page 13-18*.

Démarrage avec batterie auxiliaire

Pour plus d'informations au sujet de la batterie du véhicule, se reporter à *Batterie à la page 10-44*.

Si la batterie est à plat, il est possible de démarrer le véhicule en reliant la batterie à celle d'un autre véhicule avec des câbles volants. Les indications qui suivent vous permettront d'effectuer cette manoeuvre en toute sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Les batteries peuvent vous blesser. Elles peuvent être dangereuses parce que :

- Elles contiennent de l'acide qui peut vous brûler.
- Elles contiennent du gaz qui peut exploser ou s'enflammer.

... /

AVERTISSEMENT (suite)

- Elles contiennent suffisamment d'électricité pour vous brûler.

Si vous ne respectez pas exactement ces étapes, certains ou tous ces éléments peuvent vous blesser.

Remarque: **Si vous tentez de démarrer votre véhicule en le poussant ou en le tirant, vous pourriez l'endommager. Ne pas pousser ni tirer le véhicule pour le faire démarrer. On recommande de recourir à la procédure de démarrage à l'aide de câbles volants décrite dans le présent manuel pour faire démarrer le véhicule lorsque sa batterie est à plat.**

1. Vérifier l'autre véhicule. Il doit avoir une batterie de 12 volts ainsi qu'un système de masse négative.

Remarque: **Utiliser uniquement un véhicule qui possède un circuit 12 volts avec une mise à la masse négative pour un démarrage par câbles. Les deux véhicules peuvent être endommagés si l'autre véhicule n'a pas un circuit 12 volts avec une mise à la masse négative.**

2. Rapprocher les véhicules suffisamment pour que les câbles volants puissent être à la portée, mais s'assurer que les véhicules ne se touchent pas. Le cas échéant, cela provoquera une connexion de masse dont vous ne voulez certainement pas. Vous ne pourriez faire démarrer votre véhicule et la mauvaise mise à la masse pourrait endommager les systèmes électriques.

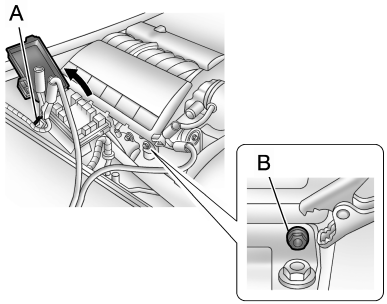
   Pour éviter que les véhicules utilisés dans l'opération bougent, tirer fermement leur frein de stationnement. Avant de serrer le frein de stationnement, mettre le levier de vitesses à la position

de stationnement (P), dans le cas d'une boîte automatique, ou à la position de point mort (N) dans le cas d'une boîte manuelle.

Remarque: **Si la radio ou d'autres accessoires sont en fonctionnement lors de la procédure de démarrage par câbles, ils pourraient être détériorés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie. Mettre toujours la radio et les autres accessoires hors fonction lors d'un démarrage à l'aide de câbles.**

3. Couper le contact des deux véhicules. Débrancher tout accessoire inutile de l'allume-cigarette ou de la prise électrique pour accessoires (le cas échéant). Éteindre la radio et toutes les lampes inutiles. Cela permettra d'éviter des étincelles et des dommages aux deux batteries, ainsi que des dommages à la radio !

4. Ouvrir les capots et repérer l'emplacement de la borne positive (+) et négative (-) sur chaque véhicule.



Le moteur 6,2 L LS3 est illustré. Les moteurs 7,0 L LS7 et 6,2 L LS9 sont similaires.

Votre véhicule dispose d'une borne positive (+) auxiliaire (A) et d'une borne négative (-) auxiliaire (B), comme illustré, qui doivent être utilisées pour démarrer votre véhicule à l'aide d'une batterie auxiliaire.

Pour accéder à la borne positive (+) à distance (A), ouvrir le couvercle du bloc-fusibles du compartiment-moteur.

La borne négative (-) auxiliaire (B) se trouve sous le couvre-moteur, sous le bouchon de remplissage d'huile moteur.

Pour connaître l'emplacement du bloc-fusibles du compartiment-moteur et le bouchon de remplissage d'huile moteur, se reporter à la rubrique *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-9*.

Il n'est pas nécessaire d'accéder à la batterie pour démarrer le moteur à l'aide d'une batterie auxiliaire. Les bornes à distance sont prévues à cet effet.

⚠ AVERTISSEMENT

Un ventilateur électrique peut commencer à tourner, même si le moteur est arrêté, et vous blesser.Garder les mains, les vêtements et les outils à l'écart des ventilateurs.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation d'une flamme près d'une batterie peut provoquer une explosion des gaz de batterie. Des personnes ont été blessées par ces explosions et quelques-unes sont même devenues aveugles. Utiliser une lampe de poche si vous avez besoin de plus d'éclairage.

... /

AVERTISSEMENT (suite)

S'assurer que la batterie contient assez d'eau. Vous n'avez pas besoin d'ajouter d'eau à la batterie installée dans votre véhicule neuf. Cependant, si une batterie a des bouchons de remplissage, s'assurer que la quantité de liquide contenue est adéquate. Si le niveau est bas, ajouter d'abord de l'eau. Si vous ne le faites pas, il pourrait y avoir des gaz explosifs.

Le liquide de batterie contient de l'acide qui peut vous brûler. Il faut éviter de le toucher. Si par mégarde vous en éclaboussez dans les yeux ou sur la peau, rincer à l'eau et faire immédiatement appel à un médecin.

⚠ AVERTISSEMENT

Les ventilateurs et autres pièces mobiles du moteur peuvent provoquer de graves blessures. Garder les mains à l'écart des pièces mobiles lorsque le moteur tourne.

5. S'assurer que l'isolant des câbles volants n'est pas lâche ou manquant. Le cas échéant, vous pourriez recevoir un choc. Les véhicules pourraient également être endommagés.

   Avant de brancher les câbles, voici quelques éléments de base à connaître. Le positif (+) se raccorde au positif (+) ou à une borne positive éloignée (+) si le véhicule en dispose. Le négatif (-) est relié à une pièce métallique non peinte, lourde, du moteur ou sur une borne négative (-) éloignée, si le véhicule en possède une.

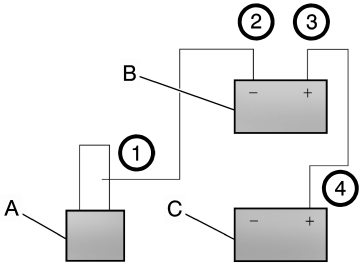
Ne pas relier une borne positive (+) à une borne négative (-) sous peine de causer un court-circuit qui pourrait endommager la batterie et d'autres pièces. Ne pas relier le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie déchargée sous peine de provoquer des étincelles.

6. Brancher le câble rouge positif (+) sur la borne positive (+) de la batterie déchargée. Utiliser une borne (+) positive auxiliaire si le véhicule est ainsi équipé.
7. Ne pas laisser l'autre extrémité toucher le métal. La brancher à la borne positive (+) de la bonne batterie. Utiliser la borne positive auxiliaire si le véhicule en possède une.
8. Raccorder alors le câble noir négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie en bon état. Utiliser une borne négative (-) éloignée si le véhicule en dispose.

   Ne pas laisser l'autre extrémité toucher quoi que ce soit avant la prochaine étape. L'autre extrémité du câble négatif (-) ne doit pas être branchée à la batterie déchargée. Elle doit être reliée à une pièce en métal solide non peinte du moteur ou à la borne négative (-) auxiliaire du véhicule dont la batterie est déchargée.
9. Raccorder l'autre extrémité du câble négatif (-) à au moins 45 cm (18 pouces) de la batterie déchargée et à l'écart des pièces mobiles du moteur. La connexion électrique sera tout aussi bonne et le risque d'étincelles touchant la batterie sera grandement réduit.

   Votre véhicule est équipé d'une borne à distance négative (-) à cet effet.
10. Démarrer le véhicule de dépannage et laisser son moteur tourner pendant quelques instants.
11. Essayer de faire démarrer le véhicule dont la batterie était déchargée. S'il ne démarre pas après quelques essais, le véhicule doit être réparé.

Remarque: **Si les câbles volants ne sont pas raccordés ou déposés dans le bon ordre, un court-circuit électrique peut survenir et endommager le véhicule. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours raccorder et déposer les câbles volants dans l'ordre correct, en s'assurant que les câbles ne se touchent pas et qu'ils ne sont pas en contact avec une autre pièce métallique.**



Retrait des câbles volants

A. Pièce en métal solide non peinte du moteur ou borne négative (–) auxiliaire

B. Batterie en bon état ou bornes positive (+) et négative (-) auxiliaire

C. Batterie déchargée ou borne positive (+) éloignée

Pour débrancher les câbles volants des deux véhicules, procéder comme suit :

1. Débrancher le câble noir négatif (-) du véhicule avec batterie déchargée.
2. Débrancher le câble noir négatif (-) du véhicule avec batterie en bon état.
3. Débrancher le câble rouge positif (+) du véhicule dont la batterie est chargée.
4. Débrancher le câble rouge positif (+) de l'autre véhicule.
5. Remettre le couvercle du bloc-fusibles du moteur en place.
6. Il peut également être nécessaire d'initialiser les glaces électriques. Pour plus de renseignements, se reporter au titre « Initialisation de la glace électrique » sous la rubrique *Glaces à commande électrique à la page 2-20*.

Remorquage

Remorquage du véhicule

Remarque: **Pour éviter tout dommage, le véhicule en panne devrait être remorqué en s'assurant que les quatre roues ne touchent pas le sol. Il faut être prudent dans le cas des véhicules à faible garde au sol et/ou utilisant d'un équipement spécial. Il convient de toujours déplacer un véhicule comportant un plateau droit sur un porte-voitures.**

Consulter votre concessionnaire ou un service de remorquage professionnel si le véhicule en panne doit être remorqué. Se reporter à *Programme d'assistance routière (Etats-Unis et Canada) à la page 13-9* ou *Programme d'assistance routière (Mexique) à la page 13-12*.

Remorquage d'un véhicule récréatif

Remarque: **Le remorquage avec chariot ou pneumatique du véhicule risque de l'endommager en raison de la garde au sol réduite. Toujours placer le véhicule sur un camion à plateau ou une remorque.**

Le véhicule n'a pas été conçu et n'est pas prévu pour être remorqué avec l'une ou l'autre des roues en contact avec le sol. Si le véhicule doit être remorqué, se reporter à la rubrique *Remorquage du véhicule à la page 10-92*.

Entretien de l'apparence

Entretien extérieur

La graisse de silicone sur les bourrelets d'étanchéité prolongera leur durée, améliorera leur étanchéité et les empêchera de coller ou de grincer. Appliquer de la graisse de silicone à l'aide d'un chiffon propre. Au cours des saisons très froides et humides, il sera peut-être nécessaire d'en appliquer plus souvent. Se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-7*.

Lavage du véhicule

La meilleure façon de conserver le fini du véhicule est de le garder propre en le lavant souvent.

Remarque: **Certains nettoyants contiennent des substances chimiques qui peuvent dégrader les écussons ou les plaquettes signalétiques de votre véhicule. Vérifier l'étiquette du produit de nettoyage. Si elle stipule qu'il ne doit pas être utilisé sur les pièces de plastique, ne pas l'utiliser sur votre véhicule, sous peine de détériorer celui-ci, ce qui ne serait pas couvert par votre garantie.**

Ne pas nettoyer votre véhicule sous les rayons directs du soleil. Utiliser un savon de lavage spécial voiture. Ne pas utiliser de produits de nettoyage à base de pétrole ou qui contiennent de l'acide ou des abrasifs, car ceux-ci peuvent endommager la peinture, le métal ou les surfaces en plastique du véhicule. Vous pouvez obtenir des produits de nettoyage approuvés chez votre concessionnaire.

Respecter toutes les instructions des fabricants relatives à l'utilisation du produit, les précautions à prendre et la mise au rebut correcte de ces produits de nettoyage.

Bien rincer le véhicule, avant et après le lavage, afin d'éliminer complètement les produits de nettoyage. S'ils sèchent sur la surface, ils peuvent laisser des taches.

Pour éviter de rayer le fini ou de laisser des traces d'eau, sécher la surface à l'aide d'un chamois doux et propre ou d'une serviette en coton.

Remarque: **Si vous entrez dans un lave-auto automatique qui ne présente pas suffisamment d'espace pour les pneus/roues larges, vous risquez d'endommager le véhicule. Vérifier avec le directeur du lave-auto que le véhicule n'est pas trop gros avant d'y entrer ou utiliser un lave-auto sans brosses.**

Les lave-auto utilisant des systèmes à haute pression peuvent causer une pénétration d'eau dans le véhicule. Éviter un lavage à haute pression à une distance inférieure à 30 cm (12 pouces) de la surface du véhicule. L'utilisation d'appareils de lavage dont la pression excède 1 200th psi (8 274 kPa) peut endommager ou arracher la peinture et les autocollants.

Nettoyage de l'éclairage extérieur et des lentilles

À l'aide d'un chiffon doux et d'un nettoyant pour voitures, nettoyer les phares et les lentilles à l'eau tiède ou froide. Suivre les directives sous la rubrique « Nettoyer le véhicule ».

Soin de finition

Il peut être nécessaire de cirer ou de polir doucement votre véhicule à la main de temps en temps pour enlever tout résidu de l'enduit. Vous pouvez obtenir des produits de nettoyage approuvés chez votre concessionnaire.

Si le véhicule possède une peinture à couche de base/couche transparente, la couche transparente donne plus de profondeur et de lustre à la couche de base. Utiliser toujours des cires et des produits de polissage qui sont non abrasifs et destinés à une peinture à couche de base/couche transparente.

Remarque: **L'utilisation d'une lustreuse rotative ou un polissage agressif sur une couche de base/couche transparente de peinture de finition peut dégrader celle-ci. Utiliser uniquement des cires et des produits à polir non abrasifs conçus pour la couche de base/couche transparente de peinture de finition d'un véhicule.**

Les matières étrangères comme le chlorure de calcium et tous autres sels, les agents de déglaçage, le bitume routier et le goudron, la sève des arbres, les fientes d'oiseaux, les produits chimiques provenant des cheminées industrielles, etc. peuvent endommager le fini du

véhicule s'ils demeurent sur les surfaces peintes. Laver le véhicule aussitôt que possible. Au besoin, utiliser des nettoyants non abrasifs, qui sont inoffensifs pour les surfaces peintes, afin d'enlever toute matière étrangère.

Les surfaces extérieures peintes sont soumises au vieillissement, aux intempéries et aux retombées chimiques pouvant faire leur effet au cours des années. Pour aider à conserver l'aspect neuf de l'enduit, garder le véhicule dans un garage ou le recouvrir le plus souvent possible.

Protection des pièces extérieures en métal poli

Les pièces extérieures en métal brillant doivent être nettoyées régulièrement pour garder leur lustre. En général, un lavage à l'eau suffit. Au besoin, vous pouvez utiliser un produit de polissage pour le chrome sur les garnitures chromées ou en acier inoxydable. Prendre des soins particuliers avec les garnitures en aluminium. Pour éviter d'endommager la couche protectrice, ne jamais utiliser de polis pour chrome ou pour automobile, de vapeur ou de savon caustique pour nettoyer l'aluminium. Une couche de cire, frottée jusqu'à l'obtention d'un fini très brillant, est recommandée pour toutes les pièces en métal poli.

Panneaux en fibre de carbone ZR1

Les panneaux en fibre de carbone peuvent être nettoyés et cirés comme n'importe quel autre panneau.

Utiliser une cire pigmentée claire ou noire sur le panneau en fibre de carbone de la partie intérieure du capot.

Fenêtre de capot ZR1

La fenêtre de capot des modèles ZR1 peut être nettoyée de la même manière que les lentilles des phares. Se reporter au titre « Nettoyage des phares/lentilles extérieurs » pour plus de renseignements.

Pare-brise et lames d'essuie-glaces

Nettoyer l'extérieur du pare-brise à l'aide d'un nettoyant pour glaces.

Nettoyer les balais en caoutchouc à l'aide d'un tissu non pelucheux ou un mouchoir en papier imbibé de liquide de lave-glace ou d'un détergent doux. Laver soigneusement le pare-brise lors du nettoyage des balais. Les insectes, les souillures de la route, la sève et l'accumulation de savon/cire lors des nettoyages peut causer des traînées d'essuie-glaces. Remplacer les balais s'ils sont usés ou endommagés.

Les essuie-glaces peuvent être endommagés par :

- Les conditions extrêmement poussiéreuses
- Le sable et le sel
- La chaleur et le soleil
- La neige et la glace, si elles ne sont pas correctement éliminées

Pneus

Pour nettoyer les pneus, utiliser une brosse raide et un nettoyant pour pneus.

Remarque: **Si vous utilisez des produits de protection de pneus à base de pétrole sur votre véhicule, vous risquez de dégrader la peinture de finition et/ou les pneus. Lorsque vous appliquez un protecteur de pneus, essuyer toujours tout excès de projection sur toutes les surfaces peintes du véhicule.**

Finition endommagée

Toute éraflure, rupture ou rayure profonde du fini devrait être réparée tout de suite. Le métal nu corrodera rapidement et peut engendrer des frais de réparation élevés.

Les petites éraflures et rayures peuvent être réparées avec de la peinture de retouche que vous trouverez chez votre concessionnaire. Les grands dommages du fini peuvent être réparés dans l'atelier de débosselage de votre concessionnaire.

Les produits chimiques qui servent à enlever la glace, la neige et la poussière peuvent s'accumuler dans le soubassement. Si ceux-ci ne sont pas enlevés, une corrosion et de la rouille peuvent se développer sur les pièces du soubassement comme les canalisations de carburant, le cadre de châssis, le bac de plancher et le système d'échappement, même s'ils sont protégés contre la corrosion.

Chaque printemps au moins, faire évacuer ces matériaux du soubassement à l'aide d'eau ordinaire. Nettoyer tous les endroits où la boue et les débris peuvent s'accumuler. Il faudra déloger la saleté accumulée dans les endroits fermés du cadre de châssis avant de la rincer. Votre concessionnaire ou un système de lavage de soubassement peut le faire.

Entretien du dessous de la carrosserie

Les produits chimiques qui servent à enlever la glace, la neige et la poussière peuvent s'accumuler dans le soubassement. Si ceux-ci ne sont pas enlevés, une corrosion et de la rouille peuvent se développer sur les pièces du soubassement comme les canalisations de carburant, le cadre de châssis, le bac de plancher et le système d'échappement, même s'ils sont protégés contre la corrosion.

Chaque printemps au moins, faire évacuer ces matériaux du soubassement à l'aide d'eau ordinaire. Nettoyer tous les endroits où la boue et les débris peuvent s'accumuler. Il faudra déloger la saleté accumulée dans les endroits fermés du cadre de châssis avant de la rincer. Votre concessionnaire ou un système de lavage de soubassement peut le faire.

Ressorts en fibre de verre (ressorts en composite)

Remarque: **Si vous utilisez sur les ressorts en fibre de verre un produit de nettoyage acide ou corrosif, un solvant de dégraissage pour moteur ou un agent nettoyant pour l'aluminium, il est possible d'endommager les ressorts. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie. Il convient de n'employer que des produits de nettoyage approuvés lors du nettoyage des ressorts en fibre de verre du véhicule.**

Tacheture de peinture par des retombées chimiques

Certaines conditions climatiques et atmosphériques peuvent causer des réactions chimiques. Des polluants atmosphériques peuvent tomber sur les surfaces peintes du véhicule et les attaquer. Ce genre de dommages peut prendre deux formes : décolorations en forme de bouclettes marbrées ou petites tâches irrégulières foncées gravées sur la surface peinte.

Bien qu'aucune défectuosité ne soit due au travail de peinture, nous réparerons, sans frais pour le propriétaire, les surfaces de véhicules neufs qui sont endommagés par ces retombées dans les 12 mois ou 20 000 km (12 000 milles) suivant l'achat, à la première de ces deux occurrences.

Entretien intérieur

L'intérieur du véhicule sera toujours aussi joli si vous le nettoyez régulièrement. Bien qu'elles ne soient pas toujours visibles, la poussière et la saleté peuvent s'accumuler sur les garnitures. La poussière peut endommager les tapis, tissus et surfaces en plastique. Il est recommandé de passer régulièrement l'aspirateur de manière à supprimer les particules déposées sur les garnitures. Il est important d'éviter que les garnitures soient excessivement souillées et le restent. Nettoyer les souillures dès que possible. L'intérieur du véhicule peut avoir à faire face à des températures élevées susceptibles de provoquer rapidement l'apparition de taches.

Les intérieurs de couleur plus claire peuvent nécessiter un nettoyage plus fréquent. Prendre des précautions car les journaux et vêtements qui déteignent sur les

meubles du domicile peuvent également déteindre sur l'intérieur du véhicule.

Lorsque vous procédez au nettoyage de l'intérieur du véhicule, utiliser uniquement des nettoyants conçus spécifiquement pour les surfaces à nettoyer. L'utilisation sur certaines surfaces de nettoyants non appropriés risque d'entraîner une détérioration définitive. Utiliser un nettoyant pour vitre uniquement sur les vitres. Retirer immédiatement toute projection accidentelle déposée sur d'autres surfaces. Pour éviter les projections, appliquer le nettoyant directement sur le chiffon.

Remarque: **L'utilisation d'un produit abrasif pour nettoyer les surfaces vitrées de votre véhicule peut les rayer et/ou détériorer le système de dégivrage de la lunette arrière. Nettoyer les glaces du véhicule uniquement avec un chiffon doux et un nettoyant à vitres.**

De nombreux nettoyants contiennent des solvants qui peuvent se concentrer dans l'habitacle de votre véhicule. Avant d'utiliser des nettoyants, lire et suivre les instructions de sécurité figurant sur l'étiquette. Lors du nettoyage de l'intérieur de votre véhicule, maintenir une ventilation adéquate en ouvrant les portes et les glaces du véhicule.

Pour retirer la poussière des petits boutons, vous pouvez utiliser une petite brosse munie de poils souples.

Vous trouverez chez votre concessionnaire des produits qui éliminent les odeurs du garnissage et qui nettoient les glaces du véhicule.

Ne pas nettoyer votre véhicule avec :

- Un couteau ou autre objet tranchant pour retirer les impuretés des surfaces intérieures.
- Une brosse dure, qui risquerait d'endommager les surfaces intérieures du véhicule.
- Une pression importante ou un frottement agressif à l'aide d'un chiffon. Une pression importante risque d'endommager l'intérieur et ne permet pas de retirer les impuretés de manière plus efficace.
- Les poudres détergentes ou produits de lave-vaisselle comportant des dégraissants déposent un résidu qui laisse des traces et attire la poussière. Pour ce qui concerne des nettoyants liquide, compter environ 20 gouttes pour 3,78 L (1 gallon) d'eau. Utiliser uniquement de l'eau tiède et du savon à PH neutre.
- Un excès de produit de nettoyage saturant les garnitures.
- Les nettoyants contenant des solvants peuvent endommager l'intérieur du véhicule.

Tissu et tapis

Passer fréquemment un aspirateur muni d'une brosse souple pour retirer la poussière et les salissures. Vous pouvez utiliser un aspirateur-chariot muni d'une brosse batteuse uniquement sur les tapis et revêtements de sol. Essayer toujours d'enlever en premier lieu les salissures situées au sol avec de l'eau ou du soda. Avant de procéder au nettoyage, retirer le plus de salissures possible selon l'une des techniques suivantes :

- Pour les liquides : éponger délicatement les salissures restantes à l'aide d'un essuie-tout. Absorber les salissures dans l'essuie-tout jusqu'à ce que vous ne puissiez plus en retirer.
- Pour les salissures sèches solides : en retirer autant que possible puis passer l'aspirateur.

Pour nettoyer :

1. Saturer un chiffon blanc, propre et non pelucheux d'eau ou de soda.
2. Tordre le chiffon pour retirer l'excédant d'humidité.
3. Commencer par le bord extérieur de la salissure et frotter délicatement vers le centre. Continuer à nettoyer à l'aide d'une partie propre du chiffon dès qu'il devient souillé.
4. Continuer à frotter délicatement la zone souillée jusqu'à ce que le chiffon reste propre.
5. Si vous ne parvenez pas à retirer toutes les salissures, utiliser une solution d'eau savonneuse tiède et répéter la procédure utilisée lors du nettoyage à l'eau.

Si une partie des salissures ne s'enlève pas, vous pouvez utiliser un nettoyant ou détachant vendu dans le commerce. Si vous utilisez un nettoyant ou détachant pour garnitures, le tester tout d'abord sur une petite zone cachée pour s'assurer que la couleur n'est pas détériorée. Si la surface déjà nettoyée vous donne l'impression qu'un cercle peut se former, nettoyer l'ensemble de la surface.

Une fois le processus de nettoyage terminé, vous pouvez utiliser un essuie-tout pour éponger l'excédant d'humidité du tissu ou du tapis.

Moulures enduites

Ces moulures se trouvent autour de l'ouverture du hayon, dans la zone arrière.

- Lorsqu'elles sont légèrement souillées, les essuyer avec une éponge ou un chiffon doux non pelucheux humide.
- Lorsqu'elles sont très souillées, utiliser de l'eau chaude savonneuse.

Cuir

Le cuir, en particulier le cuir de teinte plus claire, exige un nettoyage plus fréquent pour empêcher l'accumulation de poussière, de saleté, et le transfert des couleurs provenant d'autres éléments, afin qu'ils ne se transforment pas en taches permanentes.

Il est possible d'utiliser un chiffon doux humidifié avec de l'eau pour enlever la poussière. Si un nettoyage plus approfondi s'avère nécessaire, utiliser un chiffon doux humidifié avec une solution d'eau et de savon doux. Votre concessionnaire dispose d'un produit nettoyant pour cuir approuvé par GM et qui procure une nettoyage hautement supérieur lorsqu'il est utilisé régulièrement sur des cuirs d'automobile. Laisser le cuir sécher naturellement. Ne pas utiliser de chaleur, de vapeur, de détachants ni de cirage pour chaussure sur le cuir. De nombreux nettoyants et revêtements de cuir vendus dans le commerce et destinés à préserver et à protéger le cuir peuvent en modifier l'apparence et le toucher de manière permanente et ne sont pas recommandés. Ne pas utiliser de produits à base de silicone ou de cire, ni aucun produit contenant des solvants organiques pour nettoyer l'intérieur des véhicules ; ils peuvent modifier l'apparence en augmentant le brillant de manière non uniforme.

Tableau de bord, vinyles et autres surfaces plastiques

Vous pouvez utiliser un chiffon doux imbibé d'eau pour retirer la poussière. Si un nettoyage plus approfondi s'avère nécessaire, vous pouvez utiliser un chiffon doux et propre imbibé d'une solution savonneuse tiède pour retirer délicatement la poussière et la saleté. Ne jamais utiliser de détachant ou de solvant sur les surfaces en plastique. De nombreux nettoyants et revêtements vendus dans le commerce pour préserver et protéger les surfaces en plastique souple peuvent modifier de manière permanente l'apparence et la sensation de l'intérieur et ne sont pas recommandés. Ne pas utiliser de silicone, de produits à base de cire ou contenant des solvants pour nettoyer l'intérieur du véhicule car ils risquent de modifier son apparence en augmentant le brillant de manière non uniforme.

Certains produits vendus dans le commerce peuvent augmenter la brillance de votre tableau de bord. L'augmentation de la brillance peut provoquer des reflets désagréables dans le pare-brise au point de gêner la vision dans certaines conditions.

Filet de rangement du couvercle de compartiment utilitaire

Laver avec de l'eau chaude et du détergent doux, rincer avec de l'eau froide et sécher par culbutage à basse température. Ne pas utiliser d'agent de javellissants.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

⚠ AVERTISSEMENT

Il convient de ne pas blanchir ou teindre les ceintures de sécurité. Cela risquerait de les affaiblir considérablement. Lors d'une collision, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer les ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède.

Tapis de plancher

⚠ AVERTISSEMENT

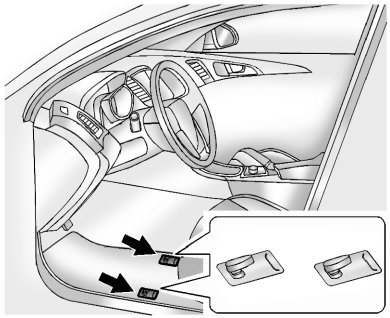
Si le tapis de sol n'est pas de la bonne dimension ou s'il n'est pas correctement installé, il peut causer de l'inferférence avec la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein. Une telle interférence peut être à l'origine d'une accélération non voulue ou d'une plus grande distance de freinage, ce qui peut causer une collision ou des blessures.
Il convient de s'assurer que le tapis de sol n'entrave pas le déplacement de la pédale d'accélérateur ni celle de frein.

Suivre les directives suivantes concernant l'utilisation appropriée des tapis protecteurs.

- Les tapis de sol d'origine ont été conçus pour votre véhicule. Si on doit remplacer les tapis de sol, on recommande de se procurer les tapis de sol certifiés par GM. Un tapis de sol fabriqué par une autre entreprise que GM peut ne pas bien s'ajuster à l'espace prévu et nuire à la pédale d'accélérateur ou celle de frein. Il convient de s'assurer en tout temps que les tapis de sol ne constituent pas un obstacle pour les pédales.
- Utiliser le tapis protecteur en plaçant le bon côté vers le haut. Ne pas le retourner.
- Ne rien placer sur le tapis protecteur du côté conducteur.

- Utiliser un seul tapis de sol du côté conducteur.
- Ne pas superposer des tapis de sol.

Le tapis de sol du côté du conducteur est immobilisé par deux fixations à crochet et celui du côté passager est immobilisé par une fixation.



Installation et remplacement des tapis de sol

1. Tirer sur l'arrière du tapis de sol pour le dégager des fixations à crochet.
2. Réinstaller les tapis de sol en alignant leurs ouvertures sur les fixations à crochet, puis en appuyant sur ceux-ci pour les positionner.
3. S'assurer que le tapis de sol est correctement en place et vérifier qu'il n'interfère pas avec les pédales d'accélérateur ou de frein.

Entretien et maintenance

Informations générales
Informations générales 11-1

Entretien prévu
Entretien prévu 11-2

Liquides, lubrifiants et pièces recommandées
Liquides et lubrifiants recommandés 11-7
Pièces de rechange d'entretien 11-9

Enregistrement des travaux d'entretien
Enregistrement des travaux d'entretien 11-11

Informations générales

Remarque: **Les intervalles d'entretien, les vérifications, les inspections, les liquides et lubrifiants préconisés sont nécessaires à la conservation en bon état de fonctionnement de ce véhicule. Les dommages qui découlent du non-respect du programme d'entretien peuvent ne pas être couverts par la garantie du véhicule.**

À titre de propriétaire de véhicule, vous êtes responsable de l'entretien régulier prévu dans cette section. Nous vous recommandons d'avoir recours aux services de votre concessionnaire. L'entretien approprié d'un véhicule contribue à le maintenir en bon état, accroît l'économie de carburant et réduit les émissions polluantes, ce qui améliore la qualité de l'air.

Comme il existe autant de façons de conduire un véhicule qu'il y a d'automobilistes, les besoins varient en matière d'entretien. Le véhicule devra peut-être être plus fréquemment contrôlé et réparé. Bien lire les informations figurant sous Programme d'entretien. Pour garder le véhicule en bon état, consulter votre concessionnaire.

Le programme d'entretien s'applique aux véhicules qui :

- Transportent des passagers et des charges dans les limites recommandées. Ces limites figurent sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*.
- Sont conduits sur de bons revêtements routiers à la vitesse autorisée.

- Utilisent le carburant recommandé. Se reporter à *Carburant recommandé à la page 9-56*.

⚠ AVERTISSEMENT

Les travaux d'entretien peuvent être dangereux. Certaines tâches peuvent causer de graves blessures. Procédez aux travaux d'entretien uniquement si vous avez les compétences nécessaires ainsi que les outils et équipements appropriés. En cas de doute, contacter votre concessionnaire pour qu'un technicien qualifié fasse le travail. Se reporter à *Travaux d'entretien effectués par vous-même à la page 10-7*.

Chez votre concessionnaire, vous pouvez être certain d'obtenir le plus haut niveau de services et de soins possibles. Les techniciens de votre concessionnaire ont suivi une formation spéciale pour maintenir et réparer votre véhicule; ils utilisent des pièces de remplacement d'origine, ainsi que les outils et équipements les plus récents pour assurer des diagnostics rapides et précis.

Les pièces de remplacement, liquides et lubrifiants corrects à utiliser sont indiqués sous *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-7* et *Pièces de rechange pour la maintenance à la page 11-9*. Nous préconisons l'utilisation de pièces d'origine provenant de votre concessionnaire.

Entretien prévu

Lors de l'affichage du message Change Engine Oil (vidanger l'huile moteur)

Vidanger l'huile et remplacer le filtre. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-14*. *Un entretien antipollution.*

Lors de l'affichage du message CHANGE OIL SOON (rappel de vidange d'huile moteur), l'intervention est requise dès que possible et en tout cas avant 1 000 km/600 milles. En roulant dans les conditions idéales, le système de durée de vie de l'huile moteur peut ne s'afficher qu'après plus d'un an. L'huile moteur et le filtre doivent être remplacés au moins une fois l'an et le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé. Votre concessionnaire possède des techniciens qualifiés qui effectueront ce travail et réinitialiseront le système.

Si le système de durée de vie de l'huile moteur est réinitialisé accidentellement, l'opération de vidange doit s'effectuer au plus tard 5 000 km/3 000 milles après la dernière intervention. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange. Se reporter à *Système de contrôle de durée d'huile à la page 10-21*.

Lors de chaque vidange d'huile moteur

- Vidanger l'huile et remplacer le filtre. Réinitialiser l'indicateur de vidange. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-14* et *Système de contrôle de durée d'huile à la page 10-21*. *Un entretien antipollution.*
- Vérification du niveau de liquide de refroidissement du moteur. Se reporter à *Liquide de refroidissement à la page 10-29*.
- Examen du circuit de refroidissement du moteur. Examen visuel des flexibles, tuyaux, raccords et colliers. Effectuer les remplacements nécessaires.
- Vérification du niveau du liquide de lave-glace. Se reporter à la rubrique *Liquide lave-glace à la page 10-38*.
- Examen de balais d'essuie-glace avant. Vérifier l'absence d'usure, de fissures et de souillures. Nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glace souillés. Voir *Soins extérieurs à la page 10-93*. Remplacement de balai d'essuie-glace usé ou endommagé. Voir *Remplacement des balais d'essuie-glaces à la page 10-48*.
- Vérification de la pression des pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-70*.
- Vérification de l'usure des pneus. Se reporter à *Vérification des pneus à la page 10-77*.
- Examen visuel de l'étanchéité (ou tous les 12 mois, selon la première échéance). Une fuite doit être colmatée et le niveau du liquide doit être vérifié.
- Examen du filtre à air du moteur. Se reporter à la rubrique *Filtre à air moteur à la page 10-24*.
- Examen du circuit de freinage (ou tous les 12 mois, selon la première éventualité)
- Examen de la direction et la suspension. Rechercher des organes endommagés, desserrés ou manquants ainsi que des signes d'usure.

- Lubrification des charnières et loquets de la carrosserie, des barillets de serrure, du mécanisme de siège rabattable, du compartiment arrière et des charnières et loquets de la porte de console. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-7*. Si le véhicule est exposé à un environnement corrosif, lubrifier plus souvent. L'application de graisse au silicone sur les bourrelets d'étanchéité au moyen d'un chiffon propre permet d'en prolonger la durée de vie, d'en améliorer l'étanchéité et de les empêcher de coller ou de grincer.
- Vérification des organes du système de protection. Voir *Vérification du système de sécurité à la page 3-22*.
- Examen du circuit d'alimentation en carburant en recherchant des dégâts et des fuites.
- Examen des circuits d'échappement et des écrans thermiques avoisinants en recherchant des organes desserrés ou endommagés.

Entretiens supplémentaires requis

Lors de chaque remplissage de carburant

- Vérification du niveau d'huile moteur. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-14*.
- Vérification du niveau de liquide de refroidissement du moteur. Se reporter à *Liquide de refroidissement à la page 10-29*.
- Vérification du niveau du liquide de lave-glace. Se reporter à la rubrique *Liquide lave-glace à la page 10-38*.

Une fois par mois

- Vérification de la pression des pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-70*.
- Vérification de l'usure des pneus. Se reporter à *Vérification des pneus à la page 10-77* et *Permutation des pneus à la page 10-77*.

Une fois par an

- Se reporter à *Vérification du commutateur du démarreur à la page 10-46*.
- Se reporter à *Vérification de la commande de verrouillage du passage de rapports automatique à la page 10-46*.
- Se reporter à *Vérification du frein de stationnement et du mécanisme P (Stationnement) à la page 10-47*.

- Vérification de la pédale d'accélérateur en recherchant des dégâts, des traces d'efforts importants ou du grippage. Remplacer selon les besoins.
- Rinçage du dessous de la carrosserie.
- Entretien capot/couvercle de coffre/hayon/vérin à gaz de soutien de glace de hayon : effectuer un contrôle visuel du vérin à gaz (si le véhicule en est équipé) pour vérifier l'absence de traces d'usures, de fissures ou d'autres dommages. Vérifier que le vérin à gaz peut rester en position ouverte. Contacter le concessionnaire si une réparation s'impose.

Une fois tous les deux ans

- Vidanger, rincer et remplir le circuit hydraulique d'embrayage. Entretien à intervalle régulier tous les deux ans. Cette intervention peut être complexe et est réservée à votre concessionnaire. Se reporter à *Embrayage hydraulique à la page 10-23*.

Première vidange d'huile après 40 000 km/25 000 milles

- Remplacement de la cartouche de filtre à air de l'habitacle (ou tous les 24 mois selon la première éventualité). Il peut être nécessaire de la remplacer plus fréquemment si vous roulez dans des secteurs caractérisés par une circulation intense, une mauvaise qualité de l'air ou des niveaux de poussière élevés. Il peut également être nécessaire de remplacer la cartouche en raison d'une circulation d'air réduite, de glaces embuées ou d'odeurs.
- ZR1 uniquement : remplacement du filtre à air du moteur. Se reporter à *Filtre à air moteur à la page 10-24*.

Première vidange d'huile après 80 000 km/50 000 milles

- Remplacement du filtre à air du moteur. Se reporter à la rubrique *Filtre à air moteur à la page 10-24*.
- Vidange du liquide de boîtes de vitesse automatique en cas de conditions rigoureuses pour les véhicules conduits principalement dans la circulation urbaine par temps chaud, en montagne, en utilisant fréquemment une remorque ou pour les taxis, la police ou les services de livraison. Voir *Liquide de boite de vitesses automatique à la page 10-23*.

- Examen du système de commande d'évaporation. Vérifier toutes les conduites et les flexibles à carburant et à vapeur en vérifiant leur fixation, leur acheminement et leur état. Si le véhicule en est équipé, vérifier le bon fonctionnement de la soupape de purge. La remplacer si nécessaire. *Un entretien antipollution. U.S. Environmental Protection Agency ou le California Air Resources Board a déterminé que l'absence d'intervention d'entretien n'annule pas la garantie sur les émissions gazeuses ni ne limite la responsabilité de rappel avant la fin de la durée de vie utile du véhicule. Cependant, nous insistons pour que toutes les interventions d'entretien recommandées soient effectuées aux intervalles fixés et que l'entretien soit dûment enregistré.*

Première vidange d'huile après 160 000 km/100 000 milles

- Vidange du liquide de boîte automatique (conditions normales de conduite). Voire *Liquide de boite de vitesses automatique à la page 10-23*.
- Remplacement des bougies et examen des fils de bougie. *Un entretien antipollution.*

Première vidange d'huile après 240 000 km/150 000 milles

- Vidange, rinçage et remplissage du système de refroidissement du moteur (ou tous les cinq ans selon la première éventualité). Se reporter à la rubrique *Liquide de refroidissement à la page 10-29* et *Un entretien antipollution.*
- ZR1 exclusivement : vidange, rinçage et remplissage du circuit du refroidisseur intermédiaire (ou tous les 5 ans, selon la première échéance). Se reporter à *Liquide de refroidissement à la page 10-29*.
- Examen des courroies en recherchant l'usure, la fissuration excessive ou autres dommages apparents (ou tous les dix ans, selon la première éventualité). À remplacer au besoin.

Liquides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants recommandés

Les liquides et lubrifiants identifiés ci-dessous par leur nom, leur numéro de pièce ou par leurs spécifications sont disponibles chez votre concessionnaire.

Usage	Liquide/lubrifiant
Huile à moteur	Le moteur requiert de l'huile moteur respectant les spécifications dexos™. Les huiles qui satisfont à ces conditions sont identifiables à la présence d'une marque de certification dexos™. Utiliser exclusivement une huile moteur pourvue de cette marque de certification dexos™ et affichant le degré de viscosité adéquat. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-14*.
Liquide de refroidissement du moteur	Mélange à 50/50 d'eau potable propre, et utiliser uniquement le liquide de refroidissement DEX-COOL. Voir la rubrique *Liquide de refroidissement à la page 10-29*.
Uniquement modèles ZR1 : refroidisseur intermédiaire	Mélange à 50/50 d'eau potable propre, et utiliser uniquement le liquide de refroidissement DEX-COOL. Voir la rubrique *Liquide de refroidissement à la page 10-29*.
Système de freinage hydraulique	Liquide hydraulique de frein DOT 3 (N° de pièce GM 88862806, 88862807 au Canada).
Lave-glace	Liquide de lave-glace Optikleen^{MD}.
Système d'embrayage hydraulique	Liquide d'embrayage hydraulique. N'utiliser que le liquide de frein Super DOT-4 N° de pièce GM 88958860, Canada 88901244.

11-8 Entretien et maintenance

Usage	Liquide/lubrifiant
Système de servodirection	Liquide de direction assistée GM (N° de pièce GM 89021184, Canada 89021186).
Lubrification du châssis (extrémités externes des biellettes de pincement arrière dans le cas de l'option ZO6, ZR1 ou Z51)	Lubrifiant de châssis (N° de pièce GM États-Unis 12377985, Canada 88901242) ou lubrifiant conforme à la norme NLGI N° 2, catégorie LB ou GC-LB.
Boîte de vitesses manuelle	Liquide de boîte de vitesses manuelle (N° de pièce GM 88861800, Canada 88861801).
Boîte de vitesses automatique	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON^{MD}-VI.
Barillets de serrures	Lubrifiant à usage général, Superlube (N° de pièce GM 12346241, Canada 10953474).
Essieu arrière (différentiel à glissement limité)	Huile pour engrenages DEXRON^{MD} LS. Se reporter à *Essieu arrière à la page 10-45*.
Loquet de capot, loquet secondaire, pivots, ancrage de ressort, cliquet de déclenchement	Lubrifiant en aérosol Lubriplate (N° de pièce GM 12346293, Canada 992723) ou lubrifiant conforme à la norme NLGI N° 2, catégorie LB ou GC-LB.
Charnières de capot et de portes	Lubrifiant à usage général, Superlube (N° de pièce GM 12346241, Canada 10953474).
Conditionnement des bourrelets d'étanchéité	Lubrifiant pour bourrelet d'étanchéité (numéro de pièce GM 3634770, Canada 10953518) ou graisse diélectrique au silicone (numéro de pièce GM 12345579, Canada 992887).

Pièces de rechange d'entretien

Les pièces de rechange indiquées ci-après par leur nom, numéro de référence ou spécification peuvent être obtenues auprès de votre concessionnaire.

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
Filtre à air du moteur		
Moteurs V8 LS3 de 6,2 L et V8 LS7 de 7,0 L	15776148	A3077C
Moteur V8 LS9 de 6,2 L suralimenté	25940997	A3107C
Filtre à huile du moteur		
Moteur V8 LS3 de 6,2 L	89017524	PF48
Moteur 6,2 L LS3 V8 avec système de lubrification à carter sec Z52	12626224	UPF-48R
Moteur V8 LS9 de 6,2 L suralimenté	12626224	UPF-48R
Moteur V8 LS7 de 7,0 L	12626224	UPF-48R
Cartouche de filtre à air de l'habitacle	15848592	CF139

11-10 Entretien et maintenance

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
Bougie d'allumage		
Moteur V8 LS3 de 6,2 L	12621258	41-110
Moteur V8 LS9 de 6,2 L suralimenté	12571165	41-104
Moteur V8 LS7 de 7,0 L	12571165	41-104
Balais d'essuie-glace — 52,5 cm (20,7 po)		
Côté conducteur	12335960	-
Côté passager	12335961	-

Enregistrement des travaux d'entretien

Une fois l'entretien prévu terminé, noter la date, le relevé du compteur kilométrique et indiquer qui a effectué l'entretien, et le type d'entretien dans les cases prévues à cet effet. Conserver tous les reçus d'entretien.

Fiche d'entretien

Date	Kilométrage	Entretien par	Services réalisés

11-12 Entretien et maintenance

Fiche d'entretien (cont'd)

Date	Kilométrage	Entretien par	Services réalisés

Fiche d'entretien (cont'd)

Date	Kilométrage	Entretien par	Services réalisés

11-14 Entretien et maintenance

Fiche d'entretien (cont'd)

Date	Kilométrage	Entretien par	Services réalisés

Données techniques

Identification du véhicule
Le numéro d'identification du véhicule (NIV) 12-1
Étiquette d'identification des pièces de rechange 12-1

Données sur le véhicule
Capacités et spécifications 12-2
Acheminement de la courroie d'entraînement du moteur 12-6

Identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV)



Il s'agit de l'identificateur légal du véhicule. Il se trouve sur une plaque fixée dans le coin avant du tableau de bord, côté gauche. Il est visible à travers le pare-brise depuis l'extérieur de votre véhicule. Le NIV se trouve aussi sur les étiquettes de conformité du véhicule et d'identification des pièces de rechange, ainsi que sur votre titre et votre certificat d'immatriculation.

Identification du moteur

Le huitième caractère du NIV est le code-moteur. Ce code sert à identifier le moteur du véhicule, ses caractéristiques et ses pièces de rechange. Se reporter à « Caractéristiques du moteur » sous *Capacités et spécifications à la page 12-2* pour le code-moteur du véhicule.

Étiquette d'identification des pièces de rechange

Cette étiquette apposée à l'intérieur de la boîte à gants mentionne :

- Le numéro d'identification du véhicule (NIV)
- La désignation du modèle
- Des renseignements sur la peinture
- Les options de production et les équipements spéciaux

Ne pas retirer cette étiquette du véhicule.

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications

Les capacités approximatives suivantes sont données selon les conversions anglaises et métriques.

Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-7* pour plus de renseignements.

Application	Capacités	
	Unité métrique	Unités anglaises
Fluide frigorigène de climatisation R134a	Pour le volume de charge de réfrigérant de la climatisation, se reporter à l'étiquette relative au réfrigérant placée sous le capot. Consulter votre concessionnaire pour plus amples renseignements.	
Système de refroidissement		
Moteur V8 LS3 de 6,2 L	11,3 L	11,9 pintes
Moteur V8 LS9 de 6,2 L suralimenté – Système de refroidissement	12,0 L	12,7 pintes
Moteur V8 LS9 de 6,2 L suralimenté – Système de refroidissement du refroidisseur intermédiaire du turbocompresseur	4,9 L	5,2 pintes
Moteur V8 LS7 de 7,0 L	11,3 L	11,9 pintes

Application	Capacités	
	Unité métrique	Unités anglaises
Huile moteur avec filtre		
Moteur V8 LS3 de 6,2 L	5,7 L	6,0 pintes
Moteur 6,2 L LS3 V8 avec système de lubrification avec carter sec Z52	9,9 L	10,5 pintes
Moteur V8 LS9 de 6,2 L suralimenté	9,9 L	10,5 pintes
Moteur V8 LS7 de 7,0 L	9,9 L	10,5 pintes
Réservoir de carburant	68,0 L	18,0 gal
Liquide de boîte de vitesses		
Boîte de vitesses automatique (Dépose du carter et remplacement du filtre)	6,2 L	6,5 pintes
Boîte de vitesses manuelle – Base	3,5 L	3,6 pintes
Boîte de vitesses manuelle – Z16	4,0 L	4,2 pintes
Boîte de vitesses manuelle – Z06	4,3 L	4,5 pintes
Boîte de vitesses manuelle – ZR1	4,3 L	4,5 pintes
Couple d'écrou de roue	140 N•m	100 lb pi
Les capacités indiquées sont approximatives. Lors de l'ajout de liquide, remplir jusqu'au niveau indiqué, selon les recommandations du présent manuel, puis revérifier le niveau du liquide.		

12-4 Données techniques

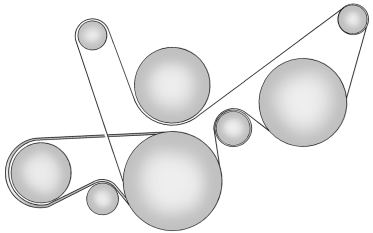
Caractéristiques du moteur

Moteur	Code NIV	Transmission	Écartement des électrodes	Ordre d'allumage
Moteur V8 LS3 de 6,2 L	W	Automatique Manuel	1,016 mm (0,040 po)	1–8–7–2–6–5–4–3
Moteur V8 LS9 de 6,2 L	T	Manuel	1,016 mm (0,040 po)	1-8-7-2-6-5-4-3
Moteur V8 LS7 de 7,0 L	E	Manuel	1,016 mm (0,040 po)	1-8-7-2-6-5-4-3

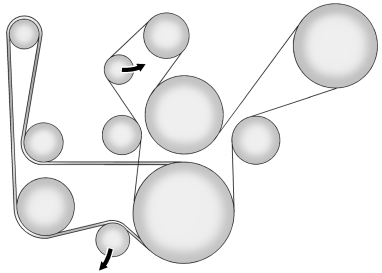
Données de moteur

Moteur	Puissance	Couple de serrage	Cylindrée	Taux de compression
Moteur V8 LS3 de 6,2 L sans option NPP	430 à 5 900 tr/min	424 lb pi à 4 600 tr/min	6,2L	10,69 :1
Moteur V8 LS3 de 6,2 L avec option NPP	436 à 5900 tr/min	428 lb pi à 4 600 tr/min	6,2L	10,69 :1
Moteur V8 LS9 de 6,2 L suralimenté	638 à 6500 tr/min	604 lb pi à 3800 tr/min	6,2L	9,10:1
Moteur V8 LS7 de 7,0 L	505 à 6 300 tr/min	470 lb pi à 4 800 tr/min	7,0L	11,00:1

Acheminement de la courroie d'entraînement du moteur



Moteurs V8 LS3 de 6,2 L et V8 LS7 de 7,0 L



Moteur V8 LS9 de 6,2 L

Information client

Information client
Procédure de satisfaction de la clientèle (États-Unis et Canada) 13-2
Procédure de satisfaction de la clientèle (Mexique) 13-5
Bureaux d'assistance à la clientèle (États-Unis et Canada) 13-6
Bureaux d'assistance à la clientèle (Mexique) 13-7
Assistance à la clientèle pour les utilisateurs de téléimprimeur (TTY) (États-Unis et Canada) 13-7
Centre d'aide en ligne à la clientèle 13-8
Programme de remboursement de mobilité GM (États-Unis et Canada) 13-9
Programme d'assistance routière (États-Unis et Canada) 13-9
Programme d'assistance routière (Mexique) 13-12
Fixer des rendez-vous pour l'entretien (États-Unis et Canada) 13-12
Programme de véhicule de courtoisie (États-Unis et Canada) 13-13
Réparation de dommages causés par une collision (États-Unis et Canada) 13-15
Renseignements sur la commande de guides de réparation 13-18

Signalement des défauts de sécurité
Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis 13-19
Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement canadien 13-20
Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité à General Motors 13-20

Enregistrement des données du véhicule et vie privée

Enregistrement des données du véhicule et vie privée 13-20
Enregistreurs de données d'événement 13-21
OnStar[MD] 13-22
Système de navigation 13-23
Radiofréquence : Identification (RFID) 13-23
Fréquences radio : déclaration 13-23

Information client

Procédure de satisfaction de la clientèle (États-Unis et Canada)

La satisfaction et la bienveillance des clients sont importantes pour le concessionnaire et pour Chevrolet. Normalement, tout cas ou question se rapportant à la vente et au fonctionnement du véhicule sera résolu par le service des ventes ou le service après-vente du concessionnaire. Toutefois, et en dépit des meilleures intentions de toutes les parties intéressées, il peut se produire des malentendus.

Si vous avez un cas qui, selon vous, n'a pas reçu toute l'attention qu'il méritait, nous vous conseillons de prendre les mesures suivantes :

PREMIÈRE ÉTAPE: Présenter votre cas à un membre de la direction de l'établissement concessionnaire. Normalement, les problèmes peuvent être résolus rapidement à ce niveau. Si le cas a déjà été présenté au chef du service des ventes, au chef du service après-vente ou au chef du service des pièces et accessoires, communiquer avec le propriétaire ou le directeur général de l'établissement.

DEUXIÈME ÉTAPE: Si, après avoir consulté un membre de la direction du concessionnaire, votre cas ne peut être résolu sans aide extérieure, appeler le centre d'assistance à la clientèle de Chevrolet aux États-Unis au 1-800-222-1020. Au Canada, appeler le centre de communication - clientèle de la General Motors du Canada au 1-800-263-3777 (en anglais) ou le 1-800-263-7854 (en français).

Nous vous recommandons d'utiliser le numéro sans frais pour obtenir rapidement de l'aide. Soyez prêt à fournir les renseignements suivants au conseiller du Centre d'assistance à la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV). Vous trouverez ce numéro sur le certificat de propriété du véhicule ou le titre, ou sur la plaquette fixée au coin supérieur gauche du tableau de bord et visible à travers le pare-brise.
- Nom et adresse du concessionnaire
- La date de livraison du véhicule et le kilométrage actuel au compteur.

Lorsque vous contactez Chevrolet, se rappeler que le problème sera probablement résolu dans les établissements d'un concessionnaire. C'est pourquoi nous vous suggérons d'effectuer d'abord la première étape.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires américains: General Motors et votre concessionnaire s'engagent à tout mettre en oeuvre pour que le propriétaire du véhicule neuf soit entièrement satisfait. Toutefois, si vous deviez rester insatisfait après avoir suivi les procédures décrites aux étapes 1 et 2, vous pouvez vous inscrire au programme Bureau d'éthique commerciale (BBB) Ligne Auto[MD] pour faire appliquer vos droits.

Le BBB Auto Line Program est une initiative hors tribunaux administrée par le conseil de Better Business Bureau (Bureau d'éthique commerciale) pour l'arbitrage de litiges relatifs aux réparations automobiles ou à l'interprétation de la garantie limitée d'un nouveau véhicule. Même s'il y a lieu de recourir à cette solution d'arbitrage sans formalisme avant d'entreprendre une action éventuelle devant les tribunaux, ce programme n'impose aucun frais et la cause est généralement entendue dans un délai d'environ 40 jours. Si le demandeur n'est pas d'accord avec la décision ayant été prise dans le cas en question, cette décision peut être rejetée et toute autre action disponible peut être entreprise.

Il est possible de communiquer avec le BBB Auto Line Program par le biais de la ligne téléphonique sans frais ou en écrivant à l'adresse suivante :

BBB Auto Line Program
Council of Better Business Bureau, Inc.
4200 Wilson Boulevard
Suite 800
Arlington, VA 22203-1838

Téléphone : 1-800-955-5100
www.dr.bbb.org/goauto

Ce programme est disponible aux résidents des 50 États et du district de Columbia. L'admissibilité à ce programme dépend de l'année de fabrication du véhicule, de son kilométrage et plus de divers autres facteurs. La General Motors se réserve le droit de modifier les limitations d'admissibilité et/ou d'interrompre sa participation à ce programme.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires canadiens: Si vous estimez que vos questions ne reçoivent pas la réponse que vous attendez après avoir suivi la procédure décrite aux étapes 1 et 2, General Motors du Canada Limitée tient à vous signaler qu'elle adhère à un programme de médiation/ d'arbitrage gratuit. Ce programme permet l'arbitrage des différends avec les propriétaires, au sujet de réclamations concernant des problèmes de fabrication et d'assemblage. Il consiste en l'examen des faits par un arbitre tiers et impartial, et peut inclure une audience informelle devant cet arbitre. Ce programme est conçu de façon à ce que l'ensemble du processus de règlement du litige, depuis le moment où vous déposez une réclamation jusqu'à la décision finale, ne dépasse pas environ 70 jours. Nous pensons que notre programme impartial offre des avantages par rapport aux tribunaux de la plupart des juridictions car il est informel, rapide et sans frais.

Pour plus de renseignements sur l'admissibilité au Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles au Canada (PAVAC), composer gratuitement le 1-800-207-0685 ou appeler le Centre de communication - clientèle de General Motors au 1-800-263-3777 (anglais) ou au 1-800-263-7854 (français), ou écrire au :

Programme de médiation/arbitrage
A/s Centre de service à la clientèle
General Motors du Canada Limitée
Code postal : CA1–163–005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

La demande devra être accompagnée du numéro d'identification du véhicule (NIV).

Procédure de satisfaction de la clientèle (Mexique)



Avez-vous opté pour l'extension de garantie ? Elle est recommandée par General Motors pour compléter la garantie inhérente à l'achat de votre nouveau véhicule.

Consulter le concessionnaire pour obtenir des détails.

Procédure d'assistance à la clientèle

La satisfaction et la cote d'estime du propriétaire sont très importantes pour votre concessionnaire et pour General Motors.

Normalement, tout problème se rapportant à la transaction, la vente ou l'utilisation du véhicule doit être traité par le service des ventes ou le service après-vente de votre concessionnaire. Mais nous reconnaissons qu'en dépit des meilleures intentions de toutes les parties intéressées, il peut arriver qu'un malentendu survienne.

Si vous êtes confronté à un problème qui n'a pas été pris en charge de façon satisfaisante par les moyens courants, nous vous suggérons les étapes suivantes :

PREMIÈRE ÉTAPE

Expliquer votre cas au représentant du service après-vente, au directeur du service après-vente, au représentant du service des ventes ou au directeur du service des ventes du concessionnaire, selon le cas.

Assurez-vous que ces personnes disposent de toutes les informations nécessaires. Il est dans leur intérêt de vous satisfaire sur le long terme.

DEUXIÈME ÉTAPE

Si vous n'êtes pas satisfait, veuillez contacter le directeur général ou le propriétaire de la concession et demandez-leur de vous aider. S'ils ne sont pas en mesure de résoudre votre problème, demandez-leur de contacter les collaborateurs de General Motors qui pourront le cas échéant vous aider.

TROISIÈMEMENT

Si votre cas n'est pas résolu dans un délai raisonnable par votre concessionnaire, communiquer avec le Centre d'assistance à la clientèle de General Motors et fournir les renseignements suivants :

- Nom
- Address (adresse)
- Phone Number (numéro de téléphone)

- Année modèle
- Marque
- Le numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Kilométrage
- Date de livraison
- Description du problème
- Nom du concessionnaire
- Adresse du concessionnaire

Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle (États-Unis et Canada) à la page 13-6* ou *Bureaux d'assistance à la clientèle (Mexique) à la page 13-7* pour plus de renseignements.

Bureaux d'assistance à la clientèle (États-Unis et Canada)

Chevrolet encourage les clients à composer le numéro gratuit pour obtenir de l'aide. Toutefois, si le client désire écrire ou envoyer un courriel à Chevrolet, se reporter aux adresses suivantes :

États-Unis

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer
Assistance Center
P.O. Box 33170
Detroit, MI 48232-5170
www.Chevrolet.com

1-800-222-1020
1-800-833-2438 (pour appareils téléscripteurs (ATS))
Assistance routière :
1-800-243-8872

De Porto Rico :

1-800-496-9992 (anglais)
1-800-496-9993 (espagnol)

Aux Îles Vierges américaines :

1-800-496-9994

Canada

General Motors du Canada Limitée
Centre de
communication - clientèle,
code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7
www.gm.ca

1-800-263-3777 (anglais)
1-800-263-7854 (français)
1-800-263-3830
(pour appareils téléphoniques à texte : téléscripteurs)
Assistance routière :
1-800-268-6800

Outre-mer

Prière de communiquer avec les établissements locaux de la General Motors.

Le Mexique, l'Amérique centrale et les îles et pays des Caraïbes (sauf Porto Rico et les Îles Vierges américaines)

General Motors de Mexico,
S. de R.L. de C.V.
Centre d'assistance à la clientèle
Av. Ejercito Nacional #843
Col. Granada
C.P. 11520, Mexico, D.F.

01-800-466-0800
Interurbain : 011-52-53 29 0800

Bureaux d'assistance à la clientèle (Mexique)

Pour contacter le Centre d'assistance à la clientèle, utilisez l'un des numéros de téléphone mentionnés dans cette section. L'assistance à la clientèle est disponible du lundi au vendredi, de 8h à 20h, et le samedi de 8h à 15h.

Toutes les demandes par courriel destinées au Centre d'assistance à la clientèle devraient être envoyées à l'adresse suivante : chevrolet@gm.com.

Mexique

De Mexico City

5329-0811

D'autres endroits au Mexique

01-800-466-0811

États-Unis et Canada

1-866-466-8190

Costa Rica

00-800-052-1005

Guatemala

1-800-999-5252

Panama

00-800-052-0001

République dominicaine

1-888-751-5301

El Salvador

800-6273

Honduras

800-0122-6101

Assistance à la clientèle pour les utilisateurs de téléimprimeur (TTY) (États-Unis et Canada)

Le centre d'assistance à la clientèle Chevrolet possède des téléimprimeurs permettant aux clients qui souffrent de surdité, qui sont malentendants ou qui ont des troubles de parole et de langage et qui disposent de tels appareils de communiquer avec nous. Pour nous contacter à l'aide d'un téléimprimeur, composer le 1-800-833-2438 aux États-Unis. Les utilisateurs de téléimprimeurs au Canada peuvent composer le 1-800-263-3830.

Centre d'aide en ligne à la clientèle

Centre d'aide à la clientèle Chevrolet (États-Unis) www.chevyownercenter.com

Informations et services personnalisés pour votre véhicule spécifique — le tout au même endroit.

- Guide numérique de l'automobiliste, informations de garantie, et autres documents
- Enregistrements des réparations et entretiens au magasin en ligne
- Localisateur de concessionnaire Chevrolet pour le service à l'échelle nationale
- Privilèges et offres exclusives
- Avis de rappel pour votre véhicule spécifique
- Résumés des acquis des possesseurs de cartes OnStar et GM

Autres liens utiles

Chevrolet – www.chevrolet.com

Chevrolet Merchandise — www.chevymall.com

Help Center – www.chevrolet.com/pages/mds/helpcenter/faq.do

- FAQ
- Nous contacter

Mon GM Canada - www.gm.ca

Mon GM Canada est une section protégée par mot de passe du site www.gm.ca où vous pouvez sauvegarder de l'information sur les véhicules GM, obtenir des offres personnalisées et utiliser des outils et formulaires pratiques.

Voici quelques uns des outils et services intéressants auxquels vous aurez accès :

- Ma salle d'exposition : trouver et sauvegarder de l'information sur les véhicules et les offres actuelles dans votre région.
- Mes concessionnaires : sauvegarder des détails tels que l'adresse et le numéro de téléphone de chacun de vos concessionnaires GM préférés.
- Mon garage : accéder à des estimations du service après-vente, vérifier une valeur de reprise ou fixer un rendez-vous d'entretien en ajoutant les véhicules à votre profil de garage.
- Mes préférences : gérer votre profil et utiliser facilement des outils et formulaires.

Pour s'abonner, visiter la section Mon GM.ca du site www.gm.ca.

Programme de remboursement de mobilité GM (États-Unis et Canada)

Ce programme est disponible pour les candidats qualifiés pour le remboursement du coût d'équipement adaptatif après-vente admissible nécessaire pour le véhicule, tel que des commandes manuelles ou un élévateur pour chaise roulante/scooter pour le véhicule.

Pour plus d'informations sur l'offre limitée, visiter le site Internet www.gmmobility.com ou appeler le centre d'assistance pour la mobilité GM au numéro 1-800-323-9935.

Les utilisateurs de téléphone à texte (TTY) peuvent appeler le numéro 1-800-833-9935.

General Motors du Canada dispose également d'un programme de locomotion. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, composer le 1-800-GM-DRIVE (1-800-463-7483). Les usagers de télécommunications pour malentendants (TTY) peuvent composer le 1-800-263-3830.

Programme d'assistance routière (États-Unis et Canada)

Pour les véhicules achetés aux États-Unis, composer le **1-800-243-8872; (Téléscripteur (TTY) : 1-888-889-2438)**.

Pour les véhicules achetés au Canada, composer le **1-800-268-6800**.

Le service est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Recours à l'assistance

Lors de l'appel à l'assistance routière, avoir les informations suivantes à portée de main :

- Nom, adresse du domicile, et numéro de téléphone du domicile
- Numéro de téléphone de l'emplacement d'où est effectué l'appel
- Emplacement du véhicule
- Modèle, année, couleur et numéro d'immatriculation du véhicule
- Kilométrage, Numéro d'identification du véhicule (VIN) et date de livraison du véhicule
- Description du problème

Couverture

Les services sont fournis jusqu'à 5 ans/160 000 km (100 000 milles), selon la première éventualité.

Aux États-Unis, toute personne conduisant le véhicule est couverte. Au Canada, une personne conduisant le véhicule sans la permission du propriétaire n'est pas couverte.

L'assistance routière ne fait pas partie de la garantie limitée de véhicule neuf. Chevrolet et la General Motors du Canada Limitée se réservent le droit de modifier ou d'annuler le programme d'assistance routière à tout moment sans préavis.

Chevrolet et General Motors du Canada Limitée se réservent le droit de limiter leurs services ou paiement à un propriétaire ou conducteur lorsqu'ils décident que des demandes sont émises trop souvent ou que le même type de demande est émis à plusieurs reprises.

Services fournis

- **Approvisionnement de secours en carburant :** Approvisionnement en quantité suffisante de carburant pour atteindre la station-service la plus proche.
- **Service de déverrouillage :** ce service permet de déverrouiller le véhicule si vous êtes bloqué à l'extérieur. Un déverrouillage à distance est possible si vous avez un abonnement OnStar. Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit s'identifier avant que ce service ne soit exécuté.
- **Remorquage de secours sur route ouverte ou autoroute :** remorquage jusqu'au concessionnaire Chevrolet le plus proche pour un service sous garantie ou en cas d'accident à la suite duquel le véhicule ne peut être conduit. Une assistance est également fournie lorsque le véhicule est ensablé ou enlisé dans la boue ou la neige.
- **Changement de pneu crevé :** remplacement d'un pneu crevé par le pneu de secours. Celui-ci, si le véhicule en comporte un, doit être en bon état et correctement gonflé. Il incombe au propriétaire de réparer ou de remplacer le pneu si celui-ci n'est pas couvert par la garantie.
- **Démarrage avec batterie auxiliaire :** démarrage avec batterie auxiliaire en cas de batterie déchargée.

Services non compris dans l'assistance routière

- Remorquage pour mise en fourrière à la suite d'une infraction.
- Amendes légales.
- Montage, démontage ou changement de pneus d'hiver, de chaînes ou d'autres dispositifs d'amélioration de la traction.
- Remorquage ou services pour des véhicules utilisés hors d'une route ouverte ou d'une autoroute.

Services spécifiques aux véhicules achetés au Canada

- **Approvisionnement en carburant :** le remboursement se monte à environ 5 CAD. La livraison de carburant diesel peut être restreinte. Pour des raisons de sécurité, le propane et autres carburants alternatifs ne sont pas fournis par ce service.
- **Service de déverrouillage :** l'immatriculation du véhicule est requise.
- **Service d'itinéraires routiers :** des cartes détaillées de l'Amérique du Nord sont fournies sur demande avec l'itinéraire le plus direct ou le plus panoramique. Six demandes par an sont autorisées. Des informations supplémentaires relatives au voyage sont également disponibles. Compter trois semaines pour la livraison.
- **Interruption de voyage et assistance :** il faut que le véhicule soit à au moins 250 kilomètres du point de départ pour être admissible. General Motors du Canada limitée requiert une pré-autorisation, les reçus détaillés d'origine et une copie des bons de réparation. Lorsque l'autorisation est reçue, le conseiller de l'assistance routière vous contactera pour fixer un rendez-vous et vous expliquer comment recevoir le paiement.

- **Service alternatif :** si une assistance ne peut être immédiatement fournie, le conseiller de l'assistance routière peut vous donner la permission de contacter un service d'assistance routière local. Vous recevrez un montant de maximum 100 CAD, après envoi du reçu original à l'assistance routière. Les pannes mécaniques sont couvertes; toutefois, tous les frais relatifs aux pièces et à la main d'oeuvre non couvertes par la garantie incomberont au propriétaire.

Programme d'assistance routière (Mexique)

L'assistance routière est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Pour obtenir des renseignements sur l'assistance routière, consulter le dépliant fourni avec le nouveau véhicule ou visiter notre site Web à l'adresse : www.chevrolet.com.mx. Naviguer dans le site et cliquer sur « Asistencia en el Camino ». Les courriels doivent être acheminés à l'adresse suivante : asistencia.chevrolet.@gm.com.

Pour communiquer par téléphone avec l'assistance routière, utiliser les numéros suivants :

Mexique

01-800-466-0800

États-Unis

1-866-466-8901

Canada

1-800-268-6800

Fixer des rendez-vous pour l'entretien (États-Unis et Canada)

Quand le véhicule a besoin d'une réparation au titre de la garantie, il est recommandé de contacter le concessionnaire pour fixer un rendez-vous. En fixant un rendez-vous pour l'entretien et en avisant le concessionnaire des besoins de transport, il peut vous aider à minimiser les inconvénients.

Si un rendez-vous ne peut être fixé immédiatement avec le service d'entretien, continuer à conduire le véhicule jusqu'à ce que le rendez-vous soit fixé, sauf bien sûr, s'il s'agit d'un problème mettant en jeu la sécurité. Si ceci est le cas, prière de contacter le concessionnaire, l'en aviser et demander des directives.

Si le concessionnaire vous demande de laisser le véhicule au garage pour réparation, nous vous conseillons fortement de lui laisser le véhicule le plus tôt possible au cours des heures ouvrables de la journée pour que les réparations puissent être faites le même jour.

Programme de véhicule de courtoisie (États-Unis et Canada)

Pour rendre votre expérience de propriétaire plus agréable, nos concessionnaires participants et nous-mêmes sommes fiers de vous offrir le transport de courtoisie : un programme d'assistance destiné aux véhicules bénéficiant de la garantie Pare-chocs à pare-chocs (période de couverture de la garantie de base au Canada) et de la garantie étendue couvrant le groupe motopropulseur et/ou les garanties hybrides spécifiques aux États-Unis et au Canada.

Plusieurs options de transport de courtoisie sont disponibles afin de vous aider à minimiser les inconvénients en cas de nécessité de procéder à des réparations sous garantie.

Le véhicule de courtoisie ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. Un livret séparé, intitulé « Renseignements sur la garantie et l'assistance au propriétaire », fourni avec tout véhicule neuf, donne des renseignements détaillés sur la garantie.

Options de transport

L'entretien du véhicule au titre de la garantie peut généralement être accompli pendant que vous attendiez. Toutefois, si vous ne pouvez pas attendre, GM peut aider à minimiser les désagréments en proposant plusieurs options de transport. Selon les circonstances, le concessionnaire peut offrir l'une des possibilités suivantes :

Service de navette

Le service de navette constitue le moyen de transport de courtoisie privilégié. Les concessionnaires peuvent mettre à votre disposition un service de navette pour vous amener à votre destination en perturbant au minimum vos horaires. Ce service inclut un service de navette aller ou aller-retour, dans la mesure où les horaires et la distance sont raisonnables pour le concessionnaire.

Remboursement des frais de transport en commun ou de carburant

Si le véhicule nécessite des réparations sous garantie l'immobilisant au garage jusqu'au lendemain et que les transports publics sont utilisés à la place du service de navette du concessionnaire, les dépenses doivent être attestées par des reçus et ne peuvent dépasser le montant maximum alloué par GM pour un service de navette. Par ailleurs, pour les clients des États-Unis qui s'arrangeraient pour voir leur transport assuré par un ami ou un parent, un remboursement limité correspondant aux frais de carburant peut être obtenu. Les demandes de remboursement doivent refléter les coûts réels et être accompagnées de l'original des reçus. Consulter le concessionnaire pour les informations relatives aux montants alloués pour le remboursement des frais de carburant ou de transport.

Voiture-clientèle ou de location

Le concessionnaire peut vous proposer un véhicule de location de courtoisie ou vous rembourser les frais que vous devez engager pour louer un véhicule si le vôtre doit rester au garage jusqu'au lendemain pour une réparation sous garantie. Le remboursement de la location est limité et vous devez fournir l'original des reçus. Vous devez remplir et signer un contrat de location et vous conformer aux exigences états/provinces et locales ainsi qu'à celles de l'établissement des voitures de location. Ces exigences varient et peuvent inclure un âge minimal, une couverture d'assurance, une carte de crédit, etc. Vous devez assumer les frais d'utilisation de carburant et pouvez également être tenu de payer les taxes, les prélèvements, les frais d'usage, de kilométrage ou d'utilisation excessifs de la voiture de location après la fin des réparations.

Il peut ne pas être possible de fournir un véhicule de prêt semblable au véhicule en réparation.

Information concernant les programmes additionnels

Certaines options du programme, telles que le service de navette, peuvent ne pas être disponibles auprès de certains concessionnaires. Contacter le concessionnaire pour obtenir des renseignements particuliers sur les choix offerts. Toutes les dispositions du transport de dépannage sont gérées par le personnel approprié du concessionnaire.

General Motors se réserve le droit de modifier, changer ou interrompre unilatéralement la mise à disposition d'un véhicule de courtoisie à n'importe quel moment et à sa seule discrétion afin de résoudre toutes les questions d'éligibilité de revendication relative aux termes et conditions décrites dans ce document.

Réparation de dommages causés par une collision (États-Unis et Canada)

Si le véhicule est impliqué dans une collision et s'il est endommagé, le faire réparer par un technicien qualifié qui utilisera les équipements appropriés et des pièces de rechange de qualité. Des réparations mal effectuées diminueront la valeur du véhicule lors de sa revente et les performances de sécurité pourraient être compromises en cas de collisions ultérieures.

Pièces de collision

Les pièces de collision GM d'origine sont des pièces neuves conçues avec les mêmes matériaux et méthodes de fabrication que pour la réalisation du véhicule. Les pièces de collision GM d'origine constituent le meilleur choix pour garantir la préservation de l'apparence, de la durabilité et de la sécurité du véhicule. L'utilisation de pièces GM d'origine peut permettre de conserver la garantie limitée sur les véhicules neufs GM.

Les pièces d'équipement d'origine recyclées peuvent également être utilisées pendant la réparation. Ces pièces sont habituellement retirées des véhicules complètement détruits dans des accidents antérieurs. Dans la plupart des cas, les pièces recyclées proviennent de sections non endommagées du véhicule. Une pièce GM provenant d'un équipement d'origine recyclé peut constituer un choix acceptable pour préserver l'apparence et les performances de sécurité d'origine du véhicule. Cependant, on ne connaît pas l'historique de ces pièces. De telles pièces ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance y afférent n'est pas couverte pas cette garantie.

Les pièces de collision du marché secondaire sont également disponibles. Elles sont fabriquées par des sociétés autres que GM et peuvent ne pas avoir été testées pour le véhicule. Par conséquent, ces pièces risquent de ne pas convenir, de présenter des problèmes de corrosion ou de durabilité prématurément et de ne pas se comporter correctement lors de collisions ultérieures. Les pièces du marché secondaire ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance du véhicule liée à de telles pièces n'est pas couverte par cette garantie.

Entreprise de réparation

GM vous recommande également de choisir une entreprise de réparation qui réponde à vos besoins en cas de nécessité de procéder à des réparations suite à une collision. Il est possible que le concessionnaire dispose d'un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et d'équipements ultramodernes ou bien qu'il soit en mesure de vous recommander un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et un équipement comparable.

Assurer le véhicule

Protéger l'investissement réalisé lors de l'acquisition d'un véhicule GM en souscrivant à une couverture d'assurance complète contre les collisions. Il existe des différentes importantes quant à la qualité de la couverture décrite dans les contrats d'assurance. De nombreuses compagnies d'assurance proposent une protection réduite du véhicule GM en limitant les indemnisations pour les réparations grâce à l'utilisation de pièces de collision du marché secondaire. Certaines compagnies d'assurance ne précisent pas que des pièces de collision du marché secondaire seront utilisées. Lors de la souscription à une assurance, nous vous recommandons de vous assurer que le véhicule sera réparé à l'aide de pièces de collision d'équipement d'origine GM. Si votre compagnie d'assurance actuelle ne vous permet pas de bénéficier d'une telle couverture, envisager de vous tourner vers une autre compagnie d'assurance.

Si le véhicule est loué, la société de location peut vous demander de souscrire une assurance couvrant les frais de réparations à l'aide de pièces d'origine d'un équipementier GM ou de pièces de rechange du constructeur d'origine. Lire attentivement le contrat de location car vous risquez de vous voir facturer des réparations de mauvaise qualité à la fin de la location.

En cas d'accident

Si l'un des passagers est blessé, appeler les services d'urgence pour obtenir de l'aide. Ne pas quitter les lieux de l'accident avant que tous les problèmes soient réglés. Déplacer le véhicule uniquement si sa position vous met en danger ou bien si un agent de police vous demande de le faire.

Ne donner que les informations nécessaires à la police et aux autres parties impliquées dans l'accident.

Pour un remorquage d'urgence, se reporter à *Programme d'assistance routière (États-Unis et Canada) à la page 13-9* ou *Programme d'assistance routière (Mexique) à la page 13-12*.

Se procurer les informations suivantes :

- Nom, adresse et numéro de téléphone du conducteur.
- Numéro de permis de conduire du conducteur.
- Nom, adresse et numéro de téléphone du propriétaire.
- Numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule.
- Marque, modèle et année modèle du véhicule.
- Numéro d'identification du véhicule (NIV).
- Compagnie d'assurance et numéro de la police.
- Description générale des dommages de l'autre véhicule.

Sélectionner un atelier de réparation fiable utilisant des pièces de remplacement de qualité. Se reporter à « Pièces de collision » plus haut dans cette section.

Si le sac gonflable s'est déployé, se reporter à *Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable ? à la page 3-29*.

Gestion du processus de réparation des dommages causés au véhicule

Dans l'éventualité où le véhicule nécessite des réparations, GM vous recommande de vous impliquer activement dans celles-ci. Si vous avez déjà opté pour une entreprise de réparation, y amener le véhicule ou le faire remorquer. Préciser à l'entreprise d'utiliser uniquement des pièces de collision d'origine, que ce soient des pièces GM d'origine ou des pièces GM d'origine recyclées. Ne pas oublier que les pièces recyclées ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule GM.

L'assurance paye la facture des réparations mais vous devez vivre avec les réparations. En fonction des limites de votre police, votre compagnie d'assurance peut évaluer les réparations sur la base de pièces du marché secondaire.

En discuter avec le professionnel des réparations et insister pour obtenir des pièces GM d'origine. Ne pas oublier que si le véhicule est en location, vous risquez d'être obligé de faire réparer le véhicule à l'aide de pièces GM d'origine, même si votre assurance ne vous rembourse pas l'ensemble des frais.

Si une compagnie d'assurance tierce paye les réparations, vous n'êtes pas obligé d'accepter une évaluation des réparations en fonction des limites de réparation fixées par la politique de collision de cette compagnie d'assurance, car vous n'avez aucune limite contractuelle avec cette société. Dans ce cas, vous pouvez avoir le contrôle des réparations et le choix des pièces dans la mesure où leur coût reste dans des limites raisonnables.

Renseignements sur la commande de guides de réparation

Manuels de réparation

Les manuels de réparation comprennent l'information de diagnostic et d'entretien de moteurs, boîtes de vitesses, essieu, suspension, freins, système électrique, direction, carrosserie, etc.

Bulletins techniques

Les bulletins techniques fournissent l'information d'entretien technique supplémentaire permettant d'effectuer l'entretien des voitures et camions General Motors. Chaque bulletin comprend les directives pour aider à diagnostiquer et à faire l'entretien du véhicule.

Information du propriétaire

Les publications pour le propriétaire sont écrites spécifiquement pour lui et visent à fournir de l'information fondamentale sur le fonctionnement du véhicule. Le guide du propriétaire comprend un programme d'entretien pour tous les modèles.

Portefeuille, guide du propriétaire et livret de garantie.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL : 35,00 $ (États-Unis), frais de manutention et d'expédition en sus.

Sans Portefeuille : guide du propriétaire seulement.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL : 25,00 $ (États-Unis), frais de manutention et d'expédition en sus.

Modèles courants et antérieurs

Les bulletins techniques et les manuels de réparation sont disponibles pour les véhicules GM courants et antérieurs.

COMMANDER SANS FRAIS : 1-800-551-4123 du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, heure normale de l'Est

Pour les commandes par cartes de crédit seulement (VISA-MasterCard-Discover), visiter le site de Helm, Inc. à : www.helminc.com

Il est également possible d'écrire à :

Helm, Incorporated
P.O. Box 07130
Detroit, MI 48207

Prix susceptible d'être modifié sans préavis et sans obligation. Accorder assez de temps pour la livraison.

Tous les prix cités sont en USD. Libeller les chèques en USD.

Signalement des défauts de sécurité

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis

Si vous estimez que le véhicule présente une défectuosité qui pourrait entraîner un accident, des blessures ou la mort, vous devrez immédiatement en informer la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'avertir General Motors.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes de ce genre, elle peut faire une enquête, et, si elle découvre qu'un groupe de véhicules présente une défectuosité posant un problème de sécurité, elle peut exiger une campagne de rappel et de réparation. Toutefois, la NHTSA ne peut s'occuper des problèmes individuels entre vous-même, le concessionnaire ou General Motors.

Pour contacter la NHTSA, vous pouvez appeler l'assistance de sécurité des véhicules gratuitement au 1-888-327-4236 (TTY : 1-800-424-9153); aller à : *http://www.safercar.gov;* ou écrire à :

Administrator, NHTSA
1200 New Jersey Avenue, S.E.
Washington, D.C. 20590

D'autres informations sur la sécurité des véhicules à moteur sont disponibles sur le site *http ://www.safercar.gov*.

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement canadien

Si vous vivez au Canada et si vous pensez qu'un défectuosité compromet la sécurité de votre véhicule, vous devez avertir Transports Canada immédiatement ainsi que General Motors du Canada Limitée. Vous pouvez les appeler au 1-800-333-0510 ou leur écrire à l'adresse suivante :

Transport Canada
Road Safety Branch
2780 Sheffield Road
Ottawa, Ontario K1B 3V9

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité à General Motors

En plus d'avertir la NHTSA (ou Transports Canada) d'une telle situation, la signaler également à General Motors.

Au Canada, composer le 1-800-222-1020 ou écrire à :

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance Center
P.O. Box 33170
Detroit, MI 48232-5170

Au Canada, appeler le 1-800-263-3777 (anglais) ou 1-800-263-7854 (français), ou écrire à :

General Motors du Canada Limitée
Centre de communication - clientèle, code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

Enregistrement des données du véhicule et vie privée

Votre véhicule GM est doté d'un certain nombre d'ordinateurs sophistiqués qui enregistrent des informations relatives aux performances de votre véhicule et à la manière dont il est conduit. Par exemple, votre véhicule utilise des modules qui surveillent les performances du moteur et de la boîte de vitesses, surveillent les conditions de déploiement d'un sac gonflable et commandent le déploiement des sacs gonflables en cas d'accident et, selon l'équipement, qui empêchent le blocage des freins pour aider le conducteur à contrôler le véhicule.

Ces modules peuvent mémoriser des données qui aideront le technicien de votre concession à intervenir sur le véhicule. Certains modules peuvent également mémoriser des données sur la manière dont vous utilisez le véhicule, comme par exemple la consommation ou la vitesse moyenne. Ces modules peuvent également retenir les préférences personnelles du propriétaire, telles que les présélections de radio, de position de siège ou de réglages de température.

Enregistreurs de données d'événement

Ce véhicule est doté d'un enregistreur de données événementielles (EDR). L'objectif principal d'un EDR est d'enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, telles qu'un déploiement de sac gonflable ou de heurt d'un obstacle routier, des données qui contribueront à la compréhension du fonctionnement des systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées aux systèmes dynamiques et de sécurité du véhicule pendant une courte période, généralement inférieure ou égale à 30 secondes. L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- Fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule.
- Bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers.
- Degré d'enfoncement de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein.
- Vitesse du véhicule.

Ces données peuvent permettre de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles des accidents et des blessures surviennent.

Important: Les données EDR ne sont enregistrées par votre véhicule qu'en cas d'accident grave; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions normales de circulation et aucune donnée personnelle (p.ex. nom, sexe, âge, emplacement de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres parties, telles que les représentants de l'ordre, peuvent combiner les données EDR aux données d'identification personnelles acquises invariablement lors d'investigations relatives à un accident.

Pour lire les données enregistrées par un EDR, un équipement spécial est requis et un accès au véhicule et à l'EDR est nécessaire. Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les autorités policières, peuvent lire ces informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

GM n'aura pas accès à ces données ni ne les partagera avec d'autres, sauf : avec le consentement du propriétaire du véhicule ou, si le véhicule est loué, avec le consentement du locataire; en réponse à une demande officielle de la police ou d'une instance gouvernementale similaire; dans le cadre de la défense d'une poursuite contre GM, dans le processus de libre détermination; ou, comme l'exige la loi. Les données récoltées ou reçues par GM peuvent également être utilisées pour les besoins de la recherche GM ou être rendues disponibles à d'autres pour des motifs de recherche, lorsque leur nécessité est avérée et que les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire spécifique.

OnStar[MD]

Si votre véhicule est équipé d'un système OnStar actif, ce système peut enregistrer des données par suite d'un accident ou un quasi-accident. Pour connaître les conditions OnStar renseignant sur la collecte et l'utilisation de données, consultez la trousse de boîte à gants OnStar, le site www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada) ou encore appuyez sur le bouton pour parler à un conseiller.

Système de navigation

Si le véhicule est doté d'un système de navigation, l'utilisation de ce système peut entraîner une mémorisation de destinations, d'adresses, de numéros de téléphone et d'autres informations de trajet. Se référer au manuel d'utilisation du système de navigation pour les informations sur les données mémorisées et les instructions d'effacement.

Radiofréquence : Identification (RFID)

La technologie RFID est utilisée dans certains véhicules pour des fonctions telles que la surveillance de la pression des pneus et la sécurité du système d'allumage, ainsi que dans les connexions de dispositifs pratiques tels que les télécommandes de verrouillage/déverrouillage de portes et de démarrage à distance et les ouvre-porte de garage. La technologie RFID des véhicules GM n'utilise ni n'enregistre de données personnelles et n'est pas reliée à d'autres systèmes GM contenant des informations personnelles.

Fréquences radio : déclaration

Ce véhicule est doté de systèmes à fréquence radio conformes à la Partie 15 des règlements de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS-210/220/310 d'Industrie Canada.

Leur fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. Le dispositif ne doit causer aucune interférence.
2. L'appareil doit accepter toute interférence reçue dont celles pouvant causer un fonctionnement intempestif.

Des changements ou des modifications à l'un de ces systèmes effectués par un autre établissement qu'un centre de réparation agréé risquent d'annuler le droit d'utiliser cet équipement.

✍ NOTES

A

Accessoires et modifications . . . 10-3
Achat de pneus neufs 10-79
Acheminement, Courroie d'entraînement du moteur 12-6
Adhérence
  Dispositif d'assistance variable 9-43
  Essieu arrière à glissement limité 9-49
  Suspension à géométrie variable 9-50
  Système de commande (TCS) 9-42
  Témoin du système de contrôle 5-26
Affichage à tête haute (HUD) 5-37
Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables 3-36
Alimentation
  Liquide de direction 10-37
  Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) 9-26
  Protection, batterie 6-9
  Réglage du siège 3-3
  Sorties 5-7
Alimentation des accessoires 9-26
Allume-cigares 5-8
Allume-cigarette 5-8
Ampoules à halogène 10-50
Ampoules de rechange 10-53
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (SYSTÈME LATCH) 3-45, 3-46
Antenne
  Radio satellite 7-14
Antivol
  Messages du système d'alarme 5-58
  Système d'alarme 2-15
Appareils auxiliaires 7-21
Appuis-têtes 3-2
Assistance à la clientèle 13-7
  Bureaux 13-6, 13-7
  Utilisateurs de téléimprimeur (TTY) 13-7
Attention, danger et avertissement iv
Automatique
  Rétroviseurs à atténuation 2-19
  Serrures de porte 2-11
Avertissement
  Témoin du système de freinage 5-23
Avertissement sur la proposition 65, Californie 10-3
Avertissements iv
  Attention et danger iv
  Feux de détresse 6-6
Avertisseur sonore 5-4

B

Batterie 10-44
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-88
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 6-9
Messages de tension et de charge 5-42
Protection de l'alimentation 6-9
Bébés et jeunes enfants, dispositifs de protection 3-40
Bluetooth 7-22
Boîte à gants 4-1
Boîte de vitesses automatique 9-31
Liquide 10-23
Mode manuel 9-33
Boîte de vitesses manuelle 9-37
Liquide 10-23
Boussole 5-6

C

Caches-caisse
Espace de chargement 4-3
Californie
Avertissement 10-3
Exigences en matière de carburant 9-57
Exigences sur les matériaux contenant du perchlorate 10-3
Capacités et spécifications 12-2
Capot 10-8
Caractéristiques
Mémoire 1-9
Carburant 9-56
Additifs 9-58
Carburants dans les pays étrangers 9-58
Exigences en Californie 9-57
Jauge 5-12
Messages du système 5-49
Carburant (suite)
Recommandé 9-56
Remplissage d'un bidon de carburant 9-62
Remplissage du réservoir 9-60
Spécifications de l'essence . . . 9-57
Carburant recommandé 9-56
Ceinture-baudrier 3-19
Ceintures de sécurité 3-9
Ceinture-baudrier 3-19
Entretien 3-22
Messages 5-58
Port adéquat des ceintures de sécurité 3-13
Rallonge 3-22
Rappels 5-18
Remplacement après une collision 3-23
Utilisation au cours de la grossesse 3-21
Cendriers 5-9

Centralisateur informatique de bord (CIB) 5-30
Centre d'aide en ligne à la clientèle 13-8
Chaînes, Pneu 10-86
Changement de vitesse
En stationnement 9-27
Sortie de la position de stationnement 9-28
Chaussées
Chaussées humides 9-11
Classification uniforme de la qualité des pneus 10-81
Clés 2-2
Clignotants 6-6
Clignotants, feux de détresse ... 6-6
Clignoter pour dépasser 6-3
Commande de climatisation automatique à deux zones 8-1
Commandes d'éclairage extérieur 6-1
Compartiments de rangement
Boîte à gants 4-1
Cache-bagages 4-3
Console centrale 4-3
Filet d'arrimage 4-4
Compteur de vitesse 5-12
Compteur kilométrique 5-12
Conduite
Conduite sportive 9-45
Défensive 9-2
Ébriété 9-3
Hiver 9-14
Hypnose de la route 9-12
Limites de charge du véhicule 9-16
Perte de contrôle 9-7
Reprise tout terrain 9-7
Routes onduleuses et de montagne 9-13
Si le véhicule est embourbé 9-16
Conduite compétitive et course 9-8
Conduite défensive 9-2
Conduite hivernale 9-14
Conduite sous la pluie 9-11
Contrôle du véhicule 9-4
Course ou autre conduite de compétition 9-8

D

Danger, avertissement et attention iv
Déflecteur d'air avant 9-21
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-88
Démarrage du moteur 9-24
Direction 9-5
Commandes au volant 5-3
Liquide, Direction assistée 10-37
Réglage du volant 5-2

Disjoncteurs 10-54
Dispositif antidémarrage 2-16
Dispositif d'assistance variable 9-43
Dispositif d'ouverture de porte de garage 5-76
Programmation 5-76
Dispositifs auxiliaires 7-21

E

Éclairage
Circulation de jour (FCJ) 6-4
Clignoter pour dépasser 6-3
Commande d'éclairage 6-8
Commandes extérieures 6-1
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 6-9
Entrée/Sortie 6-9
Inverseur feux de route/feux de croisement 6-3
Lampe de courtoisie 6-8
Lecture 6-8
Éclairage (suite)
Phares, clignotants avant et feux de stationnement 10-51
Rappel d'extinction des feux extérieurs 6-2
Rappel de système en fonction 5-29
Témoin d'anomalie 5-20
Éclairage d'accueil 6-8
Éclairage d'entrée et de sortie 6-9
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 6-9
Écrans
Tête haute 5-37
Embrayage à commande hydraulique 10-23
Embrayage, Hydraulique 10-23
Enfants plus âgés, dispositifs de protection 3-38
Enregistrements
Entretien 11-11
Enregistreurs de données d'événement 13-21
Entretien
Accessoires et modifications 10-3
Enregistrement des travaux d'entretien 11-11
Enregistrements 11-11
Étiquette d'identification des pièces 12-1
Maintenance, Informations générales 11-1
Messages du véhicule 5-59
Planification des rendez-vous 13-12
Renseignements sur la commande de publications 13-18
Témoin de rappel moteur 5-20
Travaux par le propriétaire 10-7
Entretien de l'apparence
Extérieur 10-93
Intérieur 10-97
Entretien du véhicule
Pression des pneus 10-70
Entretien prévu 11-2

Équipement électrique complémentaire 9-63
Espace de chargement
Cache-caisse 4-3
Essence
Spécifications 9-57
Essieu arrière 10-45
Glissement limité 9-49
Essieu arrière à glissement limité 9-49
Étalonnage 5-6
Etiquette, Paroi latérale du pneu 10-64
Exigences sur les matériaux contenant du perchlorate, Californie 10-3

F

Feux arrière
Clignotants et feux d'arrêt . . 10-52
Feux de circulation de jour (FCJ) 6-4
Feux de détresse 6-6
Filet d'arrimage 4-4
Filet, arrimage 4-4
Filtre
Filtre à air du moteur 10-24
Filtre à air de l'habitacle 8-8
Filtre à air, habitacle 8-8
Filtre à air, Moteur 10-24
Fonctionnement à grande vitesse 10-72
Fonctionnement du véhicule à l'arrêt 9-30
Fonctionnement, Système Infoloisirs 7-3
Fonctions de mémorisation 1-9
Freinage 9-4
Freins 10-39
Antiblocage 9-40
Assistance 9-41
Liquide 10-42
Messages du système 5-42
Stationnement 9-41
Fusibles
Bloc-fusibles de compartiment moteur 10-54
Bloc-fusibles du tableau de bord 10-58
Fusibles et disjoncteurs 10-54

G

Généralités
Remorquage 9-63
Glaces 2-20
Grossesse, utilisation des ceintures de sécurité 3-21
Groupe d'instruments 5-10

H

Hayon 2-12
Horloge 5-7
Hors route
Récupération 9-7
Huile
Indicateur d'usure d'huile à moteur 10-21
Indicateur de pression d'huile moteur 5-15
Messages 5-48
Moteur 10-14
Huile à moteur
Indicateur d'usure 10-21
Messages 5-48
Hypnose de la route 9-12

I

Identification du véhicule
Étiquette d'identification des pièces de rechange 12-1
Information client
Renseignements sur la commande de guides de réparation 13-18
Informations générales
Entretien du véhicule 10-3
Entretien et maintenance 11-1
Installation de sièges pour enfant 3-50
Introduction .....iii, 7-1

J

Jauge de suralimentation 5-14
Jauges
Carburant 5-12
Compteur de vitesse 5-12
Compteur kilométrique 5-12
Pression d'huile moteur 5-15
Jauges (suite)
Suralimentation 5-14
Tachymètre 5-12
Témoins et avertisseurs 5-9
Température du liquide de refroidissement du moteur 5-16
Voltmètre 5-17

L

L'heure 5-7
Lampes de lecture 6-8
Latch, ancrages inférieurs pour siège d'enfant 3-45, 3-46
Lecteur de disques compacts 7-14
Lecteurs audio 7-14
CD 7-14
Levage du véhicule, pneus 10-4
Liquide
Boîte de vitesses automatique 10-23
Direction assistée 10-37
Freins 10-42
Rondelle 10-38
Liquide de lave-glace 10-38
Liquide de refroidissement
Indicateur de température du moteur 5-16
Moteur 10-29
Liquides et lubrifiants recommandés 11-7
Loquets pour dossier de siège 3-8
Loquets, dossier de siège 3-8

M

Messages
Ceinture de sécurité 5-58
Circuit d'alimentation 5-49
Clé et serrure 5-50
Démarrage du véhicule 5-59
Engine Power (puissance provenant du moteur) 5-48
Entretien du véhicule 5-59
Huile à moteur 5-48
Lampe 5-52
Liquide de lave-glace 5-65
Pneu 5-60
Porte entrouverte 5-46
Rappel du véhicule 5-64
Système d'alarme antivol 5-58
Système de freinage 5-42
Système de refroidissement 5-46
Système de suspension modifiable 5-52
Tension et charge de la batterie 5-42
Messages (suite)
Toit décapotable 5-44
Transmission 5-63
Véhicule 5-41
Messages de clé et de serrure 5-50
Messages de démarrage du véhicule 5-59
Messages de lampes 5-52
Messages du liquide de lave-glace 5-65
Mode de conduite sportive 9-45
Mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé 10-36
Mode manuel 9-33
Monoxyde de carbone
Conduite hivernale 9-14
Échappement du moteur 9-30
Hayon 2-12
Moteur
Acheminement de la courroie d'entraînement 12-6
Aperçu du compartiment 10-9
Démarrage 9-24
Échappement 9-30
Filtre à air 10-24
Fonctionnement du véhicule à l'arrêt 9-30
Indicateur de pression d'huile 5-15
Indicateur de température du liquide de refroidissement 5-16
Liquide de refroidissement 10-29
Messages de puissance 5-48
Messages du système de refroidissement 5-46
Mode de fonctionnement de protection contre la surchauffe 10-36

Moteur (suite)
Surchauffe 10-34
Système de refroidissement 10-27, 10-28
Témoin de rappel d'entretien et de vérification 5-20

N

Navigation
Enregistrement des données du véhicule et vie privée 13-23
Nettoyage
Entretien extérieur 10-93
Entretien intérieur 10-97

O

Ouvertures d'aération 8-7

P

Panneau de pavillon 2-22
Panneau, toit 2-22
Pare-brise
Essuie-glace/lave-glace 5-5
Remplacement 10-50
Pare-soleil 2-21
Permutation, Pneus 10-77
Personnalisation
Véhicule 5-65
Perte de contrôle 9-7
Phares
Carillon de rappel des phares 5-29
Clignoter pour dépasser 6-3
Éclairage à haute intensité 10-51
Feux de circulation de jour (FCJ) 6-4
Inverseur feux de route/feux de croisement 6-3
Phares (suite)
Réglage 10-50
Remplacement d'ampoules 10-50
Témoin de feux de route 5-29
Twilight Sentinel 6-5
Phares antibrouillard
Remplacement d'ampoules 6-7
Phares antibrouillard avant
Témoin 5-29
Phone (téléphone)
Bluetooth 7-22
Pièces de rechange
Entretien 11-9
Sacs gonflables 3-38
Planification des rendez-vous 13-12
Pneu dégonflé 10-86

Pneus
Achat de pneus neufs 10-79
Alignement des roues et équilibrage des pneus 10-83
Au cas d'un pneu à plat 10-86
Chaînes 10-86
Classification uniforme de la qualité des pneus 10-81
Désignations 10-66
Dimension différente 10-81
Etiquette sur la paroi latérale 10-64
Hiver 10-62
Inspection 10-77
Levage du véhicule 10-4
Messages 5-60
Permutation 10-77
Pneus à profil bas 10-64
Pneus pouvant rouler à plat 10-62
Pression 10-72
Quand faut-il remplacer les pneus ? 10-78
Pneus (suite)
Remplacement de roue 10-84
Système de contrôle du gonflage 10-74
Système de surveillance de la pression 10-73
Témoin de pression 5-27
Terminologie et définitions 10-67
Pneus à flancs renforcés 10-62
Pneus à profil bas 10-64
Pneus d'hiver 10-62
Port adéquat des ceintures de sécurité 3-13
Porte
Messages entrouverte 5-46
Serrures 2-8
Serrures à commande électrique 2-11
Porte-gobelets 4-1
Positions du commutateur d'allumage 9-22
Procédure de satisfaction de la clientèle 13-2, 13-5
Programme
Transport de courtoisie 13-13
Programme d'assistance routière 13-9, 13-12
Programme d'entretien
Entretien prévu 11-2
Liquides et lubrifiants recommandés 11-7
Programme de remboursement de mobilité GM 13-9
Programme de remboursement, mobilité GM 13-9
Programme de véhicule de courtoisie 13-13
Prolongation d'alimentation des accessoires 9-26
Propriétaires canadiens iii

Q

Quand faut-il remplacer les pneus ? 10-78

R

Radio satellite 7-9
Radio AM-FM 7-6
Radiofréquence
Déclaration 13-23
Identification (RFID) 13-23
Radios
Radio AM-FM 7-6
Réception 7-12
Satellite 7-9
Rallonge, ceinture de sécurité 3-22
Rangement de la console centrale 4-3
Rappel d'extinction des feux extérieurs 6-2
Réglage du support lombaire ... 3-6
Sièges avant 3-6
Réglages
Support lombaire, sièges avant 3-6
Régulateur de vitesse automatique 9-52
Messages 5-45
Remisage
Arrière 4-1
Remisage à l'arrière 4-1
Remorquage
Généralités 9-63
Véhicule 10-92
Véhicule récréatif 10-93
Remorquage d'un véhicule récréatif 10-93
Remplacement d'ampoules ... 10-53
Ampoules à halogène 10-50
Éclairage à haute intensité 10-51
Feux arrière, clignotants et feux d'arrêt 10-52
Phares 10-50
Phares antibrouillard 6-7
Phares, clignotants avant et feux de stationnement 10-51
Réglage de la portée des phares 10-50
Remplacement des balais d'essuie-glace 10-48
Remplacement des balais, Essuie-glace 10-48
Remplacement des pièces du système de ceintures de sécurité après une collision 3-23
Remplacement des pièces du système LATCH après une collision 3-50
Remplacement du système de sac gonflable 3-38
Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables 3-35
Réparation de dommages causés par une collision 13-15
Réparation des dégâts de collision 13-15
Réseau électrique
Bloc-fusibles de compartiment moteur 10-54
Bloc-fusibles du tableau de bord 10-58
Fusibles et disjoncteurs 10-54
Surcharge 10-53

Rétroviseurs
à atténuation automatique 2-19
à commande électrique 2-18
Atténuation automatique 2-19
Chauffants 2-18
Rabattables 2-18
Rétroviseurs chauffants 2-18
Rétroviseurs convexes 2-17
Rétroviseurs rabattables 2-18
Rodage de véhicule neuf 9-21
Rodage du véhicule neuf 9-21
Roues
Alignement et équilibrage des pneus 10-83
Dimension différente 10-81
Remplacement 10-84
Routes onduleuses et de montagne 9-13

S

Sacs gonflables
Ajout d'équipement au véhicule 3-36
Réparation de véhicules munis de sacs gonflables ...3-35
Témoin de disponibilité 5-18
Témoin de l'état du passager 5-19
Vérification du système 3-23
Sécurité
Témoin 5-28
Véhicule 2-15
Serrures
de porte à commande électrique 2-11
Dispositif antiverrouillage 2-12
Porte 2-8
Verrouillage central 2-11
Sièges
Appuis-têtes 3-2
Avant chauffant 3-8
Réglage du support lombaire, avant 3-6
Sièges (suite)
Réglage électrique, avant 3-3
Réglage, avant 3-2
Sièges à dossier inclinable 3-6
Sièges à dossier inclinable 3-6
Sièges avant
Chauffant 3-8
Réglage 3-2
Sièges avant chauffants 3-8
Sièges pour enfant
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant 3-45, 3-46
Bébés et jeunes enfants 3-40
Enfants plus âgés 3-38
Installation 3-50
Systèmes 3-43
Signalement des défauts de sécurité
General Motors 13-20
Gouvernement canadien 13-20
Gouvernement des États-Unis 13-19
Signaux de changement de direction et de changement de voies 6-6

Sorties
Alimentation 5-7
Spécifications et capacités 12-2
Stationnement 9-29
Au-dessus de matières inflammables 9-29
Freins 9-41
Pour quitter la position 9-28
Sélection de la position 9-27
Vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P) 10-47
Surchauffe, Moteur 10-34
Suspension à géométrie variable 9-50
Symboles iv
Système audio
Dispositif antivol 7-2
Dispositif d'antenne à réception simultanée 7-14
Réception radio 7-12
Système d'alarme
Antivol 2-15
Système de détection des occupants 3-31
Système de freinage antiblocage (ABS) 9-40
Témoin 5-24
Système de refroidissement 10-27, 10-28
Messages du moteur 5-46
Système de sac gonflable
De quelle façon le sac gonflable retient-il? 3-28
Où se trouvent les sacs gonflables? 3-25
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable? 3-28
Quand un sac gonflable doit-il se déployer? 3-27
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable? 3-29
Système de détection des occupants 3-31
Vérification 3-37
Système de surveillance, Pression des pneus 10-73
Système de télécommande universelle 5-76
Fonctionnement 5-83
Programmation 5-76
Système de télédéverrouillage (RKE) 2-3, 2-4
Système LATCH
Remplacement des pièces après une collision 3-50
Système OnStar[MD] 1-26
Systèmes antivol 2-16
Dispositif antidémarrage 2-16
Systèmes de climatisation
Automatique à deux zones 8-1
Systèmes de commande de suspension
Active Handling (contrôle de stabilité actif) 9-43
Essieu arrière à glissement limité 9-49
Variable 9-50
Systèmes de suspension modifiable
Messages 5-52

T

Tableau de bord 5-10
Tachymètre 5-12
Tapis de plancher 10-101
Télédéverrouillage
Système de (RKE) 2-4
Témoin d'anomalie 5-20
Témoin de feux de route 5-29
Témoin de l'état du sac gonflable du passager 5-19
Témoin de passage de la première à la quatrième vitesse 5-25
Témoin du dispositif d'assistance variable 5-26
Témoin du système de freinage 5-23
Témoins
Avertissement du système de freinage 5-23
Avertissement du système de freinage antiblocage (ABS) 5-24
Témoins (suite)
Avertissement du système de traction asservie (TCS) 5-26
Disponibilité de sac gonflable 5-18
Dispositif d'assistance variable 5-26
Feux de route allumés 5-29
Passage de la première à la quatrième vitesse 5-25
Phares antibrouillard avant . . . 5-29
Pression des pneus 5-27
Rappels de ceinture de sécurité 5-18
Sécurité 5-28
Témoins, jauges et indicateurs 5-9
Toit décapotable 2-27
Messages 5-44
Transmission
Automatique 9-31
Liquide, Automatique 10-23
Liquide, Manuel 10-23
Messages 5-63
Témoin de passage de la première à la quatrième vitesse 5-25
Twilight Sentinel 6-5

U

Utilisateurs de téléimprimeur (TTY) 13-7
Utilisation de ce manuel iv

V

Véhicule
Commande 9-4
Le numéro d'identification (NIV) 12-1
Limites de charge 9-16
Messages 5-41
Messages de rappel 5-64
Personnalisation 5-65
Propriétaires canadiens iii
Remorquage 10-92
Sécurité 2-15
Véhicule embourbé 9-16
Ventilation, air 8-7
Vérification
Témoin du moteur 5-20
Vérification du commutateur de démarrage 10-46
Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte de vitesses automatique 10-46
Vérification du système de sécurité 3-22
Vie privée
Radiofréquence : Identification (RFID) 13-23
Voltmètre 5-17